

Le pèlerinage romain de M. Jaruzelski

Que le général Jaruzelski ait eu droit aux pompes de Rome et du Vatican est certes frappant pour l'imagination. Mais sa visite officielle en Italie est moins surprenante que sa simple « escapade » à l'Élysée en décembre 1985 : il était logique que le numéro un de Varsovie touche le bénéfice de la libération des prisonniers politiques à la fin de l'été dernier, même si, pour avoir pris des formes plus discrètes, la répression n'a bien sûr pas cessé en Pologne.

L'Italie et la Pologne sont liées par des relations étroites et anciennes - elles remontent au moins à la Renaissance. Bien que le premier ministre italien, M. Craxi trouve toujours aussi peu sympathique l'homme de la normalisation, il estime sans nul doute, comme la plupart des hommes d'Etat occidentaux, que, dans l'intérêt même des rapports entre les peuples, il convient de maintenir des rapports corrects entre gouvernements. C'est beaucoup plus important qu'un éventuel contrat entre la Pologne et la Fiat, pour lesquels comptent d'autres critères, ceux de la rentabilité - qui n'est d'ailleurs pas évidente pour la firme turinoise.

Au dernier jour de sa visite, l'homme qui a interdit Solidarité avait accepté d'entendre les dirigeants des syndicats italiens plaider devant lui la cause du pluralisme. Ceux qui à Varsovie s'efforcent, en attendant des jours meilleurs, d'entretenir la petite flamme d'un syndicalisme indépendant auront au moins la satisfaction de constater que leurs amis italiens - qui ne leur ont jamais fait défaut - ne les oublient toujours pas.

Le point fort du séjour romain fut évidemment la longue entrevue avec le pape, que le général Jaruzelski s'est empressé de présenter comme un succès. Penser que l'ancien archevêque de Cracovie ait pu donner sa bénédiction à la politique de Varsovie serait un lourd contresens, tout comme imaginer qu'il ait voulu « acheter » de cette manière une invitation à se rendre en Pologne. Mais le pape, homme d'Etat et chef d'une institution, a lui aussi le sens des réalités, même s'il prend un soir extrême à ne jamais rien dire qui puisse apparaître comme un appel à la résignation. Sa troisième visite, en juin prochain, se présente malgré tout pour lui comme une épreuve assez redoutable, et certain disent qu'il a hésité un temps sur son utilité. Mais Jean-Paul II semble estimer qu'il est de son devoir, quelles que soient les circonstances, d'aller à nouveau en Pologne, tout comme il ira au Chili.

Le général Jaruzelski a profité de son séjour en Italie pour faire un geste destiné à réchauffer son image aux yeux de ses compatriotes. Il est allé saluer la mémoire des soldats polonais tués à Monte-Cassino. Beaucoup (en Pologne, cela ne se dit pas, mais se sait), étaient des rescapés des camps russes qui, après 1941 et la rupture du pacte germano-soviétique, avaient été autorisés à combattre aux côtés des Occidentaux en rêvant d'une Pologne « libre ». Cependant, confirmant ainsi un trait constant de son caractère, le premier secrétaire n'est pas allé jusqu'au bout de sa démarche. Il a soigneusement évité la tombe du chef de cette armée, le général Anders : celui dont on disait après la guerre, par une amère dérision, qu'il reviendrait un jour en Pologne sur son cheval blanc pour chasser les communistes...

(Lire nos informations page 3.)

Une conférence du chef de l'Etat à Londres

M. Mitterrand veut relancer la construction européenne

M. Mitterrand devait prononcer, le jeudi 15 janvier en fin de matinée, un discours consacré à l'Europe devant les membres du Royal Institute for International Affairs de Londres. Le chef de l'Etat - qui avait fait référence, dans son message annuel de vœux, à la nécessité d'« aider » la construction européenne face aux « rudes assauts » qui s'annoncent - avait l'intention de formuler à cette occasion un certain nombre de propositions concrètes et de donner un nouvel élan à l'esprit communautaire.

M. Mitterrand devait développer trois grandes réflexions. La première vise à répondre à la question : Pourquoi l'Europe ? cette mise en perspective historique partant de l'état du continent tel qu'il se présentait dans les décombres de la guerre, pour en arriver à sa nécessité actuelle « face aux deux grands empires », en passant par la signature du traité de Rome, à six, il y a trente ans, et par les élargissements successifs d'une Europe que M. Mitterrand ne souhaite pas limiter aux douze membres actuels de la CEE.

En deuxième lieu, le chef de l'Etat comptait insister sur le caractère positif de ce qui a déjà été accompli, en montrant que les

Européens, malgré certaines carences, déficiences ou insuffisances, peuvent être fiers de ce bilan.

Enfin, M. Mitterrand devait rappeler la nécessité de mettre pleinement à exécution les engagements pris et d'achever la réalisation du système monétaire européen, du grand marché unique ou de la communauté technologique Euréka. Mais le président de la République souhaitait aussi proposer un certain nombre de perspectives nouvelles dans différents domaines, notamment les institutions communautaires, la coopération industrielle et la sécurité européenne, en insistant sur ce qu'il est réaliste d'envisager.

Froid, crise monétaire, renchérissement du pétrole

Le gouvernement s'attend à de mauvais indices des prix

De mauvais indices des prix sont attendus en France. La remontée des cours du pétrole et la réévaluation du mark vont ajouter à la libération des prix des services et à un hiver rigoureux leurs effets, que la baisse du dollar ne compensera que très partiellement.

Aussi le gouvernement étudie-t-il actuellement des mesures de nature à modérer l'impact sur l'indice du renchérissement du pétrole.

(Lire l'article d'Alain Verhobes page 27.)



Le Monde 12° BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Après le désordre...

1975 : « Crise » ; 1986 : « Contre-crise » ; Le Monde publie son 12° Bilan économique et social. A cette occasion, M. Jean-Marcel Jeanneney, ancien ministre du général de Gaulle, acclamé président de l'Observatoire français des conjonctures économiques, présente son analyse des années 1973-1986, marquées par de grands désordres internationaux. Face au risque de désintégration de l'économie mondiale, M. Jeanneney se prononce en faveur d'une concertation renforcée, notamment entre les Etats-Unis, le Japon et l'Europe.

Après vingt années présidentielles, pendant lesquelles l'économie a été plus du double de ce qu'elle fut ensuite. On pourrait tenter de se reconforter en observant que les taux de croissance actuels sont à peu près égaux à ceux d'avant 1914. L'économie mondiale reviendrait à une norme historique, les années consécutives à la seconde guerre mondiale ayant été anormalement favorables. Fière consolation ! Ce serait faire abstraction de la différence des époques et méconnaître que les facteurs de production actuellement disponibles permettraient des croissances bien supérieures à celles réalisées.

Par Jean-Marcel Jeanneney
A considérer ce qu'il est advenu des productions dans le monde depuis 1973, on peut certes éprouver une certaine satisfaction. En 1986, le produit intérieur brut de l'ensemble des pays dits « développés » - les membres de l'OCDE - est supérieur d'environ 40 % à ce qu'il était en 1973, soit un taux de croissance moyen de 2,5 % l'an. Les taux observés en France, en Italie, en Allemagne et aux Etats-Unis sont de même ordre, avec des cheminement inégalement cahoteux. En Grande-Bretagne, il est de 1,8 % et au Japon de 7,5 %.

Pourtant cela apparaît décevant si l'on compare cette période à celle réalisée.

Les stratégies de Havas, de M. Hersant et de la CLT

Chassé-croisé autour de la « 5 »

La parodie à bascule d'un coup. Depuis plusieurs semaines, sur l'échiquier de la télévision privée, tous les candidats s'épient sans bouger, attendant que le gouvernement et la Commission nationale de la communication (CNCL) fixent les dernières règles du jeu. Mais, quelques jours avant Noël, M. Robert Hersant a attaqué par surprise, là où on ne l'attendait guère.

Le prix de la « 5 » est très inférieur, si bien que tout l'effort financier peut être consacré à la relance d'une chaîne qui a déjà un nom et un public. C'est ce que M. Silvio Berlusconi explique inlassablement à M. Hersant. Le géant de la télévision italienne apporterait en outre en cadeau de mariage deux atouts majeurs.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(Lire la suite page 26.)

Un essai de Michel Henry

La barbarie des temps modernes

Philosophe et romancier, Michel Henry dénonce la destruction de l'humain par la science, la technique et les médias. Un livre fort et provocant qui va sans doute alimenter la polémique.

Du sang au sol, des chairs déchiquetées, des villages qui flambent : images classiques de la barbarie. De l'antiquité à aujourd'hui, les mêmes scènes se répètent. Elles signalaient autrefois des crises temporaires. Les plus violentes convulsions annonçaient une société nouvelle. Les pillards finissaient par se cultiver.

Selon Michel Henry, nous avons fait bien pire en inventant la barbarie scientifique et industrielle. Ce n'est pas d'Anschütz qu'il parle. Il dévoile un saccage « propre », quotidien, banal - une mise à mort diffuse qui opère rationnellement. Elle se proclame progrès et prolifère à présent de manière automatique et indéfinie. Du coup, ce qu'a d'inhumain le monde actuel ne constituerait pas le signe d'une crise passagère, le début chaotique d'une nouvelle civilisation. Ce serait l'agonie de l'humanité, sans espoir et sans relève.

précise pas le sens et les fondements, même à grands traits. Michel Henry est, en effet, tout le contraire d'un irresponsable grincheux. C'est l'un de nos plus grands philosophes, et un homme d'une extrême discrétion. On lui doit trois livres majeurs : *l'Essence de la manifestation* (PUF, 1963), *Marx* (Gallimard, 1976), *Généalogie de la psychanalyse* (PUF, 1985). Soit quelques centaines de pages tous les dix ans, avec un roman pour se « réchauffer » entre deux manuscrits de philosophie (1).

Son dernier livre est soutenu par une vie entière de recherche et de méditation. C'est bien plus qu'un cri d'alarme et d'horreur, d'une violence inattendue. Le philosophe tente de déconter rigoureusement les romans qui nous broient sous anesthésie. Le suivre n'est pas si compliqué. Cela requiert toutefois une qualité qui fait défaut aux barbares modernes : une attention soutenue aux plus simples évidences.

ROGER POL-DROIT.

(Lire la suite page 19.)

(1) *L'Amour les yeux fermés*, Gallimard. Prix Renaudot 1976.

Jeppia 150

Débats

AFRIQUE

La guerre du Tchad, qui a pris récemment un tour nouveau, ramène l'attention de l'opinion sur l'Afrique. Marc Vizio regrette que l'on n'explique pas mieux, et notamment aux jeunes, que certaines parties de ce continent se développent, produisent et étudient. C'est sur les difficultés de l'Afrique qu'insiste de son côté Sylvie Brunel, notamment à propos de l'insuffisance alimentaire.

Remplir les greniers

Là où les cultures commerciales marchent, les cultures vivrières suivent.

POURQUOI le continent africain s'enfonce-t-il dans des difficultés agricoles croissantes alors que la majorité des Etats asiatiques, au premier rang desquels la Chine et l'Inde, ont atteint l'autosuffisance alimentaire ?

Contrairement à l'Asie, l'Afrique a sacrifié son agriculture, ou plutôt ses agriculteurs, le résultat revenant au même : les ruraux se sont repliés sur la stricte satisfaction de leurs propres besoins au détriment de la vente sur les marchés agricoles. Il en résulte une forte insécurité alimentaire dès que, par exemple, les pluies s'annoncent moins bonnes que prévu, un exode rural important et une dépendance accrue des villes vis-à-vis des importations étrangères.

Pour remédier à cette situation, il suffirait d'alléger les impôts et taxes qui pèsent sur le monde rural, et surtout de relever les prix d'achat à la production agricole. C'est ce qu'a fait l'Asie depuis vingt ans. Avec succès. Et chaque fois qu'un Etat africain a relevé le prix d'achat à la production agricole, les récoltes ont augmenté en flèche. Témoin ce qui se passe actuellement au Ghana, élève modèle du FMI malgré l'apparent discours marxiste de Jerry Rawlings. L'augmentation, pour le cacao, du prix payé aux producteurs a relevé la récolte et mis fin à la contrebande à destination de la Côte d'Ivoire, réputée meilleure payeuse !

Le démantèlement des offices de commercialisation, machines à employer un personnel surabondant, est en cours. De même, les Etats africains s'emploient actuellement à réajuster leurs taux de change, trop longtemps surévalués pour acheter meilleur marché les importations... mais qui avaient découragé les agriculteurs de produire pour les marchés extérieurs. Pourtant, ces efforts, réels, vont se heurter au problème de l'approvisionnement des grandes villes, dont la population double tous les dix ans.

Les politiques agricoles ne sont pas seules en cause. Les civilisations asiatiques dominent la technique de la rizière, qui a permis la

par SYLVIE BRUNEL (*)
mise en valeur des vallées fluviales et des deltas par des sociétés très structurées. Le travail minutieux qu'elle demande, les rendements élevés qu'elle procure sans épuiser le sol, expliquent l'existence de fortes densités de population.

Les handicaps

Dans ces sociétés fortement hiérarchisées et encadrées, les acquis de la révolution « verte » (c'est-à-dire l'adoption du « kit » : variétés à hauts rendements + engrais + pesticides + irrigation + crédit) ont pu se généraliser. Quinze ans après l'introduction des « riz miracles » et des variétés de blé sélectionné, les régions touchées, comme le Pendjab ou le Tamilnadu indien, connaissent une élévation générale de leur niveau de vie. Une grande part des engrais utilisés est désormais d'origine nationale. On voit ainsi le support à l'industrialisation nationale qu'ont permis les progrès de l'agriculture.

L'Afrique peut-elle suivre le même chemin ? Premier handicap : le continent africain utilise les terres sèches, par la technique de la jachère. Celle-ci est adaptée à des populations en faible nombre disposant de terres abondantes. Si l'Afrique n'en manque pas pour l'instant, l'importance du taux de croissance démographique (3,1 % par an) conduit à des surcharges locales. On en connaît la conséquence sur des sols dont la fertilité n'a plus le temps de se reconstituer.

Baisse des rendements, insuffisance de la production agricole, érosion des sols... La désertification en est la manifestation la plus connue. Mais il existe aussi des désertifications « intérieures » comme les surboles de terres mortes autour des villages sénégalais...

Deuxième handicap : l'insuffisance des techniques hydrauliques.

(*) Directrice de recherche à la fondation Liberté sans frontières.

ques. L'essentiel des terres irriguées mondiales se trouve en Asie. L'Afrique, elle, ne maîtrise pas le problème de l'eau. Les opérations « pharaoniques » - grands barrages, grands périmètres irrigués - se sont révélées des échecs, et il n'y a aucune raison pour que la construction actuelle des barrages de Diama et Manantali sur le fleuve Sénégal fasse exception à la règle. La généralisation de la petite irrigation reste à faire. Elle suppose une révolution des mentalités, autant de la part des donateurs que des Africains eux-mêmes.

Dans la plupart des pays africains, la terre ne fait pas encore l'objet d'une appropriation individuelle. Comment l'agriculteur peut-il dès lors être incité à valoriser et protéger sa terre s'il sait qu'il la perdra dès le cycle agricole terminé ? La femme africaine fait l'essentiel du travail. Elle reste encore à l'écart des projets de développement. La vulgarisation rurale est à l'état embryonnaire. Pourquoi les efforts n'ont-ils pas porté sur la mise au point de variétés améliorées de mil et de sorgho, qui occupent 80 % des cultures en savaune ?

L'exemple de l'huile de palme

On rétorquera à juste titre que la recherche, mise en place à l'époque coloniale, a porté avant tout sur les cultures commerciales. Mais, dans ce domaine aussi, l'Afrique a perdu sa compétitivité et ses marchés traditionnels. L'exemple le plus caractéristique est l'huile de palme, pour laquelle la Malaisie, nouvelle productrice, a conquis la plupart des marchés en raison d'une productivité bien supérieure. Là où les cultures commerciales marchent en Afrique, les cultures vivrières suivent. Ce n'est ni le Kenya ni la Côte d'Ivoire qui ont des problèmes alimentaires.

Les politiques étatiques doivent accorder sa juste place au secteur agricole. Mais l'effort à fournir est vaste et, on le voit, doit se situer à plusieurs échelles...

* Pour plus de détails, se reporter au livre collectif de la Fondation Liberté sans frontières, présenté par Gilbert Etienne : *Asie, Afrique, grands villages, grands plaines*, Economica, 1986 (Le Monde du 9 décembre 1986).

Pourquoi ne pas créer avec nos partenaires africains un véritable réseau de médias francophones ?

par MARC VIZY (*)

VICTIME probablement du complexe de la colonisation, l'opinion publique française a oublié les liens privilégiés de la France avec une grande partie du continent noir. Rejetant en bloc la période coloniale pour mieux l'exorciser, dans ses pires comme dans ses meilleurs aspects, elle ne sait plus que notre pays a de bonnes raisons d'être plus proche de la Côte d'Ivoire que de l'Ouganda, du Tchad que de la Zambie. Les jeunes générations françaises, créées après 1960, sont en particulier parfaitement ignorantes de la géographie francophone et ne partagent pas ce sentiment d'attachement et d'affection qu'éprouvent encore à l'égard de l'Afrique certains de leurs aînés, dont bon nombre d'hommes politiques de droite comme de gauche.

Dans ces conditions, comment par exemple faire accepter aux Français notre aide militaire au Tchad réclamée par nos alliés africains, et par ailleurs tout à fait justifiée juridiquement, moralement et stratégiquement ?

Si nous souhaitons continuer à répondre aux attentes de l'Afrique et y conserver notre crédibilité, il est nécessaire de rallier l'opinion publique française et pour cela d'expliquer l'Afrique aux Français pour qu'ils comprennent qu'elle n'est pas seulement une scène privilégiée pour les magouilles de hauts fonctionnaires peu scrupuleux et que le coq gaulois n'y fait pas qu'user ses ergots sur les déserts du Tchad et d'ailleurs. Expliquer l'Afrique, c'est montrer qu'elle ne se résume pas aux criquets et aux cadavres de bovins déséchés sur la terre craquelée du Sahel, c'est dépasser les larvoscopies tiers-mondistes qui font, par lassitude, changer de chaîne à nos télépectateurs. C'est également expliquer que tous les Africains ne sont pas mendicants professionnels, fonctionnaires corrompus, danseurs folkloriques ou revendeurs de drogue dans le quarantième arrondissement à Paris...

Il faut que les jeunes Français découvrent aussi dans leurs manuels scolaires et sur leurs écrans l'autre Afrique, celle qui se développe, qui produit et qui étudie.

Une politique de communication soigneusement orchestrée devrait, en outre, informer l'ensemble des Français du rôle prépondérant et largement positif que jouent nos entreprises, nos coopérateurs, nos militaires sur le continent africain... Peut-être serait-il alors moins difficile de faire accepter notre politique africaine et de lui donner des moyens en rapport avec ses ambitions.

Pendant de longues années après les indépendances, la politique de coopération et la présence française en Afrique ont été, sauf dans certains cas particuliers comme celui de la Guinée, accoutumés et appréciés par les nouveaux dirigeants africains sans être contestés par l'opinion publi-

Expliquer

d'accueillir plus nombreux, dans de meilleures conditions, et à qui il faut faciliter sur le plan matériel et administratif le séjour dans notre pays afin que, de retour chez eux, ils ne suscitent pas les phénomènes de rejet déjà évoqués.

Enfin, sur le plan administratif, un effort coûteux et probablement fort rentable est à entreprendre pour que nos fonctionnaires cessent d'assimiler l'ensemble des Africains à des immigrants clandestins ou à des délinquants en puissance. Cela n'exclut pas la sévérité à l'égard de ces derniers, et les Africains en situation régulière en France approuvent le rapatriement de ceux de leurs compatriotes qui détériorent l'image de l'ensemble des Africains de France (même si certaines réserves quant à la forme ont été exprimées), mais il faut accorder aux futurs décideurs africains un accueil autre que le traitement humiliant que leur accorde actuellement l'administration.

Une action de marketing

Les efforts et l'argent dépensés par la France en Afrique doivent servir son image et non pas la tenir. Pour cela, une véritable action de marketing doit être engagée. Pourquoi ne pas créer à cet effet, en collaboration avec nos partenaires africains, un véritable réseau de médias francophones en Afrique qui manquent cruellement aujourd'hui et qui constitueraient une tribune de choix pour faire connaître et apprécier notre rôle en Afrique ? A l'heure des satellites de télécommunications, la création d'une chaîne de télévision à l'échelle africaine non seulement répondrait au désir d'information des jeunes générations d'Africains mais permettrait aussi d'asseoir et de consolider, dans cette partie du monde, la position de la langue française, qui n'est pas partout aussi bien établie que certains le prétendent.

Toutefois cette action de communication et de réduction ne doit pas se limiter aux Africains d'Afrique mais toucher également une cible stratégique : les futurs prescripteurs de la collaboration française en Afrique. Il s'agit en particulier des étudiants africains de France, qu'il convient

(*) Elève de l'ENA.

NOUVEAU

LA LETTRE DE LA Communication Ecoles

chaque mois, en 8 pages, l'actualité sélectionnée pour les professionnels de la formation et du recrutement

9 rue Lagrange 75005 Paris - ☎ (1) 43 25 99 75
Télécoeur : (1) 43 25 12 28

Je désire recevoir gratuitement sans engagement de ma part, un spécimen de votre lettre d'informations vendue sur abonnement :

Nom _____ Prénom _____
Organisme _____
Fonction _____ Tél. _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____

COURRIER DES LECTEURS

Ne tirez pas sur les Levantins !

(...) Ancien habitant d'Istanbul, ainsi que plusieurs générations de ma famille, j'ai été péniblement surpris par des phrases comme « les quartiers abandonnés par les Levantins... symboles d'une période difficile à comprendre... » (Le Monde du 13 décembre 1986). Leurs auteurs ne savent-ils pas qu'au début du siècle la population de la ville, estimée à 1 200 000 habitants, était composée d'environ 400 000 Turcs musulmans, 300 000 à 400 000 Grecs orthodoxes, 150 000 Arméniens, 50 000 juifs et 150 000 « étrangers », ressortissants français, italiens, anglais, allemands, etc. Parmi ceux-ci figuraient plusieurs milliers de chrétiens d'origines ethniques diverses, connus comme « Franco-Levantins ».

Faut-il aussi rappeler qu'avant la Constitution de 1911, il était interdit aux musulmans d'habiter les quartiers des « infidèles » et que ce fait les populations musulmanes résidaient principalement dans l'enceinte des anciennes murailles byzantines ? Ce sont les populations non musulmanes qui avaient fait de la ville un centre commercial international. La désintégration de

L'Empire au début du siècle fut la conséquence du réveil des peuples soumis, des conflits entre les grandes puissances et de l'incompétence de la classe dirigeante ottomane (...). Après le départ de presque tous les non-musulmans, la ville s'islamisa avec l'arrivée massive d'Anatoliens s'installant dans les quartiers abandonnés et autour de la ville, et pour qui évidemment le passé de la ville était sans intérêt (...).

JEAN N. TAPIAS, professeur agrégé de neuro-chirurgie (Athènes).

Le nom de la rose (suite)

L'honorable M. Cordero (Le Monde du 3 janvier), à propos du vers latin qui conclut le roman d'Umberto Eco, comment un contresens non seulement sur le mot à mot, mais encore sur la signification de l'œuvre. Jamais *pristina* n'a voulu dire « véritable », mais « ancienne ». Il fallait traduire ainsi : « L'ancienne rose ne demeure que de nom ». (...)

MARC VERGNOLLE DE CHANTAL (Monspellier.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. MONDIPAR 650572 F
Télécoeur : (1) 43-23-06-81
TEL : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. Le Monde
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Bourvois-Méry (1944-1969) Jacques Fauriol (1969-1982) André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Bourvois-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wozniak
Rédacteur en chef : Daniel Verdet
Correspondant en chef : Claude Salca

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
TEL : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE
354 F 672 F 954 F 1 200 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE
687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F

ÉTRANGER (par messagerie)
I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS
399 F 762 F 1 089 F 1 380 F

II - SUISSE, TUNISIE
584 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composé 36-15 - Texte LEMONDE

Reproduction interdite de tous articles sans l'accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

5, rue de Montigny, 75007 PARIS
TEL : (1) 43-33-91-82 ou 43-33-91-71
Tél. MONDIPUB 206 136 F

Le Monde (ISSN 0395-2037) is published daily, except Sundays for \$ 4.00 per year by Le Monde c/o Spedidip, 48-48 38th Street, L.C.L. N.Y. 11104. Second class postage paid at New York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Spedidip, U.S.A., P.O.C., 48-48 38th Street, L.C.L. N.Y. 11104.

سكوا من الأصل

هكذا من الأصل

Etranger

URSS : le pouvoir central face au nationalisme kazakh

« Transparence » et calomnies...

MOSCOU de notre correspondant

Les journaux soviétiques sont inondés depuis quelques jours de « reportages » et de « témoignages » en tous genres sur les émeutes du mois dernier au Kazakhstan, on chercherait en vain dans ce déluge une description de ce qui s'est réellement passé les 17 et 18 décembre dans les rues d'Alma-Ata. On attend toujours, en particulier, le bilan chiffré des affrontements entre les étudiants nationalistes kazakhs et la police.

Ceux-ci ont été, à l'évidence, meurtriers. Pendant près d'un mois, aucun média soviétique n'a fait état de morts. La *Literatournaia Gazeta* a levé un coin de voile, mercredi 14 janvier, en révélant pour la première fois qu'un « *droujnik* », jeune auxiliaire volontaire du service d'ordre) âgé de vingt-huit ans avait été tué par les émeutiers. Le journal cite son nom : Savitski, qui somme plutôt russe, et indique qu'il travaillait à la télévision. L'organe de l'Union des écrivains ajoute qu'il n'y a « aucune victime parmi les faiseurs de troubles ».

Entre quatorze et cinquante morts

L'AFP, qui avait pu joindre Alma-Ata par téléphone quelques heures après les affrontements, avait pourtant appris d'une personne chargée, au sein d'un quotidien de la ville, de répondre aux questions des lecteurs qu'il y avait bien eu « plusieurs morts ». Depuis, c'est le black out. Les demandes répétées des journalistes occidentaux en poste à Moscou de se rendre au Kazakhstan ont été rejetées sous des prétextes divers. Le « mauvais temps » ne permet pas de tels déplacements, a-t-on expliqué au correspondant du *Monde*. Plus honnêtement, un responsable soviétique a reconnu devant un autre journaliste qu'il était exclu, « vu les circonstances », d'organiser actuellement un tel voyage.

Le bilan officiel établi par un diplomate occidental à Moscou est de quatorze morts. Dans les milieux

« Un coup de grisou dans une mine ukrainienne aurait fait trente morts. — L'accident a eu lieu le 24 décembre et avait pour origine une panne du système de ventilation. L'agence Tass l'avait annoncé en faisant simplement état de « pertes en vies humaines » (*le Monde* du 27 décembre). Selon l'AFP, qui cite des « sources soviétiques dignes de foi », trente des quarante mineurs qui se trouvaient dans le puits au moment de l'explosion sont morts sur le coup et plusieurs autres ont été blessés.

dissidents de la capitale, on parle d'une cinquantaine de tués. La réalité se situe peut-être entre ces deux chiffres. Personne ne suit en tout cas la *Literatournaia Gazeta* avec son unique victime russe, au sein du service d'ordre de surcroît.

Il semble acquis que l'armée n'est pas intervenue. Les affrontements ont eu lieu entre plusieurs milliers d'étudiants et de lycéens kazakhs brandissant des pancartes rédigées

« modernes » que les simples villageois, auraient plutôt honte de fumer la même chose que ces derniers...

Il semble d'ailleurs que le rumeur selon laquelle des camions pleins de bouteilles d'alcool ont été versés aux abords de l'université immédiatement avant les heurts émane directement du KGB. Le but de cette opération de désinformation n'est pas mystérieux. Il s'agit de discréditer encore un peu plus M. Dimmoukhamed Kounaev. Le KGB connaît son métier, M. Kounaev ne détestait pas les longs banquets généreusement arrosés, comme d'ailleurs son ancien ami et protecteur Brejnev. Cela se savait au Kazakhstan. Quoi de plus vraisemblable que d'imaginer ses partisans rendus furieux par son éviction, d'autant que celui-ci risquait de mettre fin à leur petit trafic, et vidant leur cave pour déclencher la révolte à l'université ?

Le seul problème est que les événements ne se sont pas passés ainsi... Le pouvoir central réagit à des troubles nationaux en calomniant leurs auteurs, présentés comme des « casseurs » et des « voyous » liés à une clique locale corrompue. En même temps, il reconnaît partiellement la réalité, ce qui est très nouveau, puisqu'il décrit les manifestants comme des jeunes gens « menés » par des « éléments nationalistes ».

Rien n'est dit, d'entre autres, sur le rôle de l'islam dans toute cette affaire. Il y a certes un peu plus de « transparence » ces derniers temps en URSS. Mais celle-ci trouve rapidement ses limites.

DOMINIQUE DHOMERES.

Que s'est-il réellement passé les 17 et 18 décembre dernier dans les rues d'Alma-Ata ?

dans leur langue et des miliciens du MVD (le ministère de l'intérieur) assistés par les « *droujniki* ». Tout a commencé sur la place Brejnev, au centre de la ville.

La *Literatournaia Gazeta* affirme que les heurts ont duré « pendant plus de dix heures ». Les jeunes Kazakhs n'auraient pas été armés et il n'y aurait eu aucun coup de feu tiré par les manifestants, a-t-on appris d'autre part. Les blessés soignés dans les hôpitaux de la ville l'auraient pourtant été par balles, selon le témoignage d'un kazakh résidant à Moscou qui a reçu une lettre de son père infirmier à Alma-Ata.

La *Literatournaia Gazeta* affirme que M^{me} Sabitova, l'enseignante kazakhe qui a été condamnée à cinq ans de prison pour avoir confectionné une banderole, se trouvait « devant » les manifestants dans l'après-midi du 17 décembre. De même, M. Rakhimov, un responsable local des Jeunesses communistes dont la *Pravda du Kazakhstan* a annoncé la condamnation à sept ans de camp à régime sévère, était accusé d'avoir « incité des étudiants à troubler grossièrement l'ordre public et à ne pas obtempérer aux ordres de la milice ».

Des procès en série

Le tableau se précise donc un peu. Les étudiants et lycéens kazakhs sont sans doute descendus spontanément dans les rues d'Alma-Ata, escortés par quelques rares enseignants. La ville elle-même est en majorité russe. Ils protestaient contre la nomination, la veille, d'un Russe, M. Kolbine, à la tête de leur République, en remplacement d'un Kazakh, M. Dimmoukhamed Kounaev, en poste depuis près d'un quart de siècle. En fait, ils manifestaient bien davantage contre M. Kolbine que pour M. Kounaev.

« Les faits confirment que les événements n'étaient pas spontanés », écrit le 10 janvier la *Komsomolskaïa Pravda*, sans avancer

aucun fait précis, mais en présentant les manifestants comme des « *blousons dorés* » liés à la mafia des trafiquants locaux et implicitement à l'entourage corrompu du numéro un déchu, M. Kounaev.

On remarquera que le « *droujnik* » tué porte un nom russe, alors que les deux personnes condamnées dont l'identité a été révélée sont kazakhs. Cela tend encore davantage à accréditer l'idée d'un affrontement purement nationaliste entre des jeunes autochtones et des miliciens et volontaires russes. Le bruit court à Moscou dans les milieux dissidents que plusieurs centaines d'arrestations ont été opérées et que des procès en série sont en préparation.

Quelques constatations permettent d'autre part de mettre en doute la version reprise par plusieurs médias soviétiques, selon laquelle les manifestants étaient sous l'emprise de la drogue ou de la boisson. Un étudiant africain inscrit à l'université d'Alma-Ata remarque qu'il était devenu très difficile depuis plusieurs mois de trouver de l'alcool dans les magasins de la ville et que les prix étaient de toute façon hors de portée des jeunes. Fumer du chanvre indien fait, certes, partie des traditions dans la région, au moins chez les non-russes, mais les étudiants kazakhs qui se veulent plus

ment purement nationaliste entre des jeunes autochtones et des miliciens et volontaires russes. Le bruit court à Moscou dans les milieux dissidents que plusieurs centaines d'arrestations ont été opérées et que des procès en série sont en préparation.

Quelques constatations permettent d'autre part de mettre en doute la version reprise par plusieurs médias soviétiques, selon laquelle les manifestants étaient sous l'emprise de la drogue ou de la boisson. Un étudiant africain inscrit à l'université d'Alma-Ata remarque qu'il était devenu très difficile depuis plusieurs mois de trouver de l'alcool dans les magasins de la ville et que les prix étaient de toute façon hors de portée des jeunes. Fumer du chanvre indien fait, certes, partie des traditions dans la région, au moins chez les non-russes, mais les étudiants kazakhs qui se veulent plus

ment purement nationaliste entre des jeunes autochtones et des miliciens et volontaires russes. Le bruit court à Moscou dans les milieux dissidents que plusieurs centaines d'arrestations ont été opérées et que des procès en série sont en préparation.

Quelques constatations permettent d'autre part de mettre en doute la version reprise par plusieurs médias soviétiques, selon laquelle les manifestants étaient sous l'emprise de la drogue ou de la boisson. Un étudiant africain inscrit à l'université d'Alma-Ata remarque qu'il était devenu très difficile depuis plusieurs mois de trouver de l'alcool dans les magasins de la ville et que les prix étaient de toute façon hors de portée des jeunes. Fumer du chanvre indien fait, certes, partie des traditions dans la région, au moins chez les non-russes, mais les étudiants kazakhs qui se veulent plus

ITALIE

Les œufs de Pâques explosifs d'un visiteur libanais

Milan (AP). — Le Libanais arrêté mardi 13 janvier à l'aéroport de Milan avec suffisamment d'explosifs dans ses bagages pour faire sauter le terminal serait membre du parti chiite extrémiste pro-iranien du Hezbollah (Parti de Dieu).

Dans les poches de l'homme, un certain Bachir Khodr, âgé de vingt-six ans, les enquêteurs ont trouvé une liste de cibles israéliennes possibles en Italie, ainsi que les noms des principaux aéroports italiens.

Le substitut du procureur de la République, M. Ferdinando Pamarci, chargé du dossier, tente maintenant de savoir où Khodr devait déposer les 11 kilos

d'explosifs et de découvrir d'éventuels complices.

Les explosifs étaient dissimulés dans des œufs de Pâques en chocolat recouvert de papier de cellophane de couleur vive, ainsi qu'à l'intérieur de cadres en bois pour photographies. Khodr avait également dissimulé trente-six détonateurs dans une radio portative.

Seul le police, Khodr avait des contacts avec sept Libanais arrêtés à Rome en 1984, après la découverte d'un complot visant à assassiner plusieurs diplomates, dont l'ambassadeur américain en Italie, M. Maxwell Rabb. Un seul des sept hommes a fait quelques mois de prison. Les six autres ont été acquittés.

TURQUIE

M. Ozal, les militaires et la laïcité

ISTANBUL de notre correspondant

M. Ozal, premier ministre, a démenti, mercredi 14 janvier, au cours d'une conférence de presse surprise, les informations parues la veille dans la presse turque faisant état d'une mise en garde adressée par les cadres supérieurs de l'armée au président Evren contre le danger de réaction religieuse. Il a insisté sur sa « *conviction* de vouloir le président sur la laïcité et la réaction religieuse », dont il a estimé que la menace n'était que « *potentielle* ». Il a rappelé que « *la Turquie est administrée en vertu d'une Constitution et de lois qui fixent les attributions de chacun* ». Le secrétaire à la présidence a également démenti l'existence d'une démarche des militaires.

Ces précisions interviennent alors que, à droite et à gauche, et quelle que soit leur différence d'appréciation sur la situation, les milieux politiques s'inquiètent du rôle que l'armée pourrait à nouveau être amenée à s'attribuer : à droite, M. Demirel a dénoncé le caractère anticonstitutionnel des « *forces atavistiques* », dans lesquelles le président Evren voit le rempart de la laïcité ; à gauche, M. Ecevit a rappelé que la laïcité « *ne peut s'épanouir que dans la démocratie* » et ne « *survivre pas à une nouvelle opération sauvetage* ».

D'autre part, la circulaire impuissante des étudiants d'entrer « *la tête découverte* » dans les bâtiments universitaires est entrée en vigueur dans la plupart des facultés, continuant de se heurter au refus d'une minorité d'étudiants, dont certaines ont préféré renoncer à leurs examens plutôt qu'à leur port de leur foulard. — M. F.

La fin de la visite à Rome du numéro un polonais

Le général et les syndicalistes... italiens

ROME de notre correspondant

« Non, merci ! » : c'est en ces termes catégoriques que M. Antonio Fiamingo, secrétaire général du syndicat italien à dominante communiste CGIL, a répondu à l'invitation à se rendre en Pologne formulée devant lui-même et ses deux collègues de la CISL et de l'UIL (organisations respectivement démocrate-chrétienne et socialiste) par le général Jaruzelski, chef de l'Etat et du Parti ouvrier polonais. « *Du moins, a précisé le responsable de la Confédération générale des travailleurs italiens, tant que le pluralisme syndical n'aura pas été établi dans votre pays et tant que Lech Walesa n'aura pas reçu un passeport pour se rendre en Italie ou tout autre pays de son choix.* »

Cette réplique donne le ton d'un entretien qui n'a presque jamais cessé d'être, deux heures et demie durant, le mercredi 14 janvier, « *a mano dura* », d'une « *réciprocité* ».

Chaque partie a naturellement sa version des choses. Pour les officiels polonais, le général Jaruzelski a informé ses interlocuteurs sur le rôle dans son pays d'un « *mouvement syndical en plein renouveau* » et, réciproquement, les Italiens lui ont parlé des « *activités de leurs confédérations* ». Quant aux dirigeants ouvriers de la péninsule, ont eu la surprise de voir devant eux non pas l'homme glacé que montrent tous les clichés, mais un « *politique* » capable d'« *émotion* » et parfois d'« *emportement* » pour défendre son point de vue. « *Au fond, nous lui avons dit les choses qu'il n'a pas voulu entendre de Lech Walesa* », résumait M. Giorgio Benvenuto, « *le démocrate-chrétien Franco Marini observait pour sa part : « C'est la première fois que des syndicats libres d'un pays libre exposent au général toutes les préoccupations du mouvement ouvrier sur la situation en Pologne.* »

Pendant ce temps, la police devait contenir une manifestation de jeunes gens d'extrême droite devant le grand hôtel où résidait le chef d'Etat. « *Ces démonstrations ne sont pas de la politique, mais un grotesque théâtre, s'est emporté le général-président. Jadis, les bar-*

bares qui agressaient la Pologne venaient du Nord, à présent ils viennent aussi d'ailleurs. »

Revenant aux choses sérieuses, le général a exprimé sa profonde satisfaction de cette visite, insistant particulièrement sur son entretien avec le pape, qui lui a laissé « *une impression indélébile* ».

Le général Jaruzelski s'est également félicité des « *résultats économiques significatifs* » atteints à l'occasion de ce voyage. « *Nous ne sommes pas venus demander de l'aide, a-t-il assuré, les affaires sont les affaires, et cela n'a rien à voir avec les sentiments. La Pologne n'est pas un naufragé envoyant des SOS ; c'est un pays capable de satisfaire des partenaires dans de nombreux secteurs. Avec certes nos problèmes, nous sommes un pays en croissance solide.* »

JEAN-PIERRE CLERC.

RECTIFICATIFS

Le congrès du PSD en Italie. — Contrairement à ce qu'une contraction de texte intervenue dans l'article publié dans *le Monde* du 13 janvier à propos du congrès du Parti social-démocrate italien aurait pu le laisser croire, M. Saragat, ancien président de la République, n'était pas présent, en raison de sa maladie et de son grand âge. En outre, M. Pajetta, leader historique du Parti communiste, n'a jamais qualifié de « *prophétique* » la scission socialiste de 1947. Le PCI a simplement, écrivions-nous, fait sien l'essentiel des valeurs défendues dès 1947 par les sociaux-démocrates. — (Corresp.)

Le « *turban* » en Turquie. — Une erreur d'interprétation nous a fait remplacer dans deux articles de notre correspondant à Istanbul, Michel Fabbre, le terme de « *turban* » par celui de « *voile* » (*le Monde* du 10 janvier et daté 11-12 janvier). En fait, ce que les Turcs désignent par le terme de « *turban* » est un foulard que les femmes portant noué sous le menton. La polémique qui s'est développée en Turquie ces dernières semaines porte sur le droit pour les étudiantes d'assister aux cours coiffées de ce foulard. Aucune étudiante turque n'a jamais porté le voile ne découvrant que les yeux, un usage dans certains pays islamiques.

L'hiver russe n'était pas attendu... à Mourmansk

MOSCOU de notre correspondant

L'hiver russe a encore frappé. Mais cette fois les victimes en sont une kyrielle de ministres, maires, premiers secrétaires locaux et régionaux du parti et hauts responsables en tous genres dont les noms figurent, ce jeudi 15 janvier, comme au tableau de déshonneur, en première page de la *Pravda*. Ils sont tous accusés d'avoir, à des degrés divers, fait à leur tâche face à la vague de froid qui a balayé la Russie avant d'atteindre l'Europe occidentale.

Une résolution du comité central publiée par le quotidien du parti attire l'attention sur le fait que des interruptions de chauffage ont eu lieu à Moscou, Leningrad, Kiev, Vitebsk et Volgograd, en raison du manque de discipline et de la négligence de certains fonctionnaires, ainsi que par suite de retards dans les travaux de réparation et de l'insuffisance des moyens accordés aux services communaux.

Dirigeants irresponsables

Deux régions ont été particulièrement plus affectées que les autres : celle de Gorki, à l'est de Moscou, et celle de Mourmansk, dans le Grand Nord, où se trouve la principale base navale soviétique, non loin de la frontière norvégienne. « *Les permanents du parti et les dirigeants économi-*

ques de ces deux régions ont fait preuve d'irresponsabilité dans la préparation de l'hiver », affirme le comité central.

Ainsi, un accident survenu le 7 janvier sur une canalisation de Gorki a interrompu le chauffage dans tout un quartier, alors que la température extérieure avoisinait - 40°C. Une centrale thermique est également tombée en panne à Severomorsk dans la région de Mourmansk « *en raison de l'incurie* » des responsables locaux.

Le comité central adresse donc une « *mise en garde sévère* » à M. Iouri Khristorodnov, premier secrétaire du parti pour la région de Gorki. Le président du comité central régional et le maire de la ville ont également reçu un « *blâme* ». Dans la région de Mourmansk, c'est le commandant de la flotte du nord, l'amiral Kapitanets, qui est mis sur la sellette.

Les « *camarades ministres* » Nikolai Konanov (voies de communication), Nikolai Lemeev (industrie pétrolière) et Anatoli Maloretz (industrie électrotechnique) sont enfin « *personnellement prévenus* » qu'ils doivent répondre de l'approvisionnement sans heurts en combustible de toutes les centrales électriques thermiques de toutes les villes et localités du pays. « *Des faits de ce genre, en cette période de rigueur, discréditent tout ce qu'accroît le parti, remarque le comité central.* »

D. Dh.

AUTRICHE

Socialistes et populistes vont former un gouvernement de coalition

Le chancelier autrichien, M. Franz Vranitzky, a annoncé, mercredi 14 janvier, à Vienne, que le Parti socialiste (SPO) et le Parti populaire (ÖVP) étaient parvenus à un accord pour former un gouvernement de coalition. Les négociations entre les deux importantes formations politiques du pays ont duré près de deux mois.

Elles s'étaient ouvertes dès le lendemain des élections législatives du 23 novembre dernier, qui avaient donné 80 sièges au SPO et 77 aux populistes sur les 183 que compte le Parlement autrichien.

L'accord prévoit que le poste de chancelier ainsi que les ministères de l'intérieur et des finances reviennent aux socialistes. Les populistes obtiennent les ministères des affaires étrangères, de la défense et de l'économie. Le principal dirigeant de cette formation conservatrice, M. Alois Mock, devrait ainsi diriger la diplomatie autrichienne avec le titre de vice-chancelier.

Un avocat sans appartenance politique devrait se voir attribuer le poste de ministre de la justice, un poste délicat dans une période où une série de scandales mettant en cause des personnalités politiques de tous bords doivent trouver leur épilogue devant les tribunaux. Le président de la République, M. Kurt Waldheim, n'avait pas caché que cette « *grande coalition* » des conservateurs et des socialistes avait ses faveurs. Il ne peut que se féliciter aujourd'hui de la nomination de M. Mock au ministère des affaires étrangères. Ce dernier avait été son principal soutien lors de son élection très controversée à la présidence, au mois de juin dernier.

L. R.

HISTOIRE ET ENJEUX DE L'APARTEID

Pierre Haski

L'AFRIQUE BLANCHE

Histoire et enjeux de l'apartheid

Seuil

Pour la première fois un livre synthétique et complet sur la question.

Collection L'histoire immédiate 18

S E U I L

Proche-Orient

La guerre du Golfe

Combats sur deux fronts et bombardements urbains

Baptisée Kербала 6, la nouvelle offensive irakienne lancée dans la nuit de mardi à mercredi, à 150 kilomètres au nord-est de Bagdad...

Selon les autorités militaires de Bagdad, l'attaque vise la province de Diwala, à quelque 300 kilomètres au nord de Bassorah...

positions acquises lors des premiers jours de l'offensive dans cette région plate et marécageuse...

Trois importantes associations d'armateurs demandent la création d'une force navale d'interposition

NEW-YORK (Nations unies) de notre correspondant

Les milieux internationaux du transport maritime sont désemparés devant la détérioration des conditions de sécurité dans le Golfe...

problématique en raison des actes de terrorisme perpétrés par les puissances en guerre, en violation flagrante de la loi internationale...

La ville sainte de Qom bombardée

Entretemps, la « guerre des villes » se poursuit sans relâche. L'Irak a tiré un missile sol-sol sur Bagdad mercredi vers midi en riposte aux raids irakiens...

inquiétude devant la détérioration de la situation dans le Golfe. Il a simplement rappelé aux armateurs que la décision de créer une force d'interposition requiert avant tout l'accord du Conseil d'État...

Enfin, les autorités de Téhéran affirment que l'Irak a utilisé des armes chimiques mardi contre les forces irakiennes, mais que les gaz dégagés par les bombes ont également affecté les troupes irakiennes...

Diplomatie

GRANDE-BRETAGNE

Pas d'accord en vue avec l'Espagne sur Gibraltar

Londres (AFP) - Le contentieux anglo-espagnol sur Gibraltar reste entier, mercredi 14 janvier, à l'issue de la visite de quarante-huit heures à Londres du ministre espagnol des affaires étrangères...

Le Foreign Office a fait état, mercredi, de « progrès dans la coopération entre Gibraltar et l'Espagne » et a aussi annoncé la poursuite des discussions concernant la possible utilisation conjointe de l'aéroport de Gibraltar.

MM. Raimond, Noir et Léotard à Ottawa et à Montréal

MM. Jean-Bernard Raimond, Michel Noir et François Léotard, ministres des affaires étrangères, du commerce extérieur, de la culture et de la communication, ont quitté mardi à Ottawa, et le lendemain à Montréal, pour faire le point avec différents interlocuteurs gouvernementaux...

auxquels ils participent conjointement (OTAN, GATT, CSCE, sommets annuels des pays industrialisés), les deux délégations examineront certains dossiers de la coopération bilatérale...

Amériques

ÉTATS-UNIS Nouvelles révélations sur l'aide secrète à la Contra

Washington (AFP, Reuter, UPI) - Le président Reagan a signé, le 9 janvier, un ordre ultra-secret accordant aux « contras » nicaraguayens 13 millions de dollars d'assistance...

de faire les titres de la presse. « Depuis quand respecter la loi devient une information ? Le titre de l'article aurait pu être : Au coucher du soleil, la nuit tombe », a déclaré M. Spakos.

Dans les territoires occupés par Israël

La difficile réunification des familles palestiniennes

JÉRUSALEM de notre correspondant

Mohamed Safi, un Palestinien de Gaza, voit rarement sa femme, une Saoudienne, car celle-ci passe le plus clair de son temps, entre son gré, dans son pays natal. L'épouse européenne - de Mohamed Najjar devra bientôt retourner à Bucarest avec sa fille, puisque son visa de touriste arrivé à expiration...

à l'étranger ne peuvent, dans la meilleure hypothèse, vivre que deux mois par an avec leur femme, faute d'obtenir pour elle un visa permanent. Des personnes âgées ou malades essient, en vain, de faire venir près d'eux un parent non résident. Des travailleurs expatriés, ayant séjourné trop longtemps à l'étranger, voient leur carte d'identité invalidée.

La question démographique

Dans ces affaires, la décision appartient à une commission militaire, qui ne motive jamais ses refus. Le solliciteur attend parfois un an avant d'être fixé. En cas de rejet, aucune nouvelle demande ne peut être présentée avant douze mois...

tion des familles vient d'être créé en Cisjordanie et à Gaza. Il demande notamment à Israël de faire connaître les critères qui guident la commission militaire et de permettre aux candidats à l'immigration, autorisés à résider temporairement dans les territoires occupés, de travailler sur place...

LIBAN : après l'enlèvement de M. Auque

Il n'y a pas d'« engrenage » dans l'affaire des otages estime M. Jean-Bernard Raimond

Le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, se refuse à croire que la France soit prise dans un « engrenage » du fait de l'enlèvement de ses ressortissants au Liban et des négociations menées pour obtenir leur libération...

processus de cadre général qui ne modifie en rien notre politique dans le monde arabe. À Beyrouth, où son arrivée eut début de semaine a été marquée par deux nouveaux enlèvements - celui de Roger Auque et celui d'un Suédois...

à Beyrouth ont soit réclamé une escorte de militaires pour circuler, soit décidé de limiter leurs déplacements au strict minimum. M. Barrot : « Pour une libération globale... Estimer que les libérations récentes ont été conduites par les Etats qui sont derrière le terrorisme comme un élément de marchandage et non comme un retour à une pratique normale de l'ordre international... »

CHRÉTIENS ET MUSULMANS : CONFRONTATION OU CONCILIATION ? Les « Gens du Livre » engagés dans le dialogue. Le Pape et les responsables musulmans décident de se battre ensemble pour créer un ordre nouveau basé sur la Paix, la Liberté et la Justice sociale.

ISRAËL ET LE GUATEMALA

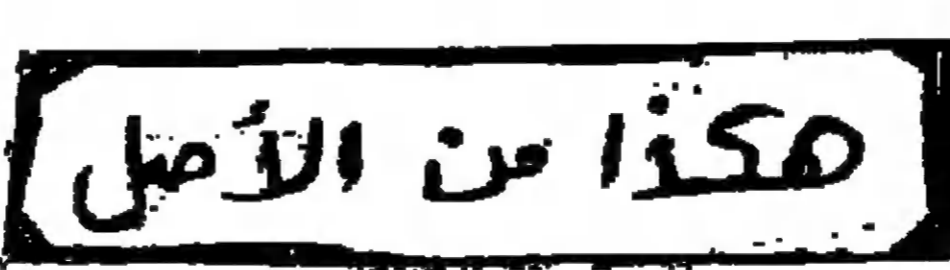
Nous avons reçu la lettre suivante de M. Guillermo Fytzys Alvarez, ambassadeur du Guatemala en France, à la suite de l'article « Israël et l'Amérique latine » (Le Monde du 13 décembre 1986).

candidat démocrate-chrétien à l'élection présidentielle au printemps dernier » appartient à cette catégorie de fantaisies.

Le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, se refuse à croire que la France soit prise dans un « engrenage » du fait de l'enlèvement de ses ressortissants au Liban et des négociations menées pour obtenir leur libération...

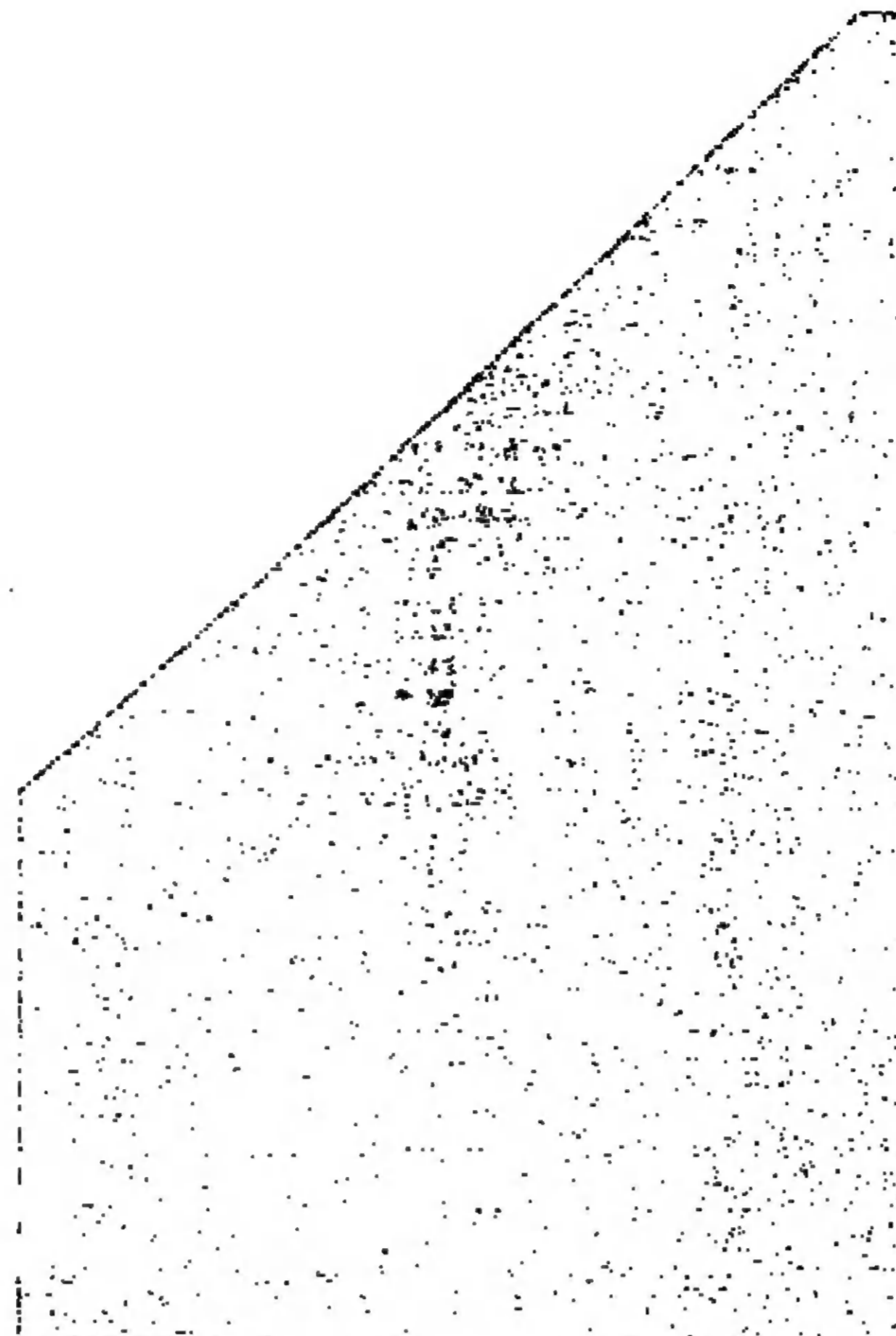
Il serait vain de préciser toutes les autres observations exposées ou fantaisistes de l'article. Toutefois je ne puis manquer d'indiquer que malheureusement encore quelques commentaires persistent obstinément à se léférer à des époques du passé, et aux défauts, auxquels ont mis fin le nouvel état de droit, les élections libres de 1985 et l'installation de la démocratie.

TELECOM



هكذا من الأصلي

Diplomate



Le 30 décembre 1986: la CGE et ITT Telecommunications, en association avec la Société Générale de Belgique et le Crédit Lyonnais, ont décidé de regrouper l'ensemble de leurs activités de communications sous l'autorité d'une société commune de droit néerlandais: Alcatel. Le nouvel ensemble ainsi constitué se présente d'emblée comme un leader mondial du domaine des communications. Fort de l'étendue de ses compétences, de son assise financière, de son potentiel humain, Alcatel dispose des moyens nécessaires au développement des nouvelles technologies qui vont lui permettre de jouer un rôle déterminant, à l'échelle mondiale, dans tous les domaines des communications d'avenir.

1+1= Alcatel

*Alcatel N.V.



CGE ET ITT TELECOMMUNICATIONS: WORLDWIDE CONNECTION

Styler Cuan effret asankis

Afrique

A Paris

Un officier supérieur est incarcéré après la mort d'une secrétaire du consulat de France à Lomé

Un officier supérieur français, le lieutenant-colonel Arnel Legallo, a été placé sous mandat de dépôt mercredi 14 janvier, et incarcéré par M. Yves Casseloup, juge d'instruction à Paris, de «complicité dans la mort sans intention de la dominer» après le décès d'une secrétaire du consulat de France à Lomé (Togo).

La jeune femme, Sylvie Plat, vingt-cinq ans, avait été retrouvée morte le 29 décembre dernier dans une villa où elle avait rencontré le lieutenant-colonel Legallo, conseiller technique auprès de la présidence de la République au Togo. L'officier — qui est défendu par le bâtonnier Mami, Sissou — aurait demandé des explications embarrassées sur les circonstances de la mort de la jeune femme.

Selon le lieutenant-colonel Legallo une voix féminine aurait appelé Sylvie Plat à travers la porte de la chambre où ils se trouvaient tous les deux. Répondant à cet appel, elle aurait quitté la chambre. L'officier n'aurait rien entendu — si ce n'est quelques cris — à cause du bruit du climatiseur. Ensuite, l'officier aurait vu sortir deux hommes de la villa — un Blanc et un Noir — qui auraient pris place à bord d'une Mercedes.

Sylvie et l'aventure africaine

Lomé de notre envoyé spécial

Il y a quelques mois, Sylvie Plat était installée à Lomé chez des amis. Elle venait de quitter la France après avoir obtenu un congé sabbatique de l'administration qui l'employait. Issue d'une famille assez modeste, Sylvie n'a pas de grands moyens financiers, mais elle est tentée par l'aventure en Afrique. Elle vit apparemment d'expédients, jusqu'à ce jour où le consul de France retient sa candidature pour un emploi de secrétaire vacataire. On est alors en octobre : le consulat a besoin de renfort pour la délivrance des visas, dans le cadre de la nouvelle réglementation relative à l'entrée des étrangers en France.

Sylvie, jolie, sympathique et dynamique, se fait de nombreux amis et sort beaucoup. Pour elle, l'aventure africaine semble bien partie... jusqu'au soir du 29 décembre, où le consulat apprend qu'elle a été découverte morte, dans la villa qu'elle partageait avec une amie et que son corps a été transporté à la morgue. Différents indices font penser à un crime. Le corps est examiné par deux médecins, un Togolais et un Français. Une autopsie est pratiquée au CHU de Lomé. On n'en connaît pas les résultats officiels, mais l'hypothèse de l'assassinat prévaut.

Un coopérant français, professeur à Lomé, ami de la victime, est

entendu par la police togolaise. Il dispose d'un alibi, mais il est retenu plusieurs jours. Cette garde à vue prolongée crée un certain émoi parmi les coopérateurs, qui y voient une opération de diversion.

En effet, personne dans la petite colonie étrangère de Lomé n'ignore qu'il y a un autre Français sur la sellette et pas n'importe lequel : le lieutenant-colonel Arnel Legallo, détaché à la présidence de la République togolaise comme conseiller du général Eyadéma. Arrivé à Lomé en juillet 1986, cet officier est resté en France il y a quelques jours avec sa famille.

Depuis, les rumeurs succèdent aux rumeurs : on dit notamment que l'officier français appartenait à la DGSE et qu'il pourrait s'agir d'une affaire de services spéciaux. D'autres invoquent un crime passionnel dont il sera bien difficile de retrouver l'auteur.

Un responsable français nous a simplement dit : « Rien n'est exclu, y compris qu'il s'agit non pas d'un crime, mais d'un accident. » Autre hypothèse possible : le lieutenant-colonel aurait effectivement rendu visite à Sylvie, peut-être pour de simples « raisons de service » et serait sorti de sa villa, sans avoir de motif particulier de se cacher. C'est alors que le forfait aurait été commis par une personne agissant pour le compte d'un autre pays.

JEAN DE LA GUÉRIÈRE.

TCHAD

Tripoli aurait essuyé une défaite à Zouar

La nouvelle offensive lancée mardi matin 13 janvier par les troupes libyennes dans le Tibesti, pour tenter de reprendre le contrôle de la localité de Zouar, s'est apparemment soldée par un échec. Le haut commandement des Forces armées nationales tchadiennes (FANT) a annoncé, mercredi 14 janvier, que l'armée gouvernementale, après avoir subi, dans la matinée de mardi, des bombardements sérieux « massifs », avait lancé une contre-attaque, qui a fait 76 morts dans les rangs libyens. Du côté tchadien, les pertes se limitaient à 4 morts et 10 blessés, selon le communiqué des FANT.

De source autorisée française, on confirme que l'offensive libyenne a tourné court et que les forces de N'Djamena ont pris le dessus, sans pour autant se prononcer sur le bilan des combats. Les autorités tchadiennes ne précisent pas si leurs forces se sont installées à l'intérieur de la localité. Jusqu'à présent, le village, la palmeraie et la piste d'atter-

rissage n'étaient pas réellement occupés, chaque camp s'entretenant mutuellement l'accès. Les combats se sont, semble-t-il, déroulés aux abords de Zouar, ainsi qu'à Sherda, un point d'eau situé à environ 50 kilomètres au sud-est de la localité, sur la piste menant à Fay-Larsan, la grande palmeraie du Nord tchadien occupée depuis août 1983 par les troupes libyennes.

Le ministre tchadien de l'information, M. Moumine Togof Hamidi, a affirmé que les Forces tchadiennes avaient dorénavant l'initiative dans les combats et qu'elles entendaient poursuivre leurs efforts pour chasser les Libyens des positions qu'ils occupent encore. Tout en souhaitant un accroissement de l'aide militaire française, M. Moumine Togof a rendu hommage aux efforts de la France, estimant qu'elle « fait plus que quiconque pour aider à la reconquête du Nord ». « Le moment est le plus propice pour battre la Libye », a-t-il ajouté. « Si on ne la bat pas maintenant, on ne gagnera peut-être jamais ».

A Bamako, capitale du Mali, M. Ali Triki, ambassadeur de la Libye aux Nations unies et ancien ministre des affaires étrangères, a d'autre part, été reçu mercredi par le chef de l'Etat malien, le général Moussa Traoré, à qui il a remis un message du colonel Kadhafi. A Tripoli, enfin, une manifestation de protestation contre l'intervention franco-américaine au Tchad a eu lieu mercredi. Les manifestants se sont rendus devant l'ambassade de France et ont remis à l'ambassadeur une motion de protestation. — (AFP, Reuters.)

● Un bateau britannique détruit par le Polisario. — Un bateau de plaisance immatriculé en Grande-Bretagne, qui naviguait « dans les eaux territoriales sahraouiennes », a été détruit par les combattants du Front Polisario, qui ont récupéré « armes et objets » des deux occupants, a annoncé un communiqué sahraoui publié mercredi 14 janvier à Alger. Ce bateau, qui a été attaqué lundi 12 janvier au sud de Dakha (ex-villa Casaroc), avait deux passagers, M^{rs} Morris Braker, une ressortissante britannique, et M. Nels Hornstein, de nationalité suédoise. — (AFP, Reuters.)

(Publicité)

1986 en AFRIQUE

vue par M. Duteil, du Point ; J. Ficatier, de la Croix ; P. Haski, de Libération ; J.-M. Kalifeche, du Quotidien ; L. Zecchini, du Monde.

Dans AFRICA International n° 190 (janvier), en vente en kiosques en France, Suisse, Belgique. Abonn. annuel 150 FF.

AFRICA,
10, r. des Pyramides,
75001 Paris - BP 1826 Dakar.

Asie

AFGHANISTAN : le cessez-le-feu unilatéral de Kaboul

La résistance exigerait un retrait « immédiat et inconditionnel » des troupes soviétiques

Le cessez-le-feu unilatéralement décrété par Kaboul est intervenu à minuit, dans la nuit du mercredi 14 au jeudi 15 janvier. M. Najibullah, le numéro un afghan, a annoncé, sur les ondes de Radio-Kaboul, que les troupes afghanes avaient reçu l'ordre de cesser toutes opérations et de regagner leurs cantonnements. Comme à l'occasion du retrait, il y a trois mois, de six régiments soviétiques, une cinquantaine de journalistes étrangers ont été amenés sur place par un vol spécial d'Aeroflot en provenance de Moscou.

Entretiens, les chefs de la résistance ont fait savoir qu'ils présenteront, samedi 17 janvier, une « explication commune de leur rejet » des propositions de paix de Kaboul et qu'ils préparent « une solution commune ». Selon M. Gulbuddin Hekmatyar, chef du parti Hezb Islami et l'un des principaux chefs de la résistance, les propositions de M. Najibullah reviennent à demander la « reddition » de la résistance. « Tant que les troupes russes sont sur place, un cessez-le-feu n'a aucun sens », a-t-il ajouté mercredi à Peshawar (ouest du Pakistan).

Selon le Hezb Islami, la « solution » préparée par la guérilla passerait par un retrait « immédiat et inconditionnel » des troupes soviétiques, sans même « un calendrier de retrait, qui serait trop long », puis la formation d'un gouvernement intérimaire formé par les partis de la guérilla et excluant totalement les membres du gouvernement pro-

soviétique actuel. La troisième phase serait l'organisation d'élections « aussi vite que possible » dans tout le pays.

M. Hekmatyar a rejeté l'idée d'une assemblée traditionnelle (appelée *Loya Jirga*), pourtant suggérée par d'autres partis de la guérilla, et a estimé « inutile » l'introduction d'une éventuelle force neutre, par exemple de l'ONU, pour garantir l'intégrité et la tenue des élections. L'idée d'une telle force avait été avancée par certains commandants de la guérilla. M. Hekmatyar a déclaré que les Soviétiques devaient proposer des négociations directes à la guérilla, et a indiqué que la guérilla pourrait donner des « garanties » en cinq points à Moscou :

- 1) Une amnistie aux « éléments repentants » du gouvernement de Kaboul, y compris M. Najibullah ;
- 2) La sécurité pour les troupes soviétiques si leur retrait se fait en vertu d'un accord avec les Moudjahidines ;
- 3) La promesse que l'Afghanistan n'accordera aucune base à aucun Etat après le retrait soviétique ;
- 4) Une politique réellement non alignée et islamique ;
- 5) Une action « diligente en faveur de la paix, de la sécurité et du progrès dans la région ».

Le cessez-le-feu décrété unilatéralement par Kaboul s'étale sur une période de six mois reconductible. — (AFP.)

CHINE : dans l'attente des décisions du PC

Pékin annonce la poursuite des réformes économiques et un gel du débat politique

Les plus hautes instances dirigeantes chinoises sont, depuis mercredi 14 janvier, en « session de travail » à Pékin pour « examiner la situation présente » à la suite des manifestations étudiantes. Cette session s'est poursuivie ce jeudi, et, de source informée, on indique que des décisions pourraient intervenir d'ici à la fin de la semaine. On s'interrogeait toujours, ce jeudi, en milieu de journée à Pékin, sur le sort de M. Hu Yaobang, secrétaire général du PC chinois, qui n'a pas fait d'apparition publique depuis le 29 décembre.

L'agence Chine nouvelle, reprise par la presse de ce jeudi, a, entre temps, affirmé : « La Chine poursuit ses réformes, et sa politique d'ouverture continuera ». Chine nouvelle a souligné que M^{rs} Deng Xiaoping, numéro un du régime, et Zhao Ziyang, premier ministre, qui fait figure de successeur possible de M. Hu Yaobang, l'avaient clairement dit. « Les déclarations de ces deux dirigeants », ajoute-t-elle, « devraient dissiper les craintes injustifiées sur le fait que la critique en Chine de la libéralisation bourgeoise pourrait entraver ses politiques de réforme et d'ouverture sur le reste du monde ».

Mais, dans un autre commentaire, l'agence affirme qu'il n'est pas question d'écarter, comme des intellectuels sont accusés de l'avoir fait, la campagne « Que cent écoles de pensées rivalisent » lancée par les autorités début 1986, pour exprimer des idées qui s'écartent du strict cadre des quatre principes fondamentaux : la suprématie du PC, la voie socialiste, le marxisme-léninisme et le pensée-maoïzisme, la dictature démocratique du peuple.

« Il n'y aura jamais de liberté d'exprimer des opinions différentes sur les questions concernant le besoin de soutenir les quatre principes fondamentaux », déclare

l'agence, ajoutant que le « centralisme démocratique » du Parti communiste ne permet à ses membres d'exprimer des opinions que « lors d'occasions appropriées » qui ne sont pas précises. L'agence, qui réitère généralement les vœux du pouvoir, laisse prévoir, en quelque sorte, un « gel » des débats académiques, culturels, littéraires et intellectuels qui avaient, en 1986, largement dépassé le cadre de l'orthodoxie politique des années précédentes, pour soutenir ouvertement que les théories non marxistes doivent être débattues à égalité avec les théories marxistes.

Tous les journaux annoncent en première page, dans le but évident de faire un exemple pour le monde intellectuel chinois, l'expulsion du parti de l'écrivain Wang Ruowang, accusé de « l'ère fait l'avocat de la « libéralisation bourgeoise », ainsi qu'une circulaire du parti menaçant du même sort quiconque dans le parti s'opposerait aux principes de base du marxisme-léninisme et de la pensée de Mao. — (AFP.)

● INDE : assassinat d'un officier. — Le lieutenant-colonel Sant Bhuller, de l'armée indienne, est sa belle-soeur ont été abattus par une dizaine d'extrémistes sikhs qui ont fait irruption dans leur maison des environs d'Amritsar (Pendjab), a annoncé, jeudi 15 janvier, l'agence Press Trust of India. Deux autres membres de la famille ont été blessés. L'agence PTI, ajoute que quatre autres personnes ont été tuées au cours d'attentats mercredi dans des villages proches de la frontière pakistanaise. La violence, au Pendjab, a déjà fait trente morts dans les deux premières semaines de l'année. Le bilan pour l'an dernier avait été de 697 tués. — (Reuters.)

Océanie

NOUVELLE-ZÉLANDE

Colle et drogue, l'univers sans espoir des enfants maoris de la rue

WELLINGTON de notre envoyé spécial

« Aotearoa », « la terre du long nuage blanc ». Sur les murs de Wellington, un graffiti provocateur. Le nom polynésien donné à la Nouvelle-Zélande par les Maoris, les premiers habitants du pays, a été travesti : « Aotearoa », « the land of the wrong white crowd », « la terre de la foule blanche usurpatrice ».

17 heures, dans le quartier des affaires, les bureaux se désémploient. Lambton Quay, Custom House Quay, le flot humain est parcouru de courants invariables. Les façades vitrées des immeubles ultra-modernes reflètent le ciel. Un ciel où courent les nuages à donner le vertige. Windy Wellington, la capitale néo-zélandaise est réputée pour la force de ses vents.

Comme chaque soir, au sud de la ville, Tasman Street connaît une autre affluence. Par petits groupes, les habitants de la soupe kitchen, le soupe populaire, attendent avec impatience l'ouverture des portes. Parmi eux-ci, une majorité de jeunes Maoris, âgés de douze à dix-huit ans : Pigsy, Cookie, Teddy Bear, Billy, Nick, Witz... désignés par les initiales qu'ils traçent sur les murs : WCKS, Wellington City Street Kids. Tout le monde se connaît ou presque : « On est un peu comme une famille », dit en souriant Pigsy, dix-sept ans, un gros garçon à l'air bonasse. Pourtant il fait peur ces adolescents déguenillés, par à la foule blanche qui se presse un peu plus au nord vers les tramways bondés. Avec leurs signes de reconnaissance : vêtements militaires, insignes rasta, tatouages, ils forment une tribu urbaine que les passants de Lambton Quay feignent de ne pas voir.

Amour, laisse libéré

17 h 15. — C'est la rue. Les religieuses ont ouvert les portes. Dans les assiettes, la pizana est tiède. « Quand on vit dans la rue, on n'est pas difficile. Ce qu'on veut, c'est se remplir le ventre », lâche Pepe, un engoufflant infirmier ragout. Impassables, empreints d'une dignité amérindienne, des écoliers blonds en blazers marne font le service.

Dix minutes plus tard, les consommateurs sont dans le hall d'entrée. L'odeur monte, enté-

tante. A peine cachés par les pans de leurs manteaux, les kids sniffent des vapeurs de colle et de peinture en aérosol, contenues dans des sacs de plastique. Une couleur dorée illumine leurs doigts et le pourtour de leurs bouches. Leurs regards se font étranges. Quand les bonnes sœurs ferment les portes, Pigsy, Teddy Bear, Billy et les autres partent dans la nuit, la démarche hésitante.

De terrain vague en cour d'immeubles, une poignée d'entre eux se dirige vers Kensington Street. « On connaît tous les rou-

dis de leurs chefs, reconnurent alors l'autorité de la reine Victoria. Le couronne d'Angleterre, de son côté, garantissait aux colonisés la possession de leurs terres, de leurs forêts et de leurs zones de pêche. Une garantie sérieusement rognée au fil des ans. « Ici, il y a deux mondes : le monde maori et le monde blanc. C'est important que les street kids sachent à quel monde ils appartiennent », explique Kiri, vingt-six ans, ancienne prostituée, farouche militante de la cause maorie.

« Love, hate freedom », « amour, haine, liberté ». Lisa, dix-

Ces jeunes déguenillés et provocateurs haïssent la « foule blanche usurpatrice »

huit ans, mère d'un enfant de trois ans porte ces mots tatoués sur le sein. Pendant quatre ans, elle a dormi dans des abris de fortune. « L'amour, c'est pour mon fils, dit-elle. La liberté c'est ce que j'aime quand on vit dans la rue. La haine, c'est pour la foule blanche ». A l'opposé du mode de vie communautaire polynésien, ce système, hérité par Lisa et ses compagnons, prône la réussite individuelle et un matérialisme exacerbé. Et ceux-ci, tout comme leurs frères de race, s'y sentent mal à l'aise.

Le retour à la terre

Pour preuve, des chiffres publiés en 1982 par une commission gouvernementale. 67 % des jeunes Maoris quittent l'école sans qualifications. « A quatorze ans, j'ai été chassé du collège pour mauvaises conduites », raconte Poto. Véritable leitmotiv, cette phrase marque un point de non retour. Restent alors les travaux subalternes et mal payés, le chômage ou la délinquance. Deux Polynésiens sur trois, qu'ils soient maoris ou immigrés des îles du Pacifique, travaillent dans les secteurs où l'on trouve le plus d'emplois non qualifiés. Près de la moitié des détenus néo-zélandais sont des Maoris, alors que ceux-ci ne forment que 10 % d'une population estimée à quelque trois millions d'habitants.

S'ajoute la dislocation du tissu familial, favorisé par une urbanisation rapide. Karen Ward, assistante sociale pour le compte d'une organisation religieuse, confirme : « Le plus grand des street kids viennent de

familles déseignées. » Pour en finir avec les brutalités quotidiennes de l'incaste, ceux-ci choisissent alors la rue.

« Comment survivre à Wellington », un petit livret à couverture rouge leur fournit conseils et adresses. Soup kitchen, friendship center, presbyterian lounge : là, on peut se restaurer, prendre une douche, laver et sécher du linge pour quelques dizaines de cents. Dépensés par ce que les journaux appellent « la phénoamine des street kids », présents dans toutes les grandes villes du pays (leur nombre fluctuant est vraisemblablement de plusieurs centaines), les services sociaux ne font généralement que faciliter cette survie.

Potatoes, l'imagination reprend néanmoins le dessus. Exemple les half way houses. Dans la proche banlieue de la capitale, une petite maison en bois peint, typiquement néo-zélandaise. Une femme d'une cinquantaine d'années officie au-dessus d'une marmitte de soupe. Depuis une semaine, la maison est comblée de caisses de mauvais temps. Sept street kids y ont établi leurs quartiers. « Certains séjourneront ici, un jour ou deux. D'autres plusieurs semaines. Parfois plusieurs mois », explique la maori mum, rétribuée par la municipalité pour jouer le rôle d'une mère « à la carte ». Les jeunes hâtes paient une pension grâce à la maigre allocation-chômage qu'ils perçoivent à partir de l'âge de seize ans. Pas de questions inutiles, mais des règles à respecter, en particulier l'interdiction de la drogue et de l'alcool.

Autre idée en vogue : le retour à la terre. « On aime les travaux et ses compagnons. Qu'à cela ne tienne ! les « vieux » de Teauranga, une localité située sur la côte est, ont donné à l'association créée par les street kids un terrain de 15 hectares.

Applis, Pigsy, Teddy Bear, Peter projettent de s'y installer. « Nous irons à la pêche, nous regarderons se coucher le soleil, nous planterons des patates douces », dit Peter, lyrique.

Loin des fast foods, des halls de jeux vidéos et des rayons des droguistes ? On se prend alors à rêver à Aotearoa, la terre maorie dont les kids n'ont qu'une idée confuse, rescapés des récits des aînés, dans une langue qu'ils ne comprennent plus.

FRÉDÉRIQUE FANCHETTE.

سكوا من الأصيل

صكوا من الأصل

**Demain, Le Monde lance
un supplément affaires.
Et l'on se demande
déjà comment
on a pu s'en passer.**

Demain, les lecteurs du Monde trouveront dans leur quotidien un nouveau supplément, Le Monde Affaires. Chaque semaine, avec un regard neuf, un style clair et des articles sans complaisance, Le Monde Affaires racontera l'aventure des entreprises et des hommes qui la vivent. En s'appuyant sur les 200 journalistes du Monde et sur son réseau de correspondants en France et à l'étranger, Le Monde Affaires vous fera découvrir toutes les facettes du monde des affaires : des enquêtes sur une entreprise internationale, la gestion d'un musée, le lancement d'une nouvelle chaîne de télévision ou le développement des nouvelles carrières. Et des rendez-vous, des interviews, des portraits, des indices de tendances. Sans oublier, bien sûr, un important cahier d'offres d'emploi réservées aux cadres. Le Monde était déjà un journal de référence. Le Monde Affaires va vite devenir indispensable.

Le supplément Le Monde Affaires sera en vente sans supplément de prix chaque vendredi après-midi avec le quotidien Le Monde.

Le Monde



Chaque vendredi*, les affaires c'est l'affaire de tout Le Monde.

** Numéro de vendredi, daté samedi.*

Politique

La préparation du congrès du PS

La polémique entre mitterrandistes et rocardiens se poursuit au bureau exécutif

La polémique entre mitterrandistes et rocardiens a connu de nouveaux développements, lors de la réunion du bureau exécutif du PS, le mercredi 14 janvier. Cette polémique a été assaillie par l'existence, dans la contribution rédigée par les membres du courant A (mitterrandistes) en vue du congrès de Lille, d'un souhait explicite d'une candidature de M. François Mitterrand en 1988.

Les amis de M. Michel Rocard considèrent qu'en agissant ainsi les mitterrandistes, et notamment M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, n'ont pas tenu parole (M. Jospin lui-même avait proposé d'avancer la date du congrès pour dissocier le débat de fond du débat d'investiture) et ne respectent pas l'égalité des chances entre candidats potentiels à laquelle M. Jospin se dit attaché (*Le Monde* du 10 janvier).

Lors du tour d'horizon traditionnel qu'il effectue au début du bureau exécutif, M. Jospin a évoqué la lettre que lui ont adressée les membres rocardiens du bureau pour exposer leurs arguments. Le premier secrétaire s'est étonné de l'étonnement manifesté par les rocardiens. Il n'est étonné aussi qu'un dirigeant - il s'agit évidemment de M. Rocard - puisse annoncer sur de nombreux médias sa candidature et que l'élection présidentielle ne puisse pas être évoquée dans une contribution. Il a jugé que tout cela est révélateur de certains comportements.

Ces remarques de M. Jospin ont déclenché un tir groupé des rocardiens, qui ont rappelé leurs arguments. Sont montés au feu MM. Marie-Noëlle Lienemann, MM. Jean-Pierre Baldaick, Jean-Claude Boudard, Robert Charpès, Gérard Fuchs, Louis Le Penne, C'est M. Charpès qui a interpellé le plus vivement M. Jospin, en lui demandant s'il ne s'était pas « mis en congé de premier secrétaire du PS » en incluant dans la contribution mitterrandiste le paragraphe litigieux.

M. Jospin a répondu qu'on n'en était qu'au stade des contributions, pas encore à celui des motions. Il a réaffirmé qu'il entendait respecter les droits de chacun et qu'il n'y aurait pas d'interférences entre le débat de congrès et celui d'investiture. D'autres mitterrandistes, notamment M. Marcel Debarge - qui a noté que l'unité n'est pas l'unité - et M. Louis Mermaz, se sont joints au premier secrétaire pour répondre aux rocardiens.

Les rocardiens ont alors demandé de pouvoir se retirer pour se concentrer. M. Jospin, nerveux, leur a répondu que les suspensions de séance ne sont pas dans les habitudes du bureau exécutif. Les rocardiens ont quitté la salle et sont revenus avec un texte lu aux autres membres du bureau. Le texte affirme que les amis de M. Rocard prennent « acte de l'affirmation par le premier secrétaire que, à la différence de certaines contributions au débat et conformément aux engagements pris en octobre 1986, la motion ou les motions proposées aux militants pour le congrès de Lille concerneront les propositions faites par les socialistes au pays pour recréer les conditions d'une

majorité de gauche et non les candidatures » à l'élection présidentielle. En l'absence de M. Jospin, qui avait dû quitter le bureau exécutif, MM. André Laignel, Marcel Debarge et Daniel Vaillant ont contesté l'interprétation ainsi faite par les rocardiens des débats du bureau exécutif et observé qu'il ne serait pas interdit de parler de la candidature dans les motions.

La position de M. Roland Dumas

Les rocardiens et les membres de Socialisme et République (ex-CERES) ont également interrogé les mitterrandistes sur la signification de la création, en leur sein, d'un groupe de travail destiné à réfléchir, pour ce qui concerne le courant A, à la composition de la future direction (groupe de travail dont nous avons révélé l'existence dans nos éditions du 13 janvier).

Il leur a été répondu en substance que la direction du PS serait composée en temps utile et selon les modalités habituelles (c'est-à-dire à l'occasion du congrès), mais que le courant A est en droit de régler ses propres affaires.

Le déclenchement et la continuation de cette polémique donnent,

retrospectivement, un certain relief à la position qu'avait exprimée M. Roland Dumas, ancien ministre des relations extérieures et proche de M. Mitterrand, lors de l'élaboration du paragraphe litigieux, la semaine dernière. M. Dumas, très minoritaire parmi les dirigeants mitterrandistes, avait jugé « trop curieuses » la formulation retenue, tout en étant d'accord avec ses camarades sur l'opportunité d'une référence à la candidature de l'ancien président de la République.

M. Dumas jugeait qu'il n'était pas souhaitable d'écarter l'éventuelle candidature de M. Mitterrand dans une élection uniquement socialiste, car 1981 n'est pas 1986. Toutefois, M. Dumas pensait qu'il convenait de rappeler que M. Mitterrand est issu des rangs socialistes. Il pensait aussi qu'il ne fallait pas placer le président aussi longtemps à l'avance dans une situation de candidat potentiel. Il jugeait enfin qu'il n'était pas souhaitable de faire planer sur le congrès l'image d'un conflit entre deux personnalités et de réduire le congrès à cette image. L'ancien ministre s'est heurté à un front uni de l'ensemble de ses interlocuteurs.

Un autre dirigeant du courant A, lui aussi proche de M. Mitterrand, se demandait mercredi si, finalement, l'introduction du fameux paragraphe rédigé de cette façon avait été très habile. Il reconnaissait une certaine valeur aux arguments de M. Rocard. Au pis, en effet, les mitterrandistes peuvent s'être engagés dans une impasse dans leurs négociations avec les rocardiens.

De leur côté, les rocardiens ne savent pas réellement à quoi s'en tenir. L'ancien ministre de l'agriculture, selon l'un de ses proches, est « très fâché » contre M. Jospin, mais aimerait savoir quelle signification exacte il faut donner à la phrase litigieuse et quelle part en revient à M. Mitterrand.

Face à cette polémique, le président - qui n'a pas été mêlé au débat entre mitterrandistes - se montre, selon son entourage, fort mécontent.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Les députés s'inquiètent de la discrétion du parti

Le Parlement est en vacances, mais les députés socialistes veulent quand même se faire entendre. Certains d'entre eux regrettent, en effet, la discrétion des réactions de leur parti depuis la fin de la session parlementaire. Aussi, réuni le mercredi 14 janvier au Palais-Bourbon, le groupe socialiste s'est réuni jusqu'à la reprise des travaux de l'Assemblée nationale, il tiendrait une réunion tous les quinze jours pour, selon l'expression de M. Jean Le Garrec, qui rendait compte de ses travaux, « maintenir sa capacité d'intervention dans le débat politique et l'actualité de réaction de ses membres dans leurs circonscriptions ».

Déjà les élus du PS se sont inquiétés d'une sous-évaluation pos-

sible de la valeur de l'FFI, en faisant remarquer que le faible prix de vente par l'Etat des actions de Saint-Gobain avait permis à ceux qui en avaient acheté de gagner globalement 1,5 milliard de francs, au vu du cours actuel de l'action : « Il faut garder ce chiffre en mémoire quand le gouvernement met en avant le coût des redevances des salariés du secteur public », a fait remarquer M. Le Garrec. M. Henri Emmanuelli, président du conseil général des Landes, a, lui, mis en cause « l'extraordinaire hypocrisie » de M. Adrien Zeller, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, dont le plan de lutte contre la grande pauvreté est essentiellement mis à la charge des départements, et n'est prévu que pour six mois.

Les pressions du Front national sur la majorité

Ile-de-France : le compromis de M. Giraud

M. Michel Giraud a eu plus de chance que M. Jacques Chaban-Delmas. Ou bien davantage d'esprit de compromis. Toujours est-il que le président RPR de la région Ile-de-France a réussi, le mercredi 14 janvier, à faire adopter le budget 1987 après trois jours de débats, avec l'appui des voix du Front national. A Bordeaux, le 15 décembre, le président, RPR aussi, du conseil régional d'Aquitaine, devant une coalition hostile du FC, du PS, des radicaux de gauche et des amis de M. Le Pen, avait été mis en échec, déléguant au comp un procureur qui allait conduire le préfet et la Chambre régionale des comptes à se substituer à un exécutif impuissant pour mettre en œuvre le budget régional.

Le budget de l'Ile-de-France (5,5 milliards) a été adopté par 112 voix (58 RPR, 31 UDF, 23 FN) contre 85 (65 PS et 20 FC). Il y a un mois, la commission des finances du conseil régional avait repoussé la première esquisse de budget, l'extrême droite mêlant ses voix à celles de la gauche pour des raisons d'ailleurs diamétralement opposées, la gauche estimant l'épave de M. Giraud trop timide à l'égard de l'emploi et des investissements les amis de M. Le Pen jugeant, eux, que l'effort fiscal demandé aux Franciliens dépassait les limites du raisonnable.

MM. Michel Giraud et Michel Péricard, vice-président chargé des finances, ont reçu leur copie pendant les fêtes et, par le biais de vingt-deux amendements, cherché à se concilier les bonnes grâces, ou du moins la bienveillante neutralité du Front national. Un vote hostile de l'extrême droite aurait irrémédiablement plongé l'institution régionale dans la paralysie, voire le ridicule, pour un homme comme M. Giraud, qui, depuis dix ans, avec une constance remarquable, apparaît comme l'un des militants les plus actifs de la régionalisation à bon escient. « La plus importante, pour moi, était d'avoir un budget en 1987 et ne pas laisser à d'autres le soin de le faire à ma place, dit-il. Mais ce n'était pas à n'importe quelle

condition, j'avais des fidélités à respecter. » De fait, si le Front national a réussi à démontrer qu'il est une force politique qui compte et sur laquelle la majorité doit s'appuyer en Ile-de-France, étant donnée sa position charnière, les conseillers groupés autour de M. Jean-Yves Le Gallou ne sont pas parvenus, à supposer qu'ils l'aient vraiment souhaité, à modifier très sensiblement le schéma initial présenté en décembre par M. Giraud (1). Ce ne sont que 106 millions de francs d'allègements fiscaux qu'ils ont pu arracher à la majorité UDF-RPR, soit une part infime du budget, assez toutefois pour justifier ensuite leur vote.

M. Giraud, qui n'a, dans les circonstances actuelles, aucune proposition à faire preuve de triomphalisme - surtout compte tenu de l'ostentation personnelle manifestée par M. Chirac à l'égard de M. Le Pen, - a néanmoins pu déclarer que, s'il avait dû concéder quelques ajustements, il n'avait en revanche accepté aucun reniement : « Les grandes priorités sont respectées : 3,5 milliards sur 5,5 sont réservés à l'investissement, et la pression fiscale la plus faible de France, s'augmentera pas ».

Le PS : « sans ambition »

En réalité, le président de la région a accepté de fixer le taux de la taxe additionnelle aux droits d'emploiement à 1,10 % au lieu du taux de 1,25 % prévu initialement (0,80 % en 1986), et de réduire la taxe sur le permis de conduire. Des économies ont été trouvées aussi sur des dépenses d'investissements, (contrats ruraux ou primes à l'emploi) et sur les frais de fonctionnement. Parallèlement, des recettes nouvelles, grâce à la réévaluation de rentrées budgétaires comme les taxes sur les bureaux, ont été obtenues.

Au nom du groupe socialiste et radical de gauche - le plus nombreux de l'Assemblée - M. Yannick Bodin a donc eu beau jeu de dénoncer « l'alliance de la droite et de l'extrême droite, qui mène de plus en plus loin sur la voie du désengagement de la région. C'est un budget sans ambition qui ravale l'Ile-de-

France au rang de chef-d'œuvre en péril... » Les autorisations de programme sont en régression de 4 % par rapport à 1986 et même de 46 % au chapitre sanitaire et social, a-t-il dit. Pour l'action économique et les petites entreprises, l'Ile-de-France est la lanterne rouge de toutes les régions.

« Quand au budget de la formation professionnelle, vous n'avez qu'une seule politique, a lancé le représentant du Parti communiste à M. Giraud, c'est l'effort de stages ouverts sur des emplois précis qui répondent aux exigences immédiates du CNRP. » Les débats ont pris souvent un ton violent, voire agressif, mettant aux prises notamment les communistes, assaillis par l'extrême droite à la CGF et aux auteurs de troubles sociaux, et le Front national, coporteur, selon les amis de M. Marchais, de l'idéologie raciste.

Mais, puisqu'il s'agissait d'un débat budgétaire, les dix millions d'habitants et les cent quatre-vingt-

dix-sept conseillers régionaux d'Ile-de-France ont le droit de savoir trois vérités essentielles :

- 1) Les dépenses totales de l'Ile-de-France en 1986 ont augmenté de 16,7 % par rapport à 1985, la moyenne nationale étant de 29,8 % ;
- 2) La fiscalité a progressé de 11,9 % pour une moyenne nationale de 10,9 %, mais la part des impôts dans l'ensemble des recettes budgétaires est beaucoup plus faible en Ile-de-France que dans les autres régions ;
- 3) Chaque habitant de la région dépense 330 francs en investissement, alors que la moyenne n'est que de 228 francs.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Ce sont des cas de figure comparables qu'on trouve en Champagne-Ardenne, en Languedoc-Roussillon, en Franche-Comté, en Haute-Normandie, en Midi-Pyrénées, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Picardie et en Aquitaine.

Picardie : les conditions du Front national

AMIENS • de notre correspondant

M. Charles Baur, président (UDF-PSD) du conseil régional de Picardie, risque de voir son budget repoussé le vendredi 16 janvier. En effet, les quatre membres du Front national qui siègent à l'Assemblée picarde posent des conditions à leur soutien au président, réçu grâce à leurs voix, au lendemain des élections régionales du 16 mars.

M. Baur qui envisageait une augmentation de la pression fiscale de 250 %, par rapport à l'année dernière, a dû ramener cette augmentation à 106 %, un « effort » apprécié par les partisans de M. Le Pen, qui en demandent néanmoins davantage, comme le maintien à son niveau actuel de la taxe sur les permis de conduire et la suppression de l'aide financière accordée aux centrales syndicales. « Avec cet argent, les syndicats vont préparer de nouvelles grèves. Nous ne voulons pas aider nos ennemis », dit M. Guy Harlé d'Ophove, conseiller régional de l'Oise et porte-parole du FN.

En outre, les élus du Front national demandent la diminution des crédits de fonctionnement de l'administration régionale qui sont, selon M. Harlé d'Ophove, « plus élevés que dans d'autres régions » et la suppression des crédits destinés aux mouvements d'éducation populaire et socio-éducative. D'autre part, M. Baur doit selon eux renégocier les contrats de plan Etat-région afin d'obtenir une participation des services publics aux travaux prévus égale à celle de la région. Enfin, le président du conseil régional doit promettre par écrit d'allouer les prochains budgets sur l'inflation.

Cependant, M. Harlé d'Ophove estime que ce budget est globalement bon et que son parti ne s'oppose pas à une augmentation fiscale, nécessaire pour faire décoller la région. « Mais la pression fiscale ne doit pas être aussi importante dans le budget qu'il nous est demandé de voter. »

M. C.

(1) L'Assemblée régionale de Picardie est composée de 12 UDF, 9 RPR, 2 CNRP, 2 div. d., 4 FN, 8 PC et 18 PS.

Les débats internes au PCF

M. Marchais contre les « liquidateurs »

Invité, le mercredi 14 janvier, du journal du soir d'Antenne 2, M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, a estimé que le prochain congrès de son parti allait « permettre à tous les communistes de discuter de la politique du parti et du programme sur lequel le candidat mènera sa campagne » présidentielle et qu'il serait « celui de l'efficacité et de la démocratie ». Interrogé sur la probabilité de la candidature de M. André Lajoie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale dont le nom est le plus fréquemment cité, il a affirmé : « Je ne peux pas dire que ça sera André Lajoie. Il a rejeté les critiques des « rénovateurs », selon lesquels ce congrès serait un congrès plébisците et à leur sujet il a dit : « Rénovateurs, non, liquidateurs, oui. Il les accuse ainsi de saborder le PCF.

Revenant sur les derniers conflits sociaux, le dirigeant communiste a souligné qu'« incontestablement les

travailleurs de la SNCF, de la RATP et de l'EDF n'ont pas obtenu satisfaction », mais, a-t-il ajouté, « ils ne renaront pas battus, et à un moment ou à un autre ils reprendront l'action selon les formes qu'ils auront décidées ». Il s'est élevé contre les arguments utilisés par « Jacques Chirac et aussi par le président de la République » pour ne pas répondre, selon lui, aux revendications des grévistes.

En visite à Lyon, M. Pierre Juquin, chef de file des « rénovateurs », a déclaré : « Il n'y aura pas de candidat rénovateur pour l'élection présidentielle. » « Je ne me situe pas du tout dans l'optique d'une bataille de fraction à l'intérieur du Parti communiste mais dans celle de la circulation des idées », a précisé l'ancien porte-parole du PCF, qui pourrait organiser des meetings à travers la France, dans les semaines qui viennent, afin de parler des « questions de fond ».

La reprise en main de Révolution se poursuit

Révolution ne va pas bien. Cinq journalistes de l'hebdomadaire communiste dirigé par M. Guy Hermer, membre du bureau politique du PCF, viennent d'être licenciés. Il s'agit de MM. Emile Berton, responsable de la coordination de la rédaction et de la rubrique culturelle, Dominique Vidal, chef de la rubrique étranger, Bernard Umrecht, journaliste de la même rubrique, Jacques Cramax, journaliste au service politique, et Eric Venturini, journaliste du service société.

Les trois premiers ont d'ores et déjà quitté le journal alors que les deux autres effectuent un préavis de plusieurs mois en accord avec la direction. Officiellement, ces cinq journalistes ont constaté, au cours des dernières semaines, « une modification substantielle de leur contrat de travail », et ils refusent la « restructuration » de la rédaction préconisée par la rédaction en chef.

Depuis l'arrivée de M. Gérard Streiff, ancien correspondant de l'Evénement à Moscou, au poste de rédacteur en chef adjoint au côté de M. Jean-Paul Jouary, rédacteur en chef, ils estiment que les relations se sont détériorées au sein de Révolution (*Le Monde* du 22 novembre). Ils reprochent à M. Streiff ses méthodes autoritaires, et certains communistes estiment qu'il a été nommé à ce poste, en septembre, pour « réaliser la mission normalisatrice que Jean-Paul Jouary avait ratée ». M. Jouary est entré à Révolution en remplacement de M. Jos Metzger après le vingt-cinquième congrès de février 1985.

Les affirmations que la volonté d'une partie de la direction du parti est de « liquider » l'hebdomadaire « en le vidant petit à petit de sa substance ». Certains communistes soulignent que, « depuis la mise à l'écart, de fait, d'une partie de la rédaction, la qualité de Révolution a considérablement baissé ». Ils doc-

ment en exemple le récent numéro consacré au comité central sur la jeunesse du mois de décembre qui « n'était, ni plus ni moins, que le comité central vu par le comité central ». De fait, depuis quelque temps, de nouvelles signatures, inhabituelles, ont fleuri dans les colonnes du journal : celles de membres du comité central ou de collaborateurs de cette instance.

Sur le plan financier, Révolution serait dans une situation difficile. Selon une source sûre, « le pourcentage de réabonnement à l'automne a baissé de 15% par rapport à la période précédente ». Le tirage de l'hebdomadaire serait de vingt-trois mille exemplaires et la diffusion tournerait autour de vingt mille, chiffres démentis par la direction.

Du point de vue politique, cette « restructuration » de Révolution place M. Hermer, également directeur du quotidien communiste *Le Matin*, lui aussi en difficulté et qui a perdu son rédacteur en chef (*Le Monde* du 14 janvier), en situation délicate. « Ils veulent avoir sa peau », confie un cadre communiste. Le « ils » se trouverait au sein de la direction du PCF.

O. B.

PRECISION. — Une coupe malencontreuse a rendu incompréhensible un passage du commentaire intitulé « La sainte alliance » consacré au PCF dans nos premières éditions datées du jeudi 16 janvier. Il fallait lire : « En attendant la date du congrès — la réunion, comme cela était possible, aurait probablement été suicidaire pour la direction. — M. Marchais en fait un rassemblement préconcret, forcément unitaire, où toute condamnation de la ligne, de la direction du congrès précéderait et, implicitement du choix du candidat à l'élection présidentielle, risquerait d'être qualifiée de « manoeuvre anti-parti ».

La première biographie de Nelson MANDELA


Un livre qui n'est pas un livre... si l'on est contre l'apartheid...

200 PAGES DONT 32 DE PHOTOS INEDITES
FORMAT : 14,5 x 21 CM
50 F.F. (2 500 F.CFA/60 DH/8 DT)

JEUNE AFRIQUE LIVRES

Mandela l'indomptable

EN VENTE A PARTIR DE JANVIER 87



DESTINS GROUPE LEURS AFRIQUE

Politique

Le communiqué du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Élysée le mercredi 14 janvier 1987. A l'issue du conseil, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

● TRAITÉ ET CONCESSION RELATIFS A LA LIASON FIXE TRANSMANICHE

Le ministre des affaires étrangères a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant la ratification du traité entre la République française et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la construction et l'exploitation par des sociétés privées concessionnaires d'une liaison fixe transmanche.

Le traité permet la construction et l'exploitation d'un double tunnel ferroviaire, assorti d'une galerie de service, foré sous le Manche entre Fretubus dans le Pas-de-Calais et Cheriton dans le Kent. Cette liaison sera financée sans qu'il soit fait appel à des fonds ou à des garanties publiques de nature financière ou commerciale.

En outre, le ministre délégué chargé des transports a présenté au conseil des ministres un projet de loi portant approbation, en tant que de besoin, de la concession signée le 14 mars 1986 entre les ministres français et britanniques chargés des transports et les sociétés privées concessionnaires constituant le groupe Eurotunnel. Cette concession détermine les modalités de conception, de financement, de construction et d'exploitation de la liaison fixe dont l'ouverture est prévue pour 1993.

● LA RÉFORME ADMINISTRATIVE

Le ministre délégué chargé de la réforme administrative a présenté au conseil des ministres une communication sur les différentes actions de réforme administrative menées par le gouvernement.

La rédaction du poids des structures et des procédures administratives dans notre économie est l'un des aspects de la politique de redressement engagée par le gouvernement.

Le ministre a défini trois lignes directrices suivantes :

1. - Un effort permanent sera accompli pour clarifier le partage des compétences entre l'Etat et les collectivités locales d'une part, entre ces collectivités à la suite de la décentralisation d'autre part et, enfin, entre les différents niveaux de l'administration de l'Etat.

Le gouvernement entend en particulier renforcer le rôle des représentants de l'Etat au plus local, notamment comme interlocuteurs des collectivités décentralisées.

Des mesures d'allègement importantes des administrations centrales ont été prises à l'occasion du budget de l'Etat pour 1987. Cet effort sera poursuivi. Dans le courant de l'année, un certain nombre d'organismes dont la mission est achevée ou dont les structures ont vieilli seront allégés ou supprimés.

2. - Il sera procédé à une recherche systématique des simplifications possibles dans les relations entre l'administration et le public, en particulier dans le domaine des formalités demandées aux entreprises.

Une série d'expériences va être engagée dans certains départements. Elles seront notamment tournées vers les entreprises du commerce, de l'artisanat et des services. Elles s'adresseront également au milieu rural.

3. - Les méthodes de travail de l'administration seront modernisées par le développement de l'informatique, afin d'accroître son efficacité et sa capacité à répondre aux besoins des usagers.

● L'ACCORD MULTIFIBRES ET LE COMMERCE INTERNATIONAL EN MATIÈRE TEXTILE

Le ministre délégué chargé du commerce extérieur a présenté au conseil des ministres une communication sur l'accord multifibres et le commerce international en matière textile.

L'année 1986 a vu le renouvellement pour cinq ans de l'ensemble du dispositif d'encadrement du com-

merce international des textiles, qui soumet les échanges entre pays industrialisés et pays en développement à des quotas.

La délégation française a œuvré au sein de la Communauté économique européenne pour que les négociations, tant au GATT que dans le cadre de l'accord multifibres que dans les accords bilatéraux passés avec les pays fournisseurs, reflètent un équilibre entre une protection raisonnable de notre industrie et les légitimes aspirations des pays en développement qui souhaitent accroître leurs exportations.

Les résultats de la négociation ont permis d'atteindre l'objectif fixé. Les échanges textiles continueront à être encadrés de manière stricte. La régulation des marchés sera organisée de façon plus efficace. Les moyens de respecter la loyauté des règles commerciales seront renforcés, en particulier en ce qui concerne les contrefaçons et la protection de la propriété intellectuelle.

En faisant preuve d'un esprit d'ouverture qui l'a conduite à accepter certaines libéralisations du commerce textile, la Communauté européenne a également pris en compte les préoccupations des pays en développement. La France, traditionnellement attentive à la situation de ceux-ci, a approuvé cette attitude dont elle se félicite.

L'industrie française du textile doit désormais mettre à profit les années à venir pour poursuivre les efforts de modernisation déjà engagés, qui doivent lui permettre de rester une meilleure compétitivité face à ses concurrents en développement mais aussi face à nos partenaires européens.

L'affaire du « Southern-Raider »

Les deux marins australiens poursuivis portent plainte contre les autorités militaires

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION de notre correspondant

L'affaire du Southern-Raider - le chalutier battant pavillon panaméen coulé le 9 octobre dernier au large de l'île de Saint-Paul, dans les terres australes et antarctiques françaises, après avoir essuyé des tirs du patrouilleur français l'Albatros - a connu un rebondissement, le mercredi 14 janvier, à la Réunion, avec le dépôt de trois plaintes par le capitaine du chalutier et son second contre les autorités militaires et contre les représentants du pouvoir français.

Les deux Australiens ont saisi le doyen des juges d'instruction de deux plaintes pour « détérioration volontaire d'un bien immobilier par l'effet d'une substance explosive ou incendiaire » et d'une troisième plainte pour « trafic d'influence ». Cette dernière vise tout particulièrement l'émissaire du gouvernement français qui s'était rendu à bord de l'Albatros, ramenant l'équipage du Southern-Raider à la Réunion, afin de proposer un marché à huit marins du chalutier : en substance, dire pour quelle puissance étrangère ils travaillaient en échange de l'impunité et du remboursement d'une partie de la valeur du navire détruit.

L'action engagée par les avocats de John Chadderton et d'Alistair Annandale pour la destruction du Southern-Raider concerne aussi bien le commandant de l'Albatros, qui a ouvert le feu sur le chalutier, que le premier ministre, M. Jacques Chirac, qui a pris personnellement la décision du « tir au but », comme

il l'avait rappelé lors de sa visite à la Réunion au mois d'octobre dernier.

Poursuivi pour pêche illégale dans les eaux françaises et délit de fuite, le capitaine du Southern-Raider a été condamné le 19 décembre, en première instance, à six mois de prison ferme et 15 000 francs d'amende. Son second a été condamné à la même peine. L'affaire devrait, en principe, être examinée devant le cour d'appel de Saint-Denis-de-la-Réunion au mois de février.

D'autre part, John Chadderton et Alistair Annandale font l'objet d'une deuxième poursuite judiciaire pour infraction à la législation sur les stupéfiants. Les deux Australiens sont toujours sous le coup d'une interdiction de quitter l'île.

Enfin, une équipe de la télévision australienne Canal 9 est arrivée dimanche à la Réunion pour réaliser un reportage sur cette affaire d'autant plus complexe que, à l'origine de l'incident, le chalutier coulé était confondu par la police avec un autre bâtiment portant le même nom.

Le capitaine du Southern-Raider a, dès le début, nié le délit de fuite qui lui est reproché. Il a expliqué aux enquêteurs que, n'ayant vu ni le pavillon ni les signaux émis par l'Albatros, il ne pouvait obtempérer aux ordres d'un bâtiment non identifié par lui-même et son équipage. Cette version semble contredite par la conviction des enquêteurs suivant laquelle John Chadderton, une fois le Southern-Raider atteint par les obus de l'Albatros, a fait preuve d'une grande maîtrise de la navigation pour conduire le chalutier sur

un secteur où les fonds marins sont à plus de 4 000 mètres, rendant de ce fait impossible une récupération de l'épave alors que le « tir au but » s'était produit dans une zone n'excédant pas les 3 000 mètres de fond. Le Southern-Raider transportait-il de la drogue ? Était-il équipé d'un matériel électronique sophistiqué à des fins d'espionnage ou alors ne se livrait-il à aucun trafic illicite, comme l'affirme son commandant ?

AUX DIOUX.

● Saint-Pierre-et-Miquelon : mécontentement de M. Pen. - Le sénateur apparenté socialiste de Saint-Pierre-et-Miquelon, M. Albert Pen, a regretté, le lundi 12 janvier, que le nouveau rapport du voyage du premier ministre au Canada « édié encore la perspective d'un règlement du contentieux franco-canadien sur la pêche ». « Ce », souligne le maire de Saint-Pierre, ce règlement est vital pour la pêche locale à laquelle le gouvernement canadien réduit chaque année les quotas. Nous comprenons pourtant les raisons canadiennes devant le luxisme pratiqué par le secrétariat d'Etat à la mer vis-à-vis de la pêche métropolitaine : pas de contrôle des quantités pêchées dans nos eaux, autorisation dérogée à huit chalutiers dans la zone, contre trois l'an dernier. « Nous, nous réclamons valablement depuis des années la priorité pour les chalutiers locaux de pêche fraîche qui ne peuvent aller, comme les congélateurs métropolitains, sur des zones lointaines, et qui voient ces derniers piller le banc de Saint-Pierre en toute impunité, sous l'œil goguenard des Canadiens », ajoute M. Pen.

Un livre d'art absolument gratuit.

L'éditeur Jean de Bonnot vous offre un chef-d'œuvre du XVII^e siècle (valeur 160F)

pour recevoir gratuitement ce livre d'art il suffit de participer au sondage ci-dessous.



Le plus beau des romans du 17^e siècle est, sans conteste, "La Princesse de Clèves". Ce texte fulgurant qui se lit toujours avec passion a été attribué tour à tour à Segrais, à La Rochefoucauld et, enfin, à Madame de La Fayette.

L'intensité dramatique de l'action, la profondeur psychologique des personnages, l'élégance du style, tout contribue à faire de ce célèbre classique un des livres les plus recherchés par les bibliophiles. C'est aussi un document irremplaçable sur les mœurs et les comportements affectifs du "Grand Siècle". Ce chef-d'œuvre est donné ici dans son intégralité. Format grand in-octavo (14x21 cm).

Reliure plein cuir, décor à For 22 carats.

Par la noblesse des matériaux mis en œuvre, par la beauté du papier chiffon, par le raffinement de la mise en page et par les soins apportés à tous les détails, ce précieux volume illustré d'un frontispice et de vignettes de l'époque est un authentique livre d'art réalisé dans la tradition des livres anciens.

Pourquoi un tel cadeau ?

Tout effort mérite récompense. Nous faisons ici appel à vos compétences de lecteur. Vos réponses au questionnaire ci-dessous nous seront précieuses. Il est juste de vous en remercier par un cadeau de valeur tel qu'un de nos livres d'art. La seule condition est de répondre complètement et en conscience aux questions posées. Sans aucun autre engagement. Ce cadeau exceptionnel vous permettra aussi de vous faire une idée juste de la qualité de nos éditions, livre en main.

Important.

Le nombre d'exemplaires de "La Princesse de Clèves" réservés aux personnes qui répondront à cette annonce est limité à 800 exemplaires. Les réponses doivent nous parvenir dans les vingt jours suivant la parution de cette annonce.

Elles seront honorées dans l'ordre de leur arrivée. Cette offre est limitée à un seul volume par famille. Nous précisons qu'il s'agit d'une enquête et non d'un concours ou d'un cadeau lié à une vente.

Le livre peut vous être expédié ou être retiré contre remise du questionnaire rempli dans notre librairie 7, Fg St-Honoré, Paris 8^e.

Jean de Bonnot

Jean de Bonnot et ses collaborateurs.

QUESTIONNAIRE :

à retourner à Jean de Bonnot, 7, Fg Saint-Honoré - 75392 Paris Cedex 08 ou à déposer dans notre librairie (même adresse).

Voici mes réponses à votre enquête. Je recevrai gratuitement en remerciement "La Princesse de Clèves". J'ai noté que seules les réponses parvenues 20 jours au plus tard après la parution de cette annonce ouvrent droit à ce cadeau (un seul par famille).

1^{re} question. Cochez ci-après les sujets que vous préférez : roman poésie histoire mémoires livres sur l'art et l'architecture grands classiques voyages biographies

2^e question. Préférez-vous les reliures en cuir ? les reliures décorées à la main ? les deux ?

3^e question. Pour les reliures, préférez-vous les décors anciens ? les décors contemporains ?

4^e question. Préférez-vous les livres illustrés par des maîtres d'autrefois ? par des artistes contemporains ?

5^e question. Cochez ci-après vos préférences : caractères d'imprimerie bien lisibles grandes marges papier de qualité tranche-fines et signet tressées gardes au décor original

Mes nom et prénom

Adresse

Code postal Commune

Jean de Bonnot vous remercie de bien vouloir lui communiquer les noms et adresses de deux personnes amies amateurs de beaux livres (pour leur envoyer son catalogue).

1 - Nom et prénom

Adresse complète

.....

2 - Nom et prénom

Adresse complète

.....

Mesures d'ordre individuel

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation :

- M. Patrice Cahart, inspecteur des finances, est nommé directeur des monnaies et médailles.

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice :

- M. Jean Leouet, conseiller à la cour d'appel de Paris, est nommé directeur des affaires civiles et du sésu ;

- M. Jean Ravanel, conseiller d'Etat, est réintégré dans ses fonctions et à son rang au Conseil d'Etat.

Sur proposition du ministre délégué chargé des P et T :

- M. Yvon Le Barz, ingénieur en chef des mines, est nommé président-directeur général de la Compagnie générale des communications.

En outre, sur proposition du ministre de la défense, le conseil des ministres a adopté diverses mesures d'ordre individuel relatives à la situation, à la promotion et à l'affectation d'officiers généraux de l'armement et de l'armée de terre.

Nominations de préfets

M. Charles-Noël Hardy, préfet en position de service détaché, est nommé par le conseil des ministres du 14 janvier préfet du Var, en remplacement de M. Jean-Claude Lacroix, directeur général de la police nationale.

[Né le 21 novembre 1934 à Boulogne-Billancourt, M. Charles-Noël Hardy, ancien élève de l'École nationale d'administration, a occupé les fonctions de chef de cabinet des préfets du Vaucluse (1963) et du Cher (1964) avant d'être nommé en mai 1964 sous-préfet. En 1966, il entre au cabinet de M. Giscard d'Estaing, ministre des finances et des affaires économiques, comme chargé de mission. Il participe ensuite, officiellement, aux cabinets de MM. de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (février 1966-avril 1967) et Chabanet, ministre des transports (1967-1969). Il réintègre alors le cabinet de M. Giscard d'Estaing. En 1972, il devient expert au Conseil économique et social, et, en juillet de la même année, regagne le cabinet de M. Giscard d'Estaing comme conseiller. En 1973, il est nommé secrétaire général du Val-d'Oise. En février 1975, il entre au comité directeur des clubs Perspectives et Réalités. Directeur adjoint au directeur général de l'administration, au ministère de l'intérieur en septembre 1975, il est nommé préfet du Lot-et-Cher en avril 1977 et il est placé en position hors-classe en juillet 1981. En avril 1982, il est détaché comme directeur des services administratifs de la région de Basse-Normandie, que préside M. René-Claude Perrin.]

M. Jean-Marie Divisia, sous-préfet, directeur de la ville de Paris, est nommé préfet, et secrétaire général de la zone de défense de Paris.

[Né le 5 juin 1935 à Toulouse, admis en 1957 au chef de cabinet de préfet en 1960, M. Divisia, après divers postes territoriaux, notamment comme sous-préfet d'Ussel (Corrèze), a été conseiller technique au cabinet de M. Chirac dans les différents ministères occupés par celui-ci de 1968 à 1972. Nommé secrétaire général de la Haute-Vienne, puis sous-préfet du Raincy, il a été nommé en 1980 directeur de la jeunesse et des sports à la Ville de Paris et en 1985 directeur de l'action sociale, de l'enfance et de la santé à la Ville de Paris.]

● M. Périgot chez M. Chirac. - Entouré de ses six vice-présidents, M. François Périgot, président du CNRF, a été reçu, le 14 janvier, par M. Jacques Chirac. Les premiers ministres à décider : « Le gouvernement a besoin de partenaires sociaux représentatifs et responsables. Il n'y a pas de progrès possible si les organisations syndicales ne sont pas reconnues comme des interlocuteurs privilégiés. Il s'est félicité des bons résultats du plan d'urgence pour l'emploi des jeunes et qui a été bénéficié à 837 000 d'entre eux fin décembre ».

La première biographie de Nelson MANDELA

PRESIDENTIELLES 88 ?

DE GAULLE EST DANS VIDEOMAG

LE PREMIER MAGAZINE MENSUEL SUR CASSETTE VIDEO VHS DE 3 HEURES REUTILISABLE.

GRANDES SURFACES, FNAC ET VIDEO-CLUBS. 57 F. PRIX MAXIMUM.



Société

JUSTICE

L'affaire Yves Chalié

L'expulsion du Brésil de M. Fillipedu serait imminente

Le ressortissant français Jules-Philippe Fillipedu, qui avait été expulsé du Brésil dès le début de la semaine dernière, apprend-on de source judiciaire brésilienne. L'arrêté d'expulsion signé par le ministre fédéral de la Justice, M. Paulo Bragança, et par le président de la République, M. José Sarney, devrait être publié, lundi 19 janvier, au journal officiel brésilien. Cette formalité remplie, Jules-Philippe Fillipedu sera mis dans le premier avion en partance pour la France, précise la même source.

Décidé par un tribunal de Rio, l'expulsion de M. Fillipedu est officiellement justifiée par ses activités dans le secteur du vidéo-poker, qui, comme tous les jeux de hasard, est interdit au Brésil. En réalité, les activités du ressortissant français, personnellement lié à l'ancien chef de la police de l'Etat de Rio, M. Arnaldo Campana, étaient connues de tous. Expulsé du pays il y a déjà un an, M. Jules-Philippe Fillipedu y était revenu quelques semaines plus tard, muni de papiers apparemment en règle, sans être l'objet de la moindre surveillance policière. Ses liens d'amitié avec M. Campana, qui avait rapporté de France le « vrai faux » passeport destiné à M. Yves Chalié et qui, depuis, a été démis de ses responsabilités au sein de la police brésilienne, n'y étaient sans doute pas étrangers. M. Fillipedu avait repris ses activités, en liaison, notamment, avec les organisations des paris sur les combats d'animaux, les célèbres « bicheiros », qui contrôlent entre autres des équipes de football, le trafic de la drogue et même jusqu'à des écoles de samba.

Présenté parfois comme « patron » de la mafia du vidéo-poker, M. Fillipedu n'a fait curieusement l'objet d'aucune poursuite judiciaire au Brésil. Jugé indésirable à Rio, son expulsion est uniquement la conséquence de l'affaire Chalié qui a provoqué là-bas quelques remous. La publication, par *Le Monde*, du procès-verbal d'audition de M. Chalié qui explique les circonstances de sa fuite au Brésil et les soutiens qu'il y a reçus (*Le Monde* du 17 décembre 1986) semble avoir causé un gros émoi dans les milieux politiques et judiciaires de Rio. Dès la fin du mois de novembre 1986, M. Nilo Batista, nouveau chef de la police civile de l'Etat de Rio, avait demandé aux autorités françaises de lui faire parvenir une copie des déclarations faites par M. Yves Chalié devant M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction est chargé du dossier du Carrefour du développement.

G. M.

Inculpé de « reconstitution de ligue dissoute »

M. Alain Orsoni est maintenu en détention à Paris

M. Jean-Claude Vuillemin, juge d'instruction à Paris, a décidé, mercredi 14 janvier, au terme d'un débat contradictoire, de faire écrouer M. Alain Orsoni, conseiller régional à l'Assemblée de Corse, inculpé et placé lundi sous mandat de dépôt à durée limitée. M. Orsoni, trente-trois ans, considéré comme un dirigeant de l'organisation clandestine Front de libération nationale de la Corse (FLNC), avait été inculpé lundi de « reconstitution de ligue dissoute » et d'« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler l'ordre public par l'intimidation ou la terreur ».

Ces deux chefs d'inculpation faisaient suite à la découverte, au domicile de M. Alain Orsoni ainsi qu'à son bureau de conseiller régional autonome à l'Assemblée de Corse de documents du FLNC. Pour protester contre ce qu'ils appellent la « déportation » de M. Alain Orsoni, deux cents personnes environ se sont rassemblées mercredi dans un demi-jour devant le palais de justice de Bastia à l'appel à l'« action collective pour la libération de la Corse ». Une association nationaliste d'aide aux prisonniers politiques, du Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA) et de l'UPFC (Union du peuple corse). Les manifestants ont distribué des tracts selon lesquels « tous les moyens sont bons pour libérer les nationalistes » et dénonçant l'« action répressive du pouvoir ». Il n'y a pas eu d'incident.

A la cour d'appel d'Aix-en-Provence

Un arrêt consacre une liberté de l'établissement de l'avocat en dehors du ressort de son barreau

Pour les juristes, ce sera l'arrêt *Cammarata-Montfort* du nom des deux avocats du barreau de Marseille qui, par cette décision, viennent d'obtenir de la cour d'appel d'Aix-en-Provence l'annulation d'un article du règlement intérieur de leur conseil de l'ordre qui leur interdisait d'ouvrir un cabinet secondaire à Conakry (Guinée) et un bureau secondaire à Paris.

Cet arrêt, rendu le 13 janvier, ne passera pas inaperçu dans les barreaux français. Il marque en effet une victoire des audacieux pour qui l'avenir de la profession d'avocat passe par les exigences d'une activité d'exercice au-delà des frontières limitées du ressort du tribunal auprès duquel ils sont inscrits. C'est précisément au nom de cette modernité commandée par le caractère international des litiges et les principes de la liberté d'établissement, que la cour d'Aix, première et deuxième chambres civiles réunies, siégeant sous la présidence de M. Pierre Migonnet, premier président, vient de donner satisfaction à la société civile professionnelle d'avocats *Cammarata-Montfort*.

Pour autant, son arrêt risque d'agiter non seulement le conseil de l'ordre des avocats de Marseille ainsi désavoué, mais aussi nombre de barreaux français d'importance moyenne ou modeste, qui ont tou-

jours redouté la concurrence de confrères extérieurs. Car, si la question posée à la cour d'Aix-en-Provence était celle d'un cas d'espèce, la réponse qu'elle y a donné peut être et bien avoir une portée générale.

L'affaire avait été exposée dans ses données essentielles le 26 mai 1986 (*Le Monde* du 29 mai 1986). S'il faut attendre près de huit mois

Restait le cas du bureau secondaire à Paris. Comme l'avait plaidé à l'audience M^e Bernard Cahen et Alain Vidal-Naquet pour leurs confrères, la cour constate que les textes réglementant la profession d'avocat « n'édictent aucune mesure d'interdiction, de limitation ou de réglementation concernant l'ouverture de bureaux secondaires ». « Il n'en va pas autrement, dit ensuite l'arrêt, pour une société civile professionnelle d'avocats, puisque le décret du 13 juillet 1972 réglementant ces sociétés adopte, sans y déroger, les règles générales de la profession et ne limite pas les prérogatives inhérentes à la qualité d'avocat de chaque associé ».

La décision « correspond aux nécessités actuelles de la profession d'avocat et au développement constant des relations et litiges d'ordre international ».

Les limites de compétence

Quant aux dispositions de ce même décret qui reconnaissent aux sociétés d'avocats le fait de fonctionner en bureaux secondaires dans certaines hypothèses, elles ne sont, aux yeux de la cour, « en rien modificatives de ce principe général de la liberté d'établissement de tels bureaux ». S'il existe pour les sociétés civiles professionnelles d'avocats certaines restrictions relatives à l'ouverture de cabinets secondaires, elles n'ont pour objet que de préserver dans le cadre de la postulation, le principe de l'unicité du domicile professionnel et du cabinet qui en est l'accessoire, mais elles sont « sans incidence sur l'ouverture de bureaux secondaires qui ne peuvent que faciliter l'exercice de la profession dans le cadre de la consultation et du conseil ».

La cour opère donc ici une distinction entre la représentation par l'avocat d'un plaideur devant une juridiction pour l'établissement des actes de procédure préparatoire à un procès (postulation) qui, elle, ne peut se faire que dans les limites territoriales de compétence de la juridiction auprès de laquelle l'avocat est inscrit et l'activité d'assistance par le conseil ou la consultation d'une clientèle qui n'entend pas obligatoirement engager un procès et que sollicite déjà en France, depuis de nombreuses années, quantité d'avocats allemands, italiens ou espagnols.

Ainsi, « les décisions implicite et expresse prises par le conseil de l'ordre du barreau de Marseille pour rejeter la demande d'établissement d'un bureau secondaire de la société civile professionnelle *Cammarata-Montfort* à Paris, doivent être annulées, comme fondées sur une réglementation qui n'est pas opposable aux intéressés ».

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Un décret

Le décret du 9 juin 1972 qui réglemente la profession dit seulement à son article 83 : « L'avocat est tenu de fixer son domicile professionnel dans le ressort du tribunal de grande instance auprès duquel il est établi ». Aussi bien M^e Cammarata et Montfort faisaient valoir qu'ils avaient satisfait à cette règle. Leur domicile professionnel restait à Marseille. Le cabinet secondaire qu'ils entendaient établir à Conakry, comme le bureau envisagé à Paris, n'impliquait de leur part aucun abandon du domicile professionnel marseillais. Pour le reste, le décret de 1972 étant muet sur l'existence de telles installations extérieures ne pouvait leur être opposé.

Dans son arrêt, la cour d'Aix traite successivement de l'ouverture du cabinet secondaire à Conakry, c'est-à-dire dans un pays étranger, puis de celle d'un bureau secondaire à Paris, territoire national.

La cour relève d'abord sur le premier point que « le principe de libre établissement, déjà consacré par les articles 52 et suivants du traité de Rome sur le territoire des Etats membres de la Communauté économique européenne, correspond aux nécessités actuelles de l'exercice de la profession d'avocat, au développement constant des relations et litiges d'ordre international ».

La cour fait ensuite valoir que l'ouverture d'un cabinet à l'étranger n'entre pas dans les prévisions de la loi française définissant la profession d'avocat et pas davantage dans celle du règlement intérieur du bar-

Au ministère de la justice

M. Jean Leonnet nommé directeur des affaires civiles

Conseiller technique au cabinet de M. Alain Chandon, M. Jean Leonnet a été nommé, le mercredi 14 janvier en conseil des ministres, directeur des affaires civiles et du sceau au ministère de la justice, en remplacement de M. Pierre Leclercq, qui devient président de chambre à la cour d'appel de Paris. M. Leonnet était entré au cabinet de M. Alain Chandon en avril 1986 comme conseiller technique chargé des affaires civiles. Il est le coauteur sous le pseudonyme de Solon d'un livre paru en 1986 aux éditions Dalloz, *Raison pour la justice* (*Le Monde* du 27 mars).

Sur les six directions de la chancellerie, trois ont déjà changé de titulaire depuis mars 1986, l'administration pénitentiaire, l'éducation surveillée et les affaires civiles.

Déjà le 10 juillet 1981 à Paris, M. Jean Leonnet a été élu au conseil de l'ordre des avocats de Marseille, secrétaire de deux directeurs des affaires civiles, MM. Jacques Baudouin et Marcel Pastez. Après avoir été trois

Les représentants des Assemblées parlementaires à la Commission consultative des droits de l'homme. — La composition de la Commission consultative des droits de l'homme publiée dans notre numéro du 8 janvier 1987 était incomplète. Il y manquait les représentants des Assemblées parlementaires, qui sont M. Jean-François Durieux, député du Cher (UDF-PR), pour l'Assemblée nationale, et M. Michel Crucé, sénateur de Vendée (républicain indépendant), pour le Sénat.

POLICE

Place Beauvau, dix mois après le changement de majorité

Le ministère de l'intérieur et les contrecoups de l'alternance

Dix mois après l'arrivée, place Beauvau, de MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud, le ministère de l'intérieur est comme frappé de langueur. Nature généreuse, jamais en retard d'une boutade ou d'une réplique, M. Pasqua est muet depuis plus d'un mois. S'ennuie-t-il ? Il le dit parfois, comme si, ayant rempli son principal

contrat, la reprise en main de la police et la réforme électorale, il n'avait aujourd'hui plus d'autre chose à faire que de gérer sagement l'énorme machine que constitue son ministère (*Le Monde* du 6 décembre 1986).

A l'origine, MM. Pasqua et Pandraud s'étaient répartis les rôles : au premier, l'initiative politique, au second, la gestion de la

sécurité, mais, comme souvent, la pratique n'a pas suivi la théorie : la police passionne M. Pasqua comme elle a passionné tous les ministres de l'intérieur. C'est vers elle que, tout naturellement, il a bientôt tourné sa curiosité. Mais, pour être dirigée par deux pilotes, la police n'en est pas pour autant

parisienne, un directeur qui plaise autant à l'Élysée qu'au ministère de l'intérieur.

A ces questions d'hommes s'ajoutent d'autres difficultés de doctrine. La police, pour quoi faire ? En arrivant place Beauvau, MM. Pasqua et Pandraud semblaient sûrs de leur fait : tout irait rapidement mieux, dissident-ils. La réalité se révèle plus difficile à maîtriser. Le déclinisme est resté ce qu'elle était ; le terrorisme est toujours là ; les problèmes du maintien de l'ordre sont apparus fort délicats. Même la politique d'immigration, qui, pensait-on, ne souleverait que peu d'opposition, est l'objet, au sein même du ministère, de résistances inattendues. L'affaire du charter pour le Mali a servi de révélateur : les critiques des gouvernements africains, l'émotion créée dans une partie de la population française, notamment dans la jeunesse (« Pasqua, Monory, un charter pour le Mali ! », criaient les manifestants étudiants), ont imposé la prudence. Plusieurs services de police sollicités de préparer une nouvelle carapace d'expulsés se sont prudemment défilés.

Et, comme si tout cela ne suffisait pas, voilà le Syndicat indépendant de la police nationale (SIPN), jusqu'alors ferme soutien de l'actuelle majorité, qui a des états d'âme. Ses responsables ne cachent plus leurs doléances. « Leurs ministres, se plaignent-ils, auraient été plus prodigieux en ce qui concerne nos revendications satisfaites. Du coup, la base, déprimée, commencerait à rebouger ».

M. Pasqua reflète à sa manière les difficultés du temps. A « l'heure de vérité » sur l'autisme 2, en juillet dernier, il était apparu sûr de lui et conquérant. Quelques mois plus tard, ses prestations médiatiques sont nettement plus ternes et l'opinion publique moins enthousiaste. Un récent sondage publié par *Le Matin* montrait que la perte de confiance dans les capacités d'intervention du gouvernement était la plus nette dans le domaine de l'ordre public et de la sécurité.

GEORGES MARION.

M. Jack Thioulen nommé directeur du cabinet de M. Ivan Barbot. — M. Jack Thioulen, contrôleur général de la police nationale, a été nommé, mardi 13 janvier, directeur de cabinet de M. Ivan Barbot, directeur général de la police nationale, qui a pris ses fonctions le même jour.

M. Thioulen était jusqu'alors adjoint opérationnel de l'ancien directeur général de la police nationale, M. Pierre Verbrughe.

Corps stratégique pour les ambitions électorales de M. Jacques Chirac, le ministère de l'intérieur a été comme autrefois le théâtre de contrecoups de l'alternance. En quelques semaines l'essentiel de ses directions a été profondément remanié. L'un des plus vifs connaisseurs de la maison le constate avec philosophie : « La RPR a ceci de commun avec le PC qui il ne sait partager le pouvoir. Il veut tout, et se donne les moyens de l'obtenir ».

De fait, le « ménage », rudement mené, a touché jusqu'aux échelons modestes. Au point que le syndicat des commissaires, qui n'a pourtant pas une réputation de contestataire, s'inquiétait, lors de son récent congrès extraordinaire, des retombées de cette politique.

Une tendance analogue se dessine avec les avancées : des policiers, militants politiques déclarés de l'actuelle majorité, sont aspirés dans les services considérés comme les plus sensibles ou les plus agréables. Quelques semaines après son arrivée place Beauvau, M. Pasqua a ainsi fait muter au service des voyages officiels (VO) plusieurs dizaines de policiers amis, respectant une tradition qui fait des VO un service de prestige où l'affectation dépend souvent plus des soutiens donnés (ou attendus) que des missions à remplir. Même mécanisme au service de sécurité du ministère de l'intérieur (SSMI), où plusieurs des anciens cadres des syndicats de policiers proches de la majorité (mais aussi de la Fédération professionnelle indépendante de la police, dont les sympathies vont plutôt à MM. Jean-Marie Le Pen ou Pierre Sidos) ont été appelés dès l'été dernier. Quelques mois plus tard, la tendance ne se renverse pas : la toute dernière promotion des enquêteurs « au choix », policiers en civil issus du corps des brigadiers, est constituée quasi exclusivement d'amis « sûrs ».

Réformes en retard

La gestion des personnels selon ces critères a des avantages, mais elle induit aussi quelques effets pervers. Aux dires de hauts policiers du ministère de l'intérieur, la valise des directeurs, comme le remplacement de leurs collaborateurs, a neutralisé, durant plusieurs semaines, nombre de services, notamment dans le secteur du renseignement. Le climat dans lequel les mutations se sont faites n'a pas non plus favorisé l'initiative des fonctionnaires restés en place. Plus soucieux de laisser passer l'orage que d'aller au-devant d'un avenir qu'ils redoutent, les chefs de service font le gros dos et vivent en état d'incertitude.

Le même flottement affecte toute la « maison », amplifié par les

affrontements discrets auxquels se livrent les cabinets de MM. Pasqua et Pandraud. Les deux hommes, pour leur part, semblent mieux s'entendre que ne le dit la rumeur. Mais, comme du temps de MM. Defferre et Franceschi, l'affrontement de leurs collaborateurs est d'ordre structurel : la police s'accommode mal de deux patrons.

Dans ce climat, les grandes directions de la police nationale ont du mal à définir leur politique, tandis que les quelques rares réformes annoncées n'arrivent pas à voir le jour. C'est ainsi que le projet de réforme des VO n'a toujours pas abouti. Le service aurait dû être confié à l'inspecteur général Raymond Sasia, mais, depuis plusieurs semaines, le décret de nomination demeure sur le bureau du président de la République, qui refuse d'entériner une réforme dans laquelle il voit une tentative de soumettre sa sécurité au bon vouloir de l'appareil chiracien.

Plusieurs autres directions sont secouées par des crises plus ou moins ouvertes. L'affaire Chalié et l'inculpation du contrôleur général Jacques Delebois ont profondément affecté les collaborateurs de ce dernier au Service de coopération technique internationale de police (SCTIP). En Afrique, où le service est traditionnellement implanté, l'effet est des plus mauvais. Selon des responsables du SCTIP, plusieurs gouvernements africains pourraient revoir leur politique de coopération avec la police française, alors que la concurrence d'autres polices, notamment celles d'Israël et du Canada, est déjà vive.

Le SCTIP n'est d'ailleurs pas le seul service touché par les retombées de l'affaire Chalié. Aujourd'hui, la DST, dont le directeur, M. Bernard Gérard, a pris la responsabilité de procurer à l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci le « vrai-faux » passeport qui lui a permis de se camoufler au Brésil, puis de rentrer en France sans être inquiété, est elle aussi mise en cause. Si M. Gérard était prochainement inculpé, la décision serait mal acceptée par un service qui a eu tant de mal à se relever de l'affaire des écoutes du *Canard enchaîné*. Sans compter qu'elle ferait du ministère de l'intérieur la seule administration dont deux directeurs seraient l'objet d'une inculpation dans une affaire de droit commun.

Le service central des CRS traverse une passe tout aussi délicate. Seule réserve (avec la gendarmerie mobile) disponible, les CRS sont soumis à rude épreuve depuis mars 1986 : ordre public, lutte antiterroriste, renforts de toutes sortes pour la sécurité générale. Atteintes

par les retombées de l'affaire de la rue de Mogador, dans laquelle est impliqué le CRS Burgos, mises en cause dans une obscure histoire de sabotage des lignes téléphoniques en Nouvelle-Calédonie (vingt-six fonctionnaires de la CRS 14, rappelés d'urgence en métropole, sont sous le coup d'une matation à la suite de cette affaire), les compagnies ont été secouées par les manifestations des lycéens et des étudiants. Or, dès le 22 septembre, une note du contrôleur général Jacques Brenière, chef du service central des CRS, attirait l'attention des commandants des unités sur les dangers de la situation : « Ceux-ci, écrivent le chef des CRS, veilleront à ce que la cohésion des compagnies ne vienne pas à être compromise, à terme, sous la pression des circonstances. En effet, la faiblesse structurelle des effectifs que chaque compagnie peut allier (...) le caractère des renforts quasi permanents prêtés à des services dont les structures et les méthodes diffèrent de celles des CRS, présentent, à échéance, des risques de désagrégation non seulement tactique mais aussi psychologique ».

Résistances inattendues

Chaque direction a ses problèmes, même s'ils sont parfois moins brûlants. Les renseignements généraux semblent, pour le moment, démunis face à la reprise d'activité d'Action directe. Signe de difficultés politiques, son directeur, M. Philippe Massoni, qui cumule cette charge avec celle de directeur adjoint du cabinet de M. Robert Pandraud, préfère maintenant prendre du large et se consacrer en priorité à sa tâche de directeur des RG plutôt qu'à celle de collaborateur du ministre.

La direction centrale de la PJ vit difficilement les traditions tenaces qui s'exercent entre les services urbains de proximité et les services régionaux de police judiciaire. Les clans passent plus de temps à se surveiller qu'à collaborer, alors même que le récent départ à la retraite du patron de la police judiciaire, M. Michel Guyot, impose de trouver rapidement un chef incontesté. Directeur de la PJ parisienne, M. Pierre Touraine, un instant sollicité, avait dans un premier temps refusé de prendre la succession, mais l'opposition soutenue que manifeste l'Élysée à M. Marcel Lesieur, directeur de l'inspection générale de la police nationale (IGPN) et poulain de MM. Pasqua et de Pandraud, l'aurrant convaincu de revoir sa position. Si M. Touraine était nommé, il resterait à régler un problème aussi épineux que le précédent : trouver, pour diriger la PJ

سكزا من الأصل

Société

RELIGIONS

Les Loubavitch et le renouveau religieux juif Des pèlerins de la Torah

Ils ne sont que dix mille en France, mais leur influence croît. Le militantisme religieux des Loubavitch intrigue ou inquiète la communauté juive.

Dans les classes de jardin d'enfants, les bonnies de Hanoukka brillent encore aux murs. Les dessins sont épinglés contre le calendrier hébreu et le portrait du rabbi des Loubavitch, patriarche new-yorkais de quatre-vingt-cinq ans. Les instituteurs portant barbe, chapeau et tenue sombre. Pour toute prière d'entrée, un autocollant : « Nous voulons Moshiah (le Messie) maintenant ». Signé : « Armée de Dieu ».

Une secte ? Orgueil des Loubavitch parisiens, implantés au pied des tours de verre et de béton de la place des Fêtes (12^e-arrondissement), ce complexe scolaire de six cents enfants est tout ce qu'il y a de plus pacifique. Les mille familles juives du quartier en ont fait leur point de ralliement. Mais leurs locaux sont déjà saturés. Le directeur, Benjamin Morqui, a son bureau sur un petit appartement.

Les Parisiens ont découvert l'existence des Loubavitch en levant les yeux pendant la période des fêtes. Offerts par un agent de publicité, cinq cent cinquante panneaux d'affichage rappelaient aux juifs leurs devoirs rituels : allumer leurs chandeliers à sept branches pendant les huit jours de la fête des lumières, celle d'Hanoukka (26 décembre au 2 janvier). Cette campagne de publicité est sans précédent dans l'histoire de la communauté juive de France.

Dans le même temps, un camion transportant des phylactères et un grand chandelier sillonnait les rues de Paris, arborant les passants, à l'instar de ces Loubavitch américains qui illuminent d'énormes « ménorahs » en plein milieu des avenues de New-York.

Raccourci, disent les juifs français, peu habitués à ce genre d'ostentation militante. Regardés avec sympathie dans les communautés orthodoxes, les Loubavitch provoquent de l'inquiétude chez les juifs très intégrés, qui souhaitent donner une

image plus discrète et moderne du judaïsme.

Juif chez soi et citoyen dehors : c'est précisément cette conception aujourd'hui largement répandue que combattent les Loubavitch. « Régner volontairement de donner droit de cité à sa propre tradition religieuse est une attitude complètement schizoïde », dit Haim Nissenbaum, haut fonctionnaire et l'un des têtes pensantes du mouvement. Les Loubavitch craignent comme la peste « ce flux de l'assimilation galopante du judaïsme ». 60 % des mariages se font déjà en France en dehors de la communauté.

Le réveil d'une tradition

« Poisson » ou « aiguillon » du judaïsme ? Les Loubavitch réussissent avec énergie toute identification à une secte prosélyte. Ils ne s'adressent en effet qu'aux familles de la communauté. Leur porte-à-porte dans les immeubles, leurs interpellations directes dans les rues s'inspirent à la fois d'un réflexe de survie du judaïsme et d'une volonté de donner droit à une tradition religieuse dans toute son authenticité. Haim Nissenbaum cite Matmonide : « Celui qui affirme croire en l'existence de Dieu, mais qui déclare ne pas vouloir accomplir l'intégralité de ses commandements est un menteur ».

Des observateurs impartiaux conviennent que les Loubavitch ne se livrent à aucune exclusion et qu'il faut les distinguer des ultra-

orthodoxes qui manifestent en ce moment à Jérusalem. Les professeurs loubavitch disent d'ailleurs : « Nous mettons au premier plan de notre enseignement l'amour du prochain, la joie, le rayonnement ».

Et s'il faut à tout prix faire une comparaison avec d'autres confessions, les Loubavitch ressemblent plus aux charismatiques chrétiens qu'aux intégristes de Mgr Lefebvre : même méthode d'annonce, même souci de retour aux sources, d'obéissance scrupuleuse aux dogmes, d'adhésion immédiate à Dieu, même vénération à une sorte de gourou, faiseur de miracles : le rabbin Yoïsef Schmeerson, chez qui l'on se rend en pèlerinage à New-York, à qui on demande un conseil pour un mariage ou un choix professionnel, quand ce n'est pas pour lui exposer un problème de fertilité de couple.

On pourrait ajouter : même recrutement dans les milieux plutôt intellectuels. Même utilisation des moyens les plus modernes de communication. Les Loubavitch sont très présents dans les radios juives. Ils retransmettent régulièrement, en pleine nuit compte tenu du décalage horaire, les causeries du rabbin américain et pressent Europe n° 1 de leur ouvrir l'antenne à ces mêmes heures pour lui donner une plus large diffusion.

Né du hassidisme, courant mystique apparu en Pologne au dix-septième siècle, ce mouvement international compte environ 50 000 fidèles aux États-Unis et 70 000 en Israël. Il est présent en Grande-Bretagne, en Belgique, en Allemagne. En France, il contrôle plusieurs synagogues et écoles, comme celles

de la place des Fêtes. Il touche environ 10 000 personnes à Paris, en banlieue et en province, soit un premier cercle de deux à trois cents familles très fidèles et six à sept cents de sympathisants. Rappelons que la communauté juive de France compte environ six cent mille personnes.

Une majorité de Séfarades

Encore très minoritaire, le phénomène loubavitch s'est élargi en France depuis quinze ans. Il est indissociable — s'il ne l'a pas en partie provoqué — du renouveau religieux qui touche la communauté juive et qu'atteste la multiplication des lieux d'approvisionnement en cuisine cachère, des écoles juives, des cercles d'études et des cours de Talmud-oraï.

D'origine ashkénaze — leur rabbin Azimov et les pionniers du mouvement en France sont des émigrés d'URSS et de Pologne, — les Loubavitch ont grossi leurs rangs en direction des séfarades, qui atteignent aujourd'hui 90 % des Loubavitch. Ils ont trouvé un terrain favorable chez ces juifs d'Afrique du Nord déracinés, déclassés et à la recherche, eux aussi, d'un judaïsme affectif, chaleureux et très rigoureux sur l'observance des règles rituelles.

« Ils ne sont pas sémites », l'Etat d'Israël moderne n'est pas pour eux l'Etat messianique promis par Dieu. Les Loubavitch sont favorables au Grand Israël du Nil à l'Euphrate et, s'ils s'en séparent par leur violence, ils sont proches de l'aile extrémiste de l'échiquier politique israélien. C'est bien l'application du Talmud et de la Torah au monde moderne qui distingue ce mouvement. Ne se veut-il pas une sorte de peuple élu au sein du peuple lui-même élu par Dieu ?

HENRI TIMCO.

SPORTS

Le rallye Paris-Alger-Dakar Tambay à la bonne étoile

GAO de notre envoyé spécial

Le soleil tape très fort, mercredi 14 janvier, à Gao, la ville au bord du parcours Niger. La petite préfecture du Mali vit dans une douce torpeur. Les rares passants profitent des zones d'ombre ménagées par les arbres et les arcades des anciens bâtiments coloniaux. Après les dernières maisons de pisé, dans cette zone où sont installées les tentes rouges des Touaregs, la température grimpe vite. La piste se termine là entre de petits monticules de sable où s'accrochent de maigres épineux. Regroupés à l'ombre de quelques voitures des organisateurs, des mécanos et des managers otioient une trentaine de Soviétiques venus se détendre entre deux journées de rampe en état des rues de la cité. Tous ces badauds assomés par le soleil attendent le premier nuage de poussière qui lui aura annoncé la présence d'un concurrent.

« Nous avons demandé notre chemin, mais sans doute en négligeant les prévisions climatiques. Résultats : les habitants nous ont orientés vers une impasse... »

Patrick Zaninoli, deuxième à franchir la ligne d'arrivée, félicite son copilote Alain Lopez, qui, malgré l'étrouque de bord défilante, a réussi à trouver son cap « boussole à la main ».

Patrick Tambay, le vainqueur de l'étape en volant de sa Range Rover de 280 ch ne se plaint pas de ce parcours où la navigation a joué un rôle important. L'ancien pilote de formule 1, l'habitué des circuits américains, ne s'attendait pas à cela en prenant le départ à Versailles. Après quelques déboires dans les premières étapes algériennes, il prend goût à la conduite rapide sur des pistes de fortune. « J'ai fait mes premières expériences, raconte-t-il. J'ai appris à dégonfler mes pneus arrière ». L'homme sait maintenant maîtriser un 4x4 et surtout faire confiance à son coéquipier, Dominique Lemoine, l'ex-navigateur de René Metge. « J'apprécie la qualité de la vie au cours de ce rallye », assure Patrick Tambay. Lui, il aime s'endormir le soir au milieu du campement. En reprenant une plaisanterie de Ari Vatanen, il s'exclame : « Des milliers d'étoiles tous les soirs en face de soi valent un quatre étoiles... »

SERGE BOLLOCH.

Un trois « plus gros que la voiture »

L'arrivée d'Hubert Auriol sur sa Cagiva oblige les policiers maliens à poursuivre à coups de ceinturons les enfants qui s'approchent trop de l'engin. Surgis comme par enchantement des têtes et des dentures de la ville, garçons et filles veulent toucher coureurs et motos. Ils souhaitent voir de près ceux dont le radio parle. Ils ne demandent pas vraiment un autocollant ou une cassette réclame, mais, tels ces gamins qui se bousculent lors des arrivées d'étapes du Tour de France, ils veulent être là.

Ainsi, Ibrahim, qui profite de l'agilité de ses douze ans pour se faufiler entre les policiers. Il est toujours au premier rang lorsqu'un bolide apparaît. Il sait se glisser entre les journalistes et les directeurs sportifs qui se précipitent sur les arrivants pour saisir leurs impressions ou leur apporter des rafraichissements.

Près de la 205 de Mehta, première voiture à venir dériver au milieu des spectateurs, il écoute le copilote Marc Doughty s'exclamer en anglais : « Horrible ! Horrible ! » en se massant les reins. La chaleur, la piste mal tracée, les ornières, ont rendu les 500 kilomètres de l'épreuve spéciale Mékala (à la frontière nigérienne)-Gao particulièrement pénibles pour les équipages.

Mehta a eu très peur lorsqu'il est tombé dans un trou « plus gros que la voiture ». Grâce à la puissance de sa première, il a réussi à se sortir de cette position fâcheuse. Mais, avec son fétéral sourire, le pilote kényan estime qu'il a cassé son amortisseur droit.

Autre mésaventure pour le Peugeot, une erreur de route dans un village, qui lui a fait perdre quinze

● **BASKET-BALL** : Coupe Korac. — Antibes a battu Barcelone (87-95 après prolongation), et Châlons s'est incliné devant Caserte (76-75), mercredi 14 janvier, en quarts de finale de la Coupe Korac.

● **RUGBY** : Tournoi des cinq nations. — La première journée du Tournoi des cinq nations, qui devait opposer l'Angleterre à l'Ecosse et le Pays de Galles à l'Irlande, samedi 17 janvier, a été reportée au 4 avril. Bien que les pelouses de Twickenham et de l'Arme-Park soient protégées de la neige et du gel, les dirigeants britanniques ont pris une décision en tenant compte des difficultés d'accès aux stades et des conditions de sécurité sur les grands.

● **TENNIS** : Internationaux d'Australie. — Yannick Noah et Henri Leconte se sont qualifiés, jeudi 15 janvier, pour le troisième tour en battant respectivement l'Australien David McPherson 4-6, 6-1, 6-4, 6-3, et l'Américain Todd Nelson 4-6, 7-6, 6-2, 6-3.

● **FOOTBALL** : AS Béziérs en règlement judiciaire. — Le tribunal d'instance de Béziérs a prononcé, le 13 janvier, la mise en règlement judiciaire de l'AS Béziérs (deuxième division) et a désigné un syndic pour régler les affaires courantes du club. L'entraîneur et les joueurs professionnels béziériens avaient assigné leur club devant les tribunaux, le 7 décembre.

SCIENCES

● La sécurité ne sera pas améliorée pour la reprise des vols de la navette spatiale américaine. — La NASA n'aura pas le temps d'apporter les modifications nécessaires à l'amélioration de la sécurité des navettes, si elle maintient la date du 18 février 1988 pour la reprise des vols, estime le Conseil de la recherche national, groupe de spécialistes mandaté pour un audit de l'Agence par la commission présidentielle d'enquête sur la catastrophe de Challenger. Dans un rapport publié mercredi 14 janvier, ce Conseil indique que de nombreuses modifications techniques ont été faites depuis l'explosion de Challenger. Mais il souligne aussi que plusieurs études sur des pièces indispensables à la sécurité des équipages ne seront pas achevées avant l'été prochain, ce qui ne laissera pas assez de temps à la NASA pour mettre en œuvre les modifications qui pourraient être recommandées. — (AFP, AP.)

Savez-vous comment réussir un Crime parfait ?

Où ? Alors à vos plumes (mais vos plumes sèchent) pour surprendre votre victime et séduire le jury de votre prochain concours de nouvelles. Un concours qui promet bien des fesses... Des fesses, d'un autre genre, que vous aurez aussi en lisant le dernier numéro de N comme nouvelles : avec les trois nouvelles lauréates du concours « Premier amour » et, comme toujours, une sélection de nouvelles des meilleurs auteurs et inédits ; les confidences d'écriture de Patrick Poivre d'Arvor ; les recettes, tendres ou acides, des plus grands écrivains conformes à l'esprit de la dédicace ; les coups de cœur d'un passionné de cinéma pour les livres qui lui sont venus... Et encore, les livres recommandés par N, les manifestations littéraires à ne pas manquer, le shopping du papivore, les conseils aux auteurs et bien d'autres surprises que nous vous donnons chaque mois.

Chez votre marchand de journaux

DÉFENSE

Selon des statistiques officielles Vingt-neuf militaires français sont atteints du SIDA

Accusée depuis quelque temps de faire le silence sur l'étendue de l'épidémie de SIDA chez les militaires, l'armée française a, pour la première fois, publié le mercredi 14 janvier les statistiques précises dont elle dispose. Entre le 1^{er} août 1985 et le 30 septembre 1986, le service de santé des armées a recensé cent quarante cas de séropositivité chez des militaires. Durant cette même période, vingt-neuf cas cliniques de SIDA ont été diagnostiqués, et quatre militaires sont décédés. Ces chiffres correspondent à ceux que nous avons donnés, en juillet dernier, le professeur René Raut, chef du service des maladies infectieuses de l'hôpital Bégin (Le Monde du 5 juillet).

Le service de santé des armées précise que, sur un échantillon total de 59 084 prélèvements sanguins effectués, soit à partir de dons du sang d'appelés ou d'engagés, soit à la demande des militaires eux-mêmes, le pourcentage de séropositivité s'établit à 0,52 pour mille, proportions équivalentes à celles retrouvées dans la population générale des donneurs de sang.

Les autorités militaires ont d'autre part mené, en novembre 1985, une étude sur un millier de militaires basés en Afrique centrale (11^e DP et 9^e RDM). Les résultats obtenus laissent penser que ces soldats, bien qu'étant dans une situation à haut risque (à cause notam-

ment des forts taux de séropositivité trouvés chez les prostituées des pays d'Afrique centrale), ne sont pas plus infectés que ceux basés en France.

Toutefois, les études sérologiques au sein de l'armée ne peuvent, compte tenu du délai relativement court de l'incorporation, avoir d'autre valeur qu'indicative. De plus, la seule étude ponctuelle faite en Afrique centrale, il y a plus d'un an, ne permet nullement de conclure à l'efficacité des conseils de prévention donnés aux militaires concernés.

La principale question posée par l'épidémie de SIDA aux autorités militaires est celle du dépistage systématique déjà pratiqué dans d'autres pays lors de l'incorporation. Actuellement, l'armée n'effectue de prélèvement sanguin que lorsque des symptômes cliniques l'imposent.

Depuis quelques années, la Chine populaire développe la recherche et la fabrication d'armements à l'exportation. Elle propose notamment son chasseur moderne, le F-8, à la clientèle étrangère et des armes chinoises, par exemple, son service au Proche-Orient, dans les armées irakiennes et iraniennes. Selon des estimations de source occidentale, la Chine populaire figure parmi les dix premiers pays exportateurs de matériels de guerre dans le monde, avec un montant de 1,7 milliard de dollars en 1985.

Le Salon du Bourget

La Chine exposera pour la première fois des avions militaires

Pour la première fois, la République populaire de Chine exposera, au prochain Salon aéronautique du Bourget, des avions de combat et des systèmes militaires, à côté de matériels civils.

Selon les organisateurs du Salon du Bourget, qui aura lieu du 12 au 21 juin, la Chine populaire a réservé des emplacements pour exposer le bi-réacteur superonion d'attaque Nanchang A-5, le monoréacteur superonion d'entraînement FT-7 et un engin de surveillance télécommandé du champ de bataille, le D-4RD.

La Chine populaire a également prévu d'exposer au Bourget son avion de transport léger, le Harbin Y-12, à usage civil.

Depuis quelques années, la Chine populaire développe la recherche et la fabrication d'armements à l'exportation. Elle propose notamment son chasseur moderne, le F-8, à la clientèle étrangère et des armes chinoises, par exemple, son service au Proche-Orient, dans les armées irakiennes et iraniennes. Selon des estimations de source occidentale, la Chine populaire figure parmi les dix premiers pays exportateurs de matériels de guerre dans le monde, avec un montant de 1,7 milliard de dollars en 1985.

Pour son aviation d'entraînement

La Suisse choisit le Hawk britannique

Berne (AP). — Le département militaire fédéral suisse a choisi l'avion britannique Hawk de British Aerospace, comme nouveau avion-école à réaction. L'Alpha-Jet franco-allemand a été écarté en raison de son prix plus élevé.

Le programme d'armement 1987 prévoit de proposer aux Chambres fédérales l'achat d'un crédit total de 395 millions de francs suisses, environ 1,5 milliard de francs français, pour l'acquisition de vingt avions de type Hawk. Si le Parlement donne le feu vert, les Hawk remplaceront en 1990 les Vampire, en service depuis environ quarante ans.

De conception générale différente — le Hawk est un monoréacteur à ailes basses, l'Alpha-Jet un bi-réacteur à ailes hautes, — ces deux appareils sont néanmoins très proches par leurs caractéristiques techniques, leurs performances et l'importance de leurs ventes.

Le choix du Hawk a été fait essentiellement en raison d'un prix nettement plus avantageux, de la robustesse, des perspectives de durée de sa construction et d'une meilleure visibilité dans le cockpit.

[Pour le groupe français Dassault-Breguet qui fabrique l'Alpha-Jet avec un partenaire ouest-allemand, la société Dornier et la commission suisse par la Suisse au concurrent britannique British Aerospace est un échec grave survenant après une année 1986 qui a été très difficile sur le plan des exportations militaires. En effet, Dassault a reçu, l'an dernier, pour seule commande étrangère, celle portant sur l'acquisition de neuf Mirage 2000 par l'Inde. Le carnet de commandes total (productions civiles et militaires pour le marché national et à l'exportation) devrait représenter en 1986, en première approximation, la moitié d'une année normale, soit 7 milliards de francs au lieu de 14 en moyenne.]

Un comité central d'entreprise était couronné chez Dassault-Breguet pour le jeudi 15 janvier, avec, à l'ordre du jour, l'examen d'un plan social qui prévoit le départ de sept cent cinquante personnes (soit 4 % des effectifs globaux de l'entreprise) d'ici au mois de juin 1987. Si la situation des commandes ne se redresse pas notablement cette année, la direction envisage de décider, ultérieurement, une nouvelle réduction des effectifs.]

ENVIRONNEMENT

A Reims Les sinistrés de la dioxine se rappellent au bon souvenir d'EDF

REIMS de notre correspondant

14 janvier 1985 : dans les sous-sols d'un immeuble du 21, rue de la Magdeleine. A Reims, un transformateur EDF explose. Affaire banale, estime-t-on alors. Très vite, les habitants réintègrent leurs appartements. Mais en avril, la revue Science et Vie révèle que, en se consumant, le pyralène du transformateur avait dégagé de la dioxine. L'immeuble est évacué pur de bon. Une cellule de crise médicale est formée. Aucune affection grave n'est constatée, encore que des symptômes sont prêtés aux effets présumés de la dioxine. Les préliminaires de la décontamination ont été réalisés, mais on ne sait toujours pas si le bâtiment devra ou non être détruit.

14 janvier 1987 : regroupés dans l'Association de défense des victimes des dioxines et des furanes, les anciens habitants sinistrés, puis indemnisés, se rappellent au bon souvenir d'EDF, lors d'une conférence de presse tenue devant le 21 de la rue Magdeleine. « De qui se moque-t-on ? » interroge leur présidente, M^{me} Catherine Robak.

Les victimes reprochent surtout « le relâchement et l'absence de sérieux » dans le suivi médical. Elles regrettent de « ne pas servir à faire avancer la science médicale ». Or, observe M^{me} Robak, « on nous propose des visites médicales par correspondance, alors que certaines personnes intoxiquées pendant et après l'explosion éprouvent encore des troubles ou des malaises ».

D. L.

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Giraud, le conseil des ministres du mercredi 14 janvier a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **MARINE**. — Est élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre le vice-amiral Dominique Lefebvre.

● **ARMEMENT**. — Sont promus : ingénieur général de première classe les ingénieurs généraux de deuxième classe Joseph Tretout, Patrice Raynaud et Paul Costa ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Claude Rogé, Michel Joly, Marcel Senevier, Bertrand Costes et Paul Rigby.

● **TERRE**. — Sont promus : général de division les généraux de brigade Jean Cot, Hervé Zwingsstein et Bernard Gillis ; général de brigade, les colonels Yves Madelin, Pierre de Percin de Northumberland et Michel Carlier.

Est nommé commandant de la 62^e division militaire territoriale le général de brigade Patrice Laumon-dais.

Le Monde sur minitel

VOTRE PORTEFEUILLE PERSONNEL

Bourse : suivez l'évolution de vos actions grâce à un code personnel et secret.

36.15 TAPÉZ LEMONDE

Société

La vague de froid en Europe

Le froid ne lâche pas prise en Europe, où d'abondantes chutes de neige perturbent sérieusement la circulation. En Grande-Bretagne, où la température oscillait mercredi entre -10 degrés et -18 degrés (record absolu depuis vingt-cinq ans), des régions entières sont coupées du monde, comme le Kent et l'est de l'Écosse. Treize personnes âgées ont trouvé la mort. M^{me} Thatcher a demandé qu'une aide exceptionnelle de cinq livres (environ 50 francs) soit offerte à tous les nécessiteux du royaume pour financer le surcoût du chauffage.

En Espagne, la moitié nord du pays connaît de graves difficultés de transport. La route reliant Barcelone à Madrid a été coupée le

13 janvier, et un train a déraillé sur le même parcours. Le thermomètre est descendu à -15 degrés sur le plateau castillan. Une dizaine de personnes ont péri à cause du froid.

En France, on ne compte plus les incidents et accidents dus au froid. Coupures d'électricité, pannes de chaudière, asphyxies à l'oxyde de carbone, incendies provoqués par des chauffages défectueux se multiplient dans pratiquement toutes les régions. Les difficultés de circulation restent grandes dans le Sud-Ouest et la vallée du Rhône, de Lyon à Marseille.

Si l'on a retrouvé le petit Alain, huit ans, sain et sauf après une escapade de plusieurs jours

dans des granges du Calvados, on est toujours sans nouvelles de six skieurs parisiens qui ont entrepris la traversée du Vercors, et une cordée d'alpinistes partie escalader au pic des Pyrénées orientales est toujours bloquée à la frontière franco-espagnole.

A Guines (Pas-de-Calais), un enfant de neuf ans qui s'était aventuré sur un canal gelé s'est noyé après rupture de la couche de glace. Dans l'Arveyron, deux personnes âgées ont été retrouvées mortes, l'une à son balcon, saisie par le froid, l'autre dans un chemin à moins de 200 mètres de son village. En Lozère, deux mille foyers ont été privés d'électricité, mercredi, dans la région de Florac et Marvejols, parce que des

branches chargées de neige ont cassé les lignes électriques. Cinq personnes ont été blessées à Crétell (Val-de-Marne) après l'explosion d'un immeuble où l'on avait constaté une fuite de gaz.

Le plan ORSEC a été déclenché dans les départements du Gard et de l'Hérault, où des congères ont bloqué toute circulation, y compris sur l'autoroute languedocienne. A Roazhenn (Hérault), une cinquantaine d'automobilistes bloqués sur la nationale 113 ont dû être hébergés pour la nuit à la salle des fêtes municipale. A Nîmes, les transports en commun ont été interrompus toute la journée de mercredi.

Controverse sur le déneigement dans la capitale

Pour résister à l'offensive du froid et permettre à la capitale de continuer à fonctionner, la Mairie de Paris a-t-elle pris, en temps utile, les mesures nécessaires ? Après vingt-quatre heures au cours desquelles les déplacements ont été très difficiles même dans le centre-ville, la question est soulevée. La première interrogation sur le bien-fondé des décisions techniques prises durant la nuit de mardi à mercredi alors que 14 centimètres de neige tombaient sur la chaussée, a été posée par les employés eux-mêmes. Selon l'Union syndicale CGT des services publics parisiens, cette nuit-là les personnels en alerte depuis quarante-huit heures ont attendu vainement l'ordre d'intervenir sur les chaussées.

Il est vrai que seuls les trente-cinq véhicules de salage de la mairie sont intervenus, comme si on se trouvait devant une chute de neige ordinaire. Le déblaiement mécanique de la neige n'a commencé à la raclette, c'est-à-dire avec des moyens très modestes, qu'à 6 heures du matin.

Cette observation de caractère technique a été reprise aussitôt par certains leaders politiques de l'opposition. M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, a parlé, mercredi 14 janvier, de l'improvisation désastreuse de l'exécutif municipal face à la vague de froid. Il a déploré qu'aucune action d'urgence n'ait encore été engagée pour rendre les rues de Paris praticables. De son côté M. Jean-Francis Stroh, secrétaire général du Front national, a dénoncé ce même mercredi l'irresponsabilité de M. Chirac qui en tant que maire de Paris n'a pas su prendre en temps utile les mesures permettant de faire face à une vague de froid et à des chutes de neige pourtant annoncées par les services météorologiques.

Critiquant comme l'avait fait M. Sarre l'insuffisance des mesures sociales - prises par la mairie pour venir en aide aux sans-abris.

Directement mis en cause M. Jacques Chirac a aussitôt réagi. Il a fait appel à tous les moyens disponibles pour déneiger les rues de Paris : les entreprises privées, la police et

l'armée. Puis en intervenant personnellement. Mercredi dans la nuit il s'est rendu au PC neige des services municipaux dans le 20^e arrondissement. Puis il a visité un centre d'accueil dans le 19^e arrondissement où il a constaté que la moitié des lits étaient inoccupés.

Il n'en reste pas moins vrai que Paris a paru plier sous l'offensive de l'hiver. Le 14 janvier restera un mer-

credi noir. Dans le centre ville, mais plus encore en banlieue, la circulation des véhicules a été très difficile, voire en certains endroits, impossible. Sur les quatre mille bus de la RATP, en quart sont restés au dépôt, certains machinistes CGI sont encore en grève. Ce mouvement devrait se poursuivre jusqu'au vendredi 16 janvier, date fixée pour la reprise des négociations avec la direction.

Beaucoup d'autres conducteurs, découragés par les dérapages, rentraient leurs machines au garage, mercredi, en fin de matinée.

La RATP annonce que toutes les lignes dont l'itinéraire comporte une déviation, seront probablement fermées. Le métro lui-même, sur lequel on comptait pour sauver la situation, a partiellement flanché. Les quatre lignes qui passent à l'air libre ont été perturbées et ralenties



PANCHO

assuré mercredi qu'à 70 %, sur le Sud-Est à 60 % et toutes les rames ont été stoppées pendant une heure sur le réseau Saint-Lazare. Les voyageurs excédés et transis sont descendus sur les voies pour achever leur odyssée à pied. Les responsables des transports en commun ne prévoient guère d'amélioration si le froid persistait jeudi.

De leur côté, les pompiers ont été appelés deux mille cinq cents fois au cours de la journée et de la nuit, soit trois fois plus que d'habitude. Ils ont ramassé un demi-millier de Parisiens qui s'étaient blessés en tombant.

Dans les hôpitaux, on ne cesse de plâtrer des poignets fracturés. Les sapeurs-pompiers ont dû intervenir une quarantaine de fois pour sauver des gens intoxiqués par les émanations de leurs appareils de chauffage. Ils ont même ramassé plusieurs vieillards qui, mal chauffés, ont été découverts chez eux en état d'hypo-

thermie. Quant aux conduites d'eau scellées par le gel, elles ne se comptent plus.

La mairie de Paris a donc mobilisé les rares moyens pour tenter de nettoyer les chaussées vergées. Mille tonnes de sel et vingt mille litres d'une solution de chlorure de magnésium ont été déversés dans les rues, mais en raison du froid intense, l'effet du traitement reste modeste. « Le sel ne se forme difficilement », reconnaissent les techniciens dans leur jargon.

Aussi a-t-on recouru plus que jamais au déneigement mécanique. Soixante dix engins appartenant à des entreprises de travaux publics ont été requis. La police, de son côté, avec une dizaine de véhicules, s'est employée à dégager au moins un grand axe, celui qui traverse la capitale de la porte d'Orléans à la Porte de Clignancourt. Enfin, le premier ministre a fait donner l'armée. Mille deux cents hommes appartenant au 76^e d'infanterie de Vincennes, un régiment du Train cantonné à la caserne Duplex et à la 2^e DB sont entrés en action dès vingt heures sur un axe est-ouest. Armés de pelles et de balais, les soldats du contingent ont travaillé une partie de la nuit et par un froid sibérien à dégager les trottoirs devant les bâtiments publics, les écoles, les sorties de métro et sur les ponts traversant la Seine. Puisqu'on ne peut plus aller à Paris, les piétons redoublent d'efforts.

MARC AMBROISE-RENDU.

● L'accueil dans les églises parisiennes. - Certaines paroisses de Paris et le Secours catholique organisent un accueil à Saint-François-de-Sales, 17, rue Ampère (17^e) ; à Saint-Jacques-Saint-Christophe, place de Biche (19^e) ; à Saint-Thomas-d'Aquin, 5, rue de Montembert (7^e) ; à Saint-Étienne-du-Mont, 46, rue de Valenciennes (19^e) ; à Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption (16^e) ; à Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, place Étienne-Pernet (15^e). La Maison diocésaine de l'archevêché de Paris a également prévu un accueil (8, rue de la Ville-Évêque, dans le 8^e).

Paris poudreuse

C'est Noël ! Les sapins, jetés aux poubelles ont retrouvé leur vraie parure. De la belle et bonne poudreuse.

Aux vitrines des kiosques, les magazines étalent leurs dardes nues jusque dans la neige des trottoirs. On en tremble pour elles. « Il fait bleu à Noël-Bé », assure une superbe jeune café-au-lait à l'office d'Air Madagascar. Mais les premiers passants ne lèvent pas le nez.

Et pourtant, l'Afrique est là, en clair et en os. Oustre agents du service de nettoyage, le ciré vert par-dessus le passe-montagne, répandent du sel sur un trottoir autour d'un Atribus. Paris-Dakar, dans la neige, avec une brochette et quatre pelles...

Dans la cour des Tuileries, c'est encore l'Afrique. Avec bleu de travail et casque de chantier. Depuis le 14 février 1986 - il faisait alors - 12 degrés - il faisait alors - 12 degrés - le cruesant, chargé, déchargé, transporté, hissé, décuipé. On n'arrête jamais un « grand chantier », surtout lorsqu'il s'agit du Grand Louvre.

Sur le pont du Carrousel, les services de l'équipement ont déposé deux petits tas de sable sur le trottoir. Pour le cas où... Mais qui fera de quelques grains de sable dans quatre-vingt centimètres de poudreuse ?

Lions blancs

Tout est bloqué, en revanche, dans les rues ordinaires. Rue Bonaparte, c'est la retraite de Russie. Quelques rares passants cherchant un passage entre les voitures empoussiérées de blanc. Des riverains éternelles font leur brin de bras pour enjamber les caniveaux transformés en murs de neige.

Place Saint-Sulpice, les lions de la fontaine, les cristaux toute blancs, protestent contre les

rigueurs de l'hiver. Les joggers, en revanche, trottaient sans broncher autour du Luxembourg fermé pour cause d'enneigement. Quel ? Le ciel se donne le peine d'ordonner la ville de neige un mercredi, et l'ont interdit les batailles aux enfants !

Mais oui : les grilles sont aussi fermées dans les jardins du Palais-Royal, où la neige s'est foulée que par les portes des pigeons qui, lors d'une bonne âme leur jette des miettes, s'arrachent à leur corbeille. On ne peut accéder qu'à la cour, où joliment les fameuses colonnes de Buran. Les photographes amateurs s'y régalaient de contrastes en noir et blanc.

À midi sonnant, les fonctionnaires de la Banque de France déboulent de leurs bureaux. « Je ne vois pas les peintures du RFR », poursuit l'un d'eux, qui a dû être pris dans la manifestation gréviste de l'avant-veille. Enhardi au spectacle d'une circulation quasi paralysée, qui ne respecte plus ni passage piétons, ni feu rouge, ni sens interdit, voilà nos braves bureaucrates qui s'encroûtent et montent des queues à leurs collègues à coups de boules de neige. Paris poudreuse, Paris canaille.

Du côté de Barbès, on se bouscule chez Tati comme aux plus beaux jours. Encore l'Afrique, besogneuse et affairée. Les gosses, eux, préfèrent les glissades dans la poudreuse, mais les jardins du Sacré-Cœur aussi sont fermés. Alors on se rabat sur les escaliers, que l'on dévalise sur de vieux cartons ou des sacs poubelles. Les escaliers de la butte sont durs au malheureux... qui dérapent. Durs aussi les boulevards pour les autobus qui remonteraient vers Pigalle. Plusieurs sont bloqués sur la piste du boulevard Rochechouart, margués par le métro aérien. Paris poudreuse, Paris pagaille. Les agents de la RATP arrivent avec leurs pellicettes de sable. Les voyageurs, pas rancuniers, poussent « ouï ». En vain : les chaussées sont trop glissantes. La grève est finie, mais l'hiver a pris le relais.

ROGER CANS.

La Canebière claque des dents

Marseille s'est immobilisée sous la neige mercredi 14 janvier. En deux heures à peine, 10 centimètres sont tombés sur le Vieux Port, prenant les Marseillais au dépourvu. L'aéroport de Mérignac a dû être fermé et les autoroutes menant à la ville ont été coupées. Après un semaine de pluie et de fort très vite pour la région - à 3 fois jusqu'à -10°C - la tempête de neige soudaine a entraîné d'importantes perturbations dans le trafic et des accidents sur les voies publiques nécessitant l'intervention des marins-pompiers.

Les Marseillais qui, hier, étaient victimes d'une grève des transports urbains ont été bloqués dans leur ville. Les nombreuses rues en pente de la cité étaient emplies de véhicules en panne qui paralysaient le trafic.

Les pompiers ont dû intervenir dans le parking de la Bourse où des centaines d'automobilistes prisonniers des embouteillages et qui n'avaient pas arrêté leur moteur risquaient de s'asphyxier. La métro ne fonctionnait pas sur une grande partie du réseau à l'air libre. La municipalité donnait, jeudi 15 janvier, des conseils aux Marseillais pour qu'ils restent chez eux et ne sortent qu'en cas de nécessité. Les grandes arrières ont été utilisées mais les services météorologiques prévoient, pour ce même jour, des températures allant de -5°C à -15°C, et des vents très violents.

Coupures de « courant nucléaire »

A la suite de l'arrêt de sept réacteurs nucléaires (Paluel 1 et 2, Flamanville 1 et 2, Chinon B-3, Blayais-2 et Saint-Laurent A-2), lors de la coupure d'électricité qui a affecté, mardi 12 janvier, l'ouest du pays, EDF a décidé de nommer une commission d'enquête pour analyser ces arrêts de production. Les responsables s'interrogent sur les raisons qui ont empêché ces sept centrales de se couper automatiquement du réseau lorsque celui-ci a connu, sur l'Ouest, une chute de tension de 100000 volts consécutive aux incidents qui ont affecté la centrale thermique de Cordemais (Loire-Atlantique).

Lors de pannes basses de tension, la consigne dans les centrales est d'« exciter », c'est-à-dire de demander, pendant cinq secondes, un effort accru aux turboalternateurs des centrales les plus sollicitées pour essayer de ramener la tension du réseau à sa valeur normale. Si, au terme de cette courte tentative, l'opération échoue, ces centrales nucléaires doivent, dans les trois secondes qui suivent, s'isoler automatiquement, pour éviter que certains de leurs équipements (pompes, générateurs, etc.) ne fonctionnent à un rythme trop faible, entraînant aussitôt la mise à l'arrêt automatique du réacteur.

Cette isolation, ou plutôt cet « étouffement », comme l'appellent les techniciens (Le Monde du 14 janvier), a donc pour but de maintenir les centrales en état de marche pour qu'elles puissent répondre sans délai à la demande, dès que le réseau est revenu à des conditions normales. En revanche, si les réacteurs s'ont pu s'éteindre et se sont donc arrêtés, leur remise en route demanderait beaucoup plus de temps. Normalement, l'« étouffement » est automatique. Aussi s'étonne-t-on à EDF que les mécanismes des quatre réacteurs de 1300 mégawatts de Paluel et Flamanville n'aient pas réagi à temps.

« Sans doute s'agit-il, selon M. Lucien Bertron, chef adjoint de la production thermique à EDF, d'un mauvais réglage du système de protection des turboalternateurs, sans conséquence sur la sûreté des installations. » Mais, même si ce problème « n'est pas préoccupant », on se demande pourquoi il a affecté ces 1300 mégawatts qui produisent normalement aujourd'hui. Quant aux autres tranches, des réacteurs de 900 mégawatts, le scénario est un peu différent dans la mesure où Chinon-3 était en essai, Saint-Laurent A-2 gâché par le froid et Blayais confronté à toute une série de problèmes relativement complexes. Résultats de l'enquête à la fin de janvier.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

La contre-offensive de l'armée

L'armée n'avait pas attendu le conseil des ministres de mercredi 14 janvier pour prêter main-forte à ceux qui combattent les maîtres de l'hiver. Ainsi, à Lunel et à Montpellier (Hérault), elle participait depuis Noël à l'opération des Restaurants du cœur. Dès les chutes de neige, dans la nuit de mardi à mercredi, le ministre de la défense envoyait des instructions aux états-majors régionaux leur prescrivant de se tenir à la disposition des préfets.

Le déclenchement du plan ORSEC dans le Gard et dans l'Hérault a automatiquement mis les moyens militaires locaux au service des civils. A Chinon, ce sont les spécialistes du génie qui sont intervenus pour dégager les prises d'eau de la centrale nucléaire. Mais ils l'avaient déjà fait l'az dernier, et cette fois-ci encore ils ont répondu à une demande du préfet.

Ces dispositions générales ont été renforcées et confirmées après que le chef de l'Etat ait insisté, au cours

Les diesels toussent

A première vue, une 205 et un camion de 20 tonnes n'ont rien de commun. Dans les cas dont nous parlons ici, si l'une et l'autre ont un moteur diesel marchant au gazole. Par grand froid le moteur peut s'arrêter parce que la paraffine du gazole, gelant en partie, a pris la forme de cristaux qui ont colmaté les filtres et aussi peut-être les tuyaux amenant le carburant dans les cylindres.

Le moteur diesel fonctionne suivant le schéma suivant : le piston, en montant, comprime l'air présent dans le cylindre et amène cet air à de fortes températures par la seule compression. Lorsque le piston est à un haut de sa course, l'air est porté à des températures de 700 à 800°C.

La contre-offensive de l'armée

Le conseil des ministres, sur l'assistance particulière à apporter aux sans-abris et aux déshérités. Les commandants de régiments ont alors reçu consigne d'entrer en contact avec les municipalités de leur secteur pour un éventuel coup de main. A Paris même, des camions militaires ont transporté de la nourriture aux stations de métro ouvertes pour recevoir les sans-abris.

Mais dans l'après-midi du mercredi 14 janvier, il a fallu faire davantage. Jacques Chirac, en tant que maire de Paris, a demandé l'aide de la troupe pour déneiger les trottoirs de la capitale. Dès 17 heures, les hommes du 76^e régiment d'infanterie accourus du fort de Vincennes s'emparèrent, à la pelle, le déneigement des quais de la Seine. Puis, progressivement, ce sont près de 2 000 hommes du contingent qui ont été engagés sur les bords de la Seine, du pont d'Austerlitz au pont Mirabeau.

On injecte alors du gazole pulvérisé qui, à ces températures, s'enflamme spontanément. La température monte encore et la chaleur provoque une forte augmentation de la pression du gaz contenu dans le haut du cylindre. Le piston est repoussé au bas du cylindre et le système est prêt pour le cycle suivant.

Mais il peut arriver que le gazole ne s'enflamme pas dès son injection. Le rôle des paraffines est justement de faire enflammer le gazole au bon moment.

Les paraffines contenues dans le gazole sont très variées. De la proportion de toutes ces paraffines dans le gazole dépend leur température de cristallisation. Depuis deux ans la loi impose que le gaz soit utilisable sans problèmes jusqu'à -12°C au maximum.

Kérosène anti-gel

Les chauffeurs de poids lourds se plaignent et font remarquer, à juste titre, que les camions suédois et allemands - et aussi les voitures particulières fabriquées en Suède et en Allemagne - n'ont pas les mêmes ennuis. Ce bon fonctionnement s'explique aussi par le fait que les tuyaux et les filtres sont placés dans le moteur diesel de façon à être réchauffés dès la mise en route du moteur. Ce qui n'arrive pas dans les moteurs diesel fabriqués dans des pays moins habitués aux grands froids.

M. Roger Mansillon, directeur technique à l'Union des Chambres

syndicales de l'industrie du pétrole, donne deux bons conseils aux utilisateurs des moteurs diesel : d'abord ajouter au gazole 30 % de kérosène dans les réservoirs des poids lourds (le kérosène s'est vendu qu'en fûts de 100 litres) ou 15 % d'essence ordinaire (surtout pas de super) dans les réservoirs des voitures particulières ; ensuite, mettre le moteur en route, s'il veut bien partir, et le laisser marcher au point fixe pendant une bonne quinzaine de minutes, le temps que la chaleur du moteur gagne les tuyaux et les filtres d'alimentation, en gazole. Mais les ajouts de kérosène ou d'ordinaire doivent se faire avant l'arrivée du froid ; ils sont totalement inefficaces si le froid est déjà installé.

Si le moteur ne veut pas démarrer, il faut démonter et nettoyer les filtres et les tuyauteries. Mais ces opérations doivent être faites, de préférence, par des spécialistes.

YVONNE REBEYROL.

LA BIBLIOTHÈQUE DES ARTS

Les Flacons de la Séduction

L'art du parfum au XVIII^e siècle

Édité pleine toile, 24 x 31 cm, 168 p. 200 reproductions dont plus de 150 en couleurs - 450 F

3, place de l'Odéon - 75006 Paris
Tél. (1) 46 33 18 18

Le Monde DES LIVRES

M^{me} du Deffand, la femme « foudroyée »

A travers le portrait d'une marquise, la peinture du dix-huitième siècle français : les fêtes du corps et de l'esprit. Un livre passionnant.

VERS 1750, la marquise du Deffand, née Marie de Vichy-Champrond, tenait un salon littéraire rue Saint-Dominique, à Paris. On y rencontrait notamment d'Alembert, le fils illégitime de M^{me} de Tencin, la maréchale de Luxembourg, qui faisait comprendre ce que veut dire le mot « urbanité », et des visiteurs étrangers qui prouvaient, par leur présence, les vertus et les avantages du cosmopolitisme. Dans ce rendez-vous des intelligences, M^{me} du Deffand n'était pas la moindre : sans doute même l'intelligence la plus pénétrante, la mieux détournée. La correspondance de la marquise avec Voltaire ou Walpole nous en donne, à tout moment, le captivant témoignage.

Deux siècles et quelques poussières après, une jeune femme italienne, Benedetta Craveri, allait s'empêcher de M^{me} du Deffand au point de lui consacrer six ans d'études. Cette Romaine, qui habite non loin de la piazza del Popolo, venait à la Bibliothèque nationale comme on retourne au couvent. Le résultat, c'est un gros livre très passionnant, très riche : M^{me} du Deffand et son monde.

Nous avons rencontré Benedetta Craveri, de passage à Paris. Avec son naturel, la simplicité de ses manières, la justesse de ses propos, cette jeune femme, au charme « très dix-huitième », n'est point déparé le salon de la rue Saint-Dominique. Son intérêt ancien pour le dix-huitième siècle français — elle a fait sa thèse sur André Chénier — l'a conduite à découvrir, un jour, les écrits de la marquise. « Un guide souverain, dit-elle, m'a ouvert sa fenêtre sur un détail du paysage, détail



M^{me} du Deffand et un salon littéraire au XVIII^e siècle.

essentiel pour la compréhension du siècle. Mais encore ? Pourquoi l'aimer autant ? « J'aime son intelligence intrépide, cruelle pour les autres, et surtout pour elle-même. » Benedetta Craveri parlera aussi de « cette cité paresseuse que nous avons : un des pires vices de notre existence ». M^{me} du Deffand l'en a éloignée, de même que sa naissance l'a séparée des vanités : petite-fille du philosophe Benedetto Croce, elle a appris la modestie comme une façon de respirer. C'est pourquoi, sans doute, elle s'est dissimulée derrière le personnage de la marquise.

L'art de la conversation

Benedetta Craveri a voulu écrire davantage qu'une biographie : elle a réuni le portrait d'une femme à travers celui d'une époque et le tableau d'un siècle à



M^{me} du Deffand et un salon littéraire au XVIII^e siècle.

travers la peinture d'un caractère. C'est toute une société qui ressuscite, avec ses amours, ses engagements, ses rivalités, ses intrigues, son sens de la civilité et son art de la conversation. M^{me} de Staël notait : « Ce qu'on appelle le mal du pays, ce regret indéfinissable de la patrie [...], s'applique particulièrement à ce plaisir de causer que les Français ne retrouvent nulle part au même degré que chez eux. »

L'art de converser résumait à lui seul un genre de civilisation. Parce qu'il se pratiquait, se perfectionnait dans les salons, il était surtout destiné à divertir, mais il favorisait aussi la circulation des idées nouvelles. Dès lors, ces mêmes salons servaient à former l'opinion. Des philosophes y rencontraient des aristocrates : « Les uns y portaient le savoir et les lumières, les autres cette politesse et cette urbanité que le mérite [...] a besoin d'acquiescer. » Faisant cette remarque, d'Alembert ajoutait que « les gens du

monde [en] sortaient plus éclairés, les gens de lettres plus aimables. »

Évoquant les aristocrates français du dix-huitième, et précisant qu'elle n'oubliait pas leurs aveuglements, Benedetta Craveri nous en a fait cet éloge : « Exclue du pouvoir, intensément frivole, cette aristocratie allait mourir sous la guillotine, sans se démettre d'elle-même. Continuant à mener le jeu de la société, elle s'est rendue sur l'échafaud comme elle se rendait naguère au bal. S'identifiant jusqu'à la mort avec ses façons de paraître, elle a poussé la frivolité jusqu'à l'héroïsme. »

Benedetta Craveri, qui connaît admirablement l'époque des Lumières, a nourri son texte de multiples citations. Pour légitimer la peinture qu'elle avait entreprise, elle a fait appel à de nombreux témoins.

FRANÇOIS BOTT.
(Lire la suite page 17.)

Les lecteurs de l'Ancien Régime

Deux livres de Roger Chartier ruinent beaucoup d'idées reçues

L'ANECDOTE est connue de tous tant elle se répète régulièrement : Gide fait réveiller au milieu de la nuit Martin du Gard, Schlumberger et Valéry et les convoque immédiatement chez lui afin de leur lire le chapitre qu'il vient de terminer de son dernier roman ou de son essai nouveau-né. Bien qu'il se situe il y a une soixantaine d'années seulement et qu'il mette en scène le fin de fin de l'élite intellectuelle, un tel épisode nous paraît aujourd'hui étrange tant le domaine de l'écrit et celui de l'oral nous semblent désormais séparés par des barrières si hautes que les franchir revient à accomplir un exploit qui relève de la clandestinité ou de la bâtardise : chansons, livres-cassettes, récitals de poésie, franchissements suspects d'une aire de culture à une autre.

C'est que, malgré les bouleversements qu'annonce la diffusion de textes par écran, malgré l'explosion de l'audiovisuel, nous vivons l'apogée d'une civilisation de l'imprimé — et plus généralement d'une transmission écrite des informations, des idées et des sentiments qui s'est imposée peu à peu depuis dix siècles, et qui imprègne à ce point nos habitudes et nos attitudes que nous ne sommes pas loin de la ressentir comme une nature.

Cette naturalisation de la culture livresque en est arrivée à un point tel qu'il paraissait nous suffire, pour comprendre l'histoire culturelle des siècles précédents, de savoir qui lisait et ce qu'on lisait. Avec des réponses aux questions qui ne surprennent pas vraiment : il y avait des livres pour les élites de la fortune et de l'éducation, d'autres pour le petit peuple (en dynamique ascendante) des marchands, des artisans et des laborieux ambitieux ; enfin une population qui n'était pas initiée aux joies de la lecture

et qui continuait à subir les charmes d'une civilisation orale.

C'est ce schéma général, à vrai dire sérieusement écorché depuis les études entreprises ces vingt dernières années, que Roger Chartier et les équipes de chercheurs qu'il rassemble ou qu'il anime abattent pan par pan, avec une patience et un tranquille acharnement qui ne masquent pas leur euphorie.

Manières de lire

Roger Chartier, historien des pratiques culturelles, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, fait paraître simultanément deux livres — et cette simultanéité n'est pas exempte d'attention tactique : il s'agit de rappeler que toute pièce a deux faces, inséparables l'une de l'autre. Le premier ouvrage, signé du seul Chartier, est intitulé *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*. Il analyse la diffusion, par le livre, des règles de comportement et des modèles de savoir-vivre autant que de savoir-mourir dans l'ensemble de la société entre le seizième et le dix-huitième siècle. Le second, *Les Usages de l'imprimé*, est le résultat de deux séminaires dirigés par Chartier et par Christian Jouhaud à l'École des hautes études et qui envisagent l'objet imprimé moins en fonction du contenu qu'il transmet que de sa propre existence matérielle, de son rôle d'ustensile à travers lequel transite et se transforme certaines habitudes : la lecture privée, silencieuse, du livre qui est généralement aujourd'hui la nôtre — mais ce n'est déjà plus forcément celle qui prévaut pour notre journal quotidien — n'a été et n'est qu'un des usages possibles de l'imprimé.

PIERRE LEPAGE.
(Lire la suite page 16.)

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, de l'Académie française

Un inédit, trois rééditions

Bove ou la manie de se faire mal comprendre

DIFFICILE de demeurer maudit, de nos jours. La postérité vous rattrape au tournant, et met les bouchées doubles. Hier encore clandestin comme un mot de passe, le nom de Bove fait l'actualité de ce début d'année, avec quatre titres d'un coup, dont un inédit de taille. Il faut dire qu'il l'avait cherché, l'animal ! Joseph K. est un m'as-tu-vu à côté des créatures boviniennes, gibiers de meublés et de salles d'attente, marginaux schématisés à se faire mal voir et mal comprendre — qui c'est qui-là ?...

Cette persévérance à jouer les parias chipoteurs, Calmann-Lévy nous en livre la clef en révélant les *Mémoires d'un homme singulier*, achevés en juin 1939 et restés inédits. Le texte de Bove « le plus autobiographique », prévient l'éditeur. Il faudrait y voir de plus près. La vie de Bove reste à écrire, et le « je » que voici, s'il a l'âge de l'auteur, trente-huit ans, ne partage pas ses origines juives russes, ou du moins n'en dit rien. Or elles ont assurément joué dans ses armoiriers d'émigré pris entre une volonté d'assimilation battue en brèche et la revendication d'une identité perdue de vue.

VOILA quatre ans que le narrateur de ces *Mémoires végéta* dans un hôtel près de Saint-Sulpice, sans projets ni rendez-vous ; sans pouvoir aucun, mais non sans victime. C'est son constat du moment : mettez deux miséreux dans une chambre sur cour, et la machine à faire souffrir est en marche ! A fortiori s'il s'agit d'un couple. Notre oiseau a le don, non pas tant de violenter, mais d'installer le malaise, dès le

premier bonjour dans un bistrot. Et toujours pour le bon motif : tirer au clair un lien social qui lui échappe, y installer la morale apprise. Chaque fois, ça lui retombe dessus ; un genre de fatalité.

L'argent gâche tout, et le manque d'argent n'arrange rien. L'homme singulier a des dettes, c'est son essence. Il ne comprend pas les créanciers, leur impatience crispée quand passent les échéances, en voilà des manières ! A la mort de sa femme, Denise, le frère de celle-ci lui a servi une rente, et il parle maintenant de couper les vivres, a-t-on idée ?

La bienfaisance, ça s'attrape. Rien de tel que de débiter dans la vie comme enfant non reconnu d'un militaire de passage, et placé en nourrice. On apprend avant tout le monde que l'amour n'est jamais acquis. Dressé à lécher les mains pour manger, on prend goût à les mordiller, pour voir. Et on est payé pour ne pas croire aux miracles, surtout à ceux de l'amour. Transplanté à dix-sept ans dans les hôtels de passe, ce parasitisme de structure rend imprévoyant et expérimentateur.

DEVANT une petite-bourgeoise formée à amasser en vue du pire, notre homme glisse au proxénétisme par étourderie, tout en ergotant sur les principes — travail, famille, charité, tout ça, — sans lesquels, je vous le demande, où irions-nous ? L'intéressé par-dessus tout le méchanteté la plus tranchante, celle qui part des bons sentiments.

(Lire la suite page 18.)

Milan
KUNDERA



L'art
du roman

essai

GALLIMARD *rf*

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

BIOGRAPHIES

La « reine infirmière »

Dès le début de la Grande Guerre, il se crée, en Belgique, une légende autour de la reine Elisabeth qui, inlassablement, multiplie ses actions en faveur des blessés et des réfugiés. Aux côtés de l'« roi chevalier », la « reine infirmière », d'origine bavaroise, se révèle aussi patriote que le plus patriote des Belges. Durant le second conflit mondial, elle met sur pied un petit service de renseignement, sauvant ainsi de la déportation nombre de personnes et des centaines d'enfants juifs.

On connaît le rôle culturel qu'elle a joué tout au long de sa vie, fondatrice du Concours musical international qui porte son nom. La reine Elisabeth, excellente violoniste, était liée d'amitié avec la plupart des grands virtuoses contemporains, mais aussi avec des écrivains comme Verhaeren, Romain Rolland, Cocteau et des savants comme les Joliot-Curie et Einstein.

Il semble qu'en ses dernières années l'esprit d'indépendance et le goût du défi qu'elle tenait de son héritage Wittelsbach (elle était la nièce de l'impératrice Elisabeth d'Autriche) lui avaient fait accomplir quelques démarches fâcheuses. Sous des prétextes musicaux et dans le désir d'un rapprochement des peuples, elle se rend à Varsovie dès 1955, à deux reprises en URSS (1958 et 1962), en Chine, où elle est reçue par le Grand Timonier. On mesure aujourd'hui l'excès et la naïveté des déclarations enthousiastes qu'elle fait publiquement au retour, et qui lui valent le surnom de « grand-mère rouge ».

Très (trop) nourrie de détails, cette biographie aurait gagné à être plus brève. L'attention se réveille au dernier chapitre, consacré aux « grandes amitiés » : les lettres d'Einstein à la reine sont de charmants morceaux de simplicité et d'humour.

G. G. A.

★ **ELISABETH DE BELGIQUE**, de Georges-Henri Dumezil, Fayard, 445 p., 120 F.

POÉSIE

Retour de Sénac

l'Algérien

C'est un beau croquis de plage dit à l'artiste algérien Pierre Famin, en 1934, qu'Actes-Sud a choisi pour la réédition des Poèmes de celui qui, près de trois lustres après son assassinat, reste le plus novateur des poètes algériens francophones : Jean Sénac. En 1954, Albert Camus donna dans sa collection « Espoir », chez Gallimard, ces Poèmes d'un jeune pied-noir inconnu qu'il appelait « mi hijo » (mon fils, en espagnol). L'événement était plutôt la préface que l'inépuisable René Char « avait pris plaisir à écrire » pour cette bouteille à la mer. L'enthousiasme du gourou de L'île-sur-Sorgue pour ces vers nés dans « l'atelier immense du Soleil » leur porta bonheur. La guerre d'Algérie aidant, peu d'années après, d'autres recueils de Sénac avaient fait le tour du monde.

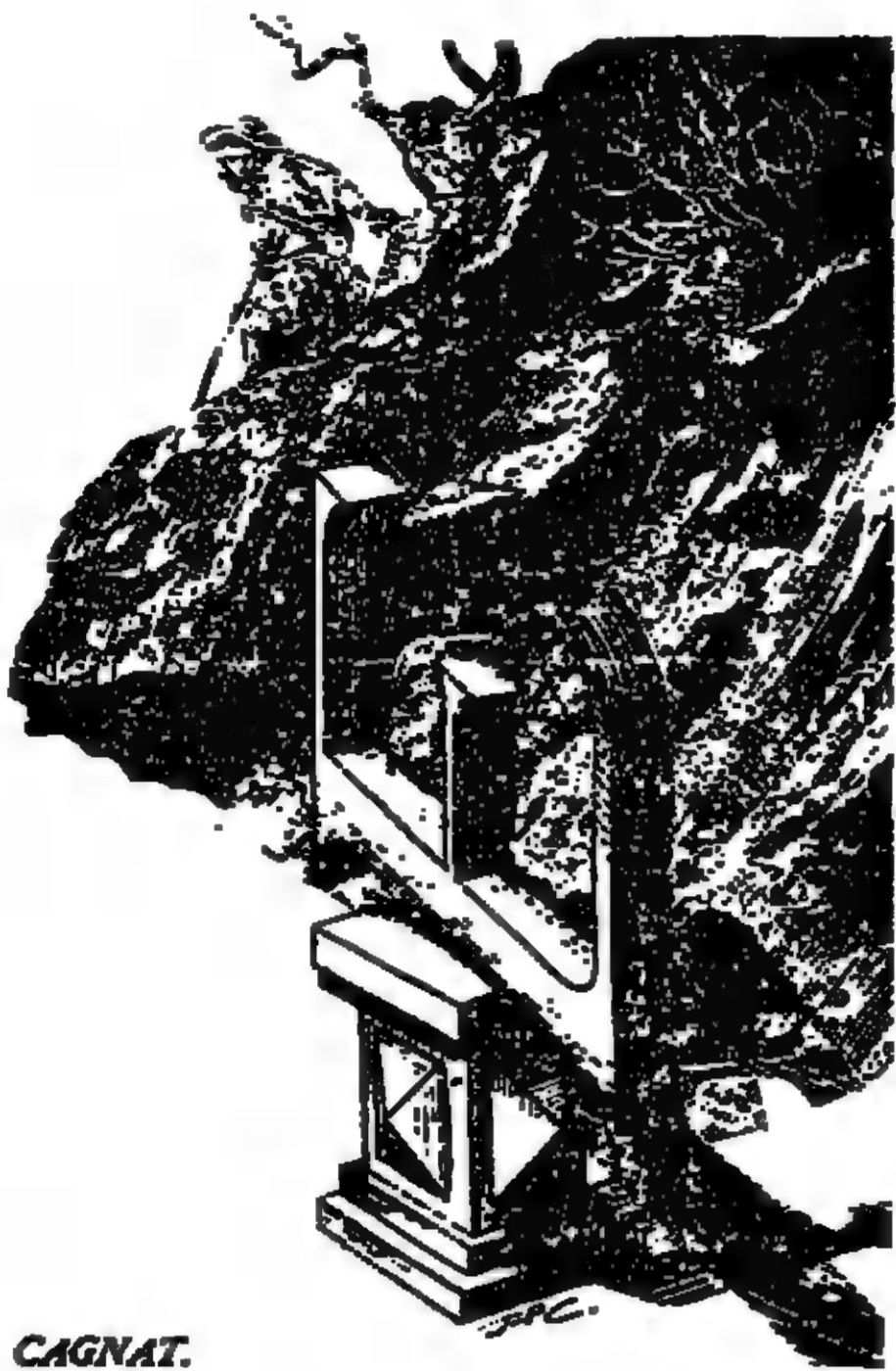
Il avaient souvent leurs racines dans Poèmes, comme *Météorite de mon peuple* (Subervie, 1961), édition de quelques vers de 1950 voués à Baye l'enfant-peintre, « tranquille fleur tissée de promesses », que le poète sillon courtisait. Le chant encore vert mais déjà robuste des Poèmes devait être aussi ravager que le pinacé noir de son vivant par l'Algérie officielle, bien qu'il ait mis tout son talent au service du nationalisme arabo-berbère avant le départ des intellectuels musulmans. Sénac mort se retrouve parmi la jeunesse maghrébine de France. C'est elle en priorité qui a apprécié ses inédits récemment publiés (*Journal d'Alger 1954*, éditions Le Haut-Quartier, Pétros, Héraut, 1983. *Le Mythe du Sperme-Méditerranée*, Actes-Sud, 1984), sans parler des rééditions comme *Désirations* et *Vertige* (Actes-Sud, 1983).

C'est aussi un jeune Stéfian établi en France, le polygraphe Rabah Belamri, qui prépare à partir d'archives inédites sauvegardées par Jean et Mireille de Meisonneul, couple ami du poète, une biographie

monumentale de Sénac. En attendant cet événement, Belamri vient de publier le fruit de sa collecte dans le milieu rural d'où il est issu : des proverbes souvent matois et ironiques qui seraient sans doute enchantés d'un Sénac toujours friand de verve populaire.

J.-P. P.-H.

★ **POÈMES**, de Jean Sénac, Actes-Sud, 139 p., 79 F.
★ **PROVERBES ET DICTONS ALGÉRIENS**, de Rabah Belamri, L'Harmattan, 143 p., 60 F.



CAGNAT.

Jean Tardieu entre ombre et lumière

Jean Tardieu, qui a reçu à la fin de l'année dernière le premier prix de la langue française créé à Brive, figurait déjà au catalogue de la collection « Poésie » chez Gallimard.

Après le *Fleur caché* et le *Part de l'ombre*, un troisième volume regroupe les trois recueils les plus récents (1976-1983) : *Formeries*, *Comme ceci comme cela* et le *Tour de Tribizonde*. Sous le titre *L'Accent grave et l'Accent aigu*, ce livre, préfacé par Gérard Macé, donne toute l'étendue du registre poétique de Jean Tardieu, de la parodie burlesque au frémissement lyrique où l'on retrouve le traducteur d'Hölderlin.

Oscillant entre le grave et l'aigu, cette œuvre inclassable, si

constante dans ses obsessions, n'est composée qu'en apparence. Souvent Tardieu cède ses recueils sur une pirouette : le clown métaphysique dialogue avec son alter ego ou seurt à travers le carreau d'un calligramme. Mais ce n'est qu'une réponse à l'angoisse, une manière de donner voix à « ce qui n'a pas de nom ». Tardieu a toujours chahuté ce qui se résout dans sa propre contradiction, sens et non-sens, usage et dérèglement, ombre et lumière. Et c'est une obscurité radieuse qui baigne *Nocturne*

ou les *Lieder de Comme ceci comme cela*. Tandis que *Formeries*, un mot inventé qui rappelle le nom d'un village de l'Oise, insiste sur la « herméneutique » selon laquelle le poète artisan — utilisant comme des outils les mots les plus simples, les plus usés — trouve dans les structures grammaticales de prodigieuses incitations. Les proses émerveillées et visionnaires des *Tours de Tribizonde*, nées de l'insomnie, révèlent le théâtre sacré de Jean Tardieu, « rêveur inspiré, plongé dans l'humus des songes », à la suite de Jérôme Bosch, d'Odilon Redon et de Max Ernst.

M. P.

★ **L'ACCENT GRAVE ET L'ACCENT AIGU**, de Jean Tardieu (Poèmes 1976-1983), « Poésie », Gallimard, 192 p., 28,50 F.

Les instants évanouis

de J.-M. Maulpoix

« Tout au bout, c'est le ciel monotone et mélancolique, quelques nuages, toujours les mêmes, y sont accrochés. »

Jean-Michel Maulpoix écrit en automne, et ce livre, comme les précédents, semble tendre ses lacs de mots pour capturer des moments impalpables. Mais, cette fois-ci, comme un peintre impressionniste, de l'assemblage de ses touches, petits airs, descriptions, souvenirs, il fait une histoire. Et le recueil de sensations ressemble à un roman étrange qui ne dirait son nom que dans le titre : *Ne cherchez pas mon cœur*.

S'attardant en effet à observer un papillon, captif d'obsessions douces (du linge, une femme, de la poudre, un jardin), il dessine une trajectoire. D'abord les paysages, et puis les gens, de plus en plus précis, une petite fille familière, et des ébauches d'autopourtraits. L'histoire s'est intensifiée, et puis, au cœur des choses, très près de la douleur (des petites vieilles baudelaïennes), on sent soudain comme un vent de pudeur et de lassitude, une distance qui fausse tout mouvement : « Il n'est pas sûr d'avoir jamais été sincère », ou, à force de mots, n'a-t-il pas été de si fragiles sensations ?... Cœur mangé par les mots voleurs d'instant évanouis, Jean-Michel Maulpoix écrit alors des choses étonnantes sur son cœur, et si petit, si fragile. Avec l'élegance de la fatigue, les charmes de l'à-quoi-bon. Brusquement il est violent, une phrase seulement : « Celui qui n'a jamais porté un cadavre ne connaît pas le poids de son propre corps. »

G. B.

★ **NE CHERCHEZ PLUS MON CŒUR**, de Jean-Michel Maulpoix, POL, 148 p., 69 F.

POLITIQUE

Georges Sorel :

l'actualité d'une pensée ouverte

L'un des rares « penseurs » français du socialisme, Georges Sorel, sort peu à peu de l'ombre où il était confiné, dans son pays du moins.

★ **L'ACCUSÉ**, d'Emmanuel Robin, éditions Phébus, 219 p., 89 F.

DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

● Colette Baudet : *Grandeur et misère d'un éditeur belge : Henri Kistmaeckers (1851-1934)*. Éditeur audacieux, Henri Kistmaeckers se distingue en publiant les œuvres de la Commune de Paris, Huymans, Richpin ainsi que quelques auteurs galants des siècles passés. Cette contribution à l'histoire de l'édition est complétée par le catalogue complet et commenté des publications de Kistmaeckers. (Labor, 277 p., 79 F.)

CIVILISATIONS

● Jacqueline Thévenet : *Les Mongols de Genghis Khan et d'aujourd'hui*. L'étude de la civilisation mongole, vieille de huit siècles, illustre la capacité d'un peuple à s'adapter aux évolutions techniques et sociales tout en conservant une fidélité aux traditions héritées des temps nomades. Ouvrage de description et d'analyse, ce livre est illustré de nombreuses cartes et photographies. (Armand Colin, collection « Civilisations », 223 p., 85 F.)

● André G. Haudricourt et Mirel J. Brunhes-Delamarre : *L'Homme et le charnu à travers le monde*. Une somme, une recherche magnifique qui est aussi une pérégrination immense avec pour guides deux outils de la terre nourricière : l'aire et le charnu ; deux outils qui surent façonner les paysages, changer habitats et habitudes, fonder les civilisations rurales. Préface de Pierre Delfontaines et André Leroi-Gourhan. (La Manufacture éditeur, 410 p., 160 F.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE

● Margaret Mein : *Proust et la chose envolée*. « A ces êtres-là, à ces êtres de fuite, leur nature, notre inquiétude attachant des ailes. » Les thèmes des ailes, du vol et de l'aviation complètent et enrichissent selon l'auteur de cette étude, ceux du désir et de l'amour. (Ed. Nizet, 192 p., 125 F.)

● Gérard Gesarian : *Yves Bonnefoy. La poésie, la présence*. G. Gesarian s'est proposé d'étudier dans ce livre la thématique de la présence dans la poésie et les essais d'Yves Bonnefoy. (Champ Vallon, 160 p., 89 F.) D'autre part, les *Chahiers de l'université de Pau* publient les actes du colloque qui s'est tenu en mai 1983 sur le thème : *Yves Bonnefoy, poésie, art et pensée*, sous la direction d'Yves-Alain Favre et avec la participation de Bonnefoy. (Université de Pau et des Pays de l'Adour, Sudestasia/Unesco, 402 p., 120 F.)

Vita « Lawrence », 88, rue Montpensier, 64000 Pau.)

CONTES

● Marcel Béalu : *Mémoires de l'ombre*. « Chaque chose était une serrure qu'il suffisait d'ouvrir... » Cent vingt récits brefs. « Mémoires fantastiques », qui sont, comme l'écrit l'éditeur, « l'assemblage savamment maîtrisé de cent vingt romans miniatures ». Publié pour la première fois en 1941, ces beaux *Mémoires de l'ombre* étaient depuis longtemps introuvables. (Phébus, 258 p., 92 F.)

HISTOIRE

● Ouvrage collectif : *Barthou : un homme, une époque*. Ce volume rassemble les actes d'un colloque qui s'est tenu à Pau en novembre 1984 sous la direction de Michel Papy. Une contribution à l'histoire de la Troisième République dont Louis Barthou fut, durant quarante ans, un des acteurs importants avant de tomber, à Marseille en octobre 1934, sous les mêmes balles qu'Alexandre 1^{er} de Yougoslavie. (J. et D. Edition, 2, rue Casabon-Norbert, 64000 Pau, 410 p., 120 F.)

● Louis Rivière : *Chemins interdits, 1940-1944*. L'auteur évoque l'action des réseaux d'évasion vers l'Espagne et l'Afrique du Nord qui ont contribué à la victoire contre le nazisme. (Chez l'auteur, 15, rue du Docteur-Roux, 09200 Saint-Girons, 284 p., 85 F., frais d'envoi compris.)

LETTRÉS ÉTRANGÈRES

● George Lamming : *Age et innocence*. Les relations conflictuelles entre le colonisé et le colonisateur forment le trame de ce roman dont l'auteur, originaire de la Barbade, a été comparé à Népoul par la critique anglaise. Traduit de l'anglais par Claire-Lise Charbonnier (Éditions Caribéennes, 464 p., 120 F.)

● *Chants-poèmes des monts et des eaux*. Anthologie des littératures orales des ethnies du Vietnam. Chants, poèmes, légendes, proverbes des différentes ethnies du Vietnam ; les multiples facettes d'une culture orale encore inconnue en France. Ces textes, publiés pour la première fois dans notre langue, ont été traduits et adaptés par Mireille Gansel. Préface de Georges Condominas. (Sudestasia/Unesco, 402 p., 120 F.)

EN POCHE

● La collection « Agora » réédite les *Réflexions sur la peine capitale*, d'Albert Camus et Arthur Koestler. Publié pour la première fois en 1957, ce livre demeure un des classiques de la littérature abolitionniste.

● L'idée de nature, comme l'une des principales « ombres de Dieu », dont il demeure, pour Clément Rosset, urgent de se débarrasser. *L'Anti-nature*, repris dans la collection « Quadrige » (PUF), a paru en 1973.

● Dans le *Propre et le sale*, Paul Vignarello traçait une « histoire sociale de l'hygiène du corps depuis le Moyen Âge » (Points-Seuil, n° H92).

● Dans la collection « La français retrouvé » chez Belin, Jean-Paul Colin publie un dictionnaire des *Trésors des mots exotiques*. Venu des quatre coins du monde, des mots souvent couramment employés mais dont l'origine n'est pas toujours connue.

● Les *Nouvelles* de Rodolphe Töpffer, pédagogue, illustrateur et écrivain suisse (1799-1846) admiré de Sainte-Beuve et de Goethe, paraissent dans la belle collection de poche de l'Age d'homme. Préface d'Arnaud Tripet. (N° 55 et 56).

● *Aline*, œuvre de jeunesse d'un autre grand écrivain suisse, Charles-Ferdinand Ramuz, est rééditée chez Grasset dans les « Cahiers rouges ». Un court pastoral et dramatique d'une simplicité de style que l'on aurait bien tort de prendre pour de la facilité.

Ces dernières années, les travaux de Georges Gorjé, Michel Charzat, Sand Shtomo, le colloque sur Georges Sorel et son temps, dont les actes ont été publiés par Le Seuil en 1985, et, aujourd'hui, le cahier que lui consacrent les éditions de L'Homme, témoignent moins d'une redécouverte que de la levée d'une certaine forme de censure. Michel Charzat, député socialiste, se situant à l'aile gauche de ce parti, familier de l'œuvre de Sorel, nous le confirme en présentant l'ensemble d'études de textes inédits ou rares de philosophie et de renseignements bibliographiques, qu'il a réunis dans la tradition des fameux « Cahiers » de cet éditeur. Georges Sorel redevient fréquentable. Non seulement il est possible maintenant de le lire « sans cellule idéologique ni prisme intellectuel », souligne Michel Charzat, mais l'ouverture de sa démarche intellectuelle « à toutes les catégories de la connaissance, sans synthèse ou hiérarchie conceptuelle », sa tentative d'explorer le futur sans rompre l'attachement au passé, lui donnent une actualité, dès lors que celle-ci ne se limite plus au « prêt-à-porter progressiste ».

Les diverses études et témoignages montrent l'étendue et l'éclatement d'une pensée qui s'applique à tous les problèmes de son temps et révèle l'éclectisme du commerce intellectuel de Sorel. C'est, au reste, la mobilité d'une réflexion, toujours en quête, qui a valu à Sorel d'être jugé inclassable, au risque de se priver aux pires récupérations. Dans cette succession de variations et de contradictions, Jacques Julliard discerne un « invariant sorelien » qui est « l'accent mis de façon constante sur le prolétariat comme sujet historique et comme outil d'événement d'une société nouvelle ». Georges Gorjé corrige tous les clichés d'un Sorel répété antillénique, antirationaliste, antidémocrate et fasciste et affirme : « Il faut lire Sorel mais surtout parce qu'aucun auteur n'a mieux que lui montré comment le virus fasciste pouvait profiter au sein des démocraties. »

Emmanuel Robin commença la rédaction de *L'Accusé* en 1927, en pleine euphorie des années folles, peu de temps après son mariage, « comme si écrit Jean-Pierre Sica, préfacier et éditeur, — la découverte de ce qu'il faut bien appeler le bonheur l'autorisait enfin à exercer en lui les pires fantômes ».

Admiré par Mauriac et Bernanos, ce fils d'instituteur n'a cependant rien donné d'autre, si ce n'est, sous la pression de son éditeur, une *Catherine Pecc* dont il n'était pas très fier (1). Quand il reprit son prix, le jury vit arriver « un homme de haute stature, au teint coloré, qui surprit par son extrême timidité et par le peu d'intérêt qu'il témoignait aux milieux littéraires. Débarqué de Coutances, où il était alors professeur, il n'avait aucune intention de faire carrière d'écrivain ». Surprise. Et aux journalistes qui le pressent, il répond, laconique, sage : « J'espère que mon livre m'aurs appris à penser. »

C. P.

★ **L'ACCUSÉ**, d'Emmanuel Robin, éditions Phébus, 219 p., 89 F.

(1) Catherine Pecc, Plon, 1933.

Un éloge de la folie

Sébastien, l'enfant et l'orange, le premier livre de Michel Fardouls-Lagrange, parut chez Debresse, en 1942, dans un quasi-anonymat. Il est néanmoins un lecteur attentif en la personne de Michel Leiris.

Ce « roman-poésie », réédité aujourd'hui, a gardé tout son pouvoir d'enchantement, car la vie que l'on y décrit échappe aux outrages de la banalité et du temps. Sébastien et son frère Barnou, deux enfants en quête de merveilleux, ont choisi la rue pour royaume ; à chaque pas ils y rencontrent « la dépouille mortelle des nébuloses ». Les habitants du quartier se tiennent à distance et ne débordent pas leurs jeux. Un mur invisible semble même protéger les deux enfants de la curiosité malsaine des gens : Barnou effraie par sa laideur, et Sébastien, par sa folie.

Il entreprendront un voyage en compagnie de leur mère et, par leur seule présence, transformeront le train en un lieu fantastique.

« Regarde comme la folie est ardue à la parole, à ce cri de défense que lance l'homme attaqué par les furies », dit encore Michel Fardouls-Lagrange, qui écrit pour qu'un jour la beauté l'emporte sur la barbarie.

P. Dra.

★ **SÉBASTIEN, L'ENFANT ET L'ORANGE**, de Michel Fardouls-Lagrange, postface de Michel Leiris, Le Castor Astral, 174 p., 68 F.

هكذا من الأصل

Bordas

50 من الأصل

LIBRAIRE

LA VIE LITTÉRAIRE

SOCIÉTÉ

Un bouquet de traditions

Qu'à la Saint-Ambroise il faille se préserver de la paresse et à la Saint-Médard de la pluie, qu'il soit aujourd'hui ? Colette Guillemaud, dans la Vie des enfants dans la France d'autrefois, a retrouvé le fil...

A l'aide de témoignages recueillis dans la Guerre des boutons ou l'Enfant de Jules Verne, empruntés au tricotier Henri Vincenot ou encore rapportés à l'auteur par ses propres grand-mères, voici retracée la vie de l'enfant d'autrefois, nourri de maxims autant que de lait. Tout était prêt pour le préparer à devenir homme, de ses premiers pas sous le regard de l'aïeule...

On ne peut s'empêcher de comparer cet enfant d'hier à celui d'aujourd'hui, et l'auteur ne s'en prive pas. Le plus heureux des deux n'est pas forcément celui qu'on croit.

★ LA VIE DES ENFANTS DANS LA FRANCE D'AUTREFOIS, de Colette Guillemaud ; Christian de Bartillat éditeur, 320 p., 90 F.

Au pays de l'homme de fer

«Vivre et travailler au pays», ont longtemps scandé les sidérurgistes lorrains, laminés par la crise. Comment pouvaient-ils vouloir vivre dans ces rues mortes, dominées par les crassiers, assourdis du martèlement des hauts fourneaux ? Comment pouvaient-ils s'échapper dans le ventre de ces mastodontes crachant le métal en fusion, engoncés dans des vêtements de protection, la visière de grillage rabattus sur le visage ?

La centaine de photographies réunies par Serge Bonnet, noires et crues, donnent une explication, celle qui a ému les photographes, dont Robert Doisneau, Gilbert Mangin, Françoise Poli, Thierry Speth et Pierre Vermy, tous observateurs de la grandeur tragique d'un travail titanessque.

Rude, éprouvante, la réalité se couvre de médianolie et de nostalgie. Les images racontent un monde qui disparaît pour ne bientôt plus appartenir qu'à l'inconscient collectif d'une région, d'un métier, et d'une certaine forme, finissante, de la culture ouvrière.

Aux visages noirs des mineurs de fer dans les années 60, succèdent les friches industrielles désertées et à jamais marquées par plus d'un siècle de meurtrissures. Que sont devenus les sidérurgistes accomplissant les gestes de la forge, que l'on recherche parmi les manifestants de Longwy, de Thionville, venus protester jusqu'à Paris ? Les orgueilleuses usines sont abîmées. Les maisons se lézardent et leurs habitants se murent dans le refus.

Cette agonie de l'un des symboles de l'industrie triomphante méritait bien un hommage pictural et fier. Il y a des moments où les images disent autre chose que les mots. L'histoire de l'homme et du fer ne se prête pas à la poésie. L'aventure industrielle de la sidérurgie, sa puissance et son déclin ne se racontent pas comme une épopée. Le quotidien sans apprêt n'a que faire du lyrisme.

Ce livre témoigne. Il dit pourquoi les Lorrains et les sidérurgistes ne peuvent pas si facilement tourner la dos à ce qui fut leur vie.

★ AUTOMNE, HIVER DE L'HOMME DE FER, de Serge Bonnet, avec 102 photographies de Robert Doisneau, Gilbert Mangin, Françoise Poli, Thierry Speth et Pierre Vermy, éditions Serpenoise et Presses universitaires de Nancy, 124 p., 275 F.

Ont collaboré aux pages 14 et 15 : Rusen Aramisian, Geneviève Brisse, Pierre Dupuch, Geneviève Galand-Arista, Patrick Kéchiachian, André Laurens, Alain Leboucq, Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, Monique Pétilion, Nicole Zand.

De trop bonnes intentions

PAUL VALÉRY a écrit qu'on n'en aurait jamais fini avec Stendhal. Juste et agréable prophétie. Je n'en aurais jamais fini avec l'administration, et, de cette certitude moins plaisante, je viens de recevoir une nouvelle preuve.

Il y a deux ans, un juge d'instruction dispensateur de cartes d'identité se refusa pendant des mois à me tenir pour français. Aujourd'hui, on me fait chevalier de la Légion d'honneur sans prendre la peine de me demander mon avis.



CAGNAT.

En 1985, pendant des mois, je m'étais évertué à persuader des fonctionnaires méfiants et courtois que je n'étais ni persan ni huron. Un passeport en cours de validité ne les convainquit pas, ni un extrait de mon acte de naissance, qui prouvait que j'étais né à Paris des œuvres d'un père dont la profession exigeait qu'il fût français. Quand, à la longue, on désigna admettre que j'étais d'origine française, il me resta à démontrer que je n'avais pas perdu ma nationalité en cours de route. La grosse question était celle-ci : étais-je encore français le jour de ma majorité ? Grâce à mon pauvre vieux livret militaire, je pus établir que deux mois avant cette fameuse majorité j'avais été mobilisé et deux mois après celle-ci nommé caporal. Oui, mais qu'avais-je bien pu faire dans l'intervalle ? Peut-être que, du fond de ma caserne péjorative, j'avais réussi à me faire naturaliser iroquois. Si cette ténébreuse affaire n'avait

peut atteindre votre boutonnière avec la vivacité imprévisible d'un trait d'esprit. C'est, bien sûr, avec de très bonnes intentions que l'on m'a fait ce cadeau pour mes étranges, voilà qui me nerve, et d'autant plus que, connaissant des écrivains, des éditeurs, des journalistes qui rêvent d'être l'objet de cette flatteuse distinction, je n'ai pas le pouvoir de choisir le plus « méritant » et de lui conférer à ma place. Je l'aurais choisi assez jeune pour pouvoir, selon l'expression de M. Pinay, faire une carrière dans l'ordre de la Légion d'honneur.

JACQUES LAURENT.

(1) 11 juillet 1985.

★ Avec une préface de Jacques Laurent, Cécil Saint Laurent vient de publier un roman policier - l'Erreur, - dans la collection « Crime parfait », au Mercure de France (238 p., 89 F.).

Un jeune éditeur autodiffusé

Savoir lire ne suffit pas pour devenir éditeur : il faut aussi savoir gérer et compter... Patrick Ledrappier n'a pas négligé cet aspect des choses et, avant de se présenter sur le marché, a mis au point un projet qu'il estime valable.

La principale innovation que ce jeune éditeur est résolu à introduire est la création d'un réseau de diffusion propre. C'est en effet à cette étape de la chaîne du livre que les petits éditeurs rencontrent l'une de leurs principales difficultés. Les libraires adhérant à ce réseau pourront ainsi bénéficier, en échange de quelques contrributions, d'une remise de base de 45 % au lieu des 33 % pratiqués habituellement. Les livres seront distribués par Distique. Estimant sans doute qu'il est préférable de répartir les risques autant que les chances, les Editions Ledrappier (1) annoncent d'emblée le lancement de huit collections, dont trois de littérature (française, est-européenne et hispanophone) et deux séries universitaires.

Dans la collection de littérature française, que dirige Paul Morelle, se trouve ce mois-ci un roman d'Emme-

nuel Bove, la Fiancée du violoniste (voir le feuilleton de B. Poirrot-Delpech). Pour les prochains mois, sont notamment annoncés un roman de James Gressier - la Saint-Sylvestre des barbares - et, pour la littérature d'Europe de l'Est, un livre de Fazil Iskander, écrivain soviétique contemporain. - P.K.

(1) Editions Ledrappier, 10, cité d'Angoulême, 75011 Paris. Tél. : (1) 43-38-24-96.

« Lettre internationale » numéro 11

«Est-ce à Berlin que nous vieillirons ?» d'une femme écrivain turque Aysel Ozkan ; «Nunca mas» compte rendu d'un voyage à Buenos-Aires de l'écrivain israélien Amos Elon ; «Dix et noir» un poème de Julio Cortazar de 1983 ; «Monologue inversé» dans lequel, une fois de plus, le philosophe François George s'en prend à Bernard Pivrot et à ce qui représente son émission («J'ai une règle : je suis intraitable avec les puissants, parce que je représente la liberté de l'esprit».

(1) Lettre internationale, n° 11, 80 p., 30 F. Abonnements : 14-16, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris. Un an : France : 100 F. Etranger : 140 F. (Jusqu'à la fin janvier.)

EN BREF

★ Le PRIX MARCEL-PROUST, doté de 250 000 francs, a été décerné à François-Olivier Rousseau pour son roman Sébastien Davu, publié au Mercure de France.

★ Le premier PRIX LITTÉRAIRE NATACHA de roman surréaliste a été attribué à Marie-Josée de Foncheville et Arnaud Marty Lavazelle pour les Salons de Marie (Carrère).

★ Le PRIX GEORGES JAMATI 1986 récompensant un ouvrage d'esthétique du théâtre a été attribué à Patrice Paris pour son ouvrage Marivaux à l'épreuve de la scène (Publications de la Sorbonne).

★ Le PRIX EMMANUEL-MOUNIER 1986 a été décerné conjointement à Gérard Lurot, pour sa thèse Centre de la personne chez E. Mounier (université de Nanterre), et à Attilio D'Amico, pour son ouvrage Unité et pluralité : Mounier et il ritorno alla persona (Rome, Edition Citta Nuova).

★ Le PRIX DE JÉRUSALEM, qui récompense des travaux de recherche sur la liberté de l'individu dans la société, a été attribué à l'écrivain sud-africain John M. Coetzee, auteur notamment de En attendant les barbares (Payot/Letras nouvelles, 1982) et Michael K, sa vie, son temps (Seuil, 1985).

★ L'INSTITUT FRANÇAIS D'ATHÈNES, que dirige M. Jean-Pierre Armengaud, vient de créer un centre de traduction littéraire qui a pour objet de former des traducteurs professionnels (grec-français et français-grec) et de les mettre en relation avec le milieu

professionnel du livre, et notamment des éditeurs grecs et français. Cette initiative est aidée financièrement par l'Agence Emecrotrans, les ministères français des affaires étrangères et de la culture, ainsi que par le ministère grec de la culture. La durée des études est de deux ans, éventuellement précédés d'une année préparatoire. L'admission se fait sur test, sans limite d'âge (Renseignements à l'Institut français d'Athènes, 31, rue Sina, 106 80 Athènes.)

★ Un colloque sur LE RÊVE D'ENFANCE a lieu, avec la participation de : J. Leclercq, Ph. Lejeune, sur le statut du genre (vendredi 16 janvier, à 9 h 30), F. Dagat, M.-F. Chaufrault-Duchet, sur les romans familiaux (14 h 30) ; D. Deltel, M.-L. Terray, sur les jeux de forme (le 17, à 9 h 30) ; F. Vauvoys, J. Pacaly, S. Doubrinsky, sur les enfances imaginaires (14 h 30), à l'université Paris-X - Nanterre, bât. G, 6^e étage, salle 614. Centre de sémiotique hexadécimale, tél. : 47-25-92-34, poste 649.

★ PRÉCISION. - Mohamed Souhail, auteur des Données du royaume, ouvrage que nous avons décrit dans « Le Monde des Livres » du 9 janvier comme portant sur les libertés au « pays des Absoutés », nous prie de préciser qu'il s'agit du Maroc (où régnait la dynastie des Absoutés) et non pas de la Syrie (où la minorité absoutite est au pouvoir).

LA PRESSE SE PASSIONNE POUR LES DERNIERS OUVRAGES BORDAS. LASCAUX, "UN NOUVEAU REGARD" Vous lirez ce gros livre avec autant d'émerveillement que vous en découvrirez les illustrations. François Nourissier de l'Académie Goncourt - LE FIGARO MAGAZINE. "... une étude scientifique qui a tout le charme d'un conte magique." Sylvie Genevois - JOURS DE FRANCE. "... le fabuleux ouvrage d'un cinéaste de génie." Fabien Gruhier - LE NOUVEL OBSERVATEUR. "... heureusement qu'il existe, ce livre !" Françoise Monier - L'EXPRESS. "... d'excellents textes, des croquis intelligents, des images précieuses." Pierre Enckell - L'ÉVÉNEMENT DU JEUDI. L'ÉGYPTE ANCIENNE "... une cataracte de photos panoramiques en couleur provoquant toujours le même éblouissement." J.-P. Péroncel-Hugoz - LE MONDE. HISTOIRE DE LA PHOTOGRAPHIE "... approche passionnante." Antoine de Gaudemar - LIBÉRATION. "Un beau livre destiné à faire référence..." Jean-Baptiste Michel - L'EXPRESS. FLEURS SAUVAGES "... un monument de botanique qui servira de référence." Jean-Maurice de Montremy - LA CROIX. DICTIONNAIRE DE LA MUSIQUE "... le sérieux, l'ouverture, la volonté d'être actuel." Jean Gallois - COMPACT. LA CAVE "... sérieux et tout à fait passionnant." Denis Mougrot - CUISINE ET VINS DE FRANCE. LE LIVRE DES JEUX "... précieux guide des jeux d'hier et d'aujourd'hui." Jean-Paul Morelle - LE MATIN. Bordas Ce qui vous restera quand vous aurez tout oublié

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Léon Tolstoï, l'homme obsédé

A travers sa correspondance, les réflexions du grand romancier russe sur l'écriture et sur les bavardages à la mode

TOLSTOÏ était un animal littéraire. L'écriture occupait une part énorme de sa journée. Il tenait son journal (que lisait sa femme, comme lui lisait celui qu'elle tenait) ; il menait jour après jour une gigantesque correspondance, dont une majeure partie avait une finalité didactique. L'édition que lança et assura jusqu'en 1936 le disciple principal de Tolstoï, Vladimir Tchertkov, comporte quatre-vingt-dix volumes, dont trente-deux pour la correspondance. Le choix qu'a fait R. F. Christian pour une édition anglaise de cette Correspondance vient de paraître en français, en deux tomes, avec des présentations utiles et bien faites de chaque destinataire des lettres.

Une femme en porcelaine

Ni dans son Journal, traduit intégralement en français par Gustave Anoucturier (1), ni dans sa Correspondance, Tolstoï n'écrit par coquetterie, épanchement lyrique ou désamour. Non seulement le dessin est presque toujours de convaincre, d'expliquer ou de confesser, mais même, par une alchimie négative de l'écriture, on dirait que la poésie du paysage, par exemple, laquelle est si forte, si caivrante dans certains chapitres de l'œuvre de fiction, est comme exclue de cette écriture essentiellement analytique. Le compilateur de ces lettres a su établir une juste proportion entre celles de caractère familial, celles de caractère « littéraire » et celles de prosélytisme. L'idylle, puis le long drame familial de Tolstoï, étant ce que le lecteur a le plus de chances de connaître, par les ouvrages de Porché, de Gillès, de Troyat et de tant d'autres, ce qui intéressera le plus est certainement le vaste échange intellectuel que Tolstoï eut, d'abord, avec les hommes de lettres de son temps, comme le poète et éditeur Nekrasov, ou le poète et ami Fet, puis avec les hommes de lettres attirés par le tolstoïsme, comme le critique littéraire Strakhov, le romancier Leskov ou le critique musical Stassov, enfin avec ses

disciples directs comme Paul Birioukov (appelé à devenir son biographe), et une multitude de tolstoïens à travers le monde d'alors (Gandhi, par exemple). Naturellement, la réduction de trente-deux à deux volumes a des côtés arbitraires. Certaines correspondances à caractère reli-

ouvrir la bouche (une bouche aux lèvres fardées de rouge dont les commissures restèrent jointes), me répondit : Oui, je suis en porcelaine (...). J'étais dans une affreuse position : je ne savais que dire, que faire, que penser ; elle, de son côté, eût été heureuse de me venir en aide, mais que

En 1908, Leonid Andréiev, l'auteur du spectaculaire Récit des sept pendus, avait demandé à Tolstoï l'autorisation de lui dédier son œuvre. Le vieux maître répondit en assenant une fois de plus son credo artistique : « Je pense d'abord qu'il ne faut écrire que lorsque l'idée qu'on veut exprimer est tellement obsédante qu'elle ne nous laisse pas en repos tant que nous ne l'avons pas exprimée du mieux que nous pouvons. »

Tous les mensonges d'une journée

Cinquante-sept ans plus tôt, Tolstoï avait commencé son immense labeur d'écrivain par un récit qui paraît, lui aussi, aujourd'hui, en français : l'Histoire de la journée d'hier (voir encadré ci-dessous). Ce journal fictif se veut le plus réel possible : il est la somme des mouvements infinitésimaux de la conscience — à la fois rêve d'une écriture qui emprisonne la durée et confession démasquant tous les mensonges d'une journée. Au terme de sa vie, Tolstoï poursuivit toujours ces deux mêmes buts, mais l'« obsession » est devenue son grand critère. Ne compte que ce qui obsède vraiment l'homme. N'est artiste que celui qui exprime sans fard ni leurre cet homme obsédé.

A cette « obsession » de l'essentiel le maître opposait la « maladie mentale » de notre époque, le babillonnage sur les objets à la mode. L'édification des fausses gloires, nouvelles ou anciennes, relève de la psychiatrie : « Lorsque quelqu'un commence à beaucoup parler, à parler sans arrêt et de ce qu'il dit, uniquement pour placer le plus de mots possible dans le moins de temps possible, les psychiatres savent ce qu'est le signe certain d'une maladie mentale à son début (...). Notre monde se trouve dans cette dangereuse et pitoyable situation (...). La perversion intellectuelle de notre époque, qui ne s'exprime pas uniquement dans la surestimation de Shakespeare, mais dans sa façon d'aborder la politique, la science, la philosophie et l'art, en est le signe le plus marquant » (lettre à Eugen Reichel, un shakespeareologue allemand, 15 mars 1907). C'était, en quelque sorte, le dernier diagnostic du maître, une reprise de sa vieille et obsédante question : « Qui est fou ? »

Il est vrai que Tolstoï lui-même enfreignait son principe de l'« obsession » unique. En témoin, une belle lettre à sa chère vieille tante Alexandrine, de onze ans son aînée, et à qui le relia toute sa vie une « amitié amoureuse ». Tolstoï rédigeait alors Hadji Mourat, ce chef-d'œuvre tardif sur un rebelle circassien dont la tête fut promené au bout d'une pique dans tous les forêts russes du Caucase en 1851. Tolstoï demande à sa tante des détails sur la cour russe sous Nicolas I^{er}. « Ne me blâmez pas, chère amie, de m'occuper à de pareilles sottises alors que j'ai un pied, vraiment un pied dans la tombe. Ces sottises remplissent mon temps libre et me délassent des graves pensées dont mon âme déborde... » La tête du rebelle écrasé comme un beau charbon bleu délaissa l'obsédé Tolstoï. « Celui qui détruit et édifie des mondes », selon la belle formule de Léon Chestov (3), était, une ultime fois, distrait par la vie.

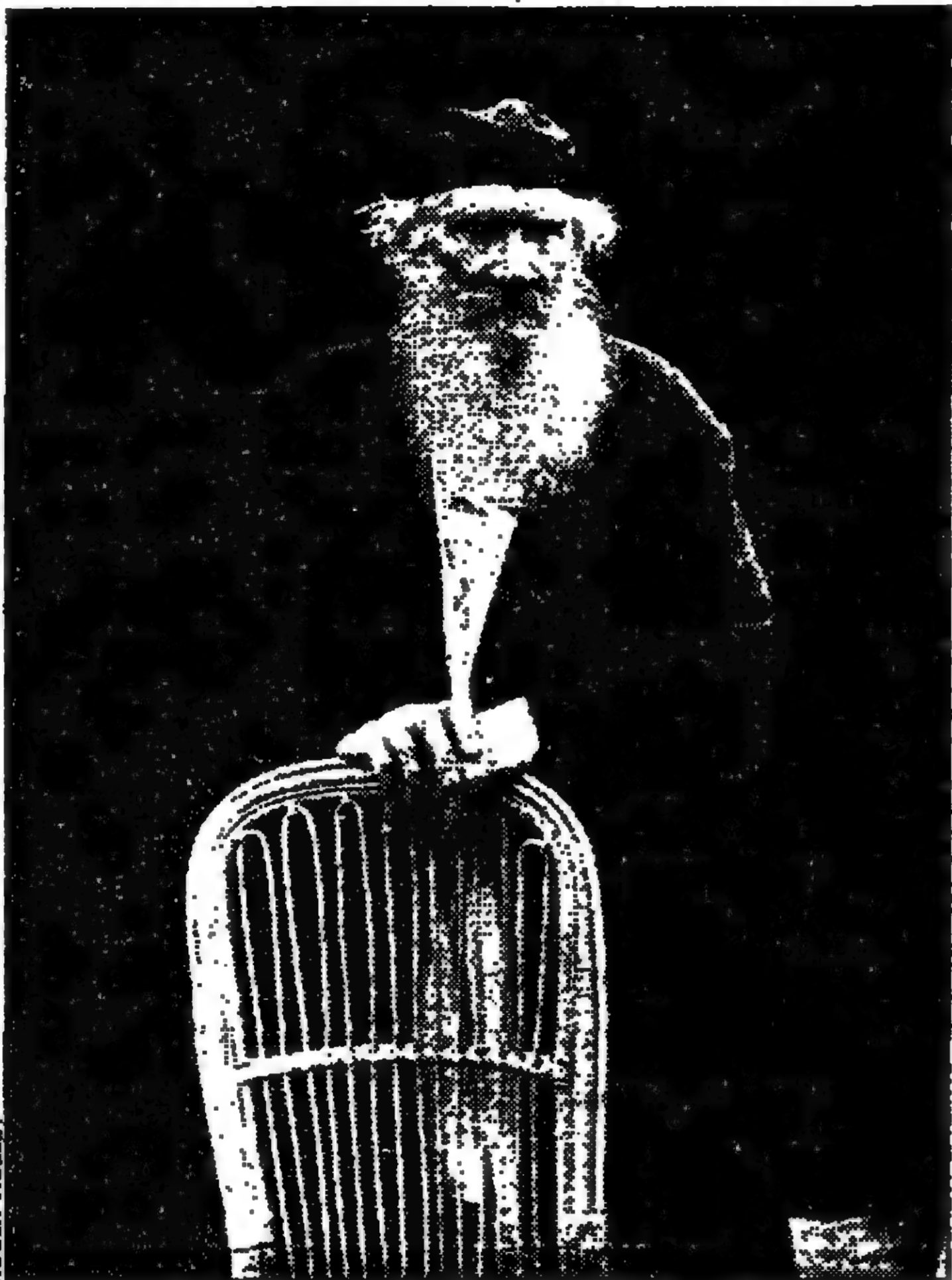
GEORGES NVAT.

* LETTRES I ET II, de Léon Tolstoï, édition établie par R.F. Christian, 1985 et commentaires traduits de Fingale, lettres traduites de russe par Bernadette de Crest, Guillaumont, 395 p., 170 F et 452 p., 180 F.

(1) Journaux et Cartes, de Léon Tolstoï. Textes traduits, présentés et annotés par Gustave Anoucturier. « La Pléiade », trois tomes. Rappelons que ce splendide monument, commencé en 1979, a été achevé en 1983.

(2) Gay était d'origine française. Aussi la transcription du russe que donne la traductrice, « Gué », est-elle discutable.

(3) In Les Grandes Veilles, réédité à L'Age d'homme, Lausanne, 1986.



Le dernier portrait de Tolstoï, le 31 juillet 1908.

jeux sont absentes. Le drame familial est atténué par le choix des missives. Mais l'amplitude et le ton tolstoïen sont bien représentés.

Retiendra-t-on des lettres « familiales » ce rêve où Tolstoï voit sa femme changée en poupée de porcelaine ? « Tu es en porcelaine ? lui dis-je. Elle, sans

peut-être faire une poupée de porcelaine ? » Ce rêve ambivalent figure dans une missive de l'écrivain à sa belle-sœur, Tatiana Bers, en 1863... Trente-cinq ans plus tard, ce sera la lettre annonçant à la comtesse son départ, une lettre cachée sous un fauteuil et que leur fille Macha devait révéler au cas où... « Depuis longtemps, je souffre du désaccord qui existe entre ma vie et mes convictions. Je n'ai pu vous obliger à changer de vie... »

Retiendra-t-on les lettres au poète Fet, l'initiateur de Tolstoï à la philosophie de Schopenhauer, mais aussi le gentilhomme du même rang à qui Tolstoï prodigue des conseils pour l'achat d'une ferme et l'élevage des chevaux ? Les lettres à Strakhov, qui d'ailleurs furent publiées en recueil dès 1914 à Saint-Pétersbourg, sont, elles aussi, bien représentées, et, à elles seules, passionnantes. L'auteur du Combat contre l'Occident dans notre littérature (1882) était très proche de Tolstoï, malgré leur désaccord sur les néo-slavophiles. « Votre base à vous, c'est le « peuple ». Je dois dire que depuis quelque temps ce mot me répugne autant que les mots : Église, culture, progrès », écrit Tolstoï à Strakhov en 1881, en même temps qu'il fait parvenir par celui-ci une missive au tsar Alexandre III, où il lui demande de gracier les assassins de son père (« Moi qui suis un homme insignifiant, incompetent, faible, mauvais, j'écris à l'empereur de Russie pour le conseiller sur ce qu'il doit faire dans les circonstances les plus délicates et les plus difficiles qui se soient jamais vues... »). Les lettres de Tolstoï à ses amis peintres, Répine ou Gay (2), ou encore au collectionneur Tretiakov, nous montrent un homme qui apprécie vigoureusement les arts plastiques, à condition que le fond l'emporte sur la forme. Le pire, pour un artiste, est de feindre d'aimer ce qu'il n'aime pas. Le tableau de Gay, Qu'est-ce que la vérité ?, avec un sculptural et massif Pilate périssant devant un Christ hagard, non seulement lui semble admirable, mais recueille la sanction de deux paysans que Tolstoï a spécialement envoyés à la galerie de Tretiakov. « Le public voudrait un Christ d'icône, qu'il puisse prier, et Gay lui présente un Christ de chair et de sang... »

GABRIELLE ROLIN.

* L'HISTOIRE DE LA JOURNÉE D'HIER, de Léon Tolstoï (63 p., 49 F.), et LE VIOLON DE ROTSCCHILD, d'Anton Tchekhov (236 p., 82 F.), les deux livres excellamment traduits par André Markowicz (éd. Albin).

Tous les âges de l'édition

EN collaboration avec Jean-Pierre Vivet — un vieux professionnel du livre, un passionné de toutes les techniques de l'imprimerie et de l'édition — et avec un universitaire, Henri-Jean Martin, Roger Chartier vient de diriger une entreprise d'une ampleur exceptionnelle : une Histoire de l'édition française en quatre énormes volumes et dont le dernier tome est paru récemment.

Il n'existe nulle part ailleurs d'équivalent à cette histoire qui prend en compte, depuis les débuts de la diffusion de l'écriture jusqu'aux débuts des années 50, aussi bien l'histoire de l'objet-livre que celle des processus d'édition, des techniques de fabrication, de circulation, de distribution, aussi bien les pratiques de lecture que l'évolution des publics.

« Pour les deux premiers volumes, explique Roger Chartier, nous n'avons pas eu trop de problèmes. Il existait déjà un grand nombre de travaux français et étrangers. Mais pour les dix-neuvième et vingtième siècles, curieusement, l'histoire culturelle est beaucoup plus pauvre — au contraire de celle des mentalités et des comportements. D'autre part, les archives sont moins accessibles — surtout quand les maisons d'édition existent encore. Nous

avons donc posé les premières pierres d'un édifice à construire. »

Des premières pierres de la littérature concurrente (c'est le titre du dernier volume de l'ensemble) apporte une foule de documents et de vues inédites sur l'émergence du métier d'éditeur et sur son âge d'or, sur les stratégies des grandes maisons qui se disputent le nouveau marché de l'écrit, puis sur leur adaptation, plus ou moins réussie, aux différents et agressives formes de concurrence que l'écrit, après des siècles de régime sans partage, a vu se développer au cours des cinquante dernières années : cinéma, radio, télévision. Jusqu'à cette forme radicalement nouvelle d'écriture, le texte sur écran, lequel remet en cause la forme même du livre qui s'était imposée depuis des millénaires en un combat riche sans doute de bien des révolutions à venir.

P. L.

* HISTOIRE DE L'ÉDITION FRANÇAISE, en quatre volumes, collectif dirigé par Jean-Pierre Vivet, Roger Chartier et Henri-Jean Martin. Quatrième volume : LE LIVRE CONCURRENCE, 1900-1950, Promédis, 610 p., 590 F.

Les lecteurs de l'Ancien Régime

(Suite de la page 13.)

Il arrive évidemment que les deux chemins parcourus se recoupent : ce n'est que pour les besoins de la méthodologie qu'on peut séparer la manière de lire de l'effet du message perçu, mais ces croisements constants ne font que valider un peu plus encore la démarche de Roger Chartier, son apport original à l'histoire culturelle : la mise en évidence d'une véritable stratégie d'utilisation de toutes les potentialités expressives de l'imprimé, en vue d'imposer des modèles de croyances, de manières et de pensées.

Manières d'être

Il n'y a pas le moindre manichéisme dans la démarche de Roger Chartier, et les études très précises, très minutieuses, qu'il publie tournent le dos aux simplifications idéologiques : l'objet imprimé était un instrument extrêmement puissant — d'ailleurs, pendant longtemps, à cause des images qu'il reproduisait de textes qui les accompagnaient — et tous les groupes, tous les partis, toutes les factions, toutes les religions ont cherché à se saisir de l'appartenance décisive qu'il représentait dans les luttes contre les autres.

Chartier montre comment un même texte, placé dans un environnement différent, peut servir de support à des causes opposées. Mais il n'empêche qu'il existe, parmi toutes ces tendances, un courant fort — pour de multiples raisons, matérielles, politiques autant qu'idéologiques — et qui, non sans résistances, va l'emporter : celui de la diffusion des règles de comportement élaborées à la cour vers l'ensemble des populations. En même temps que s'intériorisaient et se généralisaient ces modèles, les élites, selon un processus déjà décrit par Pierre Bourdieu dans la Distinction, abandonnaient ces formes devenues populaires et désuetes pour d'autres manières d'être sus-

ceptibles de marquer leur « rang ».

Ce parcours — celui de l'acculturation par le livre — n'est qu'un de ceux que proposent ces deux ouvrages à la matière si riche et si finement travaillée. On pourrait aussi emprunter le chemin qui ruine la distinction traditionnelle entre culture savante et culture populaire ; ou encore jalonner la route, sinieuse et incertaine, qui mène du déchiffrement à haute voix de l'imprimé à sa lecture silencieuse et comme intérieure, et s'interroger du même coup sur la validité des pédagogies de la lecture. Roger Chartier vient d'ouvrir, d'un coup, un ensemble de chantiers qui sont autant d'aventures promises aux nouvelles générations d'historiens. Nous attendons par exemple désormais une Histoire matérielle de la littérature, où ce que disent les textes ne sera plus séparé de leur support, ni de la façon dont on les lit.

PIERRE LEPAPE.

* LECTURES ET LECTEURS DANS LA FRANCE D'ANCIEN RÉGIME, de Roger Chartier, Seuil, 390 p., 140 F.

* LES USAGES DE L'IMPRIMÉ, sous la direction de Roger Chartier, Fayard, 450 p., 150 F.

« Le roman de l'infinitésimal »

RAFRAICHIS par une nouvelle traduction, deux classiques russes reviennent pour nous parler le langage de notre temps. Voici Tolstoï et Tchekhov regrettés par un « coup de jeune ».

Le premier le mérite d'autant plus qu'il n'avait que vingt-deux ans lorsqu'il écrivit l'Histoire de la journée d'hier. Comme tout débutant, il désespérait de trouver un sujet que la littérature n'eût pas épuisé. De guerre lasse, il décida de se passer de sujet pour noter simplement les pensées, impressions, émotions, expériences qui lui traversaient l'esprit en vingt-quatre heures. Plus tard, le résultat lui paraissait si décevant qu'il s'opposera à la publication du texte dans ses œuvres complètes. Mais, pour Nabokov, les témoignages de ce monologue intérieur annonceront Joyce et, pour Jankélévitch, le futur auteur de Guerre et Paix nous a donné, comme première preuve de son génie, « le roman de l'infinitésimal ».

De quoi s'agit-il ? De rien. D'une partie de cartes, d'une dispute entre cochers qui s'injurient, des rêves confus d'une nuit, d'un flux d'idées désordonnées, contradictoires ; qui s'écoulent si vite que la plume a peine à les suivre. Souvent, les phrases s'interrompent, abattues en plein vol par un repentir, un rectificatif. Derrière elles, on en devine d'autres, impatientes de naître et de glisser leur mot avant que la marée suivante ne les recouvre. Il en va de même dans la vie. Toute conversation est menée de sous-entendus qui soudain font surface, semant le trouble, foussetant le jeu. Gagné par le vertige, Tolstoï renoncera bientôt à explorer l'abîme pour se raccrocher au fil narratif et entamer l'Enfance, son autobiographie. Mais, comme le remarque Gérard Conio dans sa

lumineuse préface, il gardera la nostalgie d'un univers entre-perçu, où Virginia Woolf, Nathalie Sarraute, s'aventureront plus loin.

Tchekhov et la « beauté du malheur humain »

« Dans la vie, il n'y a pas de sujet », affirmait aussi Tchekhov, que cette absence ébranlait au lieu de l'écouler. Il se contenta du tout venant, une lame ravagée, l'odeur des tilleuls, le silence de la neige, pour nourrir ses nouvelles. Ainsi s'approche-t-il à pas de loup de « cette fragilité, cette imperceptible beauté du malheur humain... que ne sait rendre, sans doute, que la musique ».

Qu'est-il arrivé dans cette maison « timide et gentille comme une vieille tante restée demoiselle ? » Pourquoi le cocher de finira pleure-t-il appuyé contre son petit cheval blanc ? Qui murmure : « Oh ! mes amis ! », en frôlant les troncs des arbres ? Le Violon de Rotshchild vous livrera la réponse. « Pourquoi les gens s'empêchent-ils de vivre ? » Peut-être parce qu'ils ne peuvent faire autrement ? Parce qu'il n'y a que « les chevaux de trait qui soient capables de supporter la vie » ? A l'ombre de ce pessimisme, des rêves se déploient. Fronie leur rogne les ailes, mais ils avancent tout de même sur l'interminable route russe.

GABRIELLE ROLIN.

* L'HISTOIRE DE LA JOURNÉE D'HIER, de Léon Tolstoï (63 p., 49 F.), et LE VIOLON DE ROTSCCHILD, d'Anton Tchekhov (236 p., 82 F.), les deux livres excellamment traduits par André Markowicz (éd. Albin).

Brigitte Vassort-Roussel
Les évènements de France en politique
311 pages, 1986
cerf

MAISON DE LA POÉSIE
Association subventionnée par la Ville de Paris
101, rue Rambuteau (1^{er}) - M^o Halles - Tél. : 42-36-27-53
Carte blanche à KENNETH WHITE
Exposition du mardi 6 janvier au dimanche 1^{er} mars
« MERCREDI 21 janvier, à 20 h 30 : « RIVES ET DÉRIVES », rencontre-lecture avec Kenneth WHITE » MERCREDI 28 JANVIER, à 20 h 30 : « DE GLASGOW À HONGKONG », lecture-spectacle avec Jacques GAMBELIN et Louis-Basile SAMIER.
« MERCREDI 11 FÉVRIER, à 20 h 30 : « LE MONDE BLANC », spectacle éthno-poétique avec Kenneth WHITE et Jean GANEVAL.
En même temps : « LE CHEMIN DU NORD PROFOND » film de François REICHERTACH

سكوا من الأصل

Deux aristocrates dans leurs miroirs

Des écrits intimes d'un jeune laird écossais, atteint de mélancolie, aux Mémoires d'un baron prussien, victime de la république comme de la monarchie

L'ÉDITION qui nous est proposée aujourd'hui des journaux de James Boswell, sous le séduisant titre général de *Journal intime d'un mélancolique*, reprend de larges extraits de son *Journal de Londres* (1762-1763), le récit de ses visites à Rousseau et à Voltaire (1764-1765) (1) et sa correspondance «amicale et amoureuse» (1766-1769) (2); trois volumes, donc, en un seul, intelligemment encadré par la préface d'André Maurois de 1955, une seconde préface de l'éditeur actuel, Gilles Brochard, une présentation des principaux personnages cités, un arbre généalogique, une carte géographique, des repères chronologiques. Le travail d'édition est si complet que le texte du *Journal* n'en paraît que plus décevant, étranger, léger...

James Boswell, jeune laird - déformation écossaise du mot *lord* désignant un grand propriétaire foncier - né en 1740 à Edimbourg, veut, au grand dam de son digne père, vivre à Londres, fréquenter des actrices et des célébrités. «J'ai une âme noble qui brille toujours, un certain savoir, une foule d'idées de toutes sortes, un tour d'esprit original, de la facilité d'expression, et, je le crois vraiment, une remarquable connaissance de la nature humaine.» Pour ses amis d'enfance, il tient donc son journal où sont consignés, avec une naïve vanité teintée de cette fameuse mélancolie - dite «maladie anglaise», - les faits marquants de son séjour: les visites de politesse ou de curiosité, les querelles entre Anglais et Écossais, les accès de son hypochondrie, une lamentable intrigue avec une certaine Louisa, un ennuyeux quiproquo avec David Hume, la rencontre du tonitruant docteur Samuel Johnson... Plus proches de nous, ses visites en Suisse à Jean-Jacques Rousseau et à Voltaire; jouant le rôle du Huron, de l'interlocuteur vraiment peu délié, Boswell interroge un Rousseau malade, «surchargé de visites de gens oisifs», par exemple sur la vertu des femmes, la sensualité des hommes, la destinée, le libre arbitre, l'origine du mal.

Un grand regret

Boswell laisse entrevoir ses qualités d'observateur dans un genre littéraire où il excelle par ailleurs: la biographie. Pour preuve, l'immense succès qui accompagna son *Journal d'un tour en Corse* (1768), où il décrivait le rebelle Pascal Paoli, ou sa *Vie de Samuel Johnson* (1791). Les Anglais créèrent même un verbe pour exprimer sa façon originale de faire le portrait de grands hommes en vivant avec eux et en enregistrant scrupuleusement leurs propos: «to boswellize»... Voilà un verbe qui ne peut guère se conjuguer à la forme pronominale, un néologisme qui ne réussit pas à se prendre pour sujet, même si les préfaciers situent ce brillant avocat entre Pepsy, d'un siècle son aîné, et Brummel, de trente-huit ans son cadet.

Boswell eut un grand regret dans sa vie - lui qui languissait tant après le commerce des grands de ce monde, - c'était de n'avoir jamais pu approcher Frédéric II. Peut-être aurait-il été guéri de cette ambition en parcourant le *Destin extraordinaire du baron de Trenck, Mémoires d'un officier de Frédéric le Grand* (1726-1794), qui fut publié en 1787 à Berlin, huit années avant que Boswell ne succombe à la «violence des plaisirs» londoniens! Trenck passa, en effet, plus de dix ans de sa vie en prison, dans des circonstances et des conditions particulièrement épouvantables, par la seule volonté d'un monarque éclairé...

Né en 1726, en Prusse, le baron de Trenck reçut la meilleure éducation de l'esprit et du corps: à dix-huit ans, nous dit le préfacier, Richard Bolster, «il se vit appelé à la plus haute faveur et fut admis, sans y paraître déplacé, aux entretiens des savants qui

formaient la cour d'élite du roi... A facultés exceptionnelles, épreuves exceptionnelles: sans que l'on sache exactement les raisons de sa disgrâce - était-ce parce qu'il était l'amant secret de la sœur du roi, la princesse Amélie, ou parce qu'on a vraiment pu prouver qu'il était un agent double, un espion autrichien, ou bien parce qu'il se serait dérobé à l'homosexualité de Frédéric? - Trenck fut emprisonné à la forteresse de Glatz et, plus tard, à la prison de Magdebourg.

Le cynisme du sort

Commence alors le récit minutieux de ses nombreuses tentatives d'évasion: se défaire des chaînes les plus fortes, sonder, creuser les parois de briques et de moellons, étayer des tunnels dans le sable des fondations, évacuer cuillerée par cuillerée les gravats, camoufler le «chantier», correspondre avec l'extérieur, cacher les ducats et les florins, soudoyer les gardes... Et se faire surprendre plus d'une fois près du but, après des mois, des années de tension physique et intellectuelle vers la liberté... Et changer ses plans, inventer d'autres stratagèmes, reprendre courage et patience sans un mot plus haut que l'autre envers le tyran royal...

Élevé dans le luthéranisme, Trenck développe dans ces *Mémoires*, qu'il a écrits à soixante-trois ans par souci de vérité et non par esprit de revanche et qu'il a publiés de son vivant, son amour de la modération, de l'honneur, du courage, de la patrie. Mais par un incroyable cynisme du sort, cette volonté même de fidélité respectueuse envers Frédéric II se retourna contre lui, et cette fois-ci sans évasion possible: bien que deux traductions (fautes à son goût) aient déjà été données de ses *Mémoires*, Trenck fit paraître la sienne propre en 1789, deux ans avant de s'installer précisément en France. Il était alors célèbre en tant que victime et adversaire du despotisme. Mais, dans les der-

niers jours de la Terreur, en juillet 1794, il fut de nouveau accusé d'espionnage! On relut ses œuvres, on y trouva des sentiments aristocratiques, une tendance douteuse à accepter la monarchie comme toute naturelle et à préférer la noblesse puissante et riche. Quant au peuple: «Il faut parfois inspirer de la crainte pour lui prouver qu'on ne le craint pas», avait-il écrit: on le vit passer dans la même charrette qu'André Chénier, on l'entendit ironiser sur Robespierre en montant à l'échafaud...

Cette autobiographie - qui s'annonce comme une affaire Dreyfus avant la lettre, et qu'un dernier soubresaut de l'injustice humaine conclut en hucle, cumulant de façon stupéfiante sur le même homme, sur la même victime, les exactions de la monarchie et de la république - finit par inquiéter: on en arrive à souhaiter que le baron de Trenck avoue finalement qu'il était bien un agent double entre l'Autriche et la Prusse; cela seul justifierait tant de persécutions, cela seul expliquerait son souci de ne pas accabler Frédéric II, jamais. Mais il ne dit rien: ce doit être le propre de l'espion...

CLAIRE PAULHAN.

* JAMES BOSWELL: *JOURNAL INTIME D'UN MÉLANTOLIQUE*, 1762-1769. Préface d'André Maurois. Traduit par Gilles Brochard, traduit de l'anglais par M^{me} Blanchet, Célia Bertin et René Villoteau, Hachette, 355 p., 110 F.

* LE DESTIN EXTRAORDINAIRE DU BARON DE TRENCK, MÉMOIRES D'UN OFFICIER DE FRÉDÉRIC LE GRAND, 1726-1794. Texte présenté et annoté par Richard Bolster, éditions Pygmalion-Gérard Watelet, 379 p., 85 F.

(1) Tiré du second volume du *Journal*, publié en France sous le titre *Boswell chez les princes*. Préface d'André Maurois. Traduit en 1955 aux éditions Hachette.

(2) Tiré du troisième volume du *Journal*, publié en France sous le titre *Boswell veut se marier*. Préface de René Lacroix. Traduit en 1959 aux éditions Hachette.

Le prince de Ligne chez Catherine II

EN 1787, l'impératrice de Russie, Catherine II, alors âgée de cinquante-huit ans, se rendit en Crimée, à travers le vivant portrait d'une souveraine intelligente et ambitieuse, un éloge du «despotisme éclairé»: en effet, ces lettres adressées à la marquise de Coigny, une «poète retouchée» de vingt-huit ans, ennemie de la cour, future Mme du Deffand «pour le piquant», ont été écrites deux ans avant la Révolution française, et le prince de Ligne pouvait encore passer pour un naïf thuriféraire de Catherine II, tout comme Diderot ou Voltaire...

Mais ce serait oublier qu'il avait reçu, à Vienne, les leçons de philosophie politique de Sénac de Meilhan. L'édition de ses œuvres complètes ordonnées, de son vivant, sous le titre *Mélanges militaires, littéraires et sentimentaux*, et imprimées en 1801 par les frères Walther à Dresde, comportera, dans le tome XXI, ces mêmes *Lettres de Crimée*, à peine retouchées: «Écrire de telles observations en 1787, note le préfacier, Jean-Pierre Guicciardi, c'était prendre position dans l'immense polémique qui se développait alors en France: les publier, plus ou moins modifiées, en 1801, c'était montrer combien l'auteur avait vu juste quatorze ans auparavant.»

maisons, et des maisons sans toit, portes ni fenêtres...»

On peut aussi y entendre, à travers le vivant portrait d'une souveraine intelligente et ambitieuse, un éloge du «despotisme éclairé»: en effet, ces lettres adressées à la marquise de Coigny, une «poète retouchée» de vingt-huit ans, ennemie de la cour, future Mme du Deffand «pour le piquant», ont été écrites deux ans avant la Révolution française, et le prince de Ligne pouvait encore passer pour un naïf thuriféraire de Catherine II, tout comme Diderot ou Voltaire... Mais ce serait oublier qu'il avait reçu, à Vienne, les leçons de philosophie politique de Sénac de Meilhan. L'édition de ses œuvres complètes ordonnées, de son vivant, sous le titre *Mélanges militaires, littéraires et sentimentaux*, et imprimées en 1801 par les frères Walther à Dresde, comportera, dans le tome XXI, ces mêmes *Lettres de Crimée*, à peine retouchées: «Écrire de telles observations en 1787, note le préfacier, Jean-Pierre Guicciardi, c'était prendre position dans l'immense polémique qui se développait alors en France: les publier, plus ou moins modifiées, en 1801, c'était montrer combien l'auteur avait vu juste quatorze ans auparavant.»

C. P.

* LETTRES À LA MARQUISE DE COIGNY, par le prince de Ligne, édition présentée et annotée par Jean-Pierre Guicciardi, collection «XVIII^e siècle», dirigée par Henri Cochet, éditions Desjonquères, diffusion Presses universitaires de France, 122 p., 69 F.

M^{me} du Deffand, la femme «foudroyée»



Une soirée littéraire chez M^{me} Coeffin, rivale de M^{me} du Deffand.

(Suite de la page 12.)

Des plus notoires aux plus ignorés, ils comparaissent tous, et c'est un régal, car ils emploient notre langue d'une manière irréprochable. Je pense notamment à ce méconnu: le très libéral maréchal de Richelieu. Voici comment il se représentait la maréchale de Luxembourg: «Un des rares exemples de la victoire d'une jolie femme sur le temps, d'une femme sans mœurs sur la considération, d'une femme sans amis sur l'amitié elle-même. Elle fut, quand il lui plut, ce qu'il lui plus d'être, parce qu'elle sut vouloir, et vouloir à propos. Son caractère la fit craindre des uns, son crédit la fit respecter des autres [...] Elle régna sur le monde, après en avoir épuisé le mépris.» C'est un style à périr de jalousie, même si l'on conteste à Richelieu - qui servit de modèle à Valmont - la paternité de ses textes.

L'art du portrait

Le témoin numéro un de Benedetta Craveri, c'est, bien sûr, la marquise. M^{me} du Deffand excellait, elle aussi, dans l'art du portrait, et se révélait singulièrement acérée dans celui de l'autoportrait, malgré la façon qu'elle eut de démentir sa réputation de méchanceté. Pour dire vrai, elle était méchante sans mesquinerie et sans bassesse, mais avec la générosité d'une personne dévorée par son intelligence. La marquise se pardonnait l'inconvenant de vivre moins encore qu'elle ne pardonnait à ses contemporains leurs faiblesses. «Le fâcheux, écrivait-elle, c'est d'être né, et l'on peut pourtant dire de ce malheur-là que le remède est pire que le mal.»

Après s'être jetée, sous la Régence, dans les fêtes libertines, et cela d'une manière immodérée - «[prenant] un amant comme on prend un vêtement», ayant «des amours de quinze jours», M^{me} du Deffand se livra aux fêtes de l'esprit avec le même excès. Toujours pour les mêmes raisons: «Pour conjurer l'ennui.» Cette maîtresse du désenchantement fit le succès de son salon au commencement des années 1750, succédant à la trop jolie M^{me} de Tencin, qui avait consenti cet aveu à l'heure de mourir: «Mon Père, j'ai été jeune, j'ai été jolie, on me l'a dit, je l'ai cru, jugez du reste» (1).

La marquise plaçait les gens qu'elle recevait sous le gouvernement d'une «rigoureuse frivolité». Car les traits d'esprit, les maximes que l'on échangeait, comme d'habiles jouteurs de tennis, étaient, pour elle, des

trompe-l'œil, des trompe-l'âme: le déguisement de son dégoût de vivre. Elle se distrait de soi «par l'exercice mondain d'une intelligence qui la tourmentait lorsqu'elle l'appliquait à sa propre existence»: une «femme foudroyée» - nous dira encore Benedetta Craveri, - qui essayait vainement de «s'enfuir d'elle-même».

La marquise y parvenait d'autant moins qu'elle se méfiait des autres, et surtout de l'autre. Selon sa biographe, elle «[préférerait] nier les sentiments plutôt que de courir le risque d'être trahie». Comme La Rochefoucauld, M^{me} du Deffand se détrompait avant d'être déçue. Voilà dans quel désert la «débauche de l'esprit» conduisait cette femme, après qu'elle eut commencé par la débauche des sensations...

Pourtant, l'improbable allait se produire. Déjà aveugle, la marquise allait connaître une passion tardive pour l'écrivain anglais Horace Walpole, de vingt ans son cadet. Nous parlant de celui-ci, de l'attirance qu'il éprouvait pour la

vieille dame, Benedetta Craveri l'a dépeint sous l'aspect d'«un archéologue de la vie». M^{me} du Deffand s'abandonnait à cet homme: «Je me fais votre enfant, je vous prends pour mon confesseur, mon avocat, mon médecin, enfin pour mon sens commun.» Quel aveu chez une femme qui s'était toujours efforcée de se désabuser par crainte d'être dupe! Les derniers mots de la marquise? Elle s'est contentée de mentionner ses différents soupers, elle qui considérait le souper comme «une des quatre fins de l'homme», ajoutant qu'elle avait «oublié les trois autres».

FRANÇOIS BOTT.

* MADAME DU DEFFAND ET SON MONDE, de Benedetta Craveri, trad. de l'italien par Sibylle Zaverio, Le Seuil, 444 p., 120 F.

(1) La Librairie académique Perrin vient de publier une biographie de M^{me} de Tencin, par le duc de Castries: *La Scandaluse M^{me} de Tencin, 1682-1749*. L'auteur, qui est mort en juillet 1986, avait achevé son travail quelques semaines auparavant (298 p., 140 F.).

tr Le temps de la réflexion

Publication annuelle

VII

Corps des dieux

«Si, pour vous, la réflexion aussi est une fête qui ne dissocie pas le corps de l'esprit ni la science du plaisir, ce livre est indispensable!» Roger-Pol Droit, *Le Monde*

GALLIMARD *inf*

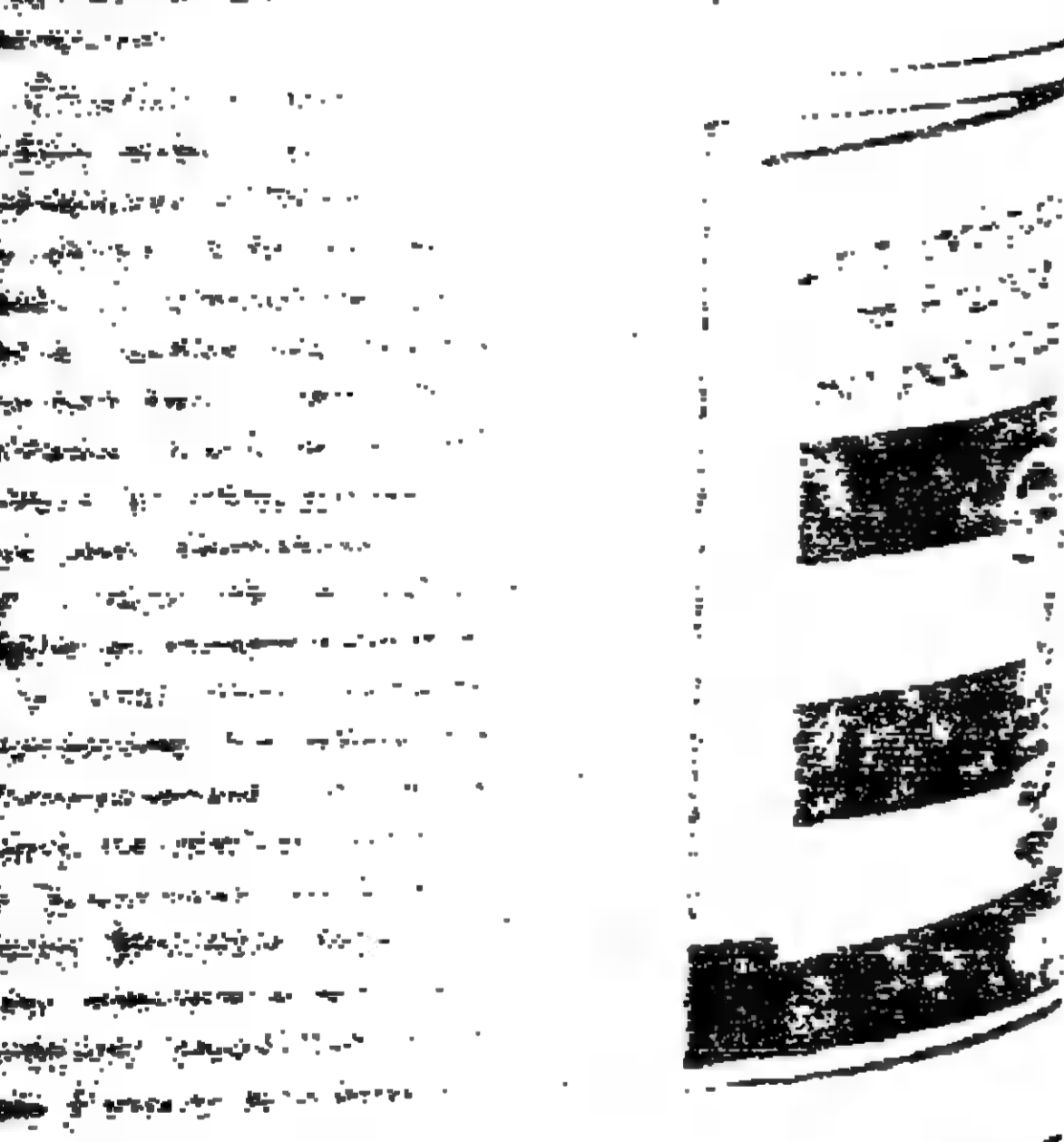
CRÉATEURS D'ENTREPRISES

VOTRE SIÈGE SOCIAL A PARIS A PARTIR DE 180 F HT PAR MOIS

Réception et réexpédition du courrier
Permanence téléphonique/permanence téléx
Rédaction d'actes et constitution de sociétés.

GEICA/42-96-41-12 66 bis, rue du Louvre, 75002 Paris

Les Indes de l'ancien monde



Carte Blanche

● ÉCRITS INTIMES

Henri Michaux dans « le Château de son être »

La quête d'un poète qui voulait écrire avec la même détente soudaine que la patte du tigre qui bondit

PLUS de deux ans après la mort d'Henri Michaux, Gallimard rassemble, des textes éparpillés, en leur temps, chez Fata Morgana ou dans des revues, et que complètent quelques inédits. Une fois de plus, avec Michaux, nous voilà mis devant un bloc de spiritualité pure.

Aussi bien comme peintre que comme écrivain, Michaux a occupé la majeure partie de sa vie à explorer le Château de son être, et ce avec le constant souci/désir de découvrir, de conquérir peut-être le « lointain intérieur », tous les chemins possibles de soi, tous les démons, les doubles, les autres en soi.

La drogue, le déplacement comme « l'ensablement », l'attention portée aux mystiques d'Orient et d'Asie, toutes les expériences ou démarches concourent à un même but, servent un projet unique : « Approcher le problème d'être ».

La trajectoire d'une navette acharnée à en découdre avec le monde, et qui, « découssant » le monde, s'activerait entre visible et invisible, donnant forme à l'informe et déformant — ou corrigeant — les axes du réel, pourrait assez bien figurer cette quête que Michaux mène sur deux voies parallèles, aussi peu conventionnelles, aussi insubordonnées l'une que l'autre, la recherche picturale et l'œuvre littéraire.

« La nature est un tableau que le peintre seul peut aisément mettre à l'envers, lui élevant son règne, le règne de son perpétuel « endroit », la faisant lâcher, la renversant, la faussant pour

l'éternité. » Mais la poésie, elle aussi, exerce ce pouvoir de renversement, de dévoilement, de déstabilisation, dirait-on aujourd'hui. Le poète Michaux tient pourtant la machinerie du langage en suspension, il se méfie des « paroles qui deviennent des constructions et qui encombrant », de tous ces

l'immediat, de l'éclair », après un temps de recueillement, de méditation, à la manière du calligraphe chinois, lequel « doit d'abord se recueillir, se charger d'énergie pour s'en délivrer ensuite, s'en décharger. D'un coup ». Cette contemplation préparatoire et nécessaire, Michaux s'y est

L'outil de l'imagination, Michaux ne l'utilise pas à des fins narratives ou pittoresques mais bien plutôt exorcistes : le texte œuvre alors à une restructuration des forces, des formes et prend parfois valeur d'admonestation. Ainsi, s'aventurant toujours plus loin dans la « géographie de l'être », parcourant inlassablement ses « propriétés », Michaux les dépasse, atteint la mesure de l'universel et semble, en toute sérénité, en épeler les lois : « Dans l'assemblage nouveau, inattendu, une unité, une égalité s'établit, se maintient éternellement forte. »

Etrange l'invisible mortier qui unit, quand d'une certaine façon on a désuni. »

Partout il y a commencement d'entrée en résonance, pourvu qu'on ne s'y oppose pas par une volonté braquée, pourvu seulement qu'on laisse venir. »

Parole poétique ou parole prophétique ? Le fait est qu'aujourd'hui, précisément aujourd'hui, elle entre en « profonde résonance » avec notre conscience de l'actualité. On peut noter accessoirement que Michaux, jeune, se reconnaissait une « nature de gréviste ».

Et si les poètes avaient finalement, décidément, raison ? Peut-être alors le premier devoir de l'homme politique serait-il d'aller les lire, et le nôtre de l'engager à les « consulter », comme oracles avant toute décision d'importance.

ANNE BRAGANCE.

* AFFRONTEMENTS, d'Henri Michaux, Gallimard, 280 p., 120 F.



Extrait de l'ouvrage d'Henri Michaux, Par la voie des rythmes, édité chez Fata Morgana.

mots qui s'organisent, s'amoncellent et bientôt, trop vite, s'élèvent en « murailles de signes » pour séparer l'homme du réel et de lui-même. S'il veut réduire « cette résistance de pierre », il lui faut s'exercer à écrire « avec la même détente soudaine que la patte du tigre qui bondit ».

C'est ainsi qu'écrivait Michaux, dans cette « ascèse de

astreint, par exemple, devant certains tableaux de Magritte (« En rêvant à partir de peintures énigmatiques »). Et les Réponses au sphinx sont données de cette patte fulgurante qui, partant des impressions suscitées par les figures, des « réseaux aperçus », jette vivement d'autres traits et formes, invente d'autres réseaux, d'autres images, d'autres voyages.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Bove ou la manie de se faire mal comprendre

(Suite de la page 13.)

Les parents de Denise se sont opposés au mariage, avec des ruses dont la France profonde a le secret. Le père a eu gain de cause. Il l'a payé cher. Ainsi vont les mésalliances, aux haines recuites comme des bibelots de famille invendables...

Veuf, notre homme saura au moins pourquoi il pleure. Et il retrouvera, avec des nouveaux venus, sa question chérie : comment rendre la vie favorable, trouver sa place dans la société, gagner la sympathie, bref : se faire comprendre, mal de préférence ? Nouveaux amours, nouveaux hôtels avec les souliers à même le dessus-de-tête, la visite de quelconques Lucettes, et le voisin qui fait du bruit derrière la cloison avec sa pipe : au fond, l'errant bovin n'est jamais vraiment dépaycé. Sa poésie l'escorte, cocoon familial et familiale. Pourquoi voudriez-vous que ça change, que l'extraordinaire survienne ? Il faudrait une bonne guerre, comme disent les bonnes gens. C'est une chance : elle est aux portes. Le livre est achevé en juin 1939. Tout un programme.

1939 : c'est la date où a paru la Dernière Nuit, autre testament dans son genre. Un nommé Arnold ouvre le gaz, dans son garni de Montmartre. Une douce Jacqueline le sauve et l'installe chez elle. Le mari survient, comme souvent chez Bove et ailleurs. Il accuse : le désespéré serait un maître-chanteur doublé d'un assassin. Il aurait tué un précédent rival... Arnold s'échappe miraculeusement. Il survit en provoquant les satyres en maraude. Il souffre des laideurs du monde et se console en y ajoutant, ses bons états l'ayant toujours meurtri ou ridiculisé. Une sorte d'aventurier de la morale, Arnold, poursuivi par l'ambiguïté des bienfaits, malhabile à singer le vice autant que la vertu, naïf incorrigiblement, jusqu'à la perversité !

Un policier magnanime, digne du juge Porphyre, attire dans ses filets ce Raskolnikov de banlieue grisailleuse. L'affectif, quel appât pour qui s'y est toujours mal pris dans les choses du cœur ! Condamné à mort, Arnold... se réveille à temps. Il ne faisait que rêver cette Dernière nuit, résumé de tous les fantasmes bovins, et plaidoyer pour un acquittement que personne ne songe à lui refuser...

Autre remise en circulation : la Fiancée du violoniste. L'éditeur a pris sur lui de rebaptiser ainsi, comme Bove l'avait envisagé lui-même, un policier paru en 1933 chez Emile-Paul sous le titre : la Toque de Breitschwartz, et sous le pseudonyme de Pierre Dugast.

C'est la grande époque des Simonon sur pavés luisants. La banlieue-poubelle est à l'honneur (Céline, Queneau). Bove y va de son fait divers bien macabre dans un pavillon de Viroflay, avec cadavre dans le jardinot. Des domestiques ont pris leur retraite un peu tôt, et se trompent. Là-bas, vers Passy, un comte et une comtesse tirent les ficelles, avant de se retrouver ligotés. Le désir et l'intérêt clignotent comme des réverbères dans un film de Carné et Prévert. Pas jolijoli, le cœur humain ! Pas de quoi se vanter, la société ; surtout la haute !

Il se pourrait que Bove ne soit que force, même quand il gémit. Ici, il est clair qu'il galèje. Ses pantins parlent comme dans les romans-photos. Ils assistent à leurs déboires avec

emphase. Ils y voient un des premiers privilèges de la culture. Bove aime bien que les ornements de l'existence s'avouent des ornements papiers peints surposés, et qui bâillent.

Loin de moi l'envie d'alimenter la paranoïa des petits éditeurs, qui se nourrit d'un rien, mais il faut bien voir que ces deux exhumations ne valent pas celle de chez Calmann-Lévy, Un célibataire.

Le roman de 1932 a la singularité de ne pas mettre en scène le parasite velléitaire présent dans tous les livres de Bove. Le héros est un riche célibataire à la retraite du côté de Nice. Le sobriétaire proche, Guittard séduit comme d'autres font des réussites, pour le plaisir de susciter de l'imprévu. Sa dernière conquête est femme de colonel ancien de la colonie. L'officier ayant une liaison de son côté, Guittard croit pouvoir pousser son avantage.

C'est compter sans sa propre maladresse, ou plutôt on ne sait quelle propension à se piéger lui-même, à s'empêtrer dans des stratégies superflues, des ratiocinations gauches et autres manipulations boomerang. Riche, il garde du pauvre et de l'immigré selon Bove la crainte insupportable de ne pas savoir plaire, cet empêchement malfélic qui fait dire, comme en lisant Kafka, avec cet agacement même qui fait qu'on ne lâche pas un livre : mais bon sang, quelle idée d'aller se fourner dans un guépard pareil !

Le dialogue en point de crochet de ces micro-intrigues devient le sujet du roman. Il pourrait ne rien se passer du tout ; l'inertie, les personnages de Bove s'y entendent. Mais il faut bien sortir un peu de soi, non ? Guittard est mal récompensé de son sursaut, comme de ses hommages à la morale ambiante ou à la romance du cœur-qui-seuve. Le machiavélisme demande plus de vraie envie de vaincre. La chance sourit aux âpres.

C'est la faiblesse congénitale des bovins : ils s'imaginent, pour se rassurer, qu'il faut demander quelque chose à la vie, qu'il faut introduire logique et morale dans les sentiments, mais ils ne songent bientôt plus qu'à se donner le beau rôle, le quel leur est généralement refusé, pour manque d'entêtement... Décidément, le grand leurre est là : l'homme n'est pas fait pour se comprendre !

On a pris l'habitude de voir en Bove un lien entre le populisme des années 40 et des peintres de la déambulation brouillée, comme Handke ou Modiano. Par son attention à la fois méticuleuse et enjouée aux « tropismes » imperceptibles, aux bémols de la conversation, Un célibataire de Bobovnikov dit Bove rappelle Gontcharov (Oblomov) et annonce la Nathalie Sarrute de Vous les attendez ? On se ressemble de plus loin.

* D'Emmanuel Bove : MÉMOIRES D'UN HOMME SINGULIER, Calmann-Lévy, 256 p., 32 F. ; UN CÉLIBATAIRE, Calmann-Lévy, 194 p., 78 F. ; LA DERNIÈRE NUIT, Le Cœur astral, 152 p., 68 F. ; LA FIANCÉE DU VIOLONISTE, L'Éclairage éd., 160 p., 89 F.

* Signalons aussi un court texte d'Emmanuel Bove, réédité par les éditions de l'Autodidacte, Le Fait divers inconnu. Ce texte avait paru dans l'hebdomadaire Détective, le 2 juillet 1936.

● ROMANS

L'Opéra du Nouveau Monde

Yves Berger entre la guerre de Sécession et le deuxième conflit mondial

DIRECTEUR littéraire aux éditions Grasset depuis belle lurette, Yves Berger est un personnage de notre République des lettres. Tous ceux qui la composent, auteurs, éditeurs, journalistes, le savent bien. Mais en dehors d'eux ? Les éminences grises auxquelles on attribue le pouvoir de faire ou de défaire, à travers les prix littéraires, les gloires d'un jour ne sont pas nécessairement connues du public. Elles opèrent dans l'ombre, travaillant pour d'autres qu'eux-mêmes. Quand un directeur littéraire est en même temps écrivain, le zèle qu'il met au service d'autrui peut passer pour un désintéressement exemplaire.

Yves Berger se trouve dans ce cas-là : il écrit. Je dirais même qu'il est fou d'écriture. Et il publie, dans sa propre maison, des livres qu'il lâche au compte-gouttes. Trois romans en vingt-cinq ans : le Sud (1962, prix Femina), le Fou d'Amérique (1976) et, né d'aujourd'hui, les Matins du Nouveau Monde. Trois livres, c'est peu pour se faire un nom, le public oublie vite.

Que cache cette rareté ? Une exigence ? Un manque de temps ? L'angoisse due à une situation au fond plus exposée que confortable ? Je parlerais sur les trois causes, me laissant aller à l'admiration pour cette volonté tenace d'un homme qui tient à se faire une place bien à lui, seule à lui, dans un domaine où, après tout, même si c'est secrètement, il exerce déjà une puissance.

Avec trois romans aussi espacés, mieux vaut ne pas s'éparpiller. Yves Berger l'a compris qui retravaille dans les Matins du Nouveau Monde une passion pour l'Amérique d'autrefois, indienne et sudiste, qui ne l'a jamais quittée. Elle est sa terre d'évasion, son refuge contre le mal de vivre, sa pourvoyeuse d'images et de mots, sa muse.

Défaite et triomphe

Referait-il toujours le même livre ? Non, justement. Dans le Sud — un roman qui, à la relecture, n'a rien perdu de ses prestiges ni de son charme, — un adolescent, en Provence, dans les années 60, rêvait de la Virginie en 1842. Il y trouvait son paradis, son inspiration littéraire, tout en vivant un amour incestueux avec sa sœur. Dans le Fou d'Amérique, Yves Berger était entré plus directement et plus largement dans le Nouveau Monde. A l'âge d'homme, cette fois, il y abordait ; le visitait, s'en faisait raconter la lente découverte, du pléistocène jusqu'à un début de notre siècle, par sa maîtresse dont les ébats avec lui ponctuaient le récit. Et il découvrait, déplorait le sombre génocide des Indiens, au cœur de cette histoire. Le livre était une épopée à l'envers, qui glorifiait une défaite.

Celui d'aujourd'hui, tout autant épique — car c'est vraiment dans cette veine que s'affirme Yves Berger, — remet le genre à l'endroit. C'est un triomphe qu'il chante. On y voit un garçon d'une dizaine d'années, le narrateur, vivre la dernière guerre à Avignon, où il réside dans sa famille, s'éprendre, à travers ses lectures romanesques, historiques, poétiques, d'une Amérique qui peuple son esprit de héros, et finalement recevoir d'elle, et comme

si c'était d'eux, la victoire et la Libération.

Il n'y a plus ici d'intrigue amoureuse, plus de joutes érotiques, mais le simple entrelacs de visions flamboyantes sur le passé américain et de souvenirs sans éclat sur une défaite, une occupation, jusqu'à ce qu'advienne la fabuleuse revanche. D'un côté, l'exaltation d'une jeune imagination que fascinent Christophe Colomb, l'oncle Tom, les Indiens de Fenimore Cooper, les généraux sudistes de la guerre de Sécession, l'antirépublicain Scarlett O'Hara, les chercheurs d'or de Jack London et de James Oliver Curwood, les Acadiens de Longfellow et la luxuriance d'une nature encore presque vierge, sa flore, sa faune, ses oiseaux peints par Audubon... En contrepoint, la grisaille du quotidien par temps de guerre, sans autres épreuves ou tribulations que la faim, la solitude, la peur, quand les bombardements sur la ville annoncent la délivrance et, pendant les années que dure l'attente, cette fiévreuse quête de l'information à travers des journaux qui mentent, une radio étrangère à peine audible.

Amoureux des mots

Ce va-et-vient constant entre le rêve et le réel pousse Yves Berger à beaucoup de témérité. Il n'hésite pas à nous raconter des livres archiconnus, mais à travers lesquels la mythologie américaine s'est constituée. Son survol d'une littérature réserve quand même quelques surprises : ainsi la découverte de ce Maurice Constantin-Weyer, prix Goncourt 1928, pour un roman sur le Grand Nord, ou la révélation d'un Jules Verne quasiment inconnu, Nord contre Sud, sur la guerre de Sécession aux frontières de la Floride. Berger n'hésite pas davantage à nous résumer, aussi précisément qu'un dictionnaire, la seconde guerre mondiale, jouant là sur la complexité des plus vieux lecteurs, sur l'ignorance des plus jeunes à instruire. Un souci didactique imprègne ce roman, où deux conflits se répondent, le nôtre et la guerre de Sécession, qui domine les Matins du Nouveau Monde et y est décrite dans ses combats, ses chefs, les forces en présence, avec le même soin, la même précision méticuleuse que l'autre.

Or ce désir d'enseigner n'entrave ni le mouvement ni la passion qui soulèvent le livre. Il y a là une gageure que l'écrivain remporte, et lui seul, si attentif au souffle qui, ample, gonfle ses phrases ou, au contraire, haletant, les coupe, si amoureux des mots, pour leurs sonorités, leurs couleurs, leur charge d'images qu'il les emprunte, par goût de leur rareté ou de leur précision, à tous les vocabulaires : exotiques, techniques, folkloriques. Il lui arrive de pousser à l'extrême cette exubérance langagière, comme si soudain il se moquait de lui-même. L'humour n'est pas absent de cet opéra guerrier à la fois simple et ambitieux, épique et réaliste, lyrique et familial, dont l'histoire, la géographie et la littérature nourrissent la poésie. Les Matins du Nouveau Monde est une réussite à mettre tout à fait à part dans le roman contemporain.

JACQUELINE PIATIER.

* LES MATINS DU NOUVEAU MONDE, d'Yves Berger, Grasset, 272 p., 82 F.

LANCEMENT
JEUDI 22 JANVIER, à 19 h 30
LA GÉOGRAPHIE DU CANADA
Tous rassemblée par Pierre GEORGES, 280 p., 80 F.
Presses universitaires de Bordeaux, en présence de Pierre GEORGES et Jean-Michel LACROIX, directeur de PUB
CENTRE CULTUREL CANADIEN
5, RUE DE CONSTANTINE (7) 46-61-36-37, M^{rs} INVALIDES - ENTRÉE LIBRE

MAISON DE LA POÉSIE
Association subventionnée par la Ville de Paris
101, rue Rambuteau (1^{er}) - M^{rs} HALLES - Tél. : 42-36-27-53
Alain BORNE (1915-1962)
JEUDI 22 JANVIER, à 20 h 30
avec la participation de Max ALHAU et René TAVERNIER
Textes dits par Paul LERAT

سكوا من الأصل

D'AUTRES MONDES

Les amours sabbatiques d'Alison Lurie

★ **LIAISONS ÉTRANGÈRES**, d'Alison Lurie, traduit de l'anglais par Sophie Mayoux, Rivages, 313 p., 89 F (Prix Pulitzer, 1985).

FOREIGN Affairs, le titre anglais du dernier roman d'Alison Lurie, cela évoque au premier abord un sujet hypersérieux, les « affaires étrangères » ou bien, pour reprendre une appellation bien de chez nous mais qui a le vie court, les « relations extérieures », une approche de la politique entre les Etats au plus haut niveau. Mais une « affaire », en anglais comme en américain, c'est, avant tout, une histoire amoureuse limitée dans le temps, une liaison. Les Foreign Affairs que nous expose avec droiture Alison Lurie appartiennent plutôt à la seconde définition et, si elles devaient relever d'un ministère ou d'un secrétariat d'Etat, ce serait sans doute à celui des universités qu'il faudrait s'adresser... s'il en existait un aux Etats-Unis.

Liaisons étrangères traite en effet des émois d'universitaires américains venus passer leur congé sabbatique à Londres afin de compléter leur documentation à la bibliothèque du British Museum. Les deux principaux personnages, Virginia A. Miner dite Vinnie, cinquante-quatre ans, et Fred Turner, vingt-neuf ans, appartiennent tous deux au département d'anglais de la même université, prestigieuse, de l'est des Etats-Unis : l'une, Vinnie, « petite, laide et célibataire, le genre de personne qu'on ne remarque pas... a publié plusieurs livres et a une réputation bien établie dans le domaine florissant de la littérature enfantine » ; l'autre, Fred, est un beau jeune homme à l'allure athlétique qui ressemble à une sculpture classique, style de beauté dont l'auteur pense qu'il n'est « plus à la mode chez les Anglo-Saxons, sauf pour les homosexuels. Selon le goût hébraïque moderne, la courbe de son menton est trop affirmée, il se tient trop droit, ses cheveux sont trop ondulés, et ses cils sont beaucoup trop longs ». Sa beauté, donc, le gêne dans son enseignement. Spécialiste

liste du dix-huitième siècle, il prépare une étude sur John Gay.

Vinnie, anglophile dévote, ne se sent pas comme Fred victime du piège anglais. Ni brimée en terre étrangère : dans ce pays de rêve qui, par tous ses aspects, lui rappelle les livres qui sont sa spécialité, elle se plonge avec délices, comme dans un grand bain tiède, petite souris déguisée à la façon de la maman lapin de Beatrix Potter et souhaitant devenir d'un coup de baguette magique la sœur du petit lord Fauntleroy. De plus, l'Angleterre est un pays où le folklore et la littérature enfantine sont hautement considérés alors qu'en Amérique ces disciplines sont les parentes pauvres de l'Université et attirent des étudiants pas forcément brillants ; et la pauvre Vinnie se voit comme la Cendrillon du département d'anglais « assise au coin du feu, tandis que ses sœurs laides et paresseuses dînent à la table du président... ».

Etrange petite personne, peu sympathique au premier abord, que cette Vinnie Miner, égoïste, mesquine, vieille fille de caricature, mariée et divorcée depuis longtemps, qui hypertrophie l'importance de ses travaux — l'« œuvre de sa vie » est une étude comparée sur les chansons populaires des écoliers britanniques et américains ! — et apparaît comme le modèle type, à peine chargé, de l'universitaire snob et intello de Nouvelle-Angleterre.

ALISON LURIE, née en 1926 à Chicago, qui donne des cours d'écriture créative en même temps qu'elle enseigne le folklore et la littérature enfantine à Cornell University connaît certainement admirablement le ghetto universitaire qu'elle a déjà dépeint dans *The War between the Tates* (« La guerre dans la famille Tate », 1974), son cinquième livre et son premier best-seller qui se passe sur le campus de Corinthe, justement l'université de Vinnie. Il n'est pas certain qu'elle ait fait plaisir à ses collègues. « L'indifférence aux enfants réels est assez répandue chez les spécialistes du domaine où travaille Vinnie, et se rencontre aussi parfois chez



Alison Lurie : entre Cornell University et le British Museum.

La chronique de NICOLE ZAND

les auteurs de littérature pour la jeunesse », écrit Alison Lurie, qui parle en connaissance de cause, et qui ne prête au professeur Miner aucune affection pour les objets de son étude, aucun désir caché de maternité. « Vinnie voudrait être un enfant et non en avoir ; elle n'est pas attirée par la fonction parentale, mais par une prolongation ou une récupération de ce qui est à ses yeux la meilleure période de sa vie ».

Défavorisée par la nature, petite dame vieillissante, étriquée et sans générosité, Vinnie, si elle se compare aux autres femmes de son âge, constate pourtant que si elle-même n'est pas devenue plus belle qu'elle n'était, « les autres ont perdu davantage de terrain ». Sensuelle, elle nous fait savoir qu'on se tromperait en croyant que les femmes laides sont plus ou moins vouées à la chasteté et en associant, comme dans la publicité et les magazines féminins, la sexualité et la beauté. « Non : les

femmes laides ont souvent une vie sexuelle. Ce qui leur manque, c'est plutôt une vie amoureuse. » Sa rencontre, dans l'avion qui l'amène à Londres, avec Chuck Mumpson, un ingénieur en retraite de Tulsa (Oklahoma) vêtu dans le style cow-boy (1), aurait dû rester sans lendemain. Car ce touriste américain typique a tout ce que déteste le professeur Miner... qui va se laisser apprivoiser, tout étonné de l'accueil fait, dans les salons aristocratiques londoniens qu'elle fréquente, à ce « cow-boy follement amusant » à qui les dames demandent comment on prend le bétail au lasso et s'il reste beaucoup d'Indiens dans la Prairie.

En contrepoint, la courte liaison de Fred avec une ravissante actrice de télévision, aristocrate et sophistiquée, Rosemary, ouvrira pendant quelques semaines le monde tout à fait fermé de la Society londonienne au bel Américain subjugué par cette créature de rêve qui joue sans doute encore mieux à la ville qu'à la scène (ou au petit écran). Et Fred, aussi cultivé que beau, va s'imaginer qu'il vit dans un roman où Rosemary lui apparaît comme l'héroïne classique des œuvres de Henry James « belle, fine, délicate, dangereusement impulsive, trop généreuse pour voir ses amis tels qu'ils sont, trop étourdie et confiante ». En somme, n'est-ce pas pour cela qu'il est ici, lui, son champion, le jeune et vaillant Américain que James lui-même aurait pu créer ?

HENRY JAMES contre Maurice Sendak ! Edith Wharton contre Beatrix Potter !... Les « liaisons étrangères » d'Alison Lurie sont l'occasion de constants rapprochements, littéraires et planétaires qui évoquent, bien sûr, ces « nostalgiques de l'Europe » dont parlait Hector Bianciotti la semaine dernière, pour qui vivre en Europe est « une affaire de civilisation, de culture » et dont « le départ pour le Vieux Monde équivaut à une sorte de retour » (2). Mais ni Fred (qui ne rêve que de retrouver sa bonne juive américaine de femme !) ni Vinnie elle-même ne viennent en Angleterre comme pour un « retour » : on leur a

donné un maigre défraîchement pour subsister le temps d'un ou deux trimestres de congé sabbatique, mais ils restent attachés à leur université de l'Ivy League. Malgré la langue commune — tout en notant les différences — ils se sentent en terre étrangère. Américains, avant tout. L'ironie de l'auteur voudra que, seul, Chuck le cowboy parti à la recherche de ses racines — un mystérieux ancêtre armé dans une grotte du Wiltshire — ne revienne pas.

Je ne partage pas l'opinion de l'éditeur qui présente ces *Liaisons étrangères* comme « le plus anglais des romans américains parus ces dernières années ». Ca qui est particulièrement réjouissant et incongru dans le roman d'Alison Lurie, au contraire, c'est, me semble-t-il, la parfaite connaissance de la « perfide Albion » qu'a Alison Lurie : elle montre avec justesse, humour et causticité ces étrangers qui veulent se croire au paradis et que tout, leur anglophobie comme leur anglophilie, désigne comme venus d'un autre pays. Comme l'héroïne de *Hiroshima mon amour*, ils se croient libres, l'espace d'un « sabbat », de changer de vie, d'être infidèles, de croire aux apparences. Avant de prendre sagement le chemin du retour vers le campus, ayant peut-être gravi un échelon dans la hiérarchie de leur université. Pourtant, nul ne sait ce qu'il adviendra de Vinnie et de Fred après cette escapade londonienne, sauf l'auteur. Peut-être...

(1) Alison Lurie, qui a publié un savant ouvrage d'histoire sociale sur les modes vestimentaires (*The Language of Clothes*, Random House, 1981), dépeint avec une grande précision les habits révélateurs de la personnalité de ses personnages.
(2) Voir *Le Monde des livres* du 9 février 1986.

ERRATUM. — Dans la chronique du 9 janvier consacrée à la vente à la criée du lot 49, de Thomas Pynchon, WASTE (le « glitch », en anglais) a encore été imprimé. En effet l'erreur d'impression qui met Cédica sur la piste du Système Tristano a été défigurée par... une erreur d'impression. Signalez toute correspondance cédica à votre courrier des Postes (ou des Potes), lit Cédica, intrigues, et l'enveloppe (et non pas « recevoir des postes », comme il a été imprimé — trop logiquement — par erreur...).

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Les leçons de Jose Angel Valente

Un poète espagnol d'une singularité profonde

SALUONS un petit éditeur, les Editions Unes, qui est en train de nous faire découvrir un écrivain d'une rare profondeur : Jose Angel Valente. Valente est né en 1929 tout près de nous, juste de l'autre côté des Pyrénées. Il vit, d'ailleurs, encore à Barcelone. Auteur d'une douzaine de livres, il est aujourd'hui, en Espagne, un poète tout à fait majeur.

Trois leçons de ténèbres et le très récent *Material Memoria* sont l'un et l'autre, comme on dit en gravure, des « manières noires ». C'est-à-dire que le fond

est uniment sombre et dense, et que les mots viennent tels lors naturellement s'y inscrire dets signes de lumière. Nous sommes dans un univers des origines. Origine de la langue pour *Trois leçons de ténèbres*, qui est une lente méditation sur les lettres-mères de l'alphabet hébreu. Origine du monde pour *Material Memoria*, qui donne à lire et à penser un incessant va-et-vient entre la nuit et la lumière. Dans ce dernier ouvrage, à travers les images d'un funambule ou bien d'un ange, c'est l'homme qui est, entre ces deux pôles contraires, le

messager et le rassembleur. C'est lui qui peut et va produire, entre le ténébre et le jour, la matière et l'esprit, ce mouvement d'oscillation, cette respiration. Et en l'homme, plus précisément, ce sera ce qui le qualifie le mieux selon Valente, ce qui exprime le plus justement son être, à savoir sa voix. Et dans cette voix, ce sera le cœur même de la voix, à savoir le souffle. Tout l'art ici, on s'en rend compte, consiste à remonter le fleuve. Toujours vers l'origine, l'essentiel, les sources.

« Cinq fragments pour Antoni Tapies », qui achèvent *Material Memoria*, nous en disent autant sur l'œuvre de Valente lui-même que sur celle du célèbre peintre catalan : « De cet effort, de cette aventure radicale, naissent la tension spirituelle et la rigueur, la rigueur impossible à comprendre, la rigueur inquiétante ». Inquiétants rigueur de Valente, c'est vrai. Inquiétante et courageuse et haute, puisque le paradoxe veut que la hauteur naisse souvent de l'approche des grands fonds. Le tout dans une langue extraordinairement maîtrisée (il faut dire que le travail du traducteur, Jacques Ancelet, est remarquable), effectivement tendue à en vibrer.

FRANCK-ANDRÉ JAMME (*)
(*) Poète, maître d'œuvre de la pléiade « René Char », F.-A. Jamme a publié récemment *Absence de résidence et pratique du songe*, aux Editions Grant, et la *Récitation de l'oubli*, chez Fata Morgana.

★ **TROIS LEÇONS DE TÉNÉBRE** et **MATERIAL MEMORIA**, de Jose Angel Valente, sont deux traductions de l'espagnol et préfacées par Jacques Ancelet, Editions Unes (17, rue Armand-Traton, 83490 La Maye). Prix unique volume : 76 p., 75 F ; deux volumes : 88 p., 87 F.

PIERRE DRACHLINE.

★ **POÉSIE PROSE**, de J.-V. Foix. Traduit de catalan par Mousset Prudon et Pierre Lartigue. Préface de Pierre Lartigue. Ed. Le temps qu'il fait (28, rue de Clug, 16100 Cognac), 134 p., 75 F.

Josep-Vicens Foix, pâtissier et poète catalan

JUSQUE dans les années 80, le poète catalan Josep-Vicens Foix était surtout apprécié de ses compatriotes de Barcelone, pour ses talents de pâtissier. Ses gâteaux et ses caramels étaient connus de tous, mais le tirage de ses livres ne dépassait pas trois cents exemplaires.

Aujourd'hui âgé de quatre-vingt-trois ans, J.-V. Foix fut l'ami de Joan Miró, Salvador Dalí et Paul Eluard. Cette première traduction — bien tardive — de ses poèmes et de ses proses nous révèle un idéaliste qui voudrait que la poésie envahisse les rues sous forme de tracts et d'affiches. Mais comment ne pas être d'accord avec lui lorsqu'il affirme que le monde est plein de poètes qui n'écrivent pas ?

Dans une superbe lettre à Clara Sobrosa, J.-V. Foix définit

Les délires de Botho Strauss

Un roman qui entremêle les cartes de l'espace et du temps

LIVRE étrange, en vérité. En Allemagne, certains l'ont qualifié de *Montagne magique des années 80*. D'autres y ont vu une paraphrase du *Parisfal* de Wagner. On a évoqué *l'Homme sans qualités* de Musil.

Comme le *Faust* de Goethe, le *Jeune Homme* de Botho Strauss est précédé d'un prologue où s'amorce une réflexion sur le temps, ce vieux mystère dont notre monde médiatique a encore embrouillé les données. « Le temps de l'illusoire sera bientôt le temps normal », dit l'auteur, annonçant sa volonté d'opposer à la « flèche du temps » le « bouclier de la poésie ». Le roman est divisé en cinq chapitres centrés, chacun, autour d'une histoire ou plus exactement d'un thème, et entrecoupés, selon la technique jadis chère aux romantiques allemands, d'une multitude de digressions, fables, historiettes...

Cela commence à la manière de *Wilhelm Meister*. Léon Pacht, le narrateur, un homme jeune qui a quitté sa famille pour se consacrer au théâtre, s'est installé à Cologne. Il essaie d'y mettre en scène les *Bonnes*, de Genet. Une entreprise qui se transforme en guérilla contre les deux comédiennes vedettes. « Il n'y a pas d'échec, il n'y a qu'une avancée. Même la mort ne nous arrêtera pas. Nous sommes toujours en chemin, le chemin qui mène derrière les choses » : c'est le message à la manière de Novalis que confie au jeune homme le « seigneur et maître du théâtre », un dénommé Alfred Weigert.

Changement de décor : le monde réel a fait brusquement place à celui du rêve et du mythe.

Nous sommes maintenant sur le chemin de Heisterbach, localité près de Bonn où se situe la vieille légende allemande du moine disparu de son couvent alors qu'il méditait sur le mot de l'Écriture : « Mille ans ne sont qu'un jour aux yeux du Seigneur », et reparu trois cents ans plus tard. Égarée dans la forêt, une jeune banquière affronte une galerie de créatures, dignes du pinceau de Bosch, dont l'une, simple tête, nagant sans corps, moitié carpe géante, moitié vieillard, est qualifiée de « propriétaire des Allemands ».

Tailleurs turcs et psychologues allemands

Exit la banquière, réapparition du jeune homme, Léon Pacht. L'apprenti metteur en scène est devenu, entre-temps, sociologue. Dans une réserve, à vingt-cinq kilomètres de Cologne, il est occupé à étudier les mœurs singulières du peuple des Synkras (alias Syks), « surgeons d'une grande migration nord-sud dont le noyau était formé d'un produit de fusion de marins-pêcheurs islandais, d'une troupe de comédiens français, de tailleurs turcs et de psychologues allemands ».

Rechargement de décor : un château baroque au pied duquel se déroule, précédé de roulements de tambour, et du solo d'une batterie de rock, le cortège funèbre du « pire des Allemands ». Nouveaux avatars de Léon Pacht, nouvelles métamorphoses de ses comparses. Terré au trente-septième étage d'une tour futuriste, l'hôtel Tower Bellevue, « espace-temps à peu près

dépourvu de vie où les instants prenaient une extension démesurée », Alfred Weigert, l'oracle théâtral du début, reconvoit sous le nom d'Ossia dans le cinéma comique, philosophe d'orecchio : « Toute l'histoire est une intervention sacrilège dans le désordre de la vie. Tout ce que j'ai à dire : c'est un tas de trucs. La seule expression qui approche la vérité : un tas de trucs ».

Débordant de trouvailles, parsemé de considérations philosophiques, sociales, artistiques, le *Jeune Homme* ne manque pas de morceaux de bravoure. C'est un livre ambitieux puisqu'il se propose, ni plus ni moins, de présenter, sous une forme éclatée (censée répondre à l'appréhension que nous avons maintenant du monde), l'image de la société allemande, dans son passé, son présent, son avenir, réel et rêves inclus.

Et pourtant, le premier effet de surprise passé, le lecteur reprend pour lui-même l'image du jeune homme courant « indéfiniment dans les couloirs d'une prison-labyrinthe souterraine sans parvenir à trouver la sortie ».

Ajoutons que les allusions, la plupart opaques pour le lecteur français non germaniste, ne facilitent pas la lecture.

Un préjugé tenace veut, chez nous, que la littérature allemande soit indigeste, voire illisible. Ce n'est sans doute pas ce pavé (admirable au passage le courage et le talent du traducteur Claude Porcell) qui arrangera les choses.

JEAN-LOUIS DE RAMBOURS.

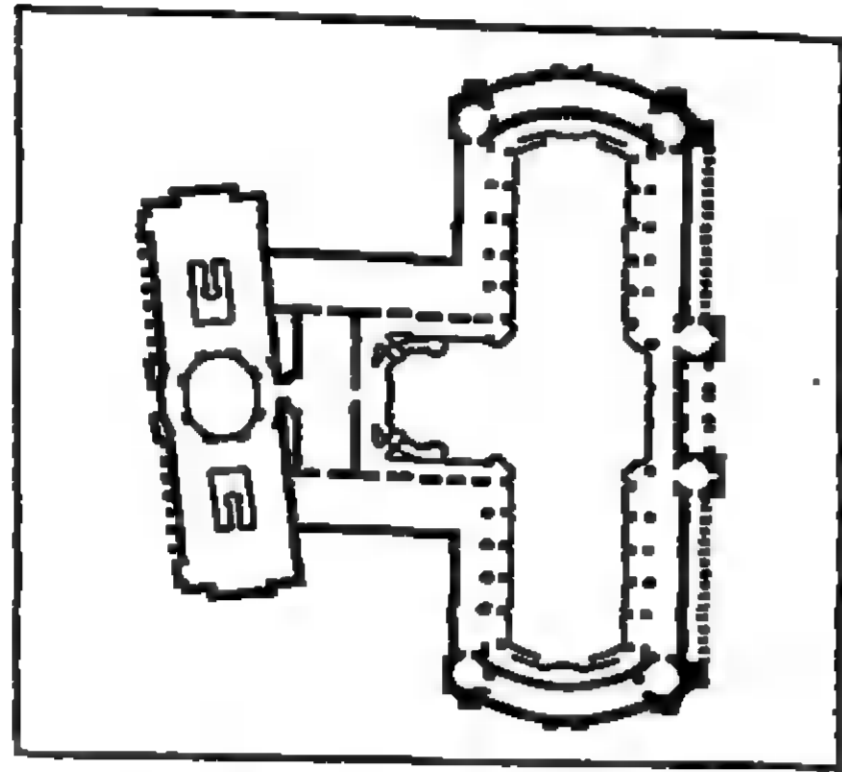
★ **LE JEUNE HOMME**, de Botho Strauss, traduit de l'allemand par Claude Porcell, Gallimard, 376 p., 98 F.

50 من الأصل

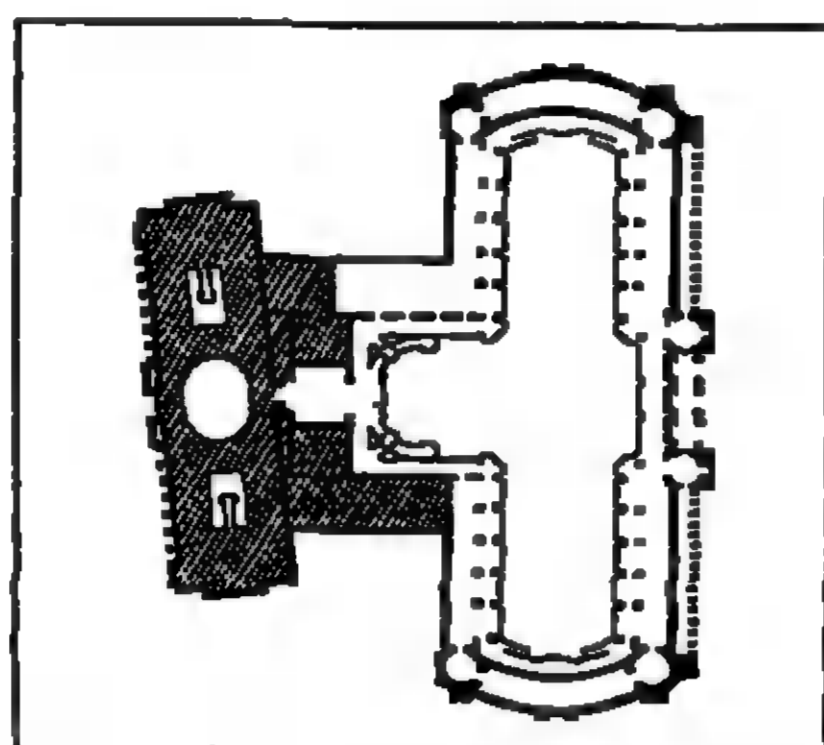
PATRIMOINE

L'aménagement du Grand Palais

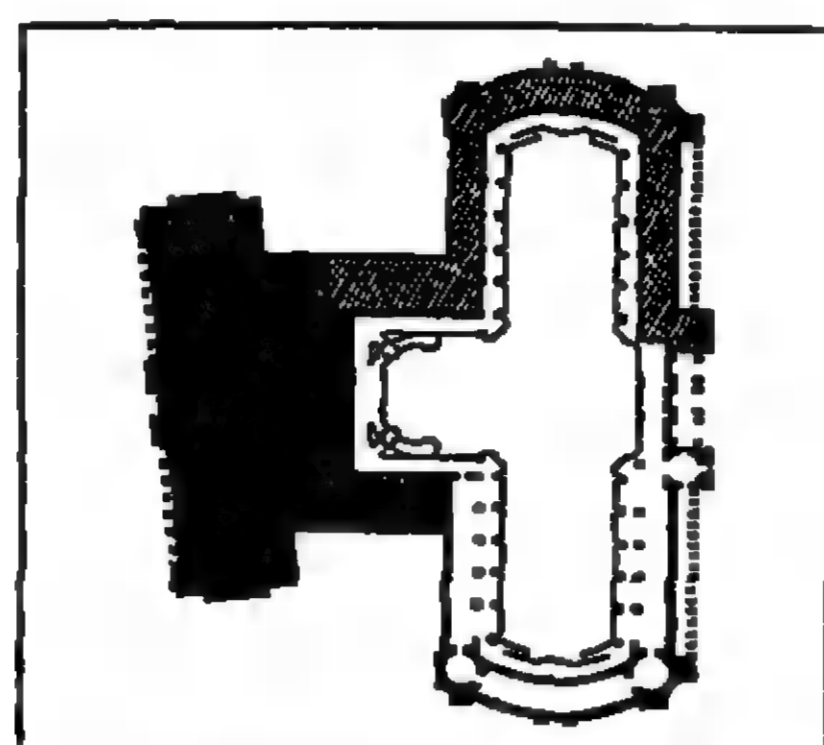
L'agora de Paris



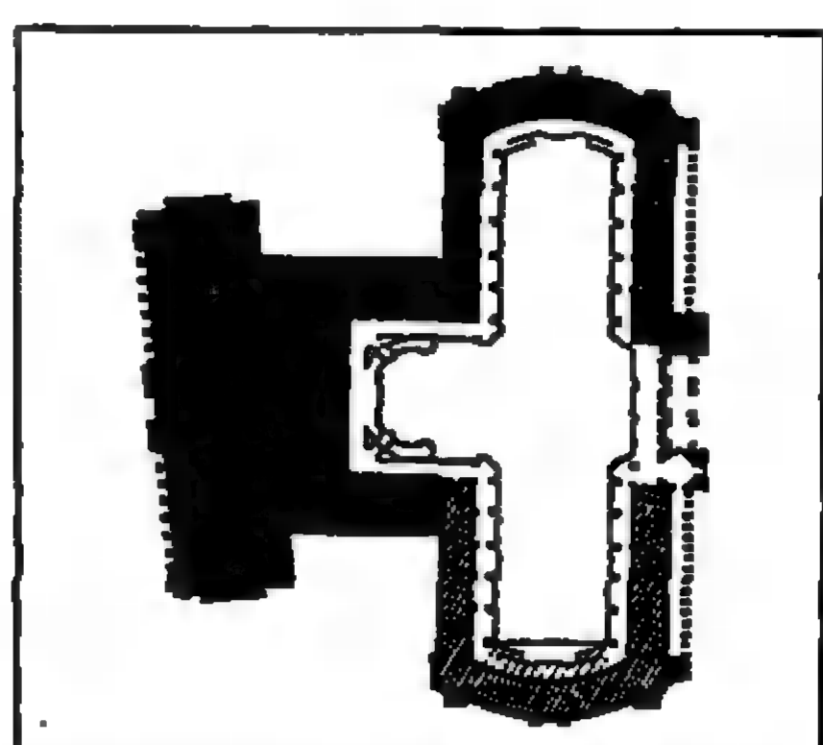
1900 La totalité du Grand Palais est polyvalente (manifestations culturelles, hippiques et sportives).



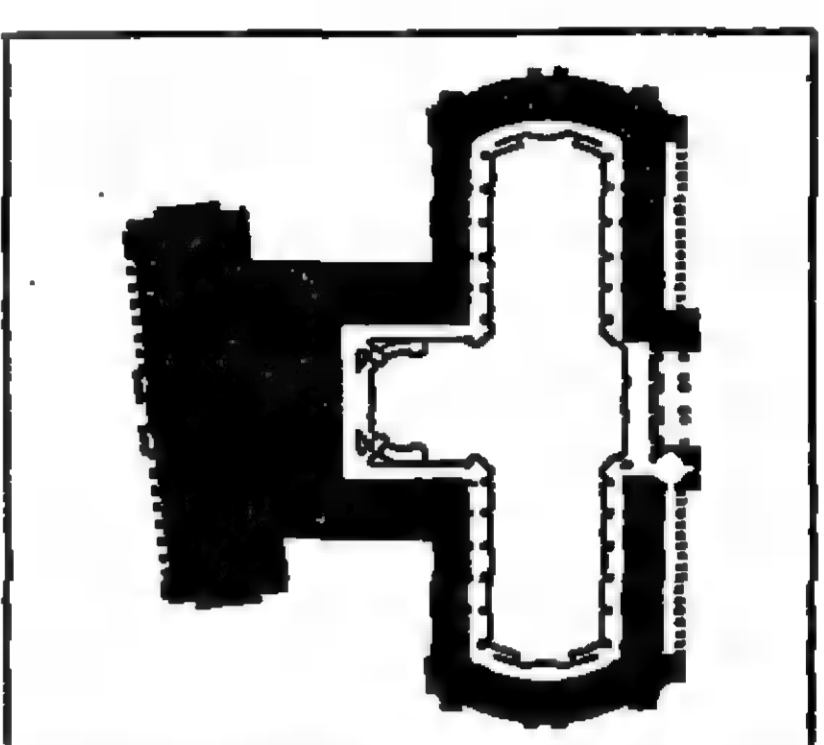
1937 Pour l'Exposition universelle, on installe, dans la partie ouest, le Palais de la découverte (gris).



1962 La réunion des Musées nationaux ouvre au nord, sur tous les niveaux, des galeries d'exposition.



1964 La Faculté de lettres et de langues s'installe dans la partie sud de la nef.



1986 Le cœur du Grand Palais, toujours polyvalent, est totalement enclavé.

Le ministre de la culture M. François Léotard a souhaité à plusieurs reprises que le Grand Palais retrouve, dans sa totalité, sa destination première : un grand centre d'expositions polyvalentes. Diverses administrations occupent aujourd'hui les trois quarts de sa surface.

Une manifestation au Grand Palais est presque toujours synonyme de succès, sinon de qualité. Qu'ils s'agissent de impressionnistes, de Tostankhamon ou du Salon du livre, les queues s'allongent avenue Churchill. Aussi l'ambassadeur d'Arabie saoudite a-t-il exprimé récemment son vif intérêt pour l'exposition : « Froides saoudites ». Avec raison : 600 000 personnes s'y

sont bousculés pour admirer les dunes, les palmiers et les minarets reconstruits sous son dôme, tendus d'un immense velum bleu.

« Sa nef - 15 000 mètres carrés - est l'une des plus belles agoras couvertes de la capitale, stratégiquement disposée entre la place de la Concorde et l'esplanade des Invalides, à deux pas des Champs-Élysées », constate Jean-Loup Roubert, l'architecte du Grand Palais. Un bâtiment qu'il juge cependant sous-exploité. « Son emprise au sol est de 40 000 mètres carrés. Sa surface, avec ses différents niveaux, couvre près de 75 000 mètres carrés. Mais au fil des ans, des services administratifs divers ont grignoté son volume au point d'en occuper les trois quarts. Il faut lui redonner sa destination première, celle d'un grand hall d'expositions polyvalentes. C'est aussi le souhait du ministre de la culture, M. François

Léotard, qui désire prolonger ainsi la « perspective culturelle » : Grand Louvre, musée d'Orsay, Jeu de Paume.

Le Grand et le Petit Palais qui se font face, ont été construits, en trois ans, pour l'Exposition universelle de 1900. C'est l'œuvre de quatre architectes. Thomas se chargea du palais d'Antin, actuel Palais de la découverte. Deglane éleva la grande nef qui culmine à 44 mètres. Louvet fit la jonction entre les deux ensembles, le salon d'honneur et le très bel escalier à double révolution. Girault autour du Petit-Palais est le responsable du plan de masse. Car il s'agissait en fait d'une véritable opération d'urbanisme : tracer une voie perpendiculaire aux Invalides, jeter un pont, Alexandre-III sur la Seine.

Jusqu'en 1937, ce chef-d'œuvre de l'architecture métallique remplit parfaitement son rôle. Il accueille les manifestations les plus différentes : artistiques, hippiques, et les

Salons les plus divers, de l'auto aux Arts ménagers. A cette date, le physicien Jean Perrin, décide d'y loger - provisoirement - pour la dernière exposition universelle qui se tint à Paris, son Palais de la découverte. Comme la muséographie scientifique fait essentiellement appel à la lumière artificielle on obture les verrières puis, la place manquant, on aménage le salon d'honneur.

Après la guerre les administrations s'installent en force. Et d'abord celles qui dépendent du futur ministère de la culture, propriétaire des lieux : Direction de la DRAC de l'Île-de-France, Caisse nationale des monuments historiques. Des espaces sont concédés à des associations : bureaux de sociétés organisatrices de salons. On y stocke même des instruments de musique. La donation Larigue s'y réfugie. La faculté de lettres et de langues s'y case tant bien que mal. Et en vrac, un restaur

ant universitaire, des logements de fonction, un bureau des douanes, un local pour les gardes de l'Élysée, un autre pour les parcs et jardins de la Ville de Paris. Sans parler du commissariat de police du huitième arrondissement, présent dès l'origine.

Peu à peu, ce bâtiment transparent et ouvert sur l'extérieur se ferme. Aujourd'hui, la nef est totalement enclavée dans les surfaces sauvagement bâties. Les niveaux sont figés. La galerie utilisée au nord par la réunion des Musées nationaux n'est qu'un long boyau étroit se terminant en cul-de-sac. Il est toujours compliqué d'y organiser simultanément plusieurs expositions.

« Si l'on pouvait faire sauter les cloisons étanches posées au fil des ans, rêve Jean-Loup Roubert, les volumes récupérés seraient en liaison les uns avec les autres. Il serait alors facile d'associer balcons et galeries et retrouver les vastes pla-

teaux modulables d'origine. Des ensembles qui pourraient, le cas échéant, communiquer avec la grande nef, elle-même éclairée par les verrières, débarrassées de leurs prothèses. On pourrait ainsi varier à l'infini l'utilisation des espaces du Grand Palais. » Mais il précise : « Je n'ai pas de projet précis. En revanche ma réflexion peut servir de base à l'élaboration d'un futur programme. »

Mais le nettoyage du Grand Palais sera vraisemblablement long. Très long. L'Université qui aurait dû déménager depuis longtemps est toujours là. Ne parlons pas du Palais de la découverte... en cours de rénovation. Pourrait le ministère de la culture pourrait lui-même commencer par faire un geste en repliant ses propres services. En les installant, par exemple, à la place des ateliers de l'Opéra de la Bastille aujourd'hui abandonnés.

EMMANUEL DE ROUX.

CINÉMA

« Sale destin ! », de Sylvain Madigan

Drôle de caution

Sylvain Madigan a trente-deux ans et « Sale destin ! » est son premier long métrage (après trois courts métrages et un Prix de la jeunesse à Cannes en 1984). C'est quasiment une règle de ne jamais mépriser les premiers pas d'un jeune artiste, les débuts fragiles d'un nouveau venu. Non, monsieur, pas un premier film, vous n'avez pas le droit, laissez les vivre ! Vraiment ?

« Sale destin ! » jouit d'une campagne publicitaire assez puissante pour que la critique se perde dans les neiges des kiosques. Et les slogans « sale type », « sale nul », etc. sont là, massivement affichés, comme pour déjouer tout ce qu'on pourrait en dire en regardant le film « au premier degré ».

L'histoire est, en effet, d'une banalité digne des plus vagues enquêtes de l'inspecteur Maigret et de son fidèle Méhardeau. Un boucher, petit-bourgeois de moyenne forme, assez stupide, colérique, radin, macho et patamé, le « beauf » bêteux dans sa pureté originelle et brutale, déteste sa femme, vraiment très timbrée, pour une tapineuse un peu gourde et très ardente. Les 1 de ville truandés, qu'un fin rictus jamais n'abandonne, font chanter le boucher en monnayant des photos pornos grassouillettes du susdit s'ébahissant avec sa nature, tant et si bien qu'un commissaire s'en mêle, et, en proie au délire éthylique, provoque une bavure géante.

Victor Lanoux fait le boucher, Pauline Lafont, la fille de joie ; on

ne travaille pas vraiment dans le contre-emploi. Marie Laforêt (l'épouse folle) récite du Beauclaire une jambe dans le pilâtre, moins faite en diables, que, par exemple, Stéphanie Audran, quand elle y consent. Les Arabes sont un peu niais, les Noirs ont le rire Benania des simples et on s'étreint debout dans le frigo entre les quartiers de viande froide. Après cela la blague de rigueur a dû mal à passer, et si un tueur, à la fin, marche dans un étron canin, c'est bien le seul chanceux de cette longue et saillante affaire.

L'ambiguïté, qui nous est lourdement suggérée, d'un parti pris aussi laid et méchant, tient à la caution que cherche l'auteur du côté de Chabrol et par quelques clips d'yeux. Que Chabrol passe dans le film quinze secondes ne suffit pas, malgré son énorme présence médiatique, merci, ni ses déclarations parfaitement aberrantes quant au sujet qu'il parraine : « la vérité est juste, la bêtise est sincère », « le film est un film » etc. Oui, et un naïf est un naïf, car en suivant ce raisonnement de faux bon sens, on montre un tunnel ou la nuit avec un écran noir. Pas la peine d'inventer le cinéma.

Madigan aimerait nous faire croire que tout cela est à déchiffrer, à lire au second degré. Il lui manque pour assurer la liaison. Sale destin, donc.

MICHEL BRAUDEAU.

« Coca-Cola Kid », de Dusan Makavejev

Imbuvable

Le public est immédiatement prévenu que la société Coca-Cola n'a rien à voir avec ce film, qu'elle ne l'a pas sponsorisé ni approuvé. Sans blagues. On se demande pourquoi on voit autant le nom de ce soda (et le graphisme de sa publicité moderne, actuelle) dans cette comédie racontant la conquête héroïque de l'Australie par le Coca - il y a déjà quelques années de cela. Ce n'est tout de même pas Pepsi et Schweppes qui ont mis des sous dans la production, non ? Le spectateur est supposé être un robot un peu créta, mais, à ce point, c'est peut-être trop ambitieux.

Eric Roberts (ex-fuyard de Runaway Train), est un VRP de choc envoyé par Coca-Cola pour acheter en Australie la mainmise du soda américain et améliorer encore son chiffre d'affaires. Le Kid de Coca est arrogant, insensible, et se heurte au vieux McDowell qui, avec son propre breuvage, tient tête à Coca-

Cola dans une dernière poche de résistance du désert. Le Kid triomphera après s'être humanisé au contact de la fille de McDowell, la très belle Greta Scocchi (en-femme adultère dans Chaleur et Poussière, 6 moussons ! 6 moussiquaires !...).

A l'exception d'un instant de cinéma où Greta suce langoureusement le gros orzail droit de Roberts, le film est d'une inaltérable nullité que rien ne sauve. Dusan Makavejev, qui passa un temps pour un demi-maudit, demi-expérimentateur, vint à bout de notre patience avec Sweet Movie, en 1974, et nous laisse sur notre faim avec les Fantômes de M^{me} Jordan en 1981.

Ce gros clip rustique est décevant de lourdeur et donne des Australiens une image trop sommaire pour qu'on ait envie d'y ajouter quoi.

M. B.

VARIÉTÉS

Mama Béa au Théâtre de la Ville

Le rock passion

Après trois ans d'absence, la chanteuse avignonnaise repart pour une nouvelle aventure, plus assurée, moins naïve.

Née à Avignon d'un père polonais et d'une mère italienne, nourrie par les chansons de Janis Joplin et de Léo Ferré, Mama Béa Tekielski apparaît à la fin des années 70 résolue, tourmentée et secrète dans des complaintes rock chantées d'une voix qui gueule, mord, enrage, swingue comme rarement une chanteuse française l'avait fait jusqu'alors. Une série d'albums (Vivages, Aux alentours d'après minuit, Faudrait rallumer la lumière dans ce foutu compartiment) impose vite une interprète dont la violence et la forme d'extranéité qui portent le chant ont une forte et belle résonance.

Des erreurs de parcours, des malentendus vont jouer un drôle de tour à Mama Béa. Au début des années 80, elle se substitue à la voix de Piaf dans la bande son du film de Claude Lelouch Edith et Marcel. Puis elle cherche à offrir une image moins débridée, mais déconcerte son public, perd son producteur et sa maison de disques. Pendant trois ans, Mama Béa connaît ce qui s'appelle le trou. Sans album, les dates de concerts s'espacent, s'effacent. Même dans le circuit des mai-

sons de jeunes jadis florissant et confronté à des budgets d'austérité et à un public devenu presque introuvable.

Retirée à Avignon, Mama Béa a la surprise de rencontrer un jour Hervé Bergerat, le producteur d'Hubert-Félix Thiéfaine, l'un des rares chanteurs qui aient construit une aventure sans l'appui ni d'une radio (où on ne l'entend jamais) ni d'une télévision, et qui, entre 1978 et 1986, malgré ce silence, a vendu 900 000 albums. Avec Bergerat, Mama Béa retrouve le goût de l'écriture, réalise un nouvel album (La Différence, distribué par CBS) sorti au printemps dernier et qui est en somme une synthèse de ses possibilités : de la tendresse à la violence, de l'humour à la passion.

Au Théâtre de la Ville où elle se produit cette semaine accompagnée par Robert Bacchérini aux claviers et à la guitare et Philippe Chauveau à la batterie digitale, Mama Béa propose anciens et nouveaux titres, blues et rock, avec sa superbe voix rauque au timbre profond qui pile les mots « qu'on a sur le cœur ». De l'exil avignonnais, elle est revenue plus tranquille, plus sereine. Avec moins de maladresse de scène. Et moins de naïveté... aussi.

CLAUDE FLÉOUTER.

* Théâtre de la Ville, les 16 et 17 janvier, à 19 h 30.

CINÉMA LE PANTHÉON FESTIVAL JEAN ROUCH dont COCORICO M. POULET MOI, UN NOIR DYONISOS

REPRISE à partir du 17 Janvier THÉÂTRE des MATHURINS L'idiote de DOSTOËVSKI Loc. ouverte : 42 65 90 00

ANTONIN ARTAUD Qui êtes-vous ? Un coffret exceptionnel comprenant une biographie d'Antonin Artaud par Alain et Odette Virmaux et une cassette de l'enregistrement de « POUR EN FINIR AVEC LE JUGEMENT DE DIEU » interprété par A. Artaud, R. Blin, M. Casarès et P. Thévenin. 120 F. En collaboration avec l'I.N.A. Salué par la presse : « L'un des événements littéraires les plus importants des 50 dernières années. » Le Magazine littéraire « Fantastique coffret, plein de trésors ! » Le Quotidien de Paris « Un document inouï qui n'a rien perdu de sa saureur. » Libération « Un document dont les années n'ont en rien émoussé l'extraordinaire violence poétique. » Le Monde EDITIONS LA MANUFACTURE

SALE LOUIS JOUVELET désir pour les années d'EUGENE O'NEILL MISE EN SCENE CLAUDIA MORIN AVEC HELENE VINCENT, GERARD DARRIEU de l'embrasse, pour la vie 14.18 LETTRES A DES SOLDATS MORTS MISE EN SCENE JEAN-LOUIS MARTINELLI AVEC YANN COLLETTE LOCATION AGENCES-FNAC-47 42 67 27

CARTOUCHERIE la Tempête HOME David Storey Marguerite Duras Chantal Morel

Culture

THÉÂTRE

« L'Homme de la Mancha », à Nantes Don Quichotte se défend

La comédie musicale de Dale Wasserman et Mitch Leigh fut créée en France par Jacques Brel. Elle est reprise aujourd'hui à Nantes avec Jean Fiat dans le rôle de Don Quichotte.

Le livre le plus dans le monde, *Don Quichotte*, est Don Quichotte. Avant de publier son best-seller (onze ans avant de mourir), Cervantès exerça quelques métiers d'appoint pour joindre les deux bouts, dont celui de collecteur d'impôts. Et il ne trouva rien de mieux, un jour, que d'augmenter la redevance d'un somptueux couvent, qui jusque-là fraudait pas mal. Résultat immédiat : Cervantès fut arrêté par l'Inquisition, et jeté en prison.

Cette prison était une cour des miracles, qui mettait à mal les nouveaux venus, les passait en jugement pour le périaliser. D'où l'idée, pour le dramaturge, d'imaginer Cervantès qui, pour sauver son manuscrit du massacre, plaide sa cause en « jouant » devant les prisonniers, avec un comédien d'occasion, son histoire du Quichotte et de Sancho Pança.

Et c'est *L'Homme de la Mancha*, « musical comedy », de Dale Wasserman et Mitch Leigh, qu'avait créée à Paris Jacques Brel, et qu'a repris à Nantes, à la Maison de la culture de Loire-Atlantique, Jean Fiat, dans une mise en scène de Jean-Luc Tardieu.

Il est dommage vraiment que Brel n'ait pas eu la chance de chanter cet *Homme de la Mancha* tel qu'il est réalisé par Tardieu, car c'est bien plus beau qu'à la création.

A Nantes, le décor de la prison, immense, ténébreux, mystérieux, aussi beau que l'une des plus

grandes planches de Gustave Doré, est magnifique. Il est plein d'excavations, de sous-sols, et dans des brumes matinales il se perd dans des campagnes où les chevaux de Quichotte et Sancho galopent désespérément.

Ce qui est stupéfiant, dans cette mise en scène, et ce qui rappelle d'ailleurs la maîtrise des grandes « musical comedies » new-yorkaises, c'est l'intensité de vie qui anime chaque fragment d'espace de la scène, sans désemparer, du début à la fin. Acrobates, danses, chants, mouvements d'ensemble, vont un train d'enfer, rythmés par un orchestre pur-sang, dirigé par Olivier Holt.

Et toute cette fêria n'empêche pas de partager les fanasmes, les Quichottes, les expériences, de Don Quichotte, à qui Jean Fiat donne sa haute stature, son élégance, sa jeunesse, son art précis, — et il chante fort bien.

Remarquables sont aussi Joëlle Vanier, Véronique Marillo, Jacqueline Viala (des prisonnières), Jeanne Manson (Dulcinée), Jean Bretonnière (le « Gouverneur » des prisonniers et l'aubergiste du roman), Philippe Margier (le Docteur Carrasco), et bien d'autres (il y a trente acteurs et presque autant de musiciens, comment tous les citer ?).

Ce spectacle place en tout cas Jean-Luc Tardieu parmi les tout premiers metteurs en scène d'à présent. *L'Homme de la Mancha* est joué à Nantes jusqu'au 17 janvier. Il sera donné ensuite au Théâtre municipal d'Orléans du 21 au 24 janvier. Une reprise à Paris s'impose : Don Quichotte, Rocinante, Sancho, Dulcinée, et les terrifiants malfrats des gollés de l'Inquisition, y feraient salle comble pendant des mois. Oh, pas d'oubli : le fabuleux décor est de Dominique Arel, et la chorégraphie de Richard Caceres et Véronique Marillo.

MICHEL COURNOT.

« Les Pêches de Bagnolet »

Son et lumière miniaturée



Un plan-relief de Bagnolet, réalisé en sucre (soit une demitonne de petits cubes blancs), des appareils électroménagers exposés au mur sur des pans de papier peint, des voitures d'enfant et une fanfare de plomb, une petite danseuse qui fait du charme dans sa boîte à musique : les *Pêches de Bagnolet*, spectacle de l'ATEM, est un véritable son et lumière miniaturé, ciné d'œil irrévocablement aux super productions du genre.

Le maître-d'œuvre, Vincent Colin, déguisé en croisé, arpenté, au côté d'un cortège aux silhouettes de cocarde des postes (Alain Solorovitch), l'histoire d'une barbaque, aujourd'hui comme les autres. En voix off, de vieilles dames chiptent et se souviennent du temps où les versiers grimpaient encore sur les collines. Des gosses apprennent l'histoire de leur cité, qui, grâce

aux bons soins du préfet Poubelle, recala au concours ouvert pour la décoration de la salle des fêtes un certain Henri Rousseau, dit le Douanier. Les voix sont parfois couvertes par la « musique » d'aujourd'hui : bruits de voitures ou d'appareils ménagers.

La cité blanche et endormie de Guderun von Maltzen est la plus jolie héritière de cette « exposition spectacle » insolite et sans prétention. Une franchise de trentecinq minutes à déguster au choix — les séances sont permanentes — du jeudi au samedi de 19 heures à 21 heures ou le dimanche de 16 heures à 18 heures.

O.O.

* Jusqu'au 31 janvier. ATEM, 36, rue Pierre-Curie, Bagnolet. Tél. : 43-64-77-18.

« Arromanches », de Daniel Besnehard

Pour Andrée Tainsy

Deux générations, la grisaille du quotidien, la lumière d'une grande comédienne.

Après douze ans d'absence, de brouille, Marie revient auprès de sa mère, Louise, une solide paysanne clouée sur un lit d'hôpital. C'est l'éché, à Arromanches, petite cité balnéaire de Normandie. Jour après jour, Marie, patiemment, tente de renouer le dialogue avec Louise. Difficile. Entre les deux femmes s'est creusé un terrible écart. Louise pense à ses vaches, sa ferme, Marie est « maîtresse » comme elle dit, « professeur de français », rectifie sa fille.

Au Jardin d'hiver, Claude Yersin, le directeur du Centre dramatique national d'Angers met en scène *Arromanches* après les *Mères grises*, *L'Étang gris*, *Neige et sable*, la quatrième pièce de Daniel Besnehard, un auteur de trente deux ans.

Louise, c'est Andrée Tainsy, et elle sauve la mise. L'œil allumé, maïn, malade capricieuse, paysanne frustrée, mais noble, pudique en sentiments. Elle ne triche pas avec les traces du temps. Il y a de la violence, et beaucoup de tendresse, dans son corps de vieille dame en chemise de nuit blanche. De la violence, parce qu'elle scande, dans cette chambre d'hôpital aussi vraie que nature (décor de Nicolas Sire), en jouant ainsi la maladie, la mort, elle semble anticiper sur sa propre biographie. De la noblesse, parce qu'elle ne donne pas la vieillesse en spectacle. Andrée Tainsy est une comédienne formidable, peu connue

peut-être, malgré son passage à la Comédie-Française.

Cette manière de servir son sac à main jalousement gardé à son chevet, d'ouvrir sa valise, où elle a amassé ses souvenirs les plus chers, d'être un peu enfant, de sentir à l'intuition ce que Marie veut lui taire, chacun de ses gestes est découpé net, et touche quiconque a rendu visite un jour à une vieille dame sur un lit d'hôpital.

Une ficelle usée

C'est vrai, émouvant, jusqu'à permettre le rire. Pour faire contre poids à cette tranche de vie, à ce trop-plein d'émotion, Daniel Besnehard a écrit pour Marie (Louise Bette) une partition « off ». Marie est tout à la fois la narrazette et la comédienne de sa propre histoire. Domage : mise en scène, jeu, pièce, tout devient alors tellement moins convaincant, irritant même. La poésie somme fauve, volontariste. Parler du quotidien, et le mettre à distance ainsi, c'est une vieille lune, une ficelle usée.

A noter que le Jardin d'hiver profite amplement des concerts rock de son nouveau voisin, Locomotive, la salle qui vient de s'ouvrir à côté du Mont-Rouge. C'est génial. On peut aimer et le théâtre et le rock, mais pas superposés.

ODILE QUIROT.

* *Arromanches*, de Daniel Besnehard, est paru dans la collection « Théâtre » (Édilig), et joué au Jardin d'hiver, boulevard de Clichy, jusqu'au 14 février (tél. : 42-55-74-40).

Mort d'Anatoli Efros directeur du Théâtre de la Taganka de Moscou

Anatoli Efros, le directeur du Théâtre de la Taganka, est mort, le mardi 13 janvier à Moscou, des suites d'un infarctus. Il était âgé de soixante et un ans.

Étrange coup du sort qui frappe le théâtre le plus célèbre de Moscou, alors même qu'il est attendu à Paris pour une tournée qui doit commencer le 4 février prochain à l'Odéon, à l'invitation de Giorgio Strehler et du Théâtre de l'Europe ! La Taganka n'aura décidément pas porté chance à Anatoli Efros...

Il aura été l'un des plus importants hommes de théâtre de sa génération, laissant dans les mémoires quelques-uns des plus beaux spectacles présentés sur les scènes soviétiques : *Le Mariage*, de Gogol, *Un mois à la campagne*, de Tourguéniev, un remarquable *Don Juan*, de Molière, qui lui valut la consécration mondiale et le Grand Prix du festival de Belgrade (1974), une superbe *Cerise de Tchekhov*, qui doit ouvrir, dans trois semaines, la tournée parisienne de la Taganka.

C'est au Théâtre pour enfants de Moscou qu'Anatoli Efros avait fait ses débuts moscovites après son diplôme de l'Institut théâtral et un passage au Théâtre de Riazan. Mais c'est à la direction du Théâtre des Komosomols léoninistes qu'il se fera remarquer dans les années 60, en même temps que Lioubimov, Efremov, Tostonogov, parmi ceux qui s'efforcent alors de moderniser la mise en scène et de présenter des œuvres contemporaines en répondant pas exactement aux normes du réalisme socialiste ; il y monte notamment *Molière*, de Boulogne, mais, au début de 1967, est démis de ses fonctions.

Il va alors travailler dans divers théâtres de la capitale, surtout dans la petite salle de la Malala Bronnaïa (où sa mise en scène des *Trois sœurs*, de Tchekhov, jugée « hérétique », est retirée de l'affiche en 1968), qui sera, grâce à lui, pendant une quinzaine d'années, un des hauts lieux du théâtre moscovite. Lui qui a toujours aimé travailler avec les acteurs — il a publié un livre *Répétitions, mon amour* — dirige une école de comédiens. Il fait des mises en scène aux États-Unis (*Le Mariage* à Mianneapolis), au Japon, en Finlande, travaille pour la télévision (*Boris Godounov* -

Quelques mots en l'honneur de M. Molière, etc.).

En mars 1984, sa carrière marque un tournant ; nommé directeur du Théâtre de la Taganka, fondé par Iouri Lioubimov en 1964, il va accepter, sans tenir compte des détracteurs et des oppositions de l'intérieur même du théâtre, de remplacer Lioubimov, le fondateur, éliminé alors qu'il se trouve à l'étranger et qui est bientôt décédé de la nationalité soviétique.

Paradoxalement, ce qui devait être la consécration d'Anatoli Efros devient une épreuve. Ceux-là mêmes qui l'avaient soutenu et aidé au fil des années à l'intérieur du pays vont lui tenir rigueur d'avoir accepté ce poste prestigieux, et les émigrés les plus célèbres — Brodsky, Axiomov, Rostropovitch, etc. — s'étonnent, lors du vingtième anniversaire du théâtre, qu'Efros ait « accepté de jouer le rôle de maraudier professionnel » (voir *Le Monde* du 2 mai 1984). Lioubimov, qui l'avait invité en 1975 à monter *Le Corsaire* à la Taganka, le qualifie de Judas (*Le Monde* daté 17-18 septembre 1985).

La polémique, qui avait repris depuis décembre dernier, a dû miner la santé d'Efros, appelé à la direction de la Taganka parce qu'il était le meilleur. Il avait accepté cette nomination pour que continue à vivre un théâtre qu'il admirait mais il supportait mal l'engrenage des difficultés. Au début de la saison dernière, cent soixante « travailleurs du théâtre » avaient envoyé une demande à Mikhail Gorbatchev : « Nous attendons notre maître et metteur en scène. Instantanément, nous vous demandons de faire votre possible pour que Lioubimov revienne dans son théâtre », disaient-ils. On parlait, sans doute beaucoup trop, d'un retour possible de Iouri Lioubimov (*Le Monde* du 27 décembre 1986).

A Paris, cependant, Efros était attendu avec un grand intérêt pour cette tournée qui doit présenter trois de ses spectacles : *Le Corsaire*, de Tchekhov, *Les Bas-Fonds*, de Gorki, *La guerre n'a pas un visage de femme*, d'une Biélorusse, Svetlana Alexievitch. Efros ne sera pas au rendez-vous. Mardi, la Taganka a fermé ses portes en signe de deuil. Mais, assure-t-on à Moscou, la tournée reste maintenue, de 4 à 15 février.

NICOLE ZAND.

NOTES

61 Picasso vont rentrer en France

L'Espagne va restituer à la France les soixante et un Picasso (peintures, dessins et sculptures) exposés au Musée d'art contemporain de Madrid du 25 octobre 1986 au 11 janvier 1987, et qui faisaient partie de la collection de Jacqueline Picasso. Madrid les revendiquait depuis le suicide, le 15 octobre 1986, de la veuve de l'artiste, celle-ci ayant souhaité les léguer à l'Espagne. Selon le directeur du Musée d'art contemporain madrilène, M. Aurelio Torrente, Jacqueline Picasso le lui avait confirmé par téléphone la veille même de sa mort (*Le Monde* du 29 octobre 1986).

La décision de renvoyer les œuvres en France à la fin de l'exposition a été finalement prise en l'absence de documents écrits, donc de base légale pour les garder, comme l'a expliqué au ministère de la culture, le directeur général des beaux-arts, M. Michel Sarrutégui.

Par ailleurs, M. Sarrutégui a décliné avoir fait l'objet de pressions de la part du gouvernement français, comme l'avaient affirmé certains médias espagnols en soulignant que certaines des œuvres présentées à Madrid passeraient sans doute dans le domaine public en paiement des droits de succession.

« L'Escargot entêté » à Montpellier

L'adaptation et la mise en scène nerveuses de Micha Cotte et le solo sans faille de Didier Taudière ont « brisé » jusqu'à Racine Bouj-

dra, ce « violer » incommode de la langue française de *L'Escargot entêté* d'où est extraite la pièce du même nom. L'Atelier des Garrigues à Montpellier a tiré le bon numéro en dégotant ce fonctionnaire au « cœur de satin » en proie à de « géhenniques nostalgies » au milieu « sa mission : détruire cinq millions de rats dans une ville de un million d'habitants qui, à ses yeux, ne valent pas mieux. Un zeste de Beckolt, pas mal de Kafka, la bureaucratie vertigineuse d'une capitale arabe, et soufflé sur la scène un vent de « folie ordinaire » scandé par les percussions discrètement orientales de Jean-Pierre Boistel. Voilà comment un « difficile » est mis à la portée de (presque) tout le monde, avec ses obsessions « congelées » soudain prises de vie.

J. P.-P.H.

* Centre culturel du Languedoc, Montpellier. Tél. : 67-79-65-41. Jusqu'au 17 janvier, puis ultérieurement à Paris et à Alger.

Danse : un week-end chargé

A partir de vendredi soir, l'Opéra de Paris affiche *Sans armes citoyens*, ballet créé à la demande de Nourzev par le Hollandais Rudi Van Dautzig ; une réverie sur la non-violence (musique de Berlioz), un thème que reprend à sa manière Maguy Marin avec *Idées*, préparé au CNCD d'Angers (*Le Monde* du 17 décembre 1986) et présenté dans la grande salle de la Maison des arts de Créteil. La petite salle accueille une chorégraphie de Claude Brumachon inspirée du monde des oiseaux, *Artis et Nans les moineaux frigate* (jusqu'au 20 janvier, relâche le 19).

THEATRE 14 JEAN-MARIE SERREAU 46.45.49.77 du 6 janvier au 8 février
RICHARD DEMARCY
LES RÊVES DE LOLITA ET LAVERDURE
Mise en scène - scénographie RICHARD DEMARCY. Collaboration TERESA MOTTA
« Une fois de plus, sous la baguette magique de Demarcy, les planches du théâtre sont en fête. »
LE MONDE

Le Monde sur minitel
L'ACTUALITÉ EN DIRECT
Aujourd'hui « Salon nautique » : s'informer, jouer, concourir... et gagner 20 000 F de prix
36.15 TAPEZ LEMONDE puis MEM.

WIAZ MASQUES & PLUMES
Aux Éditions La Découverte
L'exposition des dessins originaux et des tirages numérotés est prolongée jusqu'au 31 janvier 1987.
PALISSADES
21 rue Bonaparte (1^{er} étage)
75006 Paris

WIAZ jusqu'au 27 janvier
50 ans de théâtre vus par les 3 chats d'Armand Gatti
exposition spectacle de 14 h à 23 h avec chaque jour à 20 h 30 le guide d'un soir
JEUDI 15 PIERRE SANTI, VENDREDI 16 ROBERT ABRACHED, SAMEDI 17 HEINZ NEUMANN • DOROTHY KNOWLES • DIMANCHE 18 15 H PHILIPPE TIRY • LUNDI 19 JEAN-PIERRE LEONARDINI • VIVIANE THEOPHILIDES • MARDI 20 MICHEL SIMONOT • ALAIN CROMBICQUE • MERCREDI 21 MAX SCHOENDDORF • JACQUES ROSNER • JEUDI 22 JERRY RALITE • VENDREDI 23 RAYMOND BELLOUR • SAMEDI 24 15 H ANDRÉ WILMS • EVELYNE DIDI • LUNDI 26 ARMAND DELCAMPE • MARDI 27 MADELEINE REBERIOUX • MERCREDI 28 LUCIEN ATTOU • MARDI 29 GABRIEL GARAN • HENRI INGEBERG
CENTRE DES EXPOSITIONS - MONTEAUL
M^e Marie de Morreault, conseillère
48 57 57 72

THEATRE OUVERT
NOUVEAU THEATRE D'ANGERS
ARROMANCHES
Daniel Besnehard / Claude Yersin
avec Françoise Bette et Andrée Tainsy
THEATRE OUVERT / JARDIN D'HIVER - LOC. 42 62 59 49

سكوا من الاصل

Spectacles

هكذا من الأصل

Pour Anjou

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES YEUX D'AGATHE, Moutonard (43-31-11-99), 20 h à 45.
ENCHAINÉS, René Poin, petite salle (42-56-60-70), 20 h à 30.
ERODIADÉ, Boursberg (47-77-12-33) 21 h.
HAÏBOURNA, Tourneur (48-87-82-48), 18 h à 45.
LES VOIX INTERIEURES, TEP (43-64-80-80), 19 h.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h à 30 : Le Bourgeois gentilhomme (hommage à Molière).
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : 20 h à 30 : Sings, Tennyson, avant tout (films expérimentaux).
ODÉON (43-25-70-32), Théâtre de l'Europe à 20 h : La Grande Magie, l'Éclaircie de Flippo, par le Piccolo Teatro de Milan ; une scène de Giorgio Strehler (en italien).
PEITI ODÉON (43-25-70-32) 18 h à 30 : Le Maître-Nageur, de J.-P. Audebert.
TEP (43-64-80-80), 19 h : Les Voix intérieures.
REAUBOURG (42-77-12-33) Châteauneuf-Vieux : 14 h 30 à 20 h 30 : Clocroun 707 (Grandes Salles, 1^{er} sous-sol) ; Clowns et Bénédictins au Japon (voir la rubrique Films/Cinéma) ; Vidéo-Information : 16 h ; La Princesse Palatine à Versailles, de M. Porto ; 19 h ; Le Balier de Tosca, de M. Schmidt ; Vidéo-Information à 16 h ; Médias et instruments : 20 h à 19 h ; Falsafa, de Vendredi ; Clowns de samedi : à 15 h + 18 h. Clowns japonais des avant-gardes.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-18-83) 20 h 30 : Tennyson de qu'on s'en va.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) 20 h à 45 : Les Crachats de la lune ; Th. de la Vbe au Th. de l'Escalier d'or : 20 h à 45 : La Princesse Blanche, de Rainer Maria Rilke.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Yiddish cabaret.

Les autres salles

ANTOINE (42-68-77-11), 20 h à 30 : Arcane (43-38-19-70), 20 h à 30 : La Ville bleue, l'Amour, le Réveur et le Peuple.
ASTELLE-THÉÂTRE (42-38-35-53), 20 h 30 : Pétit.
ATELIER (46-06-49-34), 21 h : Adriaan Miert.
ATHÉNÉE (47-42-67-77), salle L. Serret, 20 h 30 : Le Désir sans les ormes ; salle Ch. Béraud, 20 h 30 : Le Tambour, pour la vie.
BATACLAN (47-00-30-12), 20 h à 30 : Kabaret de la dernière chance.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : Le Nègre.
CARTOUCHERIE, th. de la Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Homo.
CITÉ INTERNATIONALE (45-85-36-09), Galerie, 20 h 30 : La Religieuse ; le Réserveur, 20 h 30 : La Léon des stables ; Grand Théâtre, 20 h 30 : La Nuit des rois.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-06-24), 20 h à 45 : Carambaud.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-43-43-41), 21 h : Revue des dominicains à Fribourg.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.
DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un stage dans l'immuable ?
DIX HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : La Magie d'Abdul Alrafai ; 22 h : l'Odéon.
THÉÂTRE-18 (42-36-47-47), 20 h 30 : SOS.
EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : Les Cléens.
ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 20 h 30 : La Princesse Blanche.
ESPACE ÉRON (43-73-50-25), 20 h 30 : l'Arbre de mort.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : l'Amour en pièces.
ESSAÏON (42-78-46-42), 20 h 30 : Le Chemin d'Anna Bergstrom.
FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Le Système Rabinovitch.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : Sir Gavin et the Green Knight.
GRAND ÉGÉRIE (43-20-90-09), 20 h 15 : La Droque ; 22 h : La Marieuse ou les parcs célestes, même.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-86-41), 19 h : Le Guichet ; 20 h 30 : Nature ou pas nature ?
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (48-74-77-77), 20 h 30 : Poussez et fuyez.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : La Cantatrice chauve ; 20 h 30 : La Léon.
JARDIN D'ÉPIQUE (42-53-74-40), 18 h 30, dim. 18 h : Anatomies.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : La Valse du hasard.
LIERRE THÉÂTRE (45-85-85-83), 20 h 30 : Electre.
LUCERNAIRE (45-44-57-94), 1 : 19 h 30 : Beaudouin ; 21 h 15 : Kon par Kon ; II : 20 h : Théâtre Desquoyes ; 21 h 45 : On répète Bagatelle.
MADÉLINE (42-65-07-09), 21 h : Deux sur la balacopie.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : La Comédie sans titre.
MARIGNY (42-56-04-41), 21 h : Le Gall-pette.
MARIE-STUART (45-08-17-90), 20 h 15 : Savage/Love.
MATHURINS (42-65-90-00) : l'Idiot, à partir du 17.
NICHODÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double Môme.
MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : l'Amour.
MODERNE (48-74-10-75), 21 h : Feffet Glapion.
MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h à 45 : Le Malin de la Farde melle ; 21 h : Bonnet manant.
NOUVEAU TH. MOUFFERT (43-31-11-99), 20 h à 45 : Les Yeux d'Agathe.
NOUVEAUTES (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
ŒUVRE (48-74-42-32), 20 h à 45 : L'Épouéle bi-bien-aimé.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle, 20 h 30 : F. Chapel.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h à 45 : l'Amour-général.
POCHE (45-48-92-97), 21 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.
PORTES DES GENTILS (45-80-30-30), 20 h 30 : Héros (Châtié) ; 20 h 30 : Héros (Châtié) ; 20 h 30 : Héros (Châtié).
POTINÈRE (42-61-44-16), 21 h : Chat en poche.
ROSEAU THÉÂTRE (48-07-00-21), 19 h : Brèves inquiétudes dans une chaise longue.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h à 45 : Les Scins de Lolo.
TEL D'ÉDGAR (42-22-11-02), 20 h 15 : Les Balais noirs ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TEL 34 (45-84-88-88), 20 h à 45 : Les Réves de Louisa et Laverdun.
TEL DU LIBRE (45-86-55-83), 20 h 30 : Electre.
TEL PARIS-VILLETTE (42-02-40-40), 21 h : conversations après un concert, à partir du 20.
TEL DES 58 (43-55-33-88), 20 h 30 : Paris : 20 h 15 : Archaé + MC2 ; 21 h 30 : les Démons ; 22 h 30 : Antiques.
THÉÂTRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Antiques.
TEL DU BOND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h 30 : les Salons.
TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h à 45 : 22 h : Les Temps nouveaux.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Temps nouveaux.

Les cafés-théâtres

AU BCC FIN (42-96-29-55), 20 h 30 : Deux scènes, je t'ai rencontré ; 22 h : J'assure à tes risques ; 23 h : Tous les plats en un seul corps.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), 1. 20 h 15 : Archaé + MC2 ; 21 h 30 : les Démons ; 22 h 30 : Antiques.
LE BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 15 : Pas 2 comme elle.
CAFÉ D'ÉDGAR (43-20-85-11), 1. 20 h 15 : Tous, voilà deux bouffes ; 22 h : Les Temps nouveaux ; 23 h : Les Démons ; 24 h : Les Démons ; 25 h : Les Démons ; 26 h : Les Démons ; 27 h : Les Démons ; 28 h : Les Démons ; 29 h : Les Démons ; 30 h : Les Démons ; 31 h : Les Démons ; 32 h : Les Démons ; 33 h : Les Démons ; 34 h : Les Démons ; 35 h : Les Démons ; 36 h : Les Démons ; 37 h : Les Démons ; 38 h : Les Démons ; 39 h : Les Démons ; 40 h : Les Démons ; 41 h : Les Démons ; 42 h : Les Démons ; 43 h : Les Démons ; 44 h : Les Démons ; 45 h : Les Démons ; 46 h : Les Démons ; 47 h : Les Démons ; 48 h : Les Démons ; 49 h : Les Démons ; 50 h : Les Démons ; 51 h : Les Démons ; 52 h : Les Démons ; 53 h : Les Démons ; 54 h : Les Démons ; 55 h : Les Démons ; 56 h : Les Démons ; 57 h : Les Démons ; 58 h : Les Démons ; 59 h : Les Démons ; 60 h : Les Démons ; 61 h : Les Démons ; 62 h : Les Démons ; 63 h : Les Démons ; 64 h : Les Démons ; 65 h : Les Démons ; 66 h : Les Démons ; 67 h : Les Démons ; 68 h : Les Démons ; 69 h : Les Démons ; 70 h : Les Démons ; 71 h : Les Démons ; 72 h : Les Démons ; 73 h : Les Démons ; 74 h : Les Démons ; 75 h : Les Démons ; 76 h : Les Démons ; 77 h : Les Démons ; 78 h : Les Démons ; 79 h : Les Démons ; 80 h : Les Démons ; 81 h : Les Démons ; 82 h : Les Démons ; 83 h : Les Démons ; 84 h : Les Démons ; 85 h : Les Démons ; 86 h : Les Démons ; 87 h : Les Démons ; 88 h : Les Démons ; 89 h : Les Démons ; 90 h : Les Démons ; 91 h : Les Démons ; 92 h : Les Démons ; 93 h : Les Démons ; 94 h : Les Démons ; 95 h : Les Démons ; 96 h : Les Démons ; 97 h : Les Démons ; 98 h : Les Démons ; 99 h : Les Démons ; 100 h : Les Démons ; 101 h : Les Démons ; 102 h : Les Démons ; 103 h : Les Démons ; 104 h : Les Démons ; 105 h : Les Démons ; 106 h : Les Démons ; 107 h : Les Démons ; 108 h : Les Démons ; 109 h : Les Démons ; 110 h : Les Démons ; 111 h : Les Démons ; 112 h : Les Démons ; 113 h : Les Démons ; 114 h : Les Démons ; 115 h : Les Démons ; 116 h : Les Démons ; 117 h : Les Démons ; 118 h : Les Démons ; 119 h : Les Démons ; 120 h : Les Démons ; 121 h : Les Démons ; 122 h : Les Démons ; 123 h : Les Démons ; 124 h : Les Démons ; 125 h : Les Démons ; 126 h : Les Démons ; 127 h : Les Démons ; 128 h : Les Démons ; 129 h : Les Démons ; 130 h : Les Démons ; 131 h : Les Démons ; 132 h : Les Démons ; 133 h : Les Démons ; 134 h : Les Démons ; 135 h : Les Démons ; 136 h : Les Démons ; 137 h : Les Démons ; 138 h : Les Démons ; 139 h : Les Démons ; 140 h : Les Démons ; 141 h : Les Démons ; 142 h : Les Démons ; 143 h : Les Démons ; 144 h : Les Démons ; 145 h : Les Démons ; 146 h : Les Démons ; 147 h : Les Démons ; 148 h : Les Démons ; 149 h : Les Démons ; 150 h : Les Démons ; 151 h : Les Démons ; 152 h : Les Démons ; 153 h : Les Démons ; 154 h : Les Démons ; 155 h : Les Démons ; 156 h : Les Démons ; 157 h : Les Démons ; 158 h : Les Démons ; 159 h : Les Démons ; 160 h : Les Démons ; 161 h : Les Démons ; 162 h : Les Démons ; 163 h : Les Démons ; 164 h : Les Démons ; 165 h : Les Démons ; 166 h : Les Démons ; 167 h : Les Démons ; 168 h : Les Démons ; 169 h : Les Démons ; 170 h : Les Démons ; 171 h : Les Démons ; 172 h : Les Démons ; 173 h : Les Démons ; 174 h : Les Démons ; 175 h : Les Démons ; 176 h : Les Démons ; 177 h : Les Démons ; 178 h : Les Démons ; 179 h : Les Démons ; 180 h : Les Démons ; 181 h : Les Démons ; 182 h : Les Démons ; 183 h : Les Démons ; 184 h : Les Démons ; 185 h : Les Démons ; 186 h : Les Démons ; 187 h : Les Démons ; 188 h : Les Démons ; 189 h : Les Démons ; 190 h : Les Démons ; 191 h : Les Démons ; 192 h : Les Démons ; 193 h : Les Démons ; 194 h : Les Démons ; 195 h : Les Démons ; 196 h : Les Démons ; 197 h : Les Démons ; 198 h : Les Démons ; 199 h : Les Démons ; 200 h : Les Démons ; 201 h : Les Démons ; 202 h : Les Démons ; 203 h : Les Démons ; 204 h : Les Démons ; 205 h : Les Démons ; 206 h : Les Démons ; 207 h : Les Démons ; 208 h : Les Démons ; 209 h : Les Démons ; 210 h : Les Démons ; 211 h : Les Démons ; 212 h : Les Démons ; 213 h : Les Démons ; 214 h : Les Démons ; 215 h : Les Démons ; 216 h : Les Démons ; 217 h : Les Démons ; 218 h : Les Démons ; 219 h : Les Démons ; 220 h : Les Démons ; 221 h : Les Démons ; 222 h : Les Démons ; 223 h : Les Démons ; 224 h : Les Démons ; 225 h : Les Démons ; 226 h : Les Démons ; 227 h : Les Démons ; 228 h : Les Démons ; 229 h : Les Démons ; 230 h : Les Démons ; 231 h : Les Démons ; 232 h : Les Démons ; 233 h : Les Démons ; 234 h : Les Démons ; 235 h : Les Démons ; 236 h : Les Démons ; 237 h : Les Démons ; 238 h : Les Démons ; 239 h : Les Démons ; 240 h : Les Démons ; 241 h : Les Démons ; 242 h : Les Démons ; 243 h : Les Démons ; 244 h : Les Démons ; 245 h : Les Démons ; 246 h : Les Démons ; 247 h : Les Démons ; 248 h : Les Démons ; 249 h : Les Démons ; 250 h : Les Démons ; 251 h : Les Démons ; 252 h : Les Démons ; 253 h : Les Démons ; 254 h : Les Démons ; 255 h : Les Démons ; 256 h : Les Démons ; 257 h : Les Démons ; 258 h : Les Démons ; 259 h : Les Démons ; 260 h : Les Démons ; 261 h : Les Démons ; 262 h : Les Démons ; 263 h : Les Démons ; 264 h : Les Démons ; 265 h : Les Démons ; 266 h : Les Démons ; 267 h : Les Démons ; 268 h : Les Démons ; 269 h : Les Démons ; 270 h : Les Démons ; 271 h : Les Démons ; 272 h : Les Démons ; 273 h : Les Démons ; 274 h : Les Démons ; 275 h : Les Démons ; 276 h : Les Démons ; 277 h : Les Démons ; 278 h : Les Démons ; 279 h : Les Démons ; 280 h : Les Démons ; 281 h : Les Démons ; 282 h : Les Démons ; 283 h : Les Démons ; 284 h : Les Démons ; 285 h : Les Démons ; 286 h : Les Démons ; 287 h : Les Démons ; 288 h : Les Démons ; 289 h : Les Démons ; 290 h : Les Démons ; 291 h : Les Démons ; 292 h : Les Démons ; 293 h : Les Démons ; 294 h : Les Démons ; 295 h : Les Démons ; 296 h : Les Démons ; 297 h : Les Démons ; 298 h : Les Démons ; 299 h : Les Démons ; 300 h : Les Démons ; 301 h : Les Démons ; 302 h : Les Démons ; 303 h : Les Démons ; 304 h : Les Démons ; 305 h : Les Démons ; 306 h : Les Démons ; 307 h : Les Démons ; 308 h : Les Démons ; 309 h : Les Démons ; 310 h : Les Démons ; 311 h : Les Démons ; 312 h : Les Démons ; 313 h : Les Démons ; 314 h : Les Démons ; 315 h : Les Démons ; 316 h : Les Démons ; 317 h : Les Démons ; 318 h : Les Démons ; 319 h : Les Démons ; 320 h : Les Démons ; 321 h : Les Démons ; 322 h : Les Démons ; 323 h : Les Démons ; 324 h : Les Démons ; 325 h : Les Démons ; 326 h : Les Démons ; 327 h : Les Démons ; 328 h : Les Démons ; 329 h : Les Démons ; 330 h : Les Démons ; 331 h : Les Démons ; 332 h : Les Démons ; 333 h : Les Démons ; 334 h : Les Démons ; 335 h : Les Démons ; 336 h : Les Démons ; 337 h : Les Démons ; 338 h : Les Démons ; 339 h : Les Démons ; 340 h : Les Démons ; 341 h : Les Démons ; 342 h : Les Démons ; 343 h : Les Démons ; 344 h : Les Démons ; 345 h : Les Démons ; 346 h : Les Démons ; 347 h : Les Démons ; 348 h : Les Démons ; 349 h : Les Démons ; 350 h : Les Démons ; 351 h : Les Démons ; 352 h : Les Démons ; 353 h : Les Démons ; 354 h : Les Démons ; 355 h : Les Démons ; 356 h : Les Démons ; 357 h : Les Démons ; 358 h : Les Démons ; 359 h : Les Démons ; 360 h : Les Démons ; 361 h : Les Démons ; 362 h : Les Démons ; 363 h : Les Démons ; 364 h : Les Démons ; 365 h : Les Démons ; 366 h : Les Démons ; 367 h : Les Démons ; 368 h : Les Démons ; 369 h : Les Démons ; 370 h : Les Démons ; 371 h : Les Démons ; 372 h : Les Démons ; 373 h : Les Démons ; 374 h : Les Démons ; 375 h : Les Démons ; 376 h : Les Démons ; 377 h : Les Démons ; 378 h : Les Démons ; 379 h : Les Démons ; 380 h : Les Démons ; 381 h : Les Démons ; 382 h : Les Démons ; 383 h : Les Démons ; 384 h : Les Démons ; 385 h : Les Démons ; 386 h : Les Démons ; 387 h : Les Démons ; 388 h : Les Démons ; 389 h : Les Démons ; 390 h : Les Démons ; 391 h : Les Démons ; 392 h : Les Démons ; 393 h : Les Démons ; 394 h : Les Démons ; 395 h : Les Démons ; 396 h : Les Démons ; 397 h : Les Démons ; 398 h : Les Démons ; 399 h : Les Démons ; 400 h : Les Démons ; 401 h : Les Démons ; 402 h : Les Démons ; 403 h : Les Démons ; 404 h : Les Démons ; 405 h : Les Démons ; 406 h : Les Démons ; 407 h : Les Démons ; 408 h : Les Démons ; 409 h : Les Démons ; 410 h : Les Démons ; 411 h : Les Démons ; 412 h : Les Démons ; 413 h : Les Démons ; 414 h : Les Démons ; 415 h : Les Démons ; 416 h : Les Démons ; 417 h : Les Démons ; 418 h : Les Démons ; 419 h : Les Démons ; 420 h : Les Démons ; 421 h : Les Démons ; 422 h : Les Démons ; 423 h : Les Démons ; 424 h : Les Démons ; 425 h : Les Démons ; 426 h : Les Démons ; 427 h : Les Démons ; 428 h : Les Démons ; 429 h : Les Démons ; 430 h : Les Démons ; 431 h : Les Démons ; 432 h : Les Démons ; 433 h : Les Démons ; 434 h : Les Démons ; 435 h : Les Démons ; 436 h : Les Démons ; 437 h : Les Démons ; 438 h : Les Démons ; 439 h : Les Démons ; 440 h : Les Démons ; 441 h : Les Démons ; 442 h : Les Démons ; 443 h : Les Démons ; 444 h : Les Démons ; 445 h : Les Démons ; 446 h : Les Démons ; 447 h : Les Démons ; 448 h : Les Démons ; 449 h : Les Démons ; 450 h : Les Démons ; 451 h : Les Démons ; 452 h : Les Démons ; 453 h : Les Démons ; 454 h : Les Démons ; 455 h : Les Démons ; 456 h : Les Démons ; 457 h : Les Démons ; 458 h : Les Démons ; 459 h : Les Démons ; 460 h : Les Démons ; 461 h : Les Démons ; 462 h : Les Démons ; 463 h : Les Démons ; 464 h : Les Démons ; 465 h : Les Démons ; 466 h : Les Démons ; 467 h : Les Démons ; 468 h : Les Démons ; 469 h : Les Démons ; 470 h : Les Démons ; 471 h : Les Démons ; 472 h : Les Démons ; 473 h : Les Démons ; 474 h : Les Démons ; 475 h : Les Démons ; 476 h : Les Démons ; 477 h : Les Démons ; 478 h : Les Démons ; 479 h : Les Démons ; 480 h : Les Démons ; 481 h : Les Démons ; 482 h : Les Démons ; 483 h : Les Démons ; 484 h : Les Démons ; 485 h : Les Démons ; 486 h : Les Démons ; 487 h : Les Démons ; 488 h : Les Démons ; 489 h : Les Démons ; 490 h : Les Démons ; 491 h : Les Démons ; 492 h : Les Démons ; 493 h : Les Démons ; 494 h : Les Démons ; 495 h : Les Démons ; 496 h : Les Démons ; 497 h : Les Démons ; 498 h : Les Démons ; 499 h : Les Démons ; 500 h : Les Démons ; 501 h : Les Démons ; 502 h : Les Démons ; 503 h : Les Démons ; 504 h : Les Démons ; 505 h : Les Démons ; 506 h : Les Démons ; 507 h : Les Démons ; 508 h : Les Démons ; 509 h : Les Démons ; 510 h : Les Démons ; 511 h : Les Démons ; 512 h : Les Démons ; 513 h : Les Démons ; 514 h : Les Démons ; 515 h : Les Démons ; 516 h : Les Démons ; 517 h : Les Démons ; 518 h : Les Démons ; 519 h : Les Démons ; 520 h : Les Démons ; 521 h : Les Démons ; 522 h : Les Démons ; 523 h : Les Démons ; 524 h : Les Démons ; 525 h : Les Démons ; 526 h : Les Démons ; 527 h : Les Démons ; 528 h : Les Démons ; 529 h : Les Démons ; 530 h : Les Démons ; 531 h : Les Démons ; 532 h : Les Démons ; 533 h : Les Démons ; 534 h : Les Démons ; 535 h : Les Démons ; 536 h : Les Démons ; 537 h : Les Démons ; 538 h : Les Démons ; 539 h : Les Démons ; 540 h : Les Démons ; 541 h : Les Démons ; 542 h : Les Démons ; 543 h : Les Démons ; 544 h : Les Démons ; 545 h : Les Démons ; 546 h : Les Démons ; 547 h : Les Démons ; 548 h : Les Démons ; 549 h : Les Démons ; 550 h : Les Démons ; 551 h : Les Démons ; 552 h : Les Démons ; 553 h : Les Démons ; 554 h : Les Démons ; 555 h : Les Démons ; 556 h : Les Démons ; 557 h : Les Démons ; 558 h : Les Démons ; 559 h : Les Démons ; 560 h : Les Démons ; 561 h : Les Démons ; 562 h : Les Démons ; 563 h : Les Démons ; 564 h : Les Démons ; 565 h : Les Démons ; 566 h : Les Démons ; 567 h : Les Démons ; 568 h : Les Démons ; 569 h : Les Démons ; 570 h : Les Démons ; 571 h : Les Démons ; 572 h : Les Démons ; 573 h : Les Démons ; 574 h : Les Démons ; 575 h : Les Démons ; 576 h : Les Démons ; 577 h : Les Démons ; 578 h : Les Démons ; 579 h : Les Démons ; 580 h : Les Démons ; 581 h : Les Démons ; 582 h : Les Démons ; 583 h : Les Démons ; 584 h : Les Démons ; 585 h : Les Démons ; 586 h : Les Démons ; 587 h : Les Démons ; 588 h : Les Démons ; 589 h : Les Démons ; 590 h : Les Démons ; 591 h : Les Démons ; 592 h : Les Démons ; 593 h : Les Démons ; 594 h : Les Démons ; 595 h : Les Démons ; 596 h : Les Démons ; 597 h : Les Démons ; 598 h : Les Démons ; 599 h : Les Démons ; 600 h : Les Démons ; 601 h : Les Démons ; 602 h : Les Démons ; 603 h : Les Démons ; 604 h : Les Démons ; 605 h : Les Démons ; 606 h : Les Démons ; 607 h : Les Démons ; 608 h : Les Démons ; 609 h : Les Démons ; 610 h : Les Démons ; 611 h : Les Démons ; 612 h : Les Démons ; 613 h : Les Démons ; 614 h : Les Démons ; 615 h : Les Démons ; 616 h : Les Démons ; 617 h : Les Démons ; 618 h : Les Démons ; 619 h : Les Démons ; 620 h : Les Démons ; 621 h : Les Démons ; 622 h : Les Démons ; 623 h : Les Démons ; 624 h : Les Démons ; 625 h : Les Démons ; 626 h : Les Démons ; 627 h : Les Démons ; 628 h : Les Démons ; 629 h : Les Démons ; 630 h : Les Démons ; 631 h : Les Démons ; 632 h : Les Démons ; 633 h : Les Démons ; 634 h : Les Démons ; 635 h : Les Démons ; 636 h : Les Démons ; 637 h : Les Démons ; 638 h : Les Démons ; 639 h : Les Démons ; 640 h : Les Démons ; 641 h : Les Démons ; 642 h : Les Démons ; 643 h : Les Démons ; 644 h : Les Démons ; 645 h : Les Démons ; 646 h : Les Démons ; 647 h : Les Démons ; 648 h : Les Démons ; 649 h : Les Démons ; 650 h : Les Démons ; 651 h : Les Démons ; 652 h : Les Démons ; 653 h : Les Démons ; 654 h : Les Démons ; 655 h : Les Démons ; 656 h : Les Démons ; 657 h : Les Démons ; 658 h : Les Démons ; 659 h : Les Démons ; 660 h : Les Démons ; 661 h : Les Démons ; 662 h : Les Démons ; 663 h : Les Démons ; 664 h : Les Démons ; 665 h : Les Démons ; 666 h : Les Démons ; 667 h : Les Démons ; 668 h : Les Démons ; 669 h : Les Démons ; 670 h : Les Démons ; 671 h : Les Démons ; 672 h : Les Démons ; 673 h : Les Démons ; 674 h : Les Démons ; 675 h : Les Démons ; 676 h : Les Démons ; 677 h : Les Démons ; 678 h : Les Démons ; 679 h : Les Démons ; 680 h : Les Démons ; 681 h : Les Démons ; 682 h : Les Démons ; 683 h : Les Démons ; 684 h : Les Démons ; 685 h : Les Démons ; 686 h : Les Démons ; 687 h : Les Démons ; 688 h : Les Démons ; 689 h : Les Démons ; 690 h : Les Démons ; 691 h : Les Démons ; 692 h : Les Démons ; 693 h : Les Démons ; 694 h : Les Démons ; 695 h : Les Démons ; 696 h : Les Démons ; 697 h : Les Démons ; 698 h : Les Démons ; 699 h : Les Démons ; 700 h : Les Démons ; 701 h : Les Démons ; 702 h : Les Démons ; 703 h : Les Démons ; 704 h : Les Démons ; 705 h : Les Démons ; 706 h : Les Démons ; 707 h : Les Démons ; 708 h : Les Démons ; 709 h : Les Démons ; 710 h : Les Démons ; 711 h : Les Démons ; 712 h : Les Démons ; 713 h : Les Démons ; 714 h : Les Démons ; 715 h : Les Démons ; 716 h : Les Démons ; 717 h : Les Démons ; 718 h : Les Démons ; 719 h : Les Démons ; 720 h : Les Démons ; 721 h : Les Démons ; 722 h : Les Démons ; 723 h : Les Démons ; 724 h : Les Démons ; 725 h : Les Démons ; 726 h : Les Démons ; 727 h : Les Démons ; 728 h : Les Démons ; 729 h : Les Démons ; 730 h : Les Démons ; 731 h : Les Démons ; 732 h : Les Démons ; 733 h : Les Démons ; 734 h : Les Démons ; 735 h : Les Démons ; 736 h : Les Démons ; 737 h : Les Démons ; 738 h : Les Démons ; 739 h : Les Démons ; 740 h : Les Démons ; 741 h : Les Démons ; 742 h : Les Démons ; 743 h : Les Démons ; 744 h : Les Démons ; 745 h : Les Démons ; 746 h : Les Démons ; 747 h : Les Démons ; 748 h : Les Démons ; 749 h : Les Démons ; 750 h : Les Démons ; 751 h : Les Démons ; 752 h : Les Démons ; 753 h : Les Démons ; 754 h : Les Démons ; 755 h : Les Démons ; 756 h : Les Démons ; 757 h : Les Démons ; 758 h : Les Démons ; 759 h : Les Démons ; 760 h : Les Démons ; 761 h : Les Démons ; 762 h : Les Démons ; 763 h : Les Démons ; 764 h : Les Démons ; 765 h : Les Démons ; 766 h : Les Démons ; 767 h : Les Démons ; 768 h : Les Démons ; 769 h : Les Démons ; 770 h : Les Démons ; 771 h : Les Démons ; 772 h : Les Démons ; 773 h : Les Démons ; 774 h : Les Démons ; 775 h : Les Démons ; 776 h : Les Démons ; 777 h : Les Démons ; 778 h : Les Démons ; 779 h : Les Démons ; 780 h : Les Démons ; 781 h : Les Démons ; 782 h : Les Démons ; 783 h : Les Démons ; 784 h : Les Démons ; 785 h : Les Démons ; 786 h : Les Démons ; 787 h : Les Démons ; 788 h : Les Démons ; 789 h : Les Démons ; 790 h : Les Démons ; 791 h : Les Démons ; 792 h : Les Démons ; 793 h : Les Démons ; 794 h : Les Démons ; 795 h : Les Démons ; 796 h : Les Démons ; 797 h : Les Démons ; 798 h : Les Démons ; 799 h : Les Démons ; 800 h : Les Démons ; 801 h : Les Démons ; 802 h : Les Démons ; 803 h : Les Démons ; 804 h : Les Démons ; 805 h : Les Démons ; 806 h : Les Démons ; 807 h : Les Démons ; 808 h : Les Démons ; 809 h : Les Démons ; 810 h : Les Démons ; 811 h : Les Démons ; 812 h : Les Démons ; 813 h : Les Démons ; 814 h : Les Démons ; 815 h : Les Démons ; 816 h : Les Démons ; 817 h : Les Démons ; 818 h : Les Démons ; 819 h : Les Démons ; 820 h : Les Démons ; 821 h : Les Démons ; 822 h : Les Démons ; 823 h : Les Démons ; 824 h : Les Démons ; 825 h : Les Démons ; 826 h : Les Démons ; 827 h : Les Démons ; 828 h : Les Démons ; 829 h : Les Démons ; 830 h : Les Démons ; 831 h : Les Démons ; 832 h : Les Démons ; 833 h : Les Démons ; 834 h : Les Démons ; 835 h : Les Démons ; 836 h : Les Démons ; 837 h : Les Démons ; 838 h : Les Démons ; 839 h : Les Démons ; 840 h : Les Démons ; 841 h : Les Démons ; 842 h : Les Démons ; 843 h : Les Démons ; 844 h : Les Démons ; 845 h : Les Démons ; 846 h : Les Démons ; 847 h : Les Démons ; 848 h : Les Démons ; 849 h : Les Démons ; 850 h : Les Démons

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-midi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 15 janvier

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 20.30 Série : Colombo.
- 22.05 Magazine : L'enjeu. De François de Closets, Emmanuel de La Taille et Alain Weller.
- 22.15 **■** *L'homme au toit* : Michel Corbière ; *Les camps de concentration* : Point de repère ; *quelles prévisions pour 87 ?* ; *L'avenue exceptionnelle d'une entreprise familiale de Limoges* ; *L'enjeu de l'innovation* ; *l'union utopique* ; *Vive juste* ; *Chauffage*, quel choix ?
- 23.20 Paris-Dakar : résumé.
- 23.25 Journal.
- 23.45 Magazine : C'est à lire.

DEUXIÈME CHAÎNE : A2

DU 2 AU 31 JANVIER 87

-20% SUR TOUT LE BLANC

-30% sur une large sélection d'articles

- 20.35 Cinéma : *Airport 77 (Les naufragés du 747)* □ Film américain de Jerry Jameson (1977), avec Jack Lemmon, Les Grands, Loretta Young, Joseph Cotton, Olivia de Havilland, Christopher Lee. *Catastrophe à bord de l'avion d'un milliardaire ? Troisième film - succès commercial jusqu'à épuisement - de la série Airport.*
- 22.25 **■** *Jeudi magasin.* Présenté par Daniel Billaud. Au sommaire : Foot business ; Voyage au pays de la stimulation.
- 23.40 Journal.
- 23.45 **■** *Troisième chaîne : FR3*
- 20.30 Cinéma : *le Cannibale* ■■ Film américain de Michael Cimino (1974), avec Clint Eastwood, Lloyd Bridges, Geoffrey Lewis, George Kennedy, Catherine Bach. *L'ambition d'un homme méritant, braqueur de banques poursuivi par d'anciens complices, et d'un jeune voleur de voitures qui pourrait être son fils. Aventures et coups foudroyants à la John Huston. Dans son premier film (peu connu), Cimino réinventait pour*

Clint Eastwood et Lloyd Bridges l'épopée dérivée des marginaux aux prises avec leur destin.

22.15 Journal.

22.45 Magazine : Pare-choques. D'Anabelle Gomez.

23.10 **■** *Prélude à la nuit.* Danes roumaines, de Bela Bartok, interprétées par l'Orchestre de chambre de Toulouse, sous la direction de Georges Armand.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : *le Carillonneur de Jules Dillm* français de Serge Penard (1982), avec Aldo Mascione, Francis Perrin, Jean-Marc Thiébaut, Henri Coursaux. *Septembre 1944. Trois soldats combattent en Lorraine cherchant à ramener au cinéaste de Gensilly le corps d'un camarade mort. Une compagnie du père de celui-ci. D'après le roman d'Alphonse Boudard, une force affaiblie par la médiocrité de la réalisation. Et puis, Mascione... sauve qui peut !* 22.05 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : *Philadelphie* Experiment en film américain de Stewart Raffill (1984), avec Michael Paré, Nancy Allen, Eric Christmas, Bobby Di Cicco. 23.55 Téléfilm : *Est de siège*. 2.15 Jeu : *Shanghai* Paris.

LA « 5 »

20.30 Téléfilm : *Le soleil se lève aussi (2e partie)*. 22.10 Série : *Supercopter*. 23.45 Série : *Les Grands*. 0.00 Téléfilm : *Le soleil se lève aussi (2e partie)*. 1.40 Série : *Supercopter*. 2.35 Série : *Les Grands*.

TV 6

20.30 Cinéma : *l'Abé des Forchaux* ■■ Film français de Jean-Pierre Melville (1962), avec Jean-Paul Belmondo, Charles Vanel. *Un boxeur raté sert de garde du corps et de chauffeur à un vieux banquier fuyant aux Etats-Unis la justice française. Il y a entre eux une valise bourrée de dollars. Le sujet s'inspire de Sitouni, mais on ne le dirait pas. Le mise en scène vise à l'académisme. Vanel et Belmondo font passer quelque chose d'étrange.* 22.15 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 *Le volcan*, de Jean-Marie Turpin, troisième et dernière partie. 21.30 Musique : *éclatements*. Festival MIMI : premier Festival du Mouvement international des musiques innovatrices, à Saint-Rémy-de-Provence, en juillet 1986. 22.30 *Nois musiques*. La nuit et le moment ; Georges Peres. 0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de l'église Saint-Louis des Invalides) : Requiem pour soprano, mezzo-soprano, chœur et orchestre, de Ligeti ; *En spectacle* resurrexionen mortuorum, pour orchestre de bois, cuivres et percussions métalliques, de Méisson, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio-France, dir. Marek Janowski ; chef de chœur : Michel Tranchant ; chef de chant : Monique Paubon. 23.00 *Les soirées de France-Musique*. Ex-libris.

Vendredi 16 janvier

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 13.50 Série : *La croisière s'amuse*.
- 14.40 *Fouilleton* : Issara (10e épisode).
- 15.15 *Révi de vous voir*.
- 15.15 Série : *Afréd Hitchcock présente...*
- 16.30 *Révi de vous voir (suite)*.
- 17.00 Variétés : *La chance aux chaussons*.
- 17.25 *La vie des Botes*.
- 17.50 *Fouilleton* : *Huit, ça suffit*.
- 18.20 *Mini-journal*, pour les jeunes.
- 18.40 *Jeu* : *La route de la fortune*.
- 19.05 *Fouilleton* : *Santa-Barbara*.
- 19.40 *Cocorococoboy*.
- 20.00 Journal.
- 20.30 *D'accord, pas d'accord*.
- 20.35 Variétés : *Grand public*. Avec Mireille Mathieu, Dépêche Mode, Yves Duteil, Dick Rivers, Alain Souchon, Protectors.
- 22.00 *La science de 10 heures*. Avec Johnny Hallyday pour *Terminator*.
- 22.30 *Fouilleton* : *Héimat* (2e épisode).
- 23.30 Paris-Dakar : résumé.
- 23.35 Journal.
- 23.45 Magazine : *Premier balcon*. L'actualité théâtrale.
- 0.00 TSP (Télévision sans frontières). T64 confrafrance, avec Judo Boudoux, Daimo, et le groupe Vox Negra.

DEUXIÈME CHAÎNE : A2

- 13.45 *Fouilleton* : *Le riche et le pauvre*.
- 14.45 Magazine : *Livres directs*.
- 15.35 *Fouilleton* : *Lia, petit à petit*.
- 16.10 *C'est encore mieux l'après-midi*.
- 17.35 *Récré A2*.
- 18.05 Série : *Ma sorcière bien-aimée*.
- 18.30 Magazine : *C'est la vie*.
- 19.10 *Jeu* : *Des chiffres et des lettres*.
- 19.15 Actualités régionales.
- 19.40 *Le nouveau théâtre de Bourard*.
- 20.00 Journal.
- 20.35 Série : *Deux fois à Miami*.
- 21.25 *Apostrophes*. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème : « Familles révo », sont invités : Alain Bosquet (*Lettre à mon père qui avait eu cent ans*), André Burguière et Martine Segalen (*Histoire de la famille*), Christiane Collange (*Chers enfants*), Claude Mamras (*Marianne et fils, le temps immobile, tome IX*), Suzanne Froa (*La Petite Tonkin*).
- 22.40 Journal.
- 22.50 *Ciné-club* : *Mes petites amoureuses* ■■■ Cycle cinéma d'aujourd'hui. Film français de Jean Eustache (1974), avec Martin Lock, Ingrid Caven, Jacqueline Dufourne, Dionys Mascolo. *Un jeune garçon quitte un village du Midi où il était choyé par sa grand-mère, pour vivre, repêlé sur lui-même, auprès d'une mère et d'adultes avec lesquels il se communique peu. Au fil du temps, de la banalité du quotidien, une blessure affective se creuse pour toujours. Les amours enfantines ne sont pas un paradis. Il y a à la fin quelque chose de déchirant ; la sensibilité d'écorché qu'avait Eustache, cinéaste moderne.*

TROISIÈME CHAÎNE : FR3

- 14.00 Magazine : *Pare-choques (rediff.)*.
- 14.30 *Mélanie* : *L'encyclopédie audiovisuelle du vin (1e partie)*.
- 15.00 *Prélude bis*.
- 16.00 Documentaire : *Vive l'histoire*.
- 17.00 *Fouilleton* : *Dernier l'amour*.
- 17.15 *Deux fois à Miami* : *Lucky Luke*.
- 17.30 3.2.1. Contact.

- 18.00 *Inspecteur Gadget*.
- 18.30 *Fouilleton* : *Flippier le dauphin*.
- 18.55 *Juste ciel, petit horoscope*.
- 19.00 *Le 19-20 de l'information* (at 19.35).
- 19.15 Actualités régionales.
- 20.05 *Les jeux à Romans*.
- 20.30 *Fouilleton* : *Les aventuriers du Nouveau Monde (1e épisode)*.
- 21.25 Magazine : *18/24*. Portrait de l'abbé Pierre.
- 22.25 Journal.
- 22.50 Documentaire : *Autopsie d'une momie*.
- 23.20 *Prélude à la nuit*.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : *le Mariage du siècle* □ Film français de Philippe Galland (1985), avec Anémone, Thierry Lhermitte, Dominique Lavanant, Jean-Claude Brialy, Martin Lamotte. 15.30 Cinéma : *Martin soliste* ■■ Film français de Michel Deville (1969), avec Robert Hirsch, Véronique Vendell, Walter Rilla, Paul-Emile Debever. 17.00 *Calson Cadillac*. 17.25 Série : *Cisco Kid*. 18.00 Flash d'informations. 18.05 *Top 50*. 19.15 *Zébul*. 19.55 Flash d'informations. 20.05 *Sitouni*. 20.30 *Les trépassés*. 21.00 Cinéma : *le Chêne des écoles* ■■ Film français de Michel Boisrond (1959), avec Françoise Arnoul, Alain Delon, Bourvil, Jean-Claude Brialy, Lino Ventura, Pierre Mondy, Paulette Goddard. *A Paris, en 1947, un lycéen de dix-sept ans, assomé d'une femme de pré-sommeil, niche ses courtes et fait du surréalisme en cachette de ses parents. Illustration appliquée d'un roman de Marcel Aymé sur la vie des Français moyens dans Paris occupé. A voir pour les interprètes.* 22.15 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : *Three Walkers* ■■ Film américain de Tom Kaczmarek (1982), avec Ben Murphy, Kevin Brophy, Nina Axelrod, James Karen. 0.00 Cinéma : *Assommoir* et *fantaisie* ■■ Film français ciné X de Michel Berry (1985), avec Michelle Dary, Diane Savano, Suzanne Barak, Gérard Lug, Michael Peters. 1.45 Cinéma : *Kogonama* ■■ Film japonais d'Akira Kurosawa (1980), avec Tetsuya Nakadai, Tsumomo Yamazaki, Kenichi Hagihara, Kota Yui, Hideo Ochi (vo). 3.50 *Les trépassés*. 4.15 *Assommoir* et *fantaisie* ■■ Film américain de Tobe Hooper (1981), avec Elisabeth Berridge, Cooper Huckabee, Miles Chapin, Largo Woodruff, Sylvia Miles. 5.25 Téléfilm : *La guerre de Jerry* (1e partie).

LA « 5 »

13.35 Téléfilm : *Le soleil se lève aussi (2e partie)*. 15.20 Série : *Chips*. 16.15 Série : *K 2000*. 17.30 Série : *Shérif*. *fait-sol pour*. 18.10 Série : *Supercopter*. 19.05 Série : *Happy days*. 19.35 Série : *Star Trek*. 20.30 Téléfilm : *La dernière carte*. 22.10 Série : *Supercopter*. 23.05 Série : *Les Grands*. 0.00 Téléfilm : *Le sergent*. 1.40 Série : *Star Trek*.

TV 6

14.00 6 Tonic. 17.00 *Système 6*. 18.50 *NRJ 6*. 19.40 Série : *Max la menace*. 20.10 *Fouilleton* : *Le temps des copains*. 20.30 *Lire* à 21.45 *Cité court* (cours métrage). 22.45 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 *Le grand défilé* : *Pant-B reformer l'Université ?*, avec René Rémond, Michel Prigent, Alain Lipiez, Isabelle Thomas, Bertrand Schwartz et Jacques Julliard. 21.30 *Musique* : *Black and blue*. Chez le libraire : *L'année du rock*, avec Paul Alesandriani. 22.30 *Nois musiques*. La nuit et le moment. Georges Peres. 0.10 *Du jour au lendemain*.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Stuttgart) : *Symphonie n° 5 en ré mineur, op. 107, de Mendelssohn* ; *Concerto pour piano et orchestre n° 3 en ut majeur, op. 26, de Prokofiev* ; *Symphonie funèbre et triomphale, de Berlioz*, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Christophe Eschenbach, sol. *Enrico Caruso*, piano. 22.30 *Les soirées de France-Musique* : à 22.30, *Les pêcheurs de perles* ; à 30e anniversaire de la mort de Toscanini ; à 0.30, *Mélobrodiane*.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 15 janvier à 0 heure et le dimanche 18 janvier à 24 heures.

Le flux de Nord-Est froid persistera en fin de semaine, en donnant toujours des précipitations de neige sur le Nord ainsi que sur les régions du Sud-Est. La couche de neige au sol, qui persistera, favorisera dans l'intérieur la formation de brouillards givrants et de températures localement très basses.

Vendredi, le ciel sera très nuageux sur l'ensemble du pays. Des Alpes à la Côte d'Azur et à la Corse, le temps sera instable avec des averses de neige jusqu'à très basse altitude. Ces averses seront localement orageuses sur le relief. Du Nord au Bassin Parisien à la Normandie et au Centre, les chutes de neige seront faibles mais assez continues le matin. Dans l'après-midi, elles devien-

dront plus épaisses et intermittentes. Le Bretagne, le littoral atlantique ainsi que les régions du Roussillon à l'est de la Provence seront épargnés par la neige. Sur le reste du pays, on observera quelques averses de neige épaisses. D'autre part, quelques éclaircies seront présentes le matin sur le Champagne et les Ardennes. Elles s'étendront à l'Alsace, à la Lorraine, à la Bourgogne et à l'Ouest du Bassin Parisien en cours de journée.

Les vents du Nord souffleront fort près de la Méditerranée.

Les températures seront partout égales dans l'intérieur : au lever du jour, elles seront comprises entre -4 et -9 degrés en Bretagne et dans le Sud-Ouest, entre -3 et -6 degrés sur les régions méditerranéennes, entre -9 et -12 degrés sur le reste du pays, localement -15 à -17 degrés près des fron-

tières du Nord et dans le Massif Central. Sur les côtes, elles seront voisines de 0 à -2 degrés près de la Méditerranée, de -7 à -10 degrés ailleurs, localement -13 degrés près des Ardennes.

Prévisions pour samedi 17 janvier

Le temps couvert intéressera les régions de la Normandie au Bassin Parisien et au Nord, avec des chutes de neige discontinues. Dans l'intérieur, le matin, de nombreux brouillards givrants se formeront.

Sur l'Est du pays le ciel sera très nuageux avec quelques averses de neige. En cours de journée le ciel se couvrira sur le Bretagne. Le vent soufflera assez fort sur la vallée du Rhône.

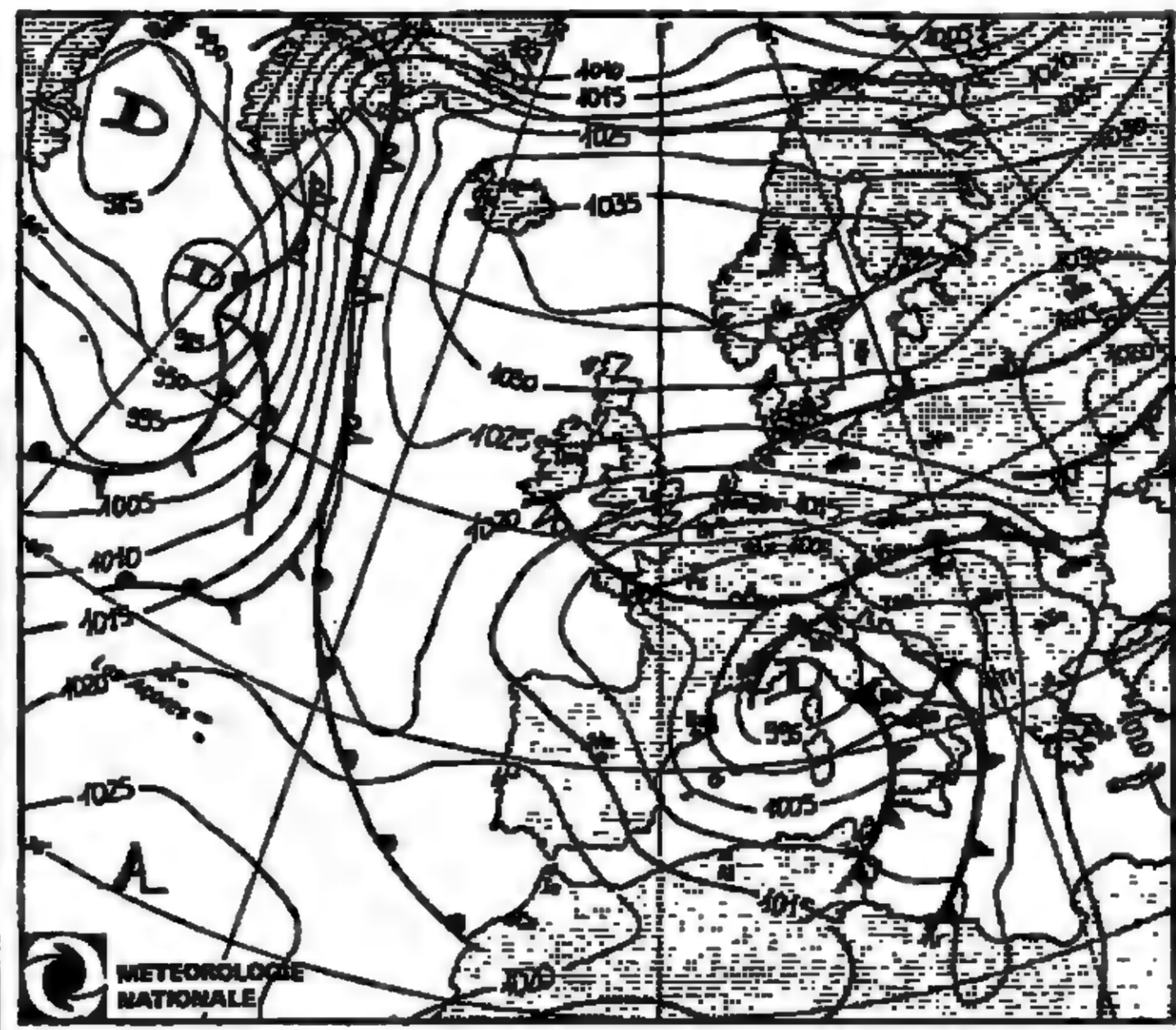
Les températures minimales seront de l'ordre de -5 à -9 degrés et localement -13 à -16 degrés, principalement dans l'Est et le Centre-Est. Sur le littoral méditerranéen, elles seront comprises entre -3 et 0 degrés, pouvant être localement positives.

L'écart de températures sera faible dans la journée : 2 à 3 degrés séparant les minima des maxima.

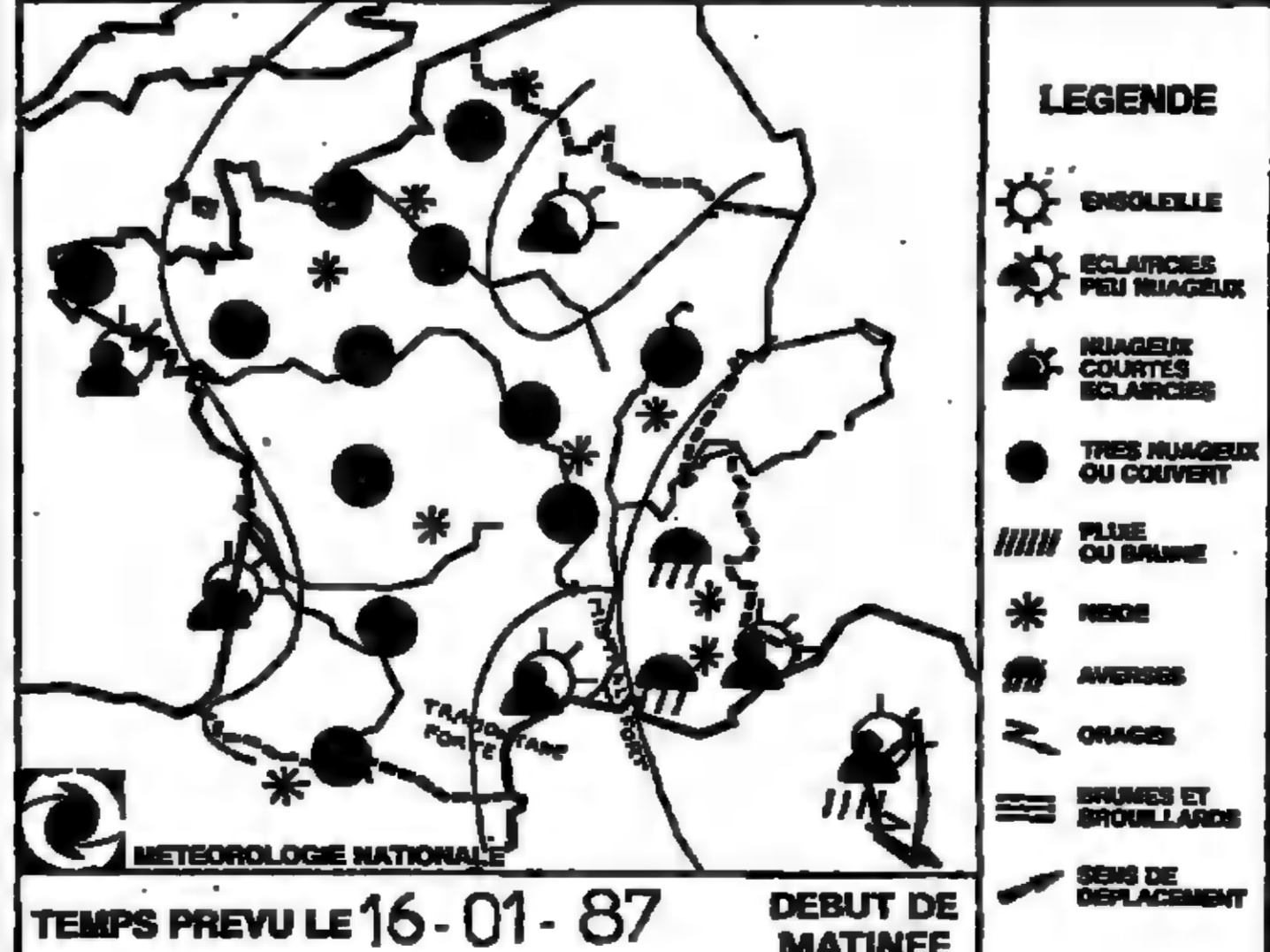
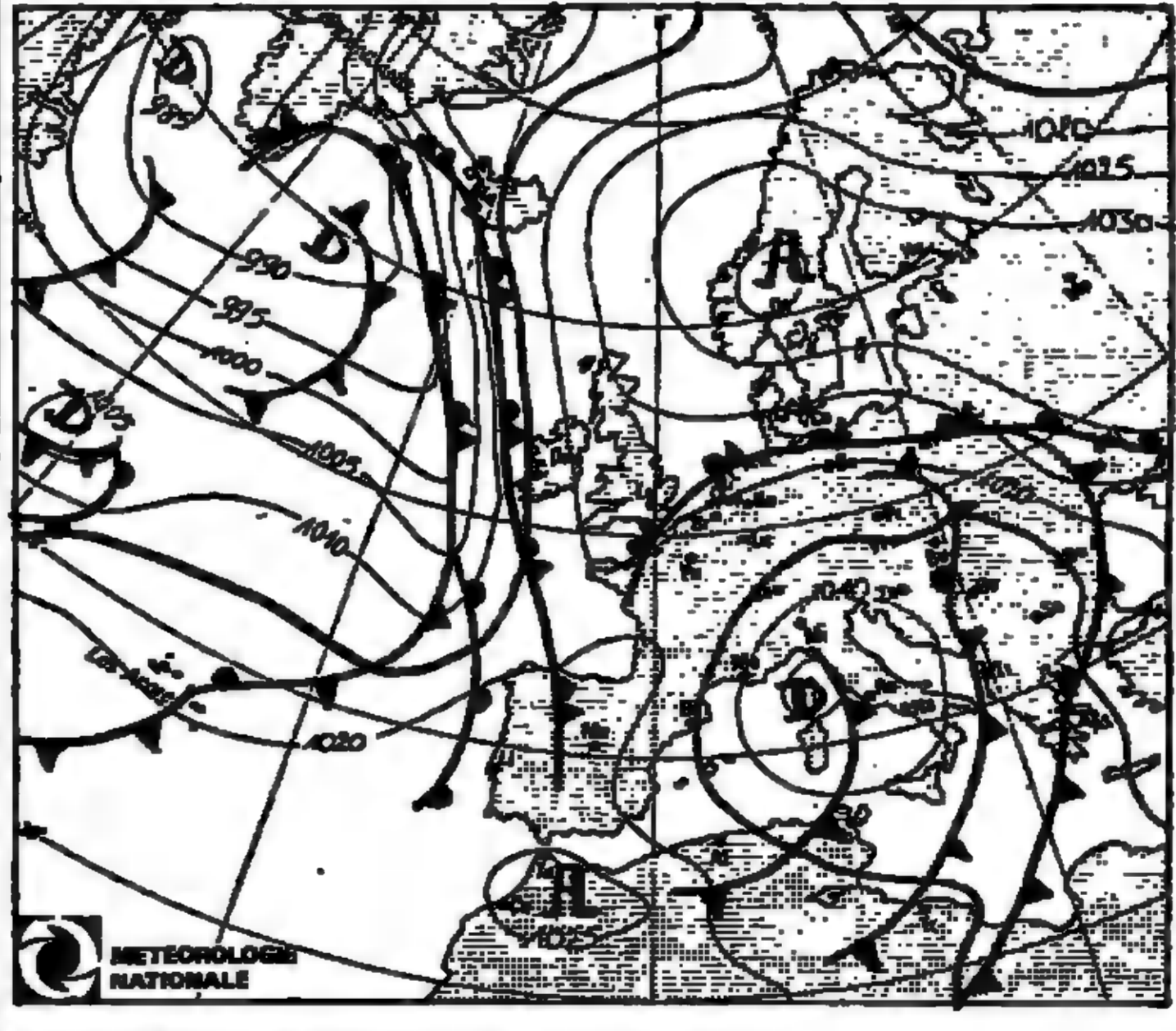
Prévisions pour dimanche 18 janvier

D'une manière générale, le type de temps sera semblable à celui de samedi. A noter cependant l'extension d'un temps couvert sur toutes les régions du Sud-Est, avec des précipitations pluvieuses. Les températures seront sans grand changement.

SITUATION LE 15 JANVIER 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 17 JANVIER A 0 HEURE TU



TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observé		le 14-1 à 6 h TU et le 15-1-1987 à 6 h TU	
FRANCE			
ALGER	12 2 0	TOULOUSE	- 3 -4
AMSTERDAM	0 0 0	NANTES	- 2 -2
BONAPARTE	- 2 -3	PARIS	- 2 -2
ÉTRANGER			
ALGER	15 5 P	LUXEMBOURG	- 5 -11 C
AMSTERDAM	-11 -12 D	MILAN	- 2 -2
ATHÈNES	17 14 C	MOSCOU	-11 -15 C
BANGKOK	31 21 D	NARON	27 17 P
BANGKOK	16 2 N	NEW-YORK	12 1 C
BEIRUT	- 7 -7 C	OSLO	- 6 -11 N
BELGIUM	-15 -17 T	PALMANGAL	6 3 P
BREITLIES	- 9 -13 D	PRIN	- 1 -10 D
LE CAIRE	24 6 D	RIYAD	31 26 D
COPENHAGUE	- 7 -7 T	SINGAPOUR	28 24 A
DAKAR	24 19 N	STOCKHOLM	- 8 -11 C
DELHI	20 10 D	SYDNEY	20 21 D
HERNAN	20 9 T	TOKYO	8 0 D
GENÈVE	- 5 -8	TUNIS	20 13 D
HONGKONG	17 15 N	YOKOHAMA	-29 -23 N
ISLANDE	13 9 N	YOKOHAMA	2 8 P
JERUSALEM	16 4 D	ZAGREB	-11 -13
LEUVEN	7 4 P		
LONDRES	- 3 -4 C		
STAVANGER	- 6 -11		

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du mercredi 14 janvier 1987 :

UN DÉCRET

● N° 87-11 du 8 janvier pris pour l'application de l'article 87 de la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relatif aux opérations d'investissement en cours à la date du transfert de compétences concernant les biens destinés ou affectés aux juridictions de l'ordre judiciaire.

DES ARRÊTÉS

● Du 26 décembre 1986 portant approbation du programme d'enquêtes statistiques publiques pour 1987.

● Du 18 décembre 1986 portant création de centres supplémentaires pour les épreuves écrites d'accès au cycle préparatoire au second concours d'entrée à l'École nationale de la magistrature.

● Du 22 décembre 1986 relatif aux subventions proportionnelles allouées aux exploitants de salles d'art et d'essai.

EN BREF

● **EXPOSITION** : le masque du samouraï. — Chevalier sans peur et sans reproche du Japon traditionnel, le guerrier samouraï est le thème d'une exposition organisée conjointement par l'ACTE (Art, culture, théâtre européen) et l'EPAD (Établissement public pour l'aménagement de la Défense) du 23 janvier au 10 avril. Cent pièces authentiques du quinzième au dix-neuvième siècles (armes, armures et masques) y sont présentées, ainsi que des documents sur les arts martiaux.

● **Galerie Art 4**, Patrimoine du monde 15, place de la Défense, la Défense 4, Courbevoie. Tous les jours, de 12 heures à 19 heures, sauf le mardi. Prix d'entrée : 15 francs, 10 francs pour les moins de dix-huit ans, les plus de soixante ans et les étudiants.

● **CONCOURS** : France Arc-en-ciel. — Dessiner un Réunionnais demanderait l'utilisation de toute la gamme des crayons de couleur. En effet, au cours des siècles, cette petite île de 2 510 kilomètres carrés a accueilli des Indiens, des Chinois, des Arabes, des Blancs. Le résultat est un mélange de culture parfaitement réussi et harmonieux dans le respect de l'Autre. Rien d'étonnant à ce que l'association France Arc-en-ciel, qui s'est donnée comme objectif la lutte contre le racisme et la xénophobie, l'ait choisie pour symbole en lançant un jeu-concours appelé « Message de la Réunion ». Des textes sont diffusés dans la presse. Chaque personne souhaitant concourir doit adresser une photocopie du message à trois personnes de son choix et une copie portant ses nom et adresse ainsi que ceux des trois destinataires choisis à M^{me} Jaunatre, hôteuse. Celui-ci procédera chaque trimestre à un tirage au sort. Les trois gagnants se verront offrir un voyage à la Réunion. Six autres personnes recevront des colis-cadeaux.

● **Renseignements** France Arc-en-ciel, 10, rue Georges-Pitard, 75015 Paris.

● **PUBLICATION**. — Le plan comptable des associations vient de paraître à la Documentation française. Il répond à deux volontés : faire ressortir la gestion associative dans l'application du plan comptable général et harmoniser les plans comptables applicables aux associations. Il servira de base à tous les ministères pour l'élaboration des directives comptables destinées aux associations.

Elaboré par le Conseil national de la vie associative, il est en vente (50 F) à la Documentation française ou en librairie.

مكتبة من الأصل

« Services »

Le Carnet du Monde

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4400
1 2 3 4 5 6 7 8 9
I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI

XL. Loin d'être risible quand il s'agit d'un rigolo. L'argent du peuple.
VERTICALEMENT
1. Tel un titre dont personne ne tient à bénéficier. Divinité. - 2. A l'origine de beaucoup de « fourbis ». Prendre parti. - 3. Branche dans laquelle certains doivent leur situation grâce à l'ancienneté. - 4. Devint une huile grâce à une plante oléagineuse. Avec lui, le jeu devient un obstacle. Préposition. - 5. L'éloquence de la chair. - 6. Favorise les mouvements de grève, mais sans occupation d'usine. Commune de Suisse. - 7. Fait figure de proue. - 8. Pour mieux « rendre » un « service » en Chine. L'effet de sa poudre se fait sentir. - 9. Sans impressions. Famille.

HORIZONTALEMENT
I. Un spécialiste en matière de vol de chevaux. Allié l'orthographe aux mathématiques. - II. C'est elle qui nous fait députer après l'avoir battue. - III. Fait le perroquet pour instruire un tout autre oiseau. Personnel. - IV. Facteur de division ou division de facteur. Désherbant. - V. Rencontre malheureuse. Négation. - VI. Muscle ou appareil en excipient. - VII. Certificat de bonne conduite. - VIII. On se lui demande pas d'avoir de l'esprit, mais du sel. - IX. Personnel. Alexandre, Nicolas, Pierre, etc. - X. Note. Préposition. Aperçu ou susceptible d'être aperçu. -

Solution du problème n° 4399
Horizontalement
I. Pension. - II. Oreillers. - III. Rat. Evodé. - IV. Titan. Rue. - V. Elevé. II. - VI. Ultimatum. - VII. Rédu. Ere. - VIII. Ira. Eu. - IX. Me. Dé. - X. Poussette. - XI. Ace. En-cas.
Verticalement
1. Porteur. S.P.A. - 2. Eraillée. Oc. - 3. Netteté. Mue. - 4. Si. Aviles. - 5. Il. Namur. So. - 6. Oïé. Eden. - 7. Névrite. Eto. - 8. Roulure. Ta. - 9. Ode. Meules.
GUY BROUTY.

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER
TOUS BILLETS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERES
TERMINATIONS FINALES ET NUMÉROS SIGNES GAGNÉS
1 2 3 4

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER
Le règlement du TAC-O-TAC se trouve dans le journal L.O. du 27/12/86
Le numéro 546851 gagne 4 000 000,00 F
Les numéros approchant à la centaine de mille gagnent 40 000,00 F

TALOTAC TRAJE DU MERCREDI 14 JANVIER 1987
5

SUR MINITEL. Préviation complète. Météo marine.
Temps observé Paris, province, étranger.
36.15 Tapex LEMONDE puis METEO.

Décès

M. Paul CANS, Yves et Marie-Océline Hervier, Bernard et Antoinette Siffier, Jean-Louis et Marie-Odile Cans, Yves et Annie Cans, M. et M^{me} Claude Cans, M. et M^{me} François Cans, M. Michel Cans et leurs enfants,

ont le douleur de faire part du décès de Paul CANS,

leur époux, père, frère et grand-père, survenu à Nice, le 13 janvier 1987, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Antoine-de-Padoue du Chamois (Yvelines), le lundi 19 janvier, à 9 h 30.

à, rue Jean-Duplessis, 78150 Le Chesnay.

Sylvestre Van Hecke a le douleur de faire part du décès de Nicole Clotilde CIANO,

présidente du SYNAF, vice-présidente de l'UNAPC, sa mère,

survenue le 11 janvier 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 20 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes. Dans la Ligue des droits de l'homme.

16, place de Verdun, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Pierre GARREL, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre TOE,

commandeur du Forêt national de Méry, ingénieur ENCP et ENSPM,

expert judiciaire national, ingénieur en chef de l'armement (H),

est décédé le 8 janvier 1987 à Lyon, à l'âge de soixante-dix-sept ans, entouré de ses épouses et de sa famille.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Lyon.

Les équipes de santé mentale du onzième secteur de Paris et du deuxième secteur de Seine-Saint-Denis ont la très grande tristesse de faire part du décès de

docteur Chantal HOUET, psychiatre, psychomotricienne,

survenue le 8 janvier 1987.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité familiale, à Villeneuve-sur-Lot.

59, avenue de la République, 75011 Paris, à, rue de l'Union, 93400 Saint-Ouen.

Jacques LOCHMANN, prêtre du Prado,

a rejoint le Seigneur pour une nouvelle vie, le 14 janvier 1987, à l'âge de soixante et un ans.

M^{me} Renée Lochmann, Hubert et Françoise Lochmann, leurs enfants et petits-enfants,

Jean-Claude et Geneviève Lochmann et leurs enfants, Marie-Odile Lochmann, Roland Pohn et ses enfants,

Ses oncles, tantes, cousins, cousines, Tous ses amis,

se retrouvent pour célébrer ce départ, au cours d'une écharde qui aura lieu le samedi 17 janvier, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Rosaire, sa paroisse, 194, rue Raymond-Losserand, à Paris-14^e.

Ni fleurs ni couronnes, mais une offrande pourra être rassemblée pour être partagée entre une paroisse de Lima (Pérou) et la recherche médicale.

174, rue Raymond-Losserand, 75014 Paris.

68, rue de Babylone, 75007 Paris.

10, avenue Maximilien-de-Robespierre, 94400 Vitry-sur-Seine.

CARNET DU MONDE
Les avis peuvent être insérés LE JOUR MÊME
s'ils nous parviennent avant 10 h du soir le jour même.

Tous les rubriques... 89 F
Abonnés (avec justification)... 60 F
Communications diverses... 72 F
Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de titre). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Remerciements

Angoulême. Le docteur Jean Decressac, ses enfants et toute la famille, remercient très sincèrement les nombreux amis qui ont bien voulu les entourer de leur sympathie, lors du décès de

M^{me} Jean DECRESSAC.

M^{me} René Termignon, son épouse, Et toute la famille,

très touchés des témoignages de sympathie de tous ceux qui par leur présence, messages, cartes de messe et envois de fleurs se sont associés à leur peine, lors du décès de

colonel René TERMIGNON (ER), les en remercient très sincèrement.

Avis de messes Une messe à l'intention de M. Pierre JAQUET,

décédé le 2 janvier 1986, sera célébrée le 17 janvier 1987, à 17 heures, en la basilique Sainte-Clothilde, 23 bis, rue Las-Cazes, à Paris-7^e.

Une messe sera célébrée le mercredi 21 janvier 1987, en la chapelle de l'École militaire, à la mémoire de M^{me} ROSELOT DE MELIN,

née Christiane de Fugot de Barbentane, rapportée à Dieu le 16 juillet 1986.

Communications diverses Cercle Bernard-Lazare. - En raison des circonstances, la conférence de Riva Talmann sur « Wastage », prévue pour le jeudi 15 janvier 1987, n'aura pas lieu. Nous prions nos sympathisants de nous en excuser.

Société française d'étude du dix-huitième siècle. - La réunion de l'assemblée générale annuelle se tiendra le samedi 17 janvier 1987, à 9 heures, au Collège de France, salle 8.

La réunion des anciens élèves de Notre-Dame-de-Sion des maisons de France et de tous pays, aura lieu le mardi 20 janvier 1987. Début de la réunion : 16 heures. Messe à 17 heures. 61, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

Madeleine Wacker, La famille, les amis et les anciens élèves de Nicolas WACKER,

font part de son décès, survenu le 13 janvier 1987.

L'exposition de ses œuvres reste ouverte aux Beaux-Arts.

nouveau drouot

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris Téléphone : 42-46-17-11 - Téléc : Drouot 642260 Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris Les expositions auront lieu le veille des ventes, de 11 à 18 heures, sauf indications particulières, * après le matin de la vente.

SAMEDI 17 JANVIER S. 9. - Vins. - M^{me} ROGEON.

LUNDI 19 JANVIER S. 3. - Dentelles. - M^{me} BOISGIRARD, M^{me} de Heeckeren. S. 4. - Tab. bib. mob. - M^{me} LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.

S. 8. - A 16 h, tapis. - M^{me} ROGEON. S. 14. - Bons meubles, objets mobiliers. - M^{me} ADER, PICARD, TAJAN. S. 16. - Bons meubles, objets mobiliers. - M^{me} ADER, PICARD, TAJAN.

MERCREDI 21 JANVIER S. 1. - Dessins et tableaux modernes. - M^{me} ADER, PICARD, TAJAN. Experts MM. Pacitti et de Lovencourt, Maréchaux. S. 7. - Bib., mbles. - M^{me} DEURBERGUE. S. 10. - Tab. bib. mob. - M^{me} BOISGIRARD. S. 14. - Tab. bib., mbles anc. et style. - M^{me} AUDAP, GODEAU, SOLANET.

S. 15. - Meubles et objets d'art. - M^{me} MILLON, JUTHEAU. JEUDI 22 JANVIER S. 9. - Bons meubles, objets mobiliers. - M^{me} ADER, PICARD, TAJAN.

VENDREDI 23 JANVIER S. 1. - Céramiques. - M^{me} DEURBERGUE. S. 4. - Tabl., dessins, gravures. Importants lots de livres reliés et brochés. Obj. d'art africains, mob. d'ép. et style, tapis d'Orient. - M^{me} MORELLE. S. 6. - Livres anciens et modernes. (Expo chez l'expert, M. Méandre, sur rendez-vous ; librairie Lardanchet les lundi 19 et mardi 20 janvier, 100, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. : 42-66-68-32.) - M^{me} ADER, PICARD, TAJAN. S. 13. - Objets d'art et d'ameublement. - M^{me} PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN. S. 16. - Art déco. - M^{me} DELAVENNE, LAFARGE.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07. AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68. BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36. DELAVENNE, LAFARGE, 12, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-45-96.

ROGEON, 16, rue Milton (75009), 48-78-81-06. DEURBERGUE, 19, bd Montmartre (75002), 42-61-36-50. LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16. MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 47-70-00-45. MORELLE, 50, rue Sainte-Anne (75002), 42-96-69-22. PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-82-33.

Tarif de la ligne H.T. Toutes rubriques... 89 F Abonnés (avec justification)... 60 F Communications diverses... 72 F Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de titre). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Une « table ronde » sur Simon Bolívar

est organisée le vendredi 16 janvier, à 18 h 30, à la Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, avec MM. Hubert Gourdon : « Bolívar était-il américain ? », Charles Mingot : « Bolívar entre l'Éclorad et le chaos », Ruggiero Romano : « De l'indépendance à la libération », et M^{me} Ghislaine Saurat : « Le libéralisme de Bolívar » ; coordination Laurence Tacou. Renseignements : 42-22-97-60.

Une conférence sur « Le pouvoir de l'information » est organisée par le Cercle parisien, le 17 janvier, à 15 h 30, au siège du Grand-Orient de France, 16, rue Cadez, avec MM. Henri Cailleux, président de la Commission pour la transparence et le pluralisme de la presse, et Marc Palliet, secrétaire général de la Haute Autorité de l'audiovisuel. Cette conférence sera présidée par M. Yves Coppens, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. Entrée libre. Renseignements : 43-58-97-84.

Université Paris-IV, jeudi 15 janvier, à 17 heures, petit amphithéâtre de l'Institut de géographie, M. Mohamed Said Karoui : « Le climat de la péninsule Taoutiana (les bilans climatiques) ».

Université Paris-VII, mercredi 21 janvier, à 9 h 30, salle des Thèses, tour 25, rue de Charonne, M. Paul Vialandier Fournier : « Histoire du Vietnam des origines au dix-huitième siècle de notre ère (histoire politique) ».

Université Paris-IV, jeudi 22 janvier, à 16 heures, Institut d'art, 3, rue Michelet, M. Jean Bistone : « Bercé à travers les siècles (1860-1914) ou l'École du naturalisme marin ».

Université Paris-IV, vendredi 23 janvier, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Tahar Hadjar : « La poésie politique sous le régime des Abbassides (112-134 - 750-946) ».

Université Paris-IV, vendredi 23 janvier, à 14 h 30, amphithéâtre Est du Grand Palais, M^{me} Marie-Hélène Perennec, née Maniez : « Le groupe nominal en allemand moderne ».

Université Paris-IV, samedi 24 janvier, à 14 heures, Institut d'oc, 16, rue de la Sorbonne, M. Naohiko Seto : « Folquet de Marceilha dans le manuscrit C. Edition critique ».

Université Paris-1, lundi 26 janvier, à 15 heures, salle appartement Desnais, centre Fontaine, M. Habib Gherari : « Le différentiel temporo-spatial relatif à la délimitation du plateau continental devant la Cour internationale de justice ».

Université Paris-IV, vendredi 23 janvier, à 14 h 30, amphithéâtre Est du Grand Palais, M^{me} Marie-Hélène Perennec, née Maniez : « Le groupe nominal en allemand moderne ».

Société française d'étude du dix-huitième siècle. - La réunion de l'assemblée générale annuelle se tiendra le samedi 17 janvier 1987, à 9 heures, au Collège de France, salle 8.

La réunion des anciens élèves de Notre-Dame-de-Sion des maisons de France et de tous pays, aura lieu le mardi 20 janvier 1987. Début de la réunion : 16 heures. Messe à 17 heures. 61, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

Madeleine Wacker, La famille, les amis et les anciens élèves de Nicolas WACKER,

font part de son décès, survenu le 13 janvier 1987.

L'exposition de ses œuvres reste ouverte aux Beaux-Arts.

1987 : Année internationale du logement des sans-abri

En 1987, l'Assemblée générale des Nations unies déclare 1987 Année internationale du logement des sans-abri (AISA). Objectif : faire prendre conscience de la situation des plus défavorisés et arrêter des procédures efficaces. Des manifestations vont ponctuer cette Année internationale, en particulier les forums de Nairobi en avril et de Berlin en juin, organisés avec le concours du Conseil de l'habitat international (HIC) et des groupes de base, actifs dans le domaine de l'habitat.

Une rencontre aura lieu le jeudi 15 janvier à 18 heures à la Maison de l'Amérique latine, avec MM. Daniel Biau, coordinateur national AISA, Yves Cabannes (HIC/GRET), Alain Hays, secrétaire général de CRATERRA Amérique latine et José Manuel Cortez, responsable du Taller Norte au Chili.

Deux exemples concrets de démarches seront présentés : CRATERRE, au Pérou, relais d'appui technique pour la construction en terre dans les communautés paysannes des Andes (vallée du Mantaro, notamment), et Taller Norte, au Chili, centre urbain d'assistance technique, qui donne une formation aux organisations communautaires des quartiers populaires de Santiago.

Inscriptions Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain, 75007 Paris, tél. : 42-22-97-60.

Le volcan nicaraguayen LE VOLCAN NICARAGUAYEN

88 F Polemiques, géopolitique, sandinisme, réalisations

aux Editions La Découverte

OFFICERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

Vente au Palais de Justice de Créteil, le JEUDI 29 JANVIER 1987 à 9 h 30

APPARTEMENT
au r.-d.-ch. parcs, garage, comp. entrée, salle à manger, séjour sur la rue, chambre et cuisine, W.C. au fond de cour, cave.

VITRY-SUR-SEINE
(Val-de-Marne)
1, rue Auguste-Blanqui
MISE A PRIX : 30 000 F

S'adresser à la SCP LE CABEC et WOSCARA, avocats au barreau de Val-de-Marne, 4, rue Desfer-Rochereau, 94000 Créteil, tél. : 42-07-07-60. On ne peut porter des enchères qu'en présence de l'avocat inscrit au barreau de Val-de-Marne.

Vente au Palais de Justice de Nanterre, le JEUDI 29 JANVIER 1987 à 14 h

APPARTEMENT
au 1^{er} ét. porte face gauche, bdt. A, comp. entrée, cuisine, W.C., chambre, douche.

NANTERRE (92)
182-184, avenue Georges-Clemenceau
MISE A PRIX : 50 000 F

S'adresser à la SCP CALE et TEYSSIER-VERMOT, avocats au barreau des Hauts-de-Seine, 10, r. du Théâtre, 92310 Sèvres, tél. : 45-34-53-82.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de Paris le jeudi 22 janvier 1987 à 14 h. En un seul lot

LOCAL COMMERCIAL à PARIS-13^e
21, r. du Mont-de-la-Vierge - 2, passage du Mont-de-la-Vierge et rue Bobillot, numéro 26

à usage de café « Les Caves pépées », dans bâtiment B au r.-d.-ch. comp. boutique, cuis., cour, W.C. ; au 1^{er} ét., 2 pièces, W.C., 2 débris, dégagement, droit à la jouissance exclusive d'un local, cave et sous-sol.

MISE A PRIX : 120 000 F

S'adresser à la SCP SCHMIDT et DAVID, avocats, 76, avenue de Wagram à Paris-17^e, tél. : 47-66-16-69.

Vente au Palais de Justice de Bobigny, le mardi 27 janvier 1987, à 13 h 30

PROPRIÉTÉ à AULNAY-SOUS-BOIS (93)
33, rue d'Italie

à usage d'habitation édifiée sur vide sanitaire, divisée en : rez-de-chaussée, salle à manger, salon, W.C., une pièce, cuisine ; étage : trois chambres, salle d'eau, buanderie et débarras ; garage. Sur TERRAIN de 372 m².

MISE A PRIX : 60 000 F

S'adresser à M^{re} Bernard Etienne, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis, membre de la SCPA Etienne, Waret-Etienne, 11, rue du Général-Leclerc à Rosny-sous-Bois (93110), tél. : 45-54-90-87.

Vente au Palais de Justice de Bobigny, le mardi 27 janvier 1987 à 13 h 30

PAVILLON à DRANCY (93)
20, avenue de la Jumelle

en cours de finition, élevé sur sous-sol comprenant : garage, chauffage, dépendances ; rez-de-chaussée : cuisine, salon, salle à manger, salle de bain, W.C. ; étage : 4 chambres, salle de bain, W.C., sur terrain de 300 m².

LIBRE - MISE A PRIX : 150 000 F

S'adresser à M^{re} Bernard Etienne, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis, membre de la SCPA Etienne, Waret-Etienne, 11, rue du Général-Leclerc à Rosny-sous-Bois (93110), tél. : 45-54-90-87.

Vente Palais de Justice de Meaux (77), jeudi 29 janvier 1987 à 10 h

GRANDE PROPRIÉTÉ BOURGEOISE à CHESSY
(Seine-et-Marne), 3, R.N. 54, dénommée « Les Clères », avec PARC BOISÉ.

Cce 1 ha 5 a 75 ca - LIBRE - M. à p. 500 000 F

S'adresser à M^{re} NORET, avocat, 19, place Henri-IV à Meaux (S.-et-M.), tél. : 64-34-00-27.

Vente au Palais de Justice de Créteil, le jeudi 29 janvier 1987 à 9 h 30

2 APPARTEMENTS à VINCENNES (94)
20 à 30, avenue Franklin-Roosevelt et passage des Vigier sans numéro.

1^{er} lot (lot n° 29), au 4^e étage : entrée, une pièce, cuisine, W.C. MISE A PRIX : 40 000 F. 2^e lot (lot n° 34), au 5^e étage : entrée, une pièce, cuisine, W.C. MISE A PRIX : 40 000 F.

S'adresser à M^{re} Ollivier BOUSSEAU, avocat au barreau de Val-de-Marne, 75, rue de Paris, 94220 Charenton-le-Pont, tél. : 43-68-37-57. On ne peut porter des enchères qu'en présence de l'avocat inscrit au barreau de Val-de-Marne.

Vente sur saisie Palais Justice d'Evry (91), mardi 3 février 1987 à 14 h

MAISON INDIVIDUELLE à LONGPONT-SUR-ORGE
(91310), 7, allée Claude-Debussy, 2 a 30 ca.

M. à p. 350 000 F

S'adresser à M^{re} E. Eltal, J.-M. Gréhan, F. Eltal, avocats, 3, rue du Village à Evry (91000), tél. : 68-77-96-16.

Vente au Palais de Justice de Bobigny, le mardi 27 janvier 1987 à 13 h 30

PAVILLON à VILLEPINTÉ (93)
12, avenue Centrale

élevé sur terrain divisé en : salle à manger, cuisine, W.C., salle de bain, chambre ; étage : 3 chambres. Sur un TERRAIN de 383 m².

MISE A PRIX : 180 000 F

S'adresser à M^{re} Bernard Etienne, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis, membre de la SCPA Etienne, Waret-Etienne, 11, rue du Général-Leclerc à Rosny-sous-Bois (93110), tél. : 45-54-90-87.

Vente au Palais de Justice de Bobigny, le mardi 27 janvier 1987 à 13 h 30

APPARTEMENT duplex à SEVRAN (93)
72, allée Apollinaire

au rez-de-chaussée à gauche du bâtiment F, escalier 25 : entrée, dégagement, rangement, W.C., cuisine, séjour et, à l'étage : salle de bain, W.C., trois chambres avec placards. PARKING en sous-sol.

MISE A PRIX : 120 000 F

S'adresser à M^{re} Bernard Etienne, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis, membre de la SCPA Etienne, Waret-Etienne, 11, rue du Général-Leclerc à Rosny-sous-Bois (93110), tél. : 45-54-90-87.

Vente au Palais de Justice de Bobigny, le mardi 27 janvier 1987 à 13 h 30

MAISON au PRÉ-SAINT-GERVAIS (93)
4, rue Marceau

divisée en 5 appartements - petite bâtisse dans la cour sur terrain de 180 m²

MISE A PRIX : 200 000 F

S'adresser à M^{re} Bernard Etienne, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis, membre de la SCPA Etienne, Waret-Etienne, 11, rue du Général-Leclerc à Rosny-sous-Bois (93110), tél. : 45-54-90-87.

Vente au Palais de Justice de Bobigny, le mardi 27 janvier 1987 à 13 h 30

PAVILLON à BONDY (93)
145, rue Auguste-Blanqui

sur sous-sol total, d'un rez-de-chaussée divisé en : entrée, séjour, salon, cuisine aménagée, chambre, W.C., salle d'eau, garage deux voitures, sur terrain de 358 m².

MISE A PRIX : 300 000 F

S'adresser à M^{re} Bernard Etienne, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis, membre de la SCPA Etienne, Waret-Etienne, 11, rue du Général-Leclerc à Rosny-sous-Bois (93110), tél. : 45-54-90-87.

Communication

Inculpé d'infraction à l'ordonnance de 1944 sur la presse

M. Robert Hersant bientôt absous par la justice ?

Dix ans après la première plainte déposée contre lui en mars 1977, M. Robert Hersant serait bientôt absous par la justice : on prête l'intention à M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, de rendre dans les jours qui viennent et en application de la nouvelle loi sur la presse une ordonnance constatant l'extinction de l'action publique engagée contre le PDG du Figaro pour concentration abusive.

Inculpé notamment d'infraction à l'ordonnance de 1944 sur la presse, M. Hersant pourrait alors présenter, vierge de poursuites, sa candidature à la reprise d'une des chaînes de télévision.

Cette absolution tomberait, pour lui, au meilleur moment. La compétition pour la reprise de la « 5 » s'ouvre en effet dans les jours qui viennent, et le calendrier de la mise en vente de TF 1 sera fixé le 30 janvier par la commission nationale de la communication et des libertés. Rien n'empêcherait celle-ci d'attribuer une chaîne à un inculpé pré-

sumé innocent, mais le dénouement heureux de cette affaire retarderait à M. Hersant une épine au pied.

La décision d'absoudre le PDG du Figaro a été prise en application de la nouvelle loi sur la presse votée sur l'initiative du gouvernement Chirac. Depuis l'adoption définitive de ce texte il y a quelques semaines, l'empire de presse de M. Hersant n'est plus illégal comme il l'était lorsque l'ordonnance de 1944 et les dispositions qui la complétaient étaient en vigueur. La nouvelle loi permet la constitution de groupes de presse comme celui de M. Hersant, devenu aujourd'hui l'un des hommes-clés de la majorité.

Le parquet de Paris, hiérarchiquement soumis au ministère de la justice, semble avoir mis une certaine hâte à en finir avec cette affaire désagréable pour M. Hersant. Les réquisitoires définitifs du substitut du procureur, concluant à l'absolution de M. Hersant a été transmis dès le 20 décembre au juge

d'instruction, un mois à peine après l'adoption de la nouvelle loi. Compte tenu de la date de ce réquisitoire, M. Grellier rendra, lui, son ordonnance, dans un délai normal.

Cette ordonnance donnera-t-elle pour autant satisfaction sur toute la ligne à M. Hersant ? Il se dit au Palais de Justice de Paris que M. Grellier pourrait assortir sa décision, constatant l'extinction de l'action publique engagée contre M. Hersant, d'une mention précisant qu'à ses yeux celui-ci a violé l'ordonnance de 1944 lorsque ce texte était en application.

La constatation de cette violation ne figure pas, dit-on, dans le réquisitoire du parquet qui pourrait être amené à faire appel de l'ordonnance de M. Grellier, si celle-ci ne lui donnait pas entière satisfaction. Sur le fond, cet appel ne changerait pas grand-chose à la situation de M. Hersant qui semble avoir déjà gagné la partie.

BERTRAND LE GENDRE.

« Le Figaro-Magazine » condamné pour diffamation envers France Terre d'Asile

La première chambre du tribunal de Paris a condamné, mercredi 14 janvier, M. Max Cios et le Figaro-Magazine à verser 20 000 francs de dommages et intérêts à l'association France Terre d'Asile pour avoir diffamé celle-ci.

Le 19 avril dernier, le Figaro-Magazine avait publié un article consacré au CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement). Sous le titre « CCFD : c'est de plus en plus inquiétant », l'article mettait en cause l'association France Terre d'Asile. Le 16 mai, l'hebdomadaire avait publié, à titre de droit de réponse, une lettre de l'association, mais l'avait assortie d'un commentaire jugé diffamatoire par France Terre d'Asile.

Les juges ont estimé que les accusations portées contre l'association étaient « exclusives de toute bonne foi ». En revanche, ils ont déclaré que l'imputation selon laquelle l'association avait des liens avec le mouvement d'Henri Curiel, terroristes assassinés il y a quelques années, ne portait pas atteinte à l'honneur ou à la considération de France Terre d'Asile.

Chassé-croisé autour de la « 5 »

(Suite de la première page.)

D'une part, la continuité d'exploitation de la chaîne dans la période de transition grâce à son stock de programmes et, d'autre part, la capacité d'élargir rapidement, grâce à ses émetteurs et à son expertise technique, la couverture de la « 5 » qui ne touche encore qu'une trop faible partie du territoire.

Le revirement de M. Hersant a d'abord provoqué un certain scepticisme chez ses concurrents. N'étant pas une provocation ou une tentative de diversion dont le Figaro, habile tacticien, est coutumier.

Mais il a bien fallu se rendre à l'évidence : la manœuvre est d'autant plus crédible qu'elle est fortement appuyée par le gouvernement. Chez le premier ministre, on redoute en effet que la reprise de TF 1 par le groupe Hersant ne soulève un tollé et ne déclenche des grèves dans le service public. Au ministère de l'économie et des finances, on tient à faire de la privatisation de la première chaîne un succès populaire : ce qui lui réussit dans le compte de M. Hersant gêne considérablement la mise sur le marché des actions de TF 1.

La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, la nouvelle fait l'effet d'une bombe. M. Jacques Hérault, qui préside le conseil de la CLT, voit se rejouer le scénario de 1985, qui avait abouti à l'éviction de sa société du paysage audiovisuel français. Pour donner des signes de bonne volonté, le conseil d'administration de la CLT propose immédiatement de contribuer au financement du satellite de télévision directe TDF 1. Mais, le gouvernement laisse entendre que la seule chance de la Compagnie de rester présente sur le marché de la télévision privée consiste à trouver un accord avec M. Hersant.

Comment, cependant, concilier les ambitions de deux groupes qui

veulent chacun assurer le rôle d'opérateur de la chaîne ? Comment faire cohabiter la CLT et M. Hersant, alors que la loi limite à 20 % la part des capitaux étrangers dans les tours de table ? Comment faire travailler ensemble deux groupes qui possèdent chacun d'importants portefeuilles de programmes ? Comment collaborer avec les journaux de M. Hersant, alors que la CLT est en négociation avec un groupe de quotidiens indépendants, Pluricom, qui substitue au représentant plus du tiers de la diffusion des quotidiens français ?

La partie est singulièrement compliquée par l'attitude d'Havas, principal actionnaire français de la CLT. Le bruit court depuis peu que le groupe publicitaire, soucieux avant tout d'accéder au marché de la télévision commerciale, serait sur le point de conclure un accord avec Hachette pour la reprise de TF 1, ce qui bouleverserait complètement les projets de la CLT.

Dans ce contexte, les négociations s'accroissent. M. Robert Hersant a été reçu le mercredi 14 janvier à l'hôtel Matignon, où on l'engage à poursuivre son offensive. Un conseil d'administration de la CLT doit se réunir sous vingt-quatre heures.

Malgré les grandes déclarations libérales du gouvernement, l'affaire risque de se régler au plus haut niveau politique, et la CNCL de voter les résolutions qui ont été déposées les derniers jours de candidature. Si les grandes manœuvres en cours devaient aboutir, la CNCL pourra difficilement éviter de s'interroger sur les importantes concentrations qu'entraînerait un mariage entre le premier groupe publicitaire (Havas) et le premier groupe de presse quotidienne (Hersant), ou, à l'inverse, une alliance entre le géant de l'édition, Hachette, et Havas.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Au conseil des ministres

M^{me} Janine Langlois-Glandier nommée présidente de l'INA

Le conseil des ministres du 14 décembre a nommé, sur proposition du ministère de la culture et de la communication, M^{me} Janine Langlois-Glandier à la présidence de l'Institut national de l'audiovisuel. L'ancienne présidente de FR 3 y remplace M. Jacques Pomont, qui occupait ce poste depuis décembre 1982 (nos dernières éditions du 15 janvier).

M^{me} Langlois-Glandier est donc la seule responsable de l'audiovisuel public - à l'exception de M. Hervé Bourges, intouchable jusqu'à la privatisation de TF 1 - à avoir survécu à l'alternance de mars 1986. C'est en octobre 1985 que, directeur général de la Société française de production, elle est appelée par la Haute Autorité à prendre en main les destinées de FR 3. Elle a, à l'époque, le soutien du cabinet du président de la République et celui de M^{re} Michèle Costa, qui admire ses qualités de gestionnaire.

La nomination entraîne immédiatement le départ de M. Serge Monty, directeur général de la station, proche du Parti socialiste, qui ne cache pas son irritation et son incompréhension devant ce choix. Très vite, M^{me} Langlois-Glandier prend ses distances vis-à-vis du gouvernement. Elle s'oppose notamment à M. Laurent Fabius sur le choix du directeur de la chaîne culturelle (SEPT), M. Bernard Faivre d'Arcier. La présidente de FR 3, actionnaire principale de la SEPT, livre alors une lon-

Le magazine « Décibels » réapparaît sur FR 3

L'émission rock « Décibels », qui devait disparaître de la grille de FR 3 fin janvier, pour laisser la place au magazine des armées « Horizons » (le Monde du 9 janvier), a été sauvée in extremis. Condamné « pour motifs financiers », ce magazine, animé par Jean-Lou Jancier et produit par FR 3-Bretagne-Pays de Loire, réapparaît dans la grille, deux fois par mois au lieu de chaque semaine, à partir du jeudi 26 mars.

Ce sauvetage a été rendu possible grâce à sa reprise dans le plan de charges de la station de FR 3-Rennes et la promesse du soutien financier de divers partenaires. Selon M. Yves Jaigou, directeur des programmes à FR 3, « le devis concernant « Décibels » est actuellement à l'étude, mais une chose est sûre : l'émission sera maintenue à un rythme bimensuel ».

Le groupe de Suez et ses filiales prennent 28 % dans la COMAREG. - La Compagnie pour les marchés régionaux (COMAREG), premier groupe français de presse gratuite et de distribution publicitaire, présidée par M. Paul Dini, a ouvert son capital.

La Compagnie financière de Suez a acheté 13 % des parts, et ses deux filiales, la Compagnie de Penhoët et Investissements Financiers Numéro un, ont acquis respectivement 12,5 % et 0,5 % du capital. Fondée en 1968, la COMAREG, dont le capital actuel s'élevait à 100 624 000 F, a réalisé en 1985 un chiffre d'affaires de 615 millions de francs.

Y.-M. L.

La sélection pour les prix de la Fondation Mumm

Le préjuge des prix de la Fondation Mumm pour la presse écrite, qui seront décernés prochainement, a sélectionné les articles ou dessins suivants parus au cours de l'année 1986 :

Catégorie « Chroniques, critiques, commentaires ou essais »

Pierre Doutréant, « L'infamie » (L'Express) ; Jacques Faizant, dessin du 23 décembre sur la grève des transports (Le Figaro) ; Bruno Frappat, « Le jardin de M. Piny » (Le Monde) ; Dominique Janet, ses chroniques (Le Quotidien de Paris) ; Plantu, dessin du 5 juin (les hommes politiques au bac de philo) (Le Monde) ; Alain Riou, ses billets (Le Matin de Paris).

Catégorie « Reportage et enquête »

Vincent Beaufile, « Combien vaut Tapie » (L'Expansion) ; Rémi Favret, « Liban : j'ai vu les vendanges de l'opium » (Actuel) ; Bernard Guetta, « L'explosion de la navette Challenger » (Le Monde) ; Daniel Jubert et Jean-Pierre Bourve, « Charbourg : trafic d'obus pour Klumeliny » (Le Presse) ; Roland Mihail et Jacques Bouzerand, « CNCL : cinq PDG en cinquante minutes (Le Point) » ; Michel Peyrard, « Tchernoïyl : la maudite » (Paris-Match) ; Jean-Marie Pontant, « Carrefour du développement : Châlier s'explique » (Le Point) ; Jean Rolin, « L'or des bourses » (Libération) ; Elisabeth Schemla, « SIDA, le témogage » (Le Nouvel Observateur).

La crise des imprimeries parisiennes

Le sort de l'IPN et de l'IMP en suspens

Difficile début d'année pour les imprimeries parisiennes. Le sort de l'imprimerie de la presse nouvelle (IPN), en réajustement, adossée au sein de la SEPT, est en suspens. Le tribunal de commerce de Paris, qui devait statuer sur le sort de l'entreprise le 12 janvier, a, en effet, reporté sa décision au 26 janvier.

Les analyses du Livre CGT et de M. Bruno Bertez, PDG du groupe AGEFI-La Vie française dont les titres sont imprimés par l'IPN, et qui est candidat à sa reprise, demeurent très éloignées, en dépit de négociations qui ont déjà eu lieu.

Le Livre CGT est prêt à accepter quatre-vingt-dix départs - sur trois cents salariés - par le biais de retraites anticipées, départs volontaires, congés-conversions, etc. (Le Monde du 1^{er} janvier). M. Bertez estime, pour sa part, que ce chiffre est insuffisant. « La CGT doit prendre ses responsabilités », a indiqué M. Bertez, « et s'engager sur le respect scrupuleux d'un chiffre de masse salariale global compatible avec le chiffre d'affaires prévu en 1987 pour l'IPN », soit 92 millions de francs. La masse salariale de l'entreprise, en 1987, ne devrait pas dépasser 73 % de ce montant, alors qu'elle aurait atteint 103 % l'année dernière.

Après une grève du 26 au 31 décembre 1986 qui empêcha l'impression à l'IPN de la Tribune de l'économie et l'AGEFI, le syndicat du Livre a tenté de bloquer la fabrication de l'hebdomadaire la Vie française, le 8 janvier. La veille, le Livre-CGT avait dénoncé le « retrait sauvage » de la Vie française de l'imprimerie Publications Elysées, où le journal était habituellement composé.

Le sort de l'imprimerie moderne de Paris (IMP, ex-Georges Lang) se joue aussi devant les tribunaux. La cour d'appel de Paris devrait en effet se prononcer le 23 janvier sur la décision prise par le tribunal de commerce de confier l'entreprise en difficultés à M. Serge Lasny, imprimeur à Montrouge (Le Monde du 31 décembre).

C'est le procureur de la République qui a interjeté appel de cette décision, accordant ainsi à la demande du Livre-CGT, dont les préférences vont au plan de reprise de M. Maurice Brébart.

Entre-temps, l'IMP a été occupée du 28 décembre 1986 au 8 janvier par des militants du Livre-CGT. M^{re} Albert Chassagnon, administrateur judiciaire de l'IMP, a indiqué dans une lettre adressée aux salariés que « la situation actuelle de la société ne lui permettait pas de verser les salaires du mois de décembre ».

« La solution de ce problème crucial, indiquait encore M^{re} Chassagnon, est dépendante du jugement qui doit être prochainement rendu en appel ».

Y.-M. L.

سكوا من الأصل

La chute du dollar s'est poursuivie dans une extrême nervosité

Déjà très sensible mardi, la chute du dollar s'est accélérée mercredi, après l'article du *New York Times* et le démenti embarrassé de la Maison Blanche (voir l'article de notre correspondant à Washington).

A New York, les cours du « billet vert » plongeaient littéralement, tombant, au moment de 1,86 DM à 1,8190 DM, au plus bas depuis octobre 1980 et de 6,23 F à 6,10 F, pour remonter un peu dans la nuit, des rachats de vendeurs s'effectuant sur les marchés asiatiques un peu au-dessus de 1,84 DM et de 6,15 F.

A Tokyo, le dollar a battu tous ses records de baisse, établi fin août 1986 à 153,30, en fléchissant jusqu'à 151,25 yens avant de se redresser un peu à 153,25 yens, grâce en partie aux interventions discrètes de la Banque du Japon.

Le gouvernement nippon va demander aux Etats-Unis de « confirmer » l'accord Baker-Miyazawa sur la stabilisation de la parité dollar-yen, aux alentours de 160 yens pour un dollar, pensait-on. Apparemment, cet accord s'est montré fort peu efficace ces derniers jours.

Il convient de noter qu'à l'inverse de la Maison Blanche, M. Paul Volcker, président de la réserve fédérale des Etats-Unis, a réitéré son affirmation, suivant laquelle le dollar a « trop baissé ».

M. Volcker, qui redoute les effets de cette baisse sur le niveau des prix américains et la confiance des prêteurs étrangers, pourrait, selon les vœux du président Reagan, être remplacé à l'automne, par M. Beryl Sprinkel, actuellement chef des économistes de la Maison Blanche :

« Si c'est vrai, c'est la chute libre pour le dollar », estiment les opérateurs.

A Paris, le cours du mark, après avoir calmé à 3,35 F puis fléchi à 3,3380 F, s'établissait jeudi en fin de matinée, à environ 3,34 F. Pour Edouard Balladur, s'exprimant devant la commission des finances de l'Assemblée nationale « la baisse actuelle du dollar est excessive, injustifiée et dommageable à l'économie mondiale ».

Le bluff américain

WASHINGTON de notre correspondant

Non content de rester depuis plusieurs jours totalement passif devant le recul du dollar, le gouvernement américain a entrepris, le mercredi 14 janvier, de pousser ouvertement à la baisse de sa propre monnaie.

L'objectif poursuivi par le département du Trésor est de faire pression sur les deux autres principales puissances économiques occidentales, le Japon et plus encore l'Allemagne fédérale, afin de les contraindre — sous la menace d'un renchérissement de leurs exportations — à donner un coup de fouet à leur économie en baissant leurs taux d'intérêt. Les dirigeants américains estiment, en effet, qu'il s'ensuivrait un renforcement général de la croissance, et donc un développement des exportations américaines.

Trois mécanismes, car il oublie que l'Amérique n'a pas forcément de produits d'un attrait comparable à ceux d'autres pays à proposer, le raisonnement sous-jacent néanmoins la politique économique de Washington depuis plus d'un an. La durcissement auquel on assiste n'a, en ce sens, rien d'un tournant de fond, mais découle logiquement du sentiment d'urgence créé à la fois par l'arrivée d'une majorité démocrate au Sénat et par le creusement du déficit commercial, qui devrait atteindre plus de 170 milliards de dollars en 1985. Les limites du

tolérable sont ainsi d'autant plus évidemment dépassées que les démocrates, désormais aux commandes des deux chambres du Congrès, ont les moyens de faire adopter des législations protectionnistes auxquelles la Maison Blanche continue de se déclarer hostile.

L'administration américaine a donc publiquement choisi d'ouvrir le feu par le biais de confidences anonymes au *New York Times*. Attribuées à des « sources officielles », elles ont naturellement fait la une du quotidien. Ce dernier immédiatement relayé par les agences de presse, a informé les marchés financiers que le gouvernement des Etats-Unis « voulait que le dollar baisse plus encore » et voyait dans cette dépréciation « la principale arme » de réduction du déficit.

De nouveaux ajustements ?

Washington n'aurait pu inciter plus efficacement le marché à spéculer à la baisse du dollar et à la hausse du yen et du mark. En milliers de milliards, le porte-parole de la Maison Blanche laissait échapper qu'il s'attendait que le dollar poursuivisse son déclin, souhaitant qu'une éventuelle poursuite de la baisse soit « ordonnée », ce qui revenait à appeler à des pourparlers.

Dans l'après-midi, un haut (et toujours anonyme) responsable du Trésor allait enfoncer le clou en

expliquant que, pour réduire leur déficit, les Etats-Unis devaient obtenir une accélération de la croissance chez leurs principaux partenaires et que des « ajustements monétaires » supplémentaires seraient nécessaires à cette accélération demeurait insuffisante.

La pression est d'autant plus forte que le mouvement induit un nouveau déséquilibre entre la monnaie allemande et les autres devises européennes — un déséquilibre général, donc, qui semble condamner aux concessions, tant est lourd le poids américain.

Mais les Etats-Unis jouent avec le feu, car, à faire ainsi baisser le dollar, ils risquent de rendre de moins en moins attractifs les emprunts dont ils ont besoin pour financer un déficit — budgétaire cette fois-ci — qui ne recule que très lentement. Il n'y a pas si longtemps que M. Volcker, le président de la Réserve fédérale, mettait en garde contre le danger consécutif de devoir faire remonter les taux d'intérêt et cet avertissement serait aujourd'hui tout ce qu'il y a de plus justifié.

En ce sens, le chantage américain repose largement sur un bluff, mais le problème est que le contre-bluff n'est pas du tout sans risques, car personne ne sortirait indemne d'une véritable épreuve de force. C'est la raison pour laquelle le coup de parole, mercredi à Washington, sur une concertation prochaine entre partenaires occidentaux.

BERNARD GUETTA.

L'« europessimisme » de M. Delors

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Finis l'optimisme, comme l'a qualifié l'un des participants, qui était affiché dans la nuit du dimanche 11 au lundi 12 janvier à l'issue des débats des ministres des finances de Douze.

La Commission européenne est invitée à M. Jacques Delors, son président, s'est déclaré très déçu de

l'état d'esprit de la réunion ministérielle. Ces ministres, qu'il avait tant souhaité voir se rencontrer pour qu'ils renouent les fils d'une coopération cassée n'étaient, à l'évidence, pas parvenus à rétablir les voies du dialogue.

La preuve ? Les Douze se sont chamaillés huit heures sur la nouvelle grille de parités, deux heures sur les conséquences agricoles de l'opération, mais ont consacré moins d'une heure à l'avenir, c'est-à-dire aux suggestions que leur faisait le

président de la Commission pour qu'il soit clairement indiqué à l'opinion publique et aux marchés que les pays participants étaient unanimes à vouloir faire passer le système monétaire européen (SME) du bon pied.

La Commission se garde bien de porter une appréciation critique sur le réajustement qui vient d'être décidé. Il n'est pas du tout évident qu'on considère ici que les ministres, en réajustant le mark et le florin de 3 %, aient tiré trop court. Mais on s'interroge, en revanche, sur l'aspect politique. Face au vide ainsi manifesté par l'Europe, les Etats-Unis ne seraient-ils pas tentés de laisser encore filer leur monnaie pour que le marché européen, alors aux commandes des décisions (en l'occurrence une baisse des taux d'intérêt) qu'apparemment ils ne veulent pas assumer ?

M. Claude Cheysson, le commissaire chargé de la politique de coopération, ne voit pas lui non plus l'avenir en rose. Il croit que l'atténuation allemande s'explique en partie par la crainte qu'on a à Bonn de voir la bourgeoisie du début de la longue durée, l'ancien ministre français des relations extérieures pense qu'on sous-évalue les faiblesses structurelles de l'économie américaine. Les performances brillantes de certaines entreprises cachent, selon lui, la vétusté et l'absence de compétitivité de vastes secteurs de l'industrie. Une situation qui pourrait rendre instable le redressement du commerce extérieur et la réduction des déficits budgétaires. Et par là même menacer l'équilibre commercial mondial, financier du monde occidental.

Ph. L.

Les MCM nouveaux sont arrivés

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Pour neutraliser les effets sur les échanges des récentes réajustements du devaluer du florin et du franc belge, la Commission européenne a décidé, le mercredi 14 janvier, d'instaurer de nouveaux montants compensatoires monétaires (MCM) négatifs dans les pays membres dont le parité des monnaies n'a pas été modifiée. En France, les MCM, qui jouent comme des subventions à l'importation et des taxes à l'exportation, atteignent désormais les niveaux suivants : viande bovine, 1,5 %, produits laitiers, 4,8 %, céréales et sucre, 8 %.

La Commission, reconnaissant ainsi qu'il y a là un cas particulier méritant examen, a fixé les MCM applicables au porc, à 1,5 %, et ceux applicables à la volaille à 3,2 %, mais a décidé de suspendre leur application jusqu'à la prochaine réunion des ministres de l'Agriculture des Douze, le lundi 19 et le mardi 20 janvier. Aux ministres de s'exprimer ! La France, inquiète des réactions des paysans bretons des MCM, voudrait qu'ils soient durablement suspendus ou supprimés. M. François Guillaume plaidera assurément dans ce sens à Bruxelles.

Il serait dans l'ordre des choses que les Allemands, les Hollandais et les Belges, pour la création de MCM négatifs représentaient un avantage commercial, cherchant à s'opposer à cette requête. A Bruxelles, on se demande si les organisations professionnelles françaises et, prenant le relais, le gouvernement, ont raison de faire une telle fixation sur ces MCM porc, volaille. Ne sont-ils pas, en fait, les uns et les autres, de gaspiller des cartouches qui pourraient être utilisées plus opportunément dans d'autres litiges ? « Il n'y a aucun enjeu

économique réel. Au pourcentage du prix, le MCM est minuscule », commente un haut fonctionnaire bruxellois, et il est vrai aussi qu'ils ne feront que compenser, à l'entrée en France, au Royaume-Uni et en Italie, un relèvement des prix à l'importation qui, du fait de la dévaluation du deutschemark et du florin, est bien réel.

Les MCM sont théoriquement neutres, et les responsables bruxellois ne sont pas loin de penser qu'au moins aux niveaux appliqués pour le porc et la volaille ils le sont effectivement. Mais voilà, il existe une symbolique des MCM dont se sont emparés les producteurs et leurs représentants. Compte tenu de la complexité des mécanismes, il devient bien hasardeux d'essayer de leur démontrer qu'ils suspendent la portée pratique de la mesure.

S'agissant des céréales, l'écart de prix entre la France, d'une part, et le Royaume-Uni et les Pays-Bas, d'autre part, qui résulte des MCM dépasses désormais 10 %. Aux MCM négatifs de 8 %, qui vont désormais s'appliquer en France, il faut en effet ajouter le MCM positif de 2,4 % appliqué en RFA et aux Pays-Bas. Il y joue en effet comme une subvention à l'exportation et une taxe à l'importation. Une taxe de plus de 10 % pour parvenir à concurrencer les producteurs allemands sur leur terrain, ou de 7,7 % dans le cas des produits laitiers, constitue probablement un vrai handicap. Et cela d'autant plus que ces MCM sont pour partie très anciens, autrement dit, corrigent une variation monétaire qu'il était sans doute effectivement judicieux de neutraliser quand elle s'est produite, mais qui, par la suite, a été absorbée par le marché. Les MCM, comme le beaujolais, doivent être consommés frais ! Anciens, ils deviennent, comme le leur reprochent les Français, des obstacles à une saine concurrence.

Ph. L.

Quelques mois à venir difficiles

QUAND on lui pose la question de savoir pourquoi le réajustement monétaire de ce début de semaine n'a pas été suivi d'un plan d'accompagnement, comme c'est l'habitude, M. Balladur répond que des mesures de rigueur sont en place depuis le printemps dernier, date à laquelle le franc avait été dévalué par rapport au mark, et qu'elles suffisent : rigueur budgétaire et monétaire, rigueur salariale, concurrence accrue sur les prix et les tarifs.

Il est exact en effet que dans tous les domaines où l'Etat exerce une action directe de réglage conjoncturel, l'objectif visé est celui de l'équilibre — ou plutôt du réajustement — avec celui de la croissance ou de l'amélioration du bien-être. La meilleure preuve en est le refus obstiné du gouvernement d'accorder des hausses de salaire aux agents de la SNCF, malgré les grèves qui ont gêné pendant plus de trois semaines l'activité économique du pays et ont fait perdre pas mal d'argent à l'entreprise nationale. Preuve aussi, le niveau très élevé auquel sont restés les taux réels d'intérêt qui, avec 7,5 %, sont actuellement supérieurs à ce qu'ils étaient il y a huit mois, gênant la reprise des investissements. Preuve enfin, le volontarisme de réduire le déficit budgétaire : de façon symbolique en 1986 (deux milliards de francs par rapport à ce qui avait été prévu par les socialistes) ; plus fortement cette année, l'effort portant sur presque 15 milliards de francs.

Pourtant, quand on a dit cela, on n'a pas tout dit. La situation en France, telle qu'elle se présente en ce début d'année, n'est plus celle du printemps 1986 quand la droite accéda au pouvoir. La situation conjoncturelle est même si différente à bien des égards qu'on peut se demander si le dispositif mis en place lors de la dévaluation d'avril 1986 fut assez sévère et si, paradoxalement, il ne l'est pas trop actuellement.

Au printemps 1986, lorsque M. Chirac commença à gouverner, le pays est en pleine euphorie. Rétrospectivement, le mot n'appartient pas trop fort puisque les données statistiques montrent que les Français ont accru leur consommation de 4 % au premier semestre (1), ce qui correspond au rythme des belles années d'avant le premier choc pétrolier. Le remboursement du prêt monétaire obligatoire début 1986, la baisse des prix de l'essence et du fuel domestique, l'amélioration des salaires réels reproduisent leurs effets. Flambée d'achats entraînant bien sûr des importations massives qui, pour les seuls biens de consommation, augmentent de plus de 15 % en 1986.

Résultat : le balance commerciale se déséquilibre de nouveau

malgré l'aubaine que représente la baisse des prix pétroliers. On en était là fin 1986, sur ce constat d'échec, trois ans et demi après que MM. Mauroy et Delors eurent parlé d'austérité — et l'eurent appliquée, — précisément pour rétablir des équilibres commerciaux gravement déséquilibrés.

Lorsque fut dévalué le franc en avril 1986, un débat s'était instauré au sein du gouvernement pour savoir s'il convenait de revenir vite et fort à la rigueur afin de freiner la flambée de consommation qui s'épanouissait et déséquilibrait — on le savait — notre commerce extérieur. Les partisans de cette thèse proposaient à l'époque de majorer sensiblement la taxe intérieure sur les produits pétroliers et de rétablir immédiatement le prélèvement social de 1 % sur les revenus que M. Bérézgovoy avait supprimé au début de 1985.

Y aller doucement

Cette thèse ne fut pas retenue pour des raisons politiques évidentes : difficile d'arriver au pouvoir pour mettre fin tout aussitôt à la flambée. L'idée prévalut qu'il était préférable d'y aller doucement pour mener, dans un bon climat, des réformes structurelles importantes : les dénationalisations, la modification du temps de travail, la libération des prix et des changes... Avec l'espoir avoué — la dévaluation avait ce but — d'obtenir une baisse des taux réels d'intérêt, presque toutes les analyses de l'époque considéraient que ces taux empêchaient une reprise forte et durable des investissements.

En d'autres termes, la manne pétrolière devait à la fois nous épargner un retour à la rigueur de style 1983 et nous faire déboucher — par le biais d'un crédit moins cher — sur une activité plus soutenue et sur moins de chômage. La seule véritable discipline, la seule contrainte restait la politique salariale : on le vit lorsqu'en mai M. Chirac adressa à chacun des membres du gouvernement ses directives pour le budget de 1987 : « La pause catégorielle sera maintenue », écrivait le premier ministre, spécifiant par là qu'il n'y aurait pas d'augmentation du pouvoir d'achat. Encore cette recommandation s'est-elle durcie depuis avec l'inclusion, dans les calculs d'augmentation de la masse salariale, des hausses dues à l'ancienneté et à la technicité.

Début 1987 : la vague de consommation a refléchi, affectant le commerce. Faute d'une reprise de la demande mondiale, l'activité industrielle, en raison du tassement de la demande intérieure, a commencé de régresser et va probablement poursuivre sur une pente des-

cente jusqu'au printemps. Et pour tout aggraver, la hausse des prix va provisoirement s'accroître. En janvier, l'indice du coût de la vie risque de faire un bond comme on n'en n'avait pas vu depuis des mois : plus 0,5 %, peut-être davantage, du fait des hausses des prix de l'essence et du fuel domestique (plus 5 % ici, plus 18 % là) entre le 22 décembre et le 12 janvier.

La menace d'une hausse des prix

Le gouvernement se trouve confronté à une situation difficile et, à bien des égards, contradictoire dans les solutions qu'elle appelle. D'un côté, la faiblesse de notre commerce extérieur nécessite une vigilance accrue de nos coûts salariaux ; de l'autre, la remontée des prix pétroliers va avoir un effet dépressif sur une activité déjà en train de s'étoiler (le réajustement monétaire du 12 janvier aurait dû permettre une baisse des taux d'intérêt qui ne s'est pas produite, au contraire) ; d'où l'utilité d'un freinage dans l'engagement des dépenses budgétaires, solution qu'on aurait pu imaginer après une dévaluation classique. Tout au plus MM. Balladur et Juppé amèneront-ils certaines crédits pour compenser les dépenses supplémentaires entraînées par les opérations du Tchad et par les postes supplémentaires créés par M. Monory dans l'enseignement à la suite des manifestations étudiantes.

Reste l'accélération de la hausse des prix due au pétrole et maintenant aux rigueurs de l'hiver. Une accélération qui va se produire dans un climat rendu mauvais par les grèves et les désordres monétaires. Une accélération qui, si elle se répète plusieurs mois de suite, pourrait tout à la fois relancer les anticipations des chefs d'entreprise, les revendications salariales et les spéculations des cambistes sur un nouveau réajustement au sein du SME. Trois hypothèses catastrophiques qu'il s'agit d'écarter absolument, ce à quoi le gouvernement réfléchit actuellement.

Les rentrées fiscales, qui pour 1987 s'annoncent plus importantes que prévu, seront-elles suffisantes — compte tenu des engagements déjà pris par ailleurs — pour que soit renouvelée l'opération Barre de janvier 1977 d'une baisse de la TVA ? Une solution qui aurait le double avantage d'alléger les prix de détail et de nous rapprocher des taux européens généralement plus bas que les nôtres.

Plan d'accompagnement peu conformiste pour réajustement monétaire lui-même peu classique.

ALAIN VERHOLES.

(1) En rythme annuel sur le premier semestre.

M. Balladur veut réduire davantage les dépenses publiques pour éviter « tout dérapage »

Bien que ne siégeant pas, le Parlement ne pouvait rester dans l'ignorance des positions du gouvernement après le récent réajustement monétaire. M. Michel d'Ornano (UDF, Calvados), président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a donc demandé à M. Edouard Balladur de venir s'expliquer devant celle-ci le mercredi 14 janvier.

Le ministre d'Etat a expliqué aux nombreux députés présents que les pays européens et le Japon « considéraient que la baisse actuelle du dollar est excessive, injustifiée et dommageable à l'économie mondiale ». Il a ajouté : « Cette attitude commune ne peut que favoriser une plus grande stabilité des parités entre les principales monnaies autres que le dollar ». Soulignant « la convergence des économies européennes », le ministre des finances s'est dit persuadé que « la nouvelle grille des

parités » reflétait « d'une façon parfaitement adéquate les données fondamentales des économies européennes ». Affirmant que cette analyse « est totalement partagée par les autorités allemandes », M. Balladur a déclaré qu'il était « sûr » que le dernier réajustement monétaire européen sera « durablement ratifié par les marchés des changes ».

M. d'Ornano a remarqué qu'il n'y avait pas « une situation économique qui justifie à elle seule un réajustement monétaire ». Il a aussi fait remarquer que le franc s'était « réajusté » face au yen et au franc suisse, donc face à des monnaies fortes. En revanche, M. Christian Goux (PS, Var) a affirmé que « l'absence de déclaration de M. Balladur au cours des dernières semaines sur l'intangibilité du rapport franc/deutschemark » témoi-

gnait « de la véritable politique monétaire de franc faible mise en œuvre depuis la dévaluation à froid d'avril 1986 ».

Aussi il craint la persistance de remous monétaires si la baisse du dollar se poursuit. M. Yves Guéna (RPR, Dordogne) s'est interrogé sur l'intérêt d'une sortie du franc du système monétaire européen, éventualité que le ministre d'Etat a exclue.

M. Edmond Alphandéry (UDF, Maine-et-Loire) a souligné la nécessité de « mesures d'accompagnement » à tout changement monétaire, d'autant que pour lui le changement de parité entre le franc et le deutschemark oblige le gouvernement à modifier les hypothèses économiques sur lesquelles a été bâti le budget pour 1987. Il estime, notamment, plus que jamais nécessaire un soutien à l'investissement des entreprises. M. d'Ornano a sou-

tenu la même idée, en expliquant que la réévaluation du mark allait nécessairement entraîner un courant inflationniste ; il souhaite donc que le gouvernement reste ferme sur l'évolution des salaires et des coûts, et soit rigoureux dans la préparation du budget pour 1988 et dans l'exécution de celui pour 1987.

Pour M. Balladur, il suffit de maintenir les grandes lignes de la politique économique : réduction simultanée des impôts et du déficit budgétaire, rigueur de la politique monétaire et modération de l'évolution des rémunérations. Mais en réponse à une question de M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne), rapporteur général, le ministre d'Etat a expliqué que les conflits sociaux allaient le contraindre à réduire les dépenses publiques en 1987 pour éviter « tout dérapage ».

Le Monde ANNONCE

OFFRES D'EMPLOIS

Le Cabinet ETAP a proposé cette semaine aux lecteurs du MONDE les postes suivants :

- Alimentaire**
DIRECTEUR GENERAL 400.000 + Centre France réf. XN 237 CMR
- INGENIEUR D'AFFAIRES** Paris réf. GR 286 AMR
- INGENIEUR MINES, ECP, AM...** Strasbourg réf. HS 287 AMR
- Conseil en informatique et organisation**
X, MINES, ECP 450.000 + Paris réf. EP 285 AMR
- Prestations services destinées au grand public**
CHEF SERVICE MARKETING Est France réf. BM 283 AMR
- Céramiques Techniques**
Ingénieur Procédé 258.000 + Sud-Est réf. WR 281 CMR
- JEUNE CHEF SERVICE COMMERCIAL** Montpellier réf. VS 280 CMR
- CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE** Paris réf. SB 277 AMR
- Comptabilité et contrôle de gestion**
X, ECP, MINES... Paris réf. NY 276 CMR
- ESSEC, ESCE, EXPERT COMPTABLE** Paris réf. LW 271 CMR
- CHEF DE PROJETS INFORMATIQUES** confirmé et très bon niveau Paris réf. TE 278 AMR
- Electronique**
DEUX CHEFS D'AGENCE Grenoble réf. NY 273 CMR
Toulouse réf. GZ 274 CMR
- UN CADRE TECHNICO-COMMERCIAL** Rhône-Alpes réf. PA 275 CMR
- JEUNE CADRE COMPTABLE** Paris réf. CH 284 AMR
- Domaine des métaux non-ferreux**
CHEF SERVICE ENTRETIEN ET TRAVAUX NEUFS Oise réf. UF 279 AMR

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, adressez un dossier de candidature au préalable la référence au Cabinet ETAP.

etap
17, rue d'Auteuil 75016 Paris

SOCIÉTÉ D'INSTRUMENTATION dans le cadre de sa forte expansion recherche et

ELECTRONIQUE 1 INGENIEUR D'ETUDE

pour développement cartes analogiques et digitales à microprocesseurs expérience souhaitée : 2 ans minimum BANLIEUE EST Nord d'adresse C.V. PHOTO PRESENTATIONS aux Ets MULLER & C° avenue de la Trinité 8, P.F. 25 - 77500 CHELLES.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. cherche place stable DACTYLO OU STANDARDISTE ou HOTESSE ACCUEIL. Ecrire n° 7029 LE MONDE PUBLICITE, 5, rue Montessuy, Paris-7.

DIRECTEUR AFFAIRES SOCIALES

Sc. Po CPA 1986 40 ans, expériences diversifiées dans le secteur tertiaire et industriel, maîtrise des dynamiques de concurrence et de changement. Etudier toute proposition motivée. Paris, R.P.

Ecrire sous le n° 6228 LE MONDE PUBLICITE, 5, rue de Montessuy, Paris-7.

J.F. 23 ans, Sc. Po, licence lettres, proficiency of Cambridge cherche poste en édition, secteur culturel, journalisme. Téléphones : 43-29-32-08.

COMMUNICATION REDACTION EDITION

Ecrire sous le n° 8.283 LE MONDE PUBLICITE, 5, rue de Montessuy, Paris-7.

propositions diverses

Directeurs des ventes indépendantes recherche divers produits intéressant. Etude toutes propositions. Ecrire au journal.

Rach. pers. sachant conduire pour accompagner adultes et v.e., sorties, voyages, offre studio indépendant, rémunération à dédit. Ecr. GILAUD, 8, r. de la Mouselle, 75019 Paris.

capitiaux propositions commerciales

PLACEMENTS INTERETS 15 % garantis sur immeubles. Tél. 43-48-77-83.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

15^e arrdt

CAMBRONNE

Appte occupé loi 1948, dans bel imme. p. de l., de 350 000 à 450 000 F. 43-26-64-74 p. 233.

18^e arrdt

MARCHE DES NOTAIRES

GRAND STANDING

255 m², 4^e étage donnant sur BOIS DE BOULOGNE

18^e arrdt

RUE ORDENER

Studio tout confort 250 000 F 3 p. m. a., w.-c., 252 000 F 3 p. tout confort, 470 000 F

3 P. cfl. 470.000 F

Rue Ordener - 43-52-01-82.

appartements achats

Recherche 2 à 4 pièces PARIS, p. de 5^e, 6^e, 7^e, 12^e, 14^e, 18^e, 19^e, avec ou sans travaux. P. de 40-75-20-87 même la nuit.

locations non meublées offres

Paris

Vous cherchez un logement à louer, PARIS-BANLIEUE ? Inscrivez-vous. 43-45-70-00/00-00.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messines, 75008 Paris, recherche 2 à 3 personnes ou à l'achat APPTS DE CLASSE pour CLIENTÈLE STRANCIÈRE

TEL : 45-62-78-99.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour un directeur les agents et étudiants en et plus. Tél. : 45-28-18-95.

MONDIAL MERCURE

recl. STUDIOS et 2 PIÈCES APPTS DE STANDING pour Antiquaires et Sociétés. Ecr. : SERVICE ACCUEIL. Téléphone : 43-58-29-18.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitution de société et tous services. 43-55-17-80. Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, téléc. Prêt complet. Débit rapide. ASPAC 42-93-60-50 +

propriétés

CORSE côte orientale

Propriété à vendre belle propriété 37 ha, entièrement irriguée avec 6 ha d'oliviers. Vite à p., surme forme de p., matériel dépend. Tél. : 18-51-80-10-27, prêt. sans repos.

Economie

Après le désordre...

(Suite de première page.)

Grâce aux innovations techniques qui se multiplient en des domaines très variés, jamais sans doute les progrès de productivité possibles n'ont été aussi grands qu'actuellement. D'autre part, un chômage élevé - de 7 à 15 % des personnes désireuses de travailler - prouve que ce n'est pas, globalement tout au moins, la main-d'œuvre qui fait défaut. Enfin les bas prix des matières premières attestent que ce n'est pas non plus le manque de richesses naturelles qui constitue un obstacle.

Alors pourquoi cette langueur de l'économie ? On pourrait penser à une relative saturation des besoins. Aucun bien de consommation durable nouveau de nature à conquérir une clientèle de masse n'a été récemment mis sur le marché. Les réseaux d'autoroutes et la plupart des équipements publics réalisés au cours des années 50 et 60 n'appellent plus que des compléments. La construction de logements et de bureaux, qui fut d'une exceptionnelle ampleur, n'a plus à faire face qu'à des besoins supplémentaires moindres. Il s'ajoute que dans les pays développés les populations augmentent deux fois moins vite qu'il y a vingt ans.

Néanmoins, il suffit de considérer les écarts de niveaux de vie qui subsistent, même au sein des pays riches où ils ont été le plus réduits, et les investissements auxquels donnerait lieu une pleine mise en œuvre des techniques nouvelles disponibles pour se convaincre de l'existence de vastes débouchés potentiels. Il en est d'autres, illimités, dans le tiers-monde, où de multiples équipements seraient nécessaires pour que des populations dont la progression démographique atteint souvent 2 à 3 % par an puissent faire face à des besoins pressants.

Un mal insidieux

Que la croissance de la production ait été ralentie depuis 1973 et traversée de régressions ne tient donc ni à une pénurie de moyens ni à un manque de besoins à satisfaire, mais à ce que le fonctionnement des économies occidentales se trouve affecté par des désordres.

De 1952 à 1965, la hausse du niveau général des prix en dollars se situait entre 1 et 2 % l'an. De 1965 à 1972, elle fut d'environ 5 %. Elle s'accéléra ensuite et atteignit son maximum en 1980, avec des taux annuels dépassant, dans la plupart des pays, 10 % en monnaie nationale.

L'ampleur et la durée de cette inflation sont sans précédent historique en temps de paix. Or toute inflation, pour peu qu'elle excède 3 % l'an, est un mal insidieux, d'abord euphorisant, mais bientôt destructeur de toute rationalité réelle du comportement des agents économiques. Elle est donc incompatible avec un développement rapide et durable des économies de marché.

Partout et toujours, les hommes ont des appétits de gains qu'ils cherchent à satisfaire par des hausses nominales de leurs salaires ou des prix de vente de leurs produits. Mais ils ne peuvent y parvenir tous à la fois et déclencher ainsi, puis entretenir, une hausse générale des prix que s'il y a création de monnaie. Sans quoi la hausse de certains revenus aurait nécessairement pour contrepartie la baisse d'autres.

L'inflation déformante qu'on a constatée a été rendue possible d'abord par les dollars que les banques centrales européennes ont, à partir du milieu des années 60, accepté d'inscrire en trop grandes quantités dans leurs réserves, en contrepartie desquelles elles émettaient leur propre monnaie, tout en laissant ces dollars en dépôt aux Etats-Unis, où ils continuaient à circuler. Elle l'a été plus encore par cette monnaie fantomatique que sont les euros-dollars. Nés d'initiatives de banques privées, ils ne représentaient que 15 milliards de dollars

en 1965 ; mais leur masse s'éleva à 115 milliards en 1972, à 200 milliards en 1975 et à plus de 900 milliards en 1981.

La hausse énorme du prix du pétrole, porté par l'OPEP de 3 dollars à 9 dollars le baril en octobre 1973 et finalement à plus de 35 dollars en 1981, a d'autre part fortement contribué à l'inflation. D'autant plus que les bienheureux producteurs de pétrole, en déposant une large part de leurs énormes profits dans les banques, alimentèrent largement la source des euros-dollars. Mais ce ne fut là qu'un facteur aggravant.

Cette pléthore de liquidités a donné aux banques le moyen d'octroyer, à tout va, des prêts à moyen terme. Elles incitèrent entreprises et Etats à s'endetter inconsidérément et à des taux d'intérêt élevés, sans que les capacités de profits des unes et la matière imposable des autres s'en trouvent suffisamment accrues. Ces endettements excessifs ont eu tôt fait de handicaper les entreprises et de réduire les marges de manœuvre des politiques économiques.

Vers 1980, les méfaits de l'inflation apparurent enfin assez manifestes pour que les gouvernements s'efforcent de l'enrayer.

déprécié de 44 % jusqu'à ce jour. Toutes les autres monnaies ont varié par rapport au dollar, mais inégalement, si bien que leurs cours ont entre elles été erratiques aussi.

Le système de changes librement flottants institué en 1972 pour qu'elles contribuent au rééquilibrage des balances des paiements. Toujours parce que, en faisant peser une incertitude permanente sur les conditions à venir de concurrence, ce système paralyse les chefs d'entreprise. Toujours aussi parce qu'il offre à certains financiers un champ illimité de spéculations, fructueuses pour eux, mais dont les effets sont néfastes.

Ces spéculations sont d'autant plus redoutables que, les liquidités internationales étant devenues gigantesques et les réseaux à

Le bilan économique et social 1986

Contre-chocs

Le douzième Bilan économique et social publié par le Monde porte le titre « Contre-chocs ». Comme ce document - illustré d'une centaine de graphiques et tableaux - le fait ressortir, tous les pays du monde ont été marqués par l'écroulement de la valeur du dollar et par la chute des prix du pétrole. Un dossier spécial en couleurs est consacré aux « années folles du pétrole » 1973-1986.

Pour la première fois, trois économistes étrangers - un américain de l'université Harvard, un japonais de Daiwa Securities et un anglais de la London Business School - présentent leur vision de l'année 1986. Par contraste avec une certaine gri-

salité économique et sociale, l'activité financière a été fébrile ainsi que le traduit l'analyse des différentes Bourses.

Ce fut aussi l'année de Tchernobyl, tandis qu'en France la nouvelle majorité n'a pas introduit une réelle rupture économique avec la gestion de l'équipe précédente. Le bilan permet en tout cas de comparer la situation française avec l'évolution de cent cinquante pays que retracent les correspondants du Monde.

* Bilan économique et social 1986. Numéro spécial de « Documents et documents » du Monde, janvier 1987, 180 pages, 40 F. En vente chez les marchands de journaux et au Monde.

la disposition des donneurs d'ordres prodigieusement performants, les réserves dont les autorités monétaires disposent ne sauraient suffire à les contrebalancer.

Et demain ?

Que, malgré tout ces vents contraires, les économies occidentales aient, tant bien que mal, continué à progresser quelque peu est quasi miraculeux. Cela prouve leur remarquable capacité d'adaptation, et aussi les vertus stabilisatrices des institutions de sécurité sociale. Mais il serait imprudent d'y trop compter.

L'économie mondiale est faite de marchés de plus en plus interdépendants, formant une constellation fragile. Le risque existe qu'elle se désintègre sous les coups de déséquilibres persistants et que les économies nationales se referment sur elles-mêmes. Les baisses des niveaux de vie seraient alors tragiques.

Il faut que tous les pays en cause, au premier rang les Etats-Unis, le Japon et l'Europe, se mettent d'accord pour mener des politiques concertées, qui permettent de maîtriser les créations de monnaie dans le monde, de juguler les mouvements spéculatifs de capitaux, d'empêcher les variations aberrantes des cours des changes, de ramener aux déséquilibres insupportables de certaines balances des paiements et d'opérer des relances simultanées partout où des capacités de production adéquates sont disponibles pour répondre sans risque d'inflation à une demande accrue.

Ainsi pourraient être retrouvées les croissances nécessaires pour extirper de nos sociétés cette tare qu'est l'actuel chômage et rendre aux peuples des raisons d'espérer.

JEAN-MARCEL JEANNERY.

Dans « le Monde » du lundi 19 janvier
(daté du mardi 20 janvier)
Numéro spécial sur les métiers
de la finance

CENTRE INTERNATIONAL DE L'ENFANCE RECHERCHE
CONSULTANT TEMPORAIRE (4 mois)
(ingénieur d'études, chef de projet)
Mission : définition nouveaux systèmes informatiques (base de données, gestion, bureautique/micro-inform.)
C.I.E. : château de Longchamp, 75016 PARIS.
Tél. : 45-20-79-92 C. Drouhard.

Cabinet de dimension nationale conseil de comités d'entreprise et de structures de l'économie sociale
recherche pour ses bureaux de PARIS et de PROVINCE
JEUNES DIPLOMÉS
(HEC, ESSEC, Sciences Eco, etc.)
Débutants ou ayant 1 à 2 ans d'expérience. Intéressés par les dimensions stratégiques, financières et sociales du diagnostic d'entreprise.
Envoyer c.v. et présentations sous n° 8 272 M LE MONDE PUBLICITE, 5, rue Montessuy, Paris-7.

locaux commerciaux

cap 18 A LOUER DANS PARIS
26000 m² de locaux d'activités
Divisibles en lots de 75, 150, 300 à 3000 m² pour des entreprises à vocation variable de toutes dimensions. CAP 18 est au 180 rue d'Aubervilliers Paris 18^e
Renseignements : 42.86.33.26, SOCIÉTÉ ARIC-37, rue de Surène - 75008 Paris.

appartements ventes
15^e arrdt
CAMBRONNE
Appte occupé loi 1948, dans bel imme. p. de l., de 350 000 à 450 000 F. 43-26-64-74 p. 233.
18^e arrdt
MARCHE DES NOTAIRES
GRAND STANDING
255 m², 4^e étage donnant sur BOIS DE BOULOGNE
Terrasse 62 m², garage et vol. p. de l., de 350 000 à 450 000 F. 43-26-64-74 p. 233.
18^e arrdt
RUE ORDENER
Studio tout confort 250 000 F 3 p. m. a., w.-c., 252 000 F 3 p. tout confort, 470 000 F
grande pièce tout confort et pierre de l. 380 000 F. 43-26-64-74 p. 233.
3 P. cfl. 470.000 F
Rue Ordener - 43-52-01-82.
appartements achats
Recherche 2 à 4 pièces PARIS, p. de 5^e, 6^e, 7^e, 12^e, 14^e, 18^e, 19^e, avec ou sans travaux. P. de 40-75-20-87 même la nuit.
locations non meublées offres
Paris
Vous cherchez un logement à louer, PARIS-BANLIEUE ? Inscrivez-vous. 43-45-70-00/00-00.

87 Entrons chez PARIBAS avec NIVARD, FLORNOY
Agents de Change
20, boulevard Montmartre, 75009 PARIS
(1) 42.46.82.82

كوزا من الاصل

LE NOUVE LICENC

Affaires

Scandale à la City

Le PDG de Guinness est limogé

LONDRES de notre correspondant

Au fur et à mesure que les têtes tombent et que les révélations compromettantes se succèdent dans la presse, ce qui voici quelques jours n'était encore que l'affaire Guinness est en passe de devenir l'un des plus graves scandales financiers de l'histoire de la City.

A l'issue d'une réunion extraordinaire, le conseil d'administration du groupe Guinness a annoncé, le mercredi 14 janvier le limogement de son président et directeur général, M. Ernest Saunders.

De même coup ils donnent crédit aux lourds soupçons qui pèsent sur la gestion de M. Saunders et notamment la reprise spectaculaire et très controversée du groupe écossais Distillers, qui détient plusieurs des principales marques de scotch whisky (le Monde du 1er janvier). Désormais il est presque certain que des poursuites judiciaires seront engagées.

Les soupçons ont pris un tour officiel début décembre, lorsque le ministre de l'Industrie et du Commerce a ordonné une enquête sur les conditions de la reprise de Distillers. Décision délicate pour le ministre, M. Paul Channon, qui est membre de la famille Guinness.

La remise du rapport n'est pas prévue avant l'été prochain. La rumeur s'amplifiant, le cours des actions de Guinness chutant brutalement, le conseil d'administration, après bien des hésitations, a jugé qu'il ne pouvait pas attendre.

Le 14 janvier, le conseil d'administration a décidé de licencier M. Ernest Saunders. Le conseil d'administration, après bien des hésitations, a jugé qu'il ne pouvait pas attendre.

York, avec l'aide du Dr Furer, le banquier suisse. Ces transactions, d'un montant d'environ 200 millions de livres, auraient, entre autres effets, permis à Guinness de racheter ou faire racheter ses propres actions, ce qui est illégal.

L'affaire Guinness est l'affaire Saunders. Le sort de la vieille et célèbre société familiale anglaise a changé du tout au tout de jour en jour.

En quelques mois, il a réstructuré la maison Guinness qui, en dehors de la fabrication de la fameuse bière brune, s'est dispersée dans des activités aussi différentes que la production de films ou la culture des orchidées.

diversification : confiserie, messageries de presse. Puis, en 1985, il assure une prise de contrôle des whiskeys Bell, un succès qui n'aura été que la répétition générale de l'OPA sur Distillers, la plus disputée que l'on ait connue en Grande-Bretagne.

D'autres affaires

Dans ce qu'il est convenu d'appeler le « conseil de guerre » de M. Saunders, M. Olivier Roux semble avoir tenu le rôle-clé de l'aide de camp indispensable et zélé.

Eranger dans la maison à un double titre, M. Roux paraît avoir incarné le « système Saunders ». Les autres administrateurs, après avoir accordé leur aval au moment des succès, donnent l'impression, à l'heure des mécomptes, de se débarrasser d'éléments extérieurs pour tenter de retrouver leur intégrité.

FRANCIS CORNU.

Croissance des ventes en 1986

La France redevient le deuxième marché européen de l'automobile

Avec 1,91 million d'immatriculations, la France a retrouvé, en 1986, la place de deuxième marché automobile européen, que lui avait ravi, en 1985, la Grande-Bretagne.

pour finalement dépasser les prévisions les plus optimistes sur l'ensemble de l'année.

De nombreux facteurs ont concouru à cet essor. Extérieurs à l'automobile pour une large part. C'est notamment l'augmentation de la consommation des ménages (+ 3,3 %) due à une amélioration du pouvoir d'achat (baisse des impôts, remboursement de l'emprunt obligatoire, économies sur la facture énergétique).

En reprenant l'avantage, la France réalise une performance tout à fait honorable quand on sait que ses trois principaux partenaires (RFA, Grande-Bretagne, Italie) ont chacun, en 1986, établi des records de ventes.

Pour le marché global d'abord, qui a enregistré une progression de 8,3 % sur 1985. Cette année-là était à inscrire, il est vrai, en 1984, un chapitre des années noires.

Reprise pour les marques françaises ensuite. A elles trois (Peugeot, Citroën, Renault), elles ont représenté 63,6 % de marché, dépassant de 0,2 % la péninsule italienne. Une grande première, alors que les étrangers n'ont cessé d'augmenter leur part du marché depuis 1978.

SOCIAL

La grève est complètement terminée à la SNCF

Commencée le 18 décembre, la grève de la SNCF a totalement pris fin. Les derniers bastions de grévistes ont voté, le mercredi 14 janvier, la reprise du travail à Marseille-Blancarde, Miramas, Paris-Sud-Ouest et Lyon-La Mouche, qui sera effective partout jeudi.

Désormais les perturbations sont imputables essentiellement aux intempéries, indique la direction de

la SNCF, qui prévoit des retards sur certaines grandes lignes et des difficultés sur le réseau de la banlieue Paris-Sud-Est, ainsi que sur la ligne C du RER. Syndicats et direction devaient se retrouver jeudi pour une réunion de la commission mixte du statut.

la prétraite, soit 445 personnes. D'autre part, 160 mineurs seraient prêts à quitter l'entreprise, soit pour EDF, soit pour d'autres établissements.

● A LA RATP, la signature de l'accord salarial 1987, qui devait intervenir le mercredi 14 janvier dans l'après-midi, a été ajournée jusqu'à vendredi.

Le froid amène la CGT à différer les manifestations

Le froid a des conséquences inattendues sur l'action syndicale. La CGT a ainsi décidé de différer au 22 janvier sa journée d'actions prévue jeudi 15 janvier dans la fonction publique.

● A EDF-GDF, la CGT a fait savoir, par un communiqué publié mercredi, que « la grève de vingt-quatre heures reconductible décidée dans les assemblées générales de syndicats et de personnel est suspendue pour le moment ».

● A CARMAN (Tara), les mineurs de fond ont décidé mercredi de mettre fin à la grève, effective depuis un mois.

Mais le point d'achoppement porte sur les propositions faites aux conducteurs de métro et de RER (Le Monde du 14 et du 15 janvier). La CFTC a demandé « des propositions équivalentes pour les autres catégories ».

● AU PORT DE MARSEILLE. Un accord a été signé entre la direction et les syndicats, mettant fin à la grève du personnel administratif et technique.

Selon un sondage BVA

Les Français désapprouvent l'attitude du gouvernement dans les conflits sociaux

Si les Français donnent largement raison à M. François Mitterrand d'avoir reçu une délégation de cheminots grévistes, l'attitude du gouvernement dans les derniers conflits sociaux et l'appel du RPR à la mobilisation des usagers sont désapprouvés.

jugent favorablement cette initiative. Selon 45 % des avis recueillis, ces conflits sociaux relèvent de « motivations sociales et professionnelles », 42 % les attribuant à des « motivations politiques ».

Si un mouvement de contestation des usagers se développait, 51 % des personnes interrogées refuseraient de s'y associer (39 % se déclarant prêts à le faire), et l'appel du RPR à leur mobilisation a été désapprouvé par 56,5 % des Français, 27,5 %

Enfin, si, « à l'heure actuelle, un mouvement de grève avait lieu dans leur entreprise », 50 % des salariés interrogés (contre 38 %) se déclareraient prêts à s'y associer.

Sécurité sociale

Les paradoxes d'un changement sans surprise

Premier changement apporté à une direction « politique » du ministère des affaires sociales, le départ de M. François Mercereau de la Sécurité sociale est à la fois sans surprise et plein de paradoxes.

Mais le courant n'avait jamais passé entre le ministre et ce jeune technocrate discret et un peu raide. Nommé par M. Bérégovoy, M. Mercereau restait associé à son « régime », alors qu'il avait déjà fait partie du cabinet de M. Nicole Questiaux.

Bien que M. Mercereau n'ait jamais caché ses convictions socialistes, ce n'est pas un différend sur la politique de sécurité sociale qui motive son remplacement.

Un rôle qui n'a pas rendu M. Mercereau très populaire chez les partenaires sociaux. FO, en particulier, qui a un poids considérable dans l'institution, avait depuis longtemps souhaité son départ.

DROIT SOCIAL Direction : J.-J. Dupeyrou 16e COLLOQUE : 30 JANVIER 1987 LE NOUVEAU DROIT des LICENCIEMENTS 3, rue Soufflot 75005 Paris Tél. : 43.25.15.25 et 46.34.10.30

Renault : objectif dépassé

Reprise pour Renault enfin. Le groupe nationalisé a touché le fond en 1985 avec 28,7 % de ventes en France, et les premiers mois de 1986 ont encore été mauvais.

Sur ces bases, les deux groupes français ont des prévisions différentes pour l'année nouvelle. Renault, prudent, table sur une stabilisation du marché de sa propre production.

bloc-notes INTRODUCTION COMPTABLE A LA GESTION Niveau I ou II 60 heures à partir du 26 janvier MICRO-INFORMATIQUE Stage de 6 jours 9, 10, 11 février 3, 4, 5 mars Ecole commerciale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris 3, rue Armand-Moisant 75015 Paris Tél. : 43-20-08-82 Métro Montparnasse

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Cet emprunt ayant été souscrit, le présent avis est publié à titre d'information seulement. Décembre 1986



Electricité de France

Emprunt Obligataire de US \$ 125.000.000

7 1/2 % 1986-1993

Garantie inconditionnelle de

La République Française

Prix d'émission : 101 1/2 %

- | | |
|--|--|
| Banque Nationale de Paris | Bankers Trust International Limited |
| Salomon Brothers International Limited | |
| Banques Bruxelles Lambert S.A. | Banque Indosuez |
| Chase Investment Bank | County NatWest Capital Markets Limited |
| Crédit Commercial de France | Crédit Lyonnais |
| Crédit Suisse First Boston Limited | Daiwa Europe Limited |
| Deutsche Bank Capital Markets Limited | Dresdner Bank |
| Generale Bank | Goldman Sachs International Corp. |
| Kleinwort Benson Limited | Merrill Lynch Capital Markets |
| Mitsui Finance International Limited | Morgan Guaranty Ltd |
| Morgan Stanley International | Nomura International Limited |
| Security Pacific Hoare Govett Limited | Société Générale |
| Swiss Bank Corporation International Limited | Union Bank of Switzerland (Securities) Limited |
| S.G. Warburg Securities | Wood Gundy Inc. |

UNE NOUVELLE OPPORTUNITÉ DE LA BANQUE INDOSUEZ. LE TITRE SUBORDONNÉ A INTERET PROGRESSIF.

Emission de titres subordonnés à durée indéterminée : **1,5 MILLIARD DE FRANCS**

- Prix d'émission : 10.000 francs par titre
- Jouissance : 26 janvier 1987
- Intérêt annuel :
 - TME + 0,10 % les sept premières années
 - TME + 0,20 % les cinq années suivantes
 - TME + 0,30 % pendant cinq autres années
 - TME + 0,50 % ensuite
- Options de remboursement au gré de la Banque Indosuez :
 - les années 1994, 1999, puis 2005 et suivantes aux prix respectifs de 10.050 F, 10.150 F puis 10.300 F par titre.
- Régime fiscal des obligations.
- Cotation à la Bourse de Paris.



BANQUE INDOSUEZ

La Banque des opportunités

Une note d'information (visa C.O.B. N° 87/02 du 7 Janvier 1987) est à la disposition des souscripteurs au siège social de la Banque Indosuez, 96, boulevard Haussmann, 75008 Paris, et auprès des établissements chargés du placement.

B.A.L.O. du 12 Janvier 1987

Etranger Marchés financiers

En RFA

Des perspectives économiques incertaines en 1987

BONN
de notre correspondant

A dix jours des élections législatives, le rapport économique annuel du gouvernement ouest-allemand, publié mercredi 14 janvier, à Bonn, laisse transparaître une certaine hésitation concernant l'évolution à attendre pour 1987. Sans doute, le ministre de l'économie, M. Martin Bangemann, a-t-il indiqué qu'il n'y avait pas de raisons que la croissance ne se poursuive pas au même rythme que pendant l'année écoulée, soit 2,5 %. Il n'a cependant pas exclu que le gouvernement ait, pour y parvenir, besoin d'avoir recours à des mesures de soutien de la demande intérieure, principalement par le biais d'un avancement de la seconde tranche de la réforme fiscale prévue pour début 1988.

Les prévisions gouvernementales sont grosso modo dans la ligne de celles faites à la fin de l'année dernière par les principaux instituts de conjoncture et le rapport des cinq sages. Outre une croissance de 2,5 %, le rapport prévoit une augmentation de la consommation des ménages de 3 % à 4 %, celle de l'Etat et des collectivités locales de 2 % à 3 % et des investissements de production de 3 % à 5 %. Le coût de la vie, qui a diminué en 1986 de 0,2 % (+ 1,5 % sans compter le pétrole), devrait rester stable : entre 0 et + 1 %. Le chômage reste le problème numéro un. Certes, le gouvernement compte cette année encore sur la création de 220 000 emplois nouveaux (800 000 depuis 1983), mais le nombre des sans-emploi devrait rester, en moyenne annuelle, à 2,15 millions (- 80 000), c'est-à-dire un taux de 8,5 %, contre 9 % en 1986.

Le dollar ?

La croissance devrait être cette année encore stimulée essentiellement par la demande intérieure ; le gouvernement escompte toujours une augmentation des exportations, mais de 1 % à 2 % seulement, contre 3 % à 6 % pour les importations. Sans atteindre le record de 1986 (110 milliards de deutschemarks), le surplus de la balance commerciale devrait encore atteindre 94 à 98 milliards de deutschemarks.

Ces prévisions concernant le commerce extérieur pourraient être remises en cause si la chute du dollar, qui commence à poser de sérieux problèmes à l'industrie ouest-allemande, devait se poursuivre. Cette dégradation toute relative de la position de la RFA sur le marché mondial a commencé à se faire sentir sur les commandes à l'industrie, qui ont diminué pour le deuxième mois consécutif en novembre. Selon les chiffres publiés le 6 janvier par le ministre de l'économie, cette diminution a atteint 2 % pour les mois d'octobre et de novembre par rapport aux deux mois précédents, pour les commandes de l'étranger, et 4,5 % pour les commandes intérieures.

Ces indicateurs permettent à l'opposition social-démocrate d'intervenir maintenant dans la campagne électorale en accusant le gouvernement de peindre la vie en rose et de baser ses projections sur des chiffres qui sont maintenant dépassés. Le gouvernement, qui rejette cette interprétation, est bien obligé de reconnaître lui-même qu'un affaiblissement durable de la demande extérieure aurait des effets sur la demande intérieure. M. Bangemann a cependant estimé que, dans un tel cas, Bonn disposait de moyens d'intervention nécessaires. Le ministre des finances, M. Stoltenberg, qui s'était jusqu'à présent fermement opposé à aller trop vite en matière de réduction fiscale, de peur de remettre en cause sa politique de stabilité budgétaire, serait maintenant prêt à envisager, le cas échéant, d'avancer la mise en œuvre de la seconde étape du plan de 1985 représentant un allègement de 9 milliards de deutschemarks prévu pour 1988.

HENRI DE BRESSON.

• Hausse des ventes de détail américaines. — Une vague d'achats de dernière minute avant les fêtes de fin d'année a permis aux ventes de détail américaines d'augmenter de 4,4 % en décembre, après une baisse de 0,6 % en novembre, a annoncé le département du commerce. Cette progression est la plus forte enregistrée depuis septembre 1986. Elle n'empêche pas l'augmentation du quatrième trimestre de se situer à un niveau décevant de 0,2 %, soit moins qu'au troisième trimestre. Pour l'ensemble de 1986, les ventes de détail ont atteint 1 440 milliards de dollars, soit une hausse de 5,2 % sur 1985, le rythme le plus faible depuis le fin de la récession en 1982.

PARIS, 14 janvier ↑

L'obsession de la baisse des taux... + 0,8 %

Alors que les boursiers attendaient une séance de rapatriement, les taux d'intérêt ont eu tendance à se raffermir depuis le récent réajustement du SME, le marché a au contraire repris vigueur. A l'approche du coup de cloche final, l'indicateur de tendance gagnait 0,8 %, au cours d'une séance sereine.

Pourquoi ce sursaut ? Autour de la corbeille, les opérateurs anticipaient de nouveau une baisse des taux d'intérêt allemands qui serait décidée dans un très bref délai. Le rumeur courait dans les travées, suivait laquelle les taux à très court terme commencent à baisser et déjà à reculer en RFA. Les professionnels estimaient que le nouveau recul du dollar, qui exerce une forte pression haussière sur le mark, rendait probable un autre réajustement monétaire et un abaissement des taux allemands. En fin de séance, on appréciait la baisse des taux au jour le jour en RFA.

Dans ce le climat plus serein pour les actions, quelques valeurs bénéficiaient d'un fort courant d'achats. Inxel, un moment réservé à la hausse, gagnait 13,3 %, tandis que Paracroy reprenait près de 10 %. L'anticipation de bons résultats pour le groupe minier propulsait les cours vers les hauteurs. En hausse figuraient encore SGE, Raffinage et Elf (côté par le raffermissement des prix pétroliers et par le froid...), Seb, C&I de Roussel Uclaf et Meliora Phénix se montraient aussi fermes. Parmi les valeurs en - faible - repri, on notait Midland, Casino, Le Grand.

Sur le marché obligataire, l'affaire était un peu meilleure, l'rapport restait d'une hausse des taux. Après avoir perdu 1 % le matin, il regagnait 0,3 % sur l'ensemble des échéances, s'inscrivant à 107,60 sur septembre 1987.

Lingot : 83 100 F (- 850 F)

Napoléon : 539 F (+ 8 F)

NEW-YORK, 14 janvier ↑

Toujours plus haut

Wall Street a battu, le 14 janvier, son huitième record consécutif, dans un marché très actif. En clôture, l'indice Dow Jones s'établissait à 2 033,01, en hausse de 22,01 points. 215 millions d'actions ont changé de mains. 1 129 titres étaient en progression, 485 se repliaient, 379 restaient inchangés. Autour du Big Board, les investisseurs continuèrent de croire en l'amélioration de la croissance économique américaine et à la croissance des bénéfices des sociétés pour 1987.

Les milieux boursiers ont, de surcroît, été bien disposés par le rapport d'un groupe commercial faisant état d'une progression de 8,8 % des commandes de semi-conducteurs au dernier trimestre de 1986. Texas Instruments a tiré les fruits de cette annonce, le cours de son titre gagnant 7 3/4, à 134. Digital Equipment, qui a enregistré des bénéfices en hausse de 98 % au cours de son second trimestre fiscal terminé le 27 décembre, a progressé de 11 5/8, à 130. International Paper, dont les bénéfices au dernier trimestre sont annoncés en forte progression, a repris 3 points, à 86 1/2.

VALEURS	Cours du 13 jan.	Cours du 14 jan.
Alcoa	28 5/8	40
A.T.T.	28 1/8	29 1/8
Boeing	52 1/2	51 7/8
Chem. Manhattan	38 1/2	38 1/8
Du Pont de Nemours	33 1/2	34 1/4
Eastman Kodak	73 1/8	74 5/8
Gen. Elec.	57 1/8	58 1/4
Ford	62 3/8	63 3/4
General Electric	60 3/8	61
General Motors	57 1/8	57 1/2
IBM	44 5/8	45 1/8
ITT	118 1/4	118 1/4
J&J	57 1/4	57 1/2
Kellogg	53 1/4	54 1/8
Philips	64 3/8	65
Schlumberger	38 1/4	37
Union Carbide	31 1/8	31 5/8
U.S. Steel	53 1/4	53 1/2
Wendell	25	25 5/8
Wendell	62 3/4	63 1/2
Wendell	64 7/8	65 1/4

CHANGES

Dollar : 6,12 F ↓

La chute du dollar se poursuit, jeudi 15 janvier, sur les marchés des changes, via le dollar yen, du deutschemark et, aussi, du franc français, qui semble se raffermir par rapport à la devise allemande, cotée à Paris 3,3360 F, contre 3,3420 F.

FRANCFORT	14 jan.	15 jan.
Dollar (en DM)	136	133,50
TOKYO	14 jan.	15 jan.
Dollar (en yen)	154	153

MARCHÉ MONÉTAIRE	(effets privés)
Paris (15 janv.)	9 1/8 %
New-York (14 janv.)	5 3/4 %

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 14 janvier
Nombre de contrats : 28 488

COURS	ÉCHÉANCES			
	Janv. 87	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	106,89	106,79	106,55	106,55
Précédent	107,30	106,35	106,35	106,35

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LA COTE DE CRÉDIT DE PARIBAS RÉDUITE PAR STANDARD AND POOR'S. L'une des deux grandes sociétés américaines de notation des risques financiers, Standard and Poor's, vient de réduire la cote de crédit de Paribas. Les dettes prioritaires à long terme (sur un milliard de dollars) du groupe français passent de AAA à AA+, tandis que ses dettes perpétuelles subordonnées sont notées de AA à AA-. La procédure de notation de Paribas, qui lui fera perdre sa « protection » publique, et l'annonce récente de

perles institutionnelles de sa filiale Crédit du Nord ont motivé cette décision de Standard and Poor's. SEKS ROSSIGNOL : VERS UNE PROGRESSION DES RÉSULTATS EN 1987. — Le fabricant de sacs, premier fabricant mondial de sacs, s'attend à une hausse de 10 % de son chiffre d'affaires pour l'exercice 1986-1987 clos fin mars. Le chiffre d'affaires atteindrait 1,35 milliard de francs (655 millions de francs au premier semestre). Le résultat net devrait, lui aussi, progresser de 10 % environ.

L'EUROPE DES VILLES RÊVÉES

Une collection de guides intimes sur les villes les plus romantiques d'Europe. L'imagination d'un écrivain (Michel Butor, Julien Green...) et la précision d'un guide détaillé. 2 coffrets de 8 guides à réserver dès maintenant chez votre libraire (prix de lancement du coffret 250 F).

- AMSTERDAM - ATHÈNES - BERLIN - BUDAPEST - COPENHAGUE
DUBLIN - EDMBOURG - FLORENCE - GENÈVE - LISBONNE
LONDRES - ROME - SÈVILLE - STOCKHOLM - VENISE - VIENNE
EN LIBRAIRIE OU CHEZ L'ÉDITEUR
4, rue d'Enghien - 75000 PARIS

سكدا من الأصيل

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS 14 JANVIER Cours relevés à 17 h 40

Main table containing market data for 'Règlement mensuel' with columns for 'VALEURS', 'Cours', 'Précédent', 'Différence', and 'Cours relevés à 17 h 40'.

Comptant (élection) Second marché (élection)

Table with two main sections: 'Comptant' and 'Second marché', listing various securities and their market prices.

SICAV (élection) 14/1

Table for 'SICAV' (Investment Funds) listing various funds, their assets, and performance metrics.

Droits et bons Cote des changes Marché libre de l'or

Table containing exchange rates ('Cote des changes'), gold market prices ('Marché libre de l'or'), and other financial data.

MINITEL La gestion en direct de votre portefeuille personnel

ÉTRANGER 3 La fin de la visite à Rome de M. Jaruzelski. 4 La guerre du Golfe. 6 Nouvelle-Zélande : l'univers des enfants marais de la rue. DÉBATS 2 Afrique.	POLITIQUE 8 La préparation du congrès du PS. - Les pressions du Front national sur la majorité. 9 L'affaire du « Southern Raider ».	SOCIÉTÉ 10 L'affaire Chaliar. 11 Le renouveau religieux juif. - Le rallye Paris-Alger-Dakar. 12 La vague de froid en Europe.	CULTURE 21 L'aménagement du Grand Palais. 22 Théâtre : l'Homme de la Mancha, à Nantes. COMMUNICATION 26 Les ordonnances de 1944 : M. Robert Hersant bientôt absout ?	ÉCONOMIE 27 La chute du dollar. 29 Le limogeage du PDG de Guinness. - La fin de la grève à la SNCF. 30 Perspectives économiques incertaines en RFA.	SERVICES Radio-télévision 24 Annonces classées 28 Carnet 25 Météorologie 24 Mots croisés 25 Spectacles 23	MINITEL ● Froid : série noire. Les conseils. ● Dakar : l'act abandonné. ● Selon de la pléiade : faites vos jeux. Actualité. Bourse. Média. Spectacles. Télémarketing. 36.15 Tapez LEMONDE
---	---	---	--	--	--	---

La candidature de M. J.-L. Guillaud à la présidence Le conseil d'administration de l'AFP se donne huit jours de réflexion

L'Agence France-Press (AFP) n'a toujours pas de PDG. Les quinze membres de son conseil d'administration se sont séparés le mercredi 14 janvier, après avoir procédé à un examen de la situation économique et sociale de l'AFP, suivant un processus normal, ils ont décidé de recevoir les personnalités retenues et susceptibles d'assurer la responsabilité de PDG de l'agence. Un nouveau conseil d'administration est fixé au jeudi 22 janvier.

Après avoir, une réunion préliminaire permettra aux administrateurs d'examiner les dossiers des candidats et de les écarter. Une kyrielle de noms a été livrée. Mais quatre personnalités de la presse, sélectionnées par M. Jean-Louis Prévost, directeur général de la Voix du Nord et vice-président du conseil d'administration, restent finalement en lice : MM. Xavier Larère, ancien directeur général d'Antenne 2, actuellement directeur général du Comité de développement et de promotion du textile; Claude Lemoine, ancien directeur général de FR3, actuellement à la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT); Jean-Claude Hallé, ancien de l'Express et du Journal du dimanche, aujourd'hui directeur de la communication de la BNP et, bien entendu, Jean-Louis Guillaud, ancien PDG de TF1 de 1978 à 1981, qui dirige le département télévision du groupe Hachette.

Trois heures de délibérations ont eu lieu le mercredi 14 janvier, à Paris, pour parvenir à un rapport de la désignation du successeur de M. Henri Rigot, démissionnaire de son poste de président le 18 décembre 1986.

Deux tendances se sont en effet opposées au sein du conseil. L'une, composée des trois représentants de l'Etat et de deux représentants de la presse nationale, ont défendu le principe d'un vote immédiat permettant la nomination à la tête de l'AFP de M. Jean-Louis Guillaud. M. Jean Miot, directeur délégué du Figaro a même indiqué que, en l'absence d'un tel vote, la nomination d'un administrateur provisoire à l'agence semblerait inévitable. L'autre tendance, comprenant les huit patrons de la presse écrite régionale et les deux représentants de l'audiovisuel (MM. Hervé Bourges et Jacques Pomonti), ont estimé qu'« il était plus prudent et raisonnable de discuter des candidatures avant de choisir ». Quant aux deux représentants du personnel, ils avaient choisi de s'abstenir.

En toile de fond à ce débat, figurait bien sûr l'annonce imprévue par M. Jacques Chirac, lors de la présentation de ses vœux à la presse, de la candidature de M. Jean-Louis Guillaud à la présidence de l'AFP (le Monde du 13 janvier). Vouloir à la fois éviter de paraître désigner « le candidat de Matignon », comme l'explique un administrateur, le conseil a aussi voulu éviter un vote négatif sur le nom de M. Guillaud qui aurait manqué l'agence à une impasse. Cependant, M. Jean-Louis Guillaud apparaît toujours comme le candidat le mieux placé. Mais le conseil d'administration souhaite, commente un administrateur, « désigner le président de l'agence en toute souveraineté ».

Au sein du personnel de l'AFP, un certain flottement était sensible à l'issue de la réunion du conseil d'administration, même si certains journalistes estiment que « le conseil d'administration avait montré qu'il n'était pas prêt à se coucher devant la volonté du premier ministre ». Il reste cependant à connaître la réaction de M. Jean-Louis Guillaud, que MM. Chirac et Prévost ont déjà longuement convaincu d'être candidat. Et le point de vue des administrateurs qui pourraient bien faire surgir un autre nom que celui des quatre candidats qui leur ont été proposés. Enfin, un dernier élément peut jouer : le remplacement au sein du conseil d'administration de l'agence de M. Jacques Pomonti par M^{me} Jeanine Langlois-Glandier.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 15 janvier
Nouvelle hausse : + 1,55 %

La Bourse de Paris a enregistré une nouvelle hausse le 15 janvier, l'indice cote gagnant 1,55 % en séance du matin. Parmi les valeurs les mieux orientées, on notait Alstom (+ 6,45 %), Guyenne de Gascogne (+ 3,75 %), Elf Aquitaine (+ 3,5 %), SGE (+ 2,99 %). En repli, figuraient Leroy Somer (- 1,17 %), Cofirag (- 0,99 %).

Valeurs françaises			
	Cours précédent	Premier cours	Dernier cours
Accor	488	502	504
Agropar	2130	2138	2208
Alcatel	710	718	718
Alstom	1118	1135	1145
Banque Paribas	2515	2530	2530
Bouygues	1235	1235	1240
B.P.A.	4645	4635	4685
Canal+	3745	3545	3580
Cheminots	1257	1255	1255
Club Méditerranée	730	750	750
Elf Aquitaine	1485	1500	1505
Esso	1345	1350	1355
ELF Aquitaine	342	351	354
Evault	3780	3770	3770
Latécoère	1450	1458	1468
Michelin	2760	2750	2810
Midi (Caf)	1534	1550	1570
Midi-Hennery	2280	2245	2245
Navig. Méditerranée	1070	1075	1085
Oréal	3580	3580	3580
Pechelony	1325	1370	1400
Paribas	1057	1058	1072
Paribas S.A.	230	1255	1255
Renault	900	912	925
Suez	800	805	805
Télécom	3330	3450	3450
Télécom	1530	1530	1535
Total C.F.P.	447	452	458
T.B.L.	231	2340	2350
Veolia	539	542	545

SOLDES
ELEGANTS
SOLDES
SANS PRÉCÉDENT
SOLDES
TISSUS CREATEURS
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

BRADERIE EXCEPTIONNELLE

Du 17 janvier au 7 février.

Pianos, orgues meubles, orgues portables, synthétiseurs, guitares, batteries, instruments à vent, banquettes...

hamm
La Maison de la Musique

135-139, rue de Rennes, 75006 Paris - Tél. : 45.44.38.66 - Parking à proximité.

M. Monory évoque la création d'une quatorzième université

La formation en France doit devenir « réellement la priorité des priorités ». « C'est là mon combat permanent depuis que j'ai pris les rênes de ce ministère », a déclaré, mercredi 14 janvier, le ministre de l'Éducation nationale dans une interview à l'AFP. Évoquant les 1.500 postes dégageés mardi en conseil interministériel (le Monde du 15 janvier), M. Monory assure que « le message commence à passer ».

Dans la foulée, le ministre annonce qu'il a obtenu 50 à 60 millions de francs supplémentaires pour ouvrir à la rentrée huit ou neuf départements nouveaux dans les instituts universitaires de technologie (IUT) et une somme équivalente pour aménager et agrandir les locaux universitaires existants pour accueillir davantage d'étudiants à la rentrée prochaine.

pour restructurer l'actuelle direction de la statistique du ministère de l'Éducation nationale, ainsi qu'un Comité national de la prospective composé de « gens de tous horizons socio-économiques et de toutes origines politiques » et précédé par « un homme neutre mais dont la personnalité est reconnue et indiscutable ».

M. Monory évoque enfin discrètement la grève des instituteurs à Paris et les mouvements que la FEN prépare pour la fin du mois. Réaffirmant sa détermination à « ne pas abdiquer » devant les syndicats, le ministre souhaite construire « un plan d'avenir qui ne sera pas le plan Monory ni le plan X ou Y mais le plan du consensus ».

Préoccupé par le manque de places dans les universités parisiennes, M. Monory estime qu'il sera nécessaire de créer dans les toutes prochaines années une unité supplémentaire, peut-être une quatorzième université, « décision à préparer avec le successeur de M. Alain Devaquet, dont la nomination est imminente. Le ministre veut aussi « définir (...) à l'horizon 2000 une grande politique d'éducation » et s'apprête à créer une « direction de la prospective et de l'évaluation ».

Les prix du concours « Campus ». — MM. André Fontaine, directeur du Monde, et René Rémond, qui présidait le jury, ont remis leur prix, le mercredi 14 janvier, aux trois lauréats du concours lancé par le Monde-Campus : « Devenez junior-reporter ». Les textes des trois gagnants (Nathalie Cherman, Martin Souvayon et Frédéric Lisak) ainsi qu'une quarantaine d'autres réponses aux concours ont été publiés dans le numéro 9 du Monde-Campus, paru dans nos éditions du 15 janvier, et constituent autant de témoignages sur le mouvement de renouveau-décembre et sur la vie étudiante.

Sur le vil Manque de bol

Il n'a vraiment pas de chance, mon Jacques. C'est pas croyable, une poisse pareille. Je sais pas s'il est lion, bélier ou capricorne, mais là, en ce moment, il doit avoir le saturem dans le quart de lune, parce que, franchement, c'est pas le joie. Vous savez quand ça a commencé ? Quand ses fics ont tabassé le petit Malik. C'est là que ça a basculé. Déjà, c'était pas de veine, mais en plus, manque de pot, il était pas là, il était en train de piastronner à Londres en essayant de faire de l'ombre à mon Mimé. Lui, en revanche, il n'a vraiment qu'à se baisser pour ramasser la monnaie !

C'est cette nuit-là que tout a basculé. Depuis, les talles n'arrivent pas de lui dégringoler sur la coin de la figure à ce pauvre Chirac. Ça tombe de partout. Regardez le coup de l'otage qu'on vient encore de lui faire. C'est pas à Reagan que ce serait arrivé. Pourtant, question manouvres aux États-Unis, grands discours, fière-à-bras devant et petites combines couche-toi là par-dessus, il s'est vraiment décollé. Vendra des armes aux ayatollahs, c'est mille fois pire que de leur rendre des sous.

Et le coup du froid ! Une énorme vague de débrayages, de grèves sauvages stoppées, relayée par quoi ? Par d'incroyables chutes de neige et de température.

Et le coup du franc ! Il croit faire la nique au mark et voilà que le dollar fiche tout par terre en tombant.

Et le coup de ce portrait déplaçant, mal foutu, mal conçu, l'ouverture continue. Qu'on ne vienne pas l'ammercer jusque dans son bain. Est-ce qu'il nous demande, à nous, si on se prélassait dans la mousse, si on grille une cigarette ou si on se cure les trous de nez ? Bien. Alors, qu'on lui foute la paix ! Ouais, bon, OK, il a raison de se fâcher, mais c'est pas des façons de parler.

Et le coup des sans-abri ! Il a passé la nuit à l'hébergement dans les centres d'hébergement de Paris. Il n'en a presque pas trouvé. Il en a paumés plus de la moitié. Il a vu plein de lits vides. Alors, où ils sont passés, tous ces trains-mâtres frigorifiés ? Il aurait peut-être dû regarder par la vitre de sa bagnole à cocorède. Pour une fois qu'elle rouletait lentement rapport au gel, je suis sûr qu'il en aurait retrouvé des tas en train de se cailler sur les grilles du métro et sous les portes cochères.

CLAUDE SARRAUTE.

PHILIPPINES : attentats à Mindanao Des dissidents ont rompu la trêve entre Manille et le « chef historique » du mouvement insurgé musulman

MANILLE
correspondance

Une spectaculaire offensive de la guérilla musulmane a surpris les autorités à quelques jours de l'arrivée de la présidente Aquino dans le centre de l'île méridionale de Mindanao. Depuis mardi 13 janvier, dans la soirée, plus de seize cibles gouvernementales et civiles, dans quatre provinces (Maguindanao, Sultan-Kudarat, Cotabato, Lanao-del-Sur) et deux villes importantes (Cotabato et Marawi), ont été attaquées par des groupes de rebelles, qui ont ainsi brulé une mairie, une université et fait sauter plusieurs pylônes électriques et au moins deux ponts. « Éclairant et malgré l'ampleur de cette opération de guérilla, les autorités n'ont déclaré qu'un tué et une trentaine de blessés. De source militaire, on indique que plusieurs grenades jetées dans des lieux publics n'auraient pas explosé.

Cette vague d'attentats, peu meurtrière mais impressionnante, est intervenue à un moment où le gouvernement de Manille pensait être sur le point de résoudre une fois pour toutes, par la négociation, le problème de l'insurrection musulmane dans le Sud philippin. En fait, cette récente flambée de violence serait le produit de la politique de réconciliation de M. Aquino, qui a voulu faire, jusqu'à maintenant, abstraction des divergences internes de la rébellion musulmane.

En secret, puis au grand jour à partir de septembre dernier, M. Aquino a encouragé les conseils de ses proches, a pris contact avec le « chef historique » de la guérilla musulmane, M. Nur Misuari. Ce dernier, dirigeant du Front de libération nationale Moro (FLNM), a réussi à se faire accrédié comme seul « interlocuteur authentique » du « peuple Baguina Moro » par l'Influence Organisation de la conférence islamique (OCI), lui-même servant d'intermédiaire non officiel entre le gouvernement philippin et les rebelles.

Or, depuis des dizaines d'années, le mouvement insurgé musulman est dirigé en plusieurs fractions. La rupture la plus importante était survenue peu de temps après la signature de l'accord de Tripoli, en 1976, entre le gouvernement de M. Marcos et M. Misuari. Le numéro deux du FLNM, M. Hashim Salamat, s'est alors séparé de M. Misuari pour fonder le Front de libération islamique Moro (FLIM). Cette scission a été favorisée par un sentiment d'échec. Selon les insurgés musulmans, l'ancien président Marcos n'a pas respecté les termes de l'accord de 1976.

Le prestige de M. Misuari en a été affaibli, et le malaise a pris un caractère à la fois régional et ethnique. Les forces de M. Misuari sont concentrées principalement dans l'ouest de Mindanao et des archipels de Sulu et de Tawi-Tawi, celles de M. Salamat contrôlent les deux forêts du centre de Mindanao, théâtre des derniers incidents, alors qu'un troisième pôle dissident prenait racine dans le nord musulman de cette grande île.

Au fil des ans, alors que la guérilla musulmane marquait le pas, l'hostilité entre les factions qui la composent restait tout aussi vive. Héritière d'un problème particulièrement complexe, M. Aquino a fait appel à certains de ses proches, tel

son beau-frère, M. A. Aquino, qui auparavant avait établi des liens étroits avec le FLNM et M. Misuari.

Au cas où la récente vague d'attentats se révélerait être plus qu'un simple coup de semonce de la part du FLNM, le commandement militaire a dépêché deux bataillons supplémentaires, des hélicoptères de combat et des bombardiers légers dans la région.

Dès lors, les autres factions, en commençant par le FLIM, ont tenté de s'insérer dans le processus de réconciliation, un désir qui, jusqu'à maintenant, a été frustré par l'intransigeance du FLNM. En dépit de plusieurs avertissements — le FLIM a notamment réussi à organiser une grande manifestation au printemps 1986, dans la ville de Cotabato, événement ignoré à l'époque, ignoré par la presse et les autorités, — le gouvernement Aquino s'est contenté de déclarer que la dissidence musulmane était uniquement l'affaire interne du FLNM.

KIM GORDON-BATES.

Un cargo français fait naufrage en Méditerranée

L'équipage est sain et sauf

Un cargo français, l'Amira de 3 700 tonnes, appartenant à l'Union industrielle et maritime (UIM) a fait naufrage au large des îles Baléares le 14 janvier dans la soirée. Une forte tempête soufflait dans les parages à ce moment. Les seize membres de l'équipage ont été recueillis dans la nuit par un cargo libérien l'Anabella qui s'était dérotté. Le navire français allait de Castellon de la Plana (Espagne) à Alexandrie. — (AFP.)

● Le Prix médecine et culture au docteur Escoffier-Lambotte. — L'Institut des sciences de la santé a décerné ses prix pour 1986. Le Prix recherche et médecine (150 000 F) récompense le professeur Nicole Le Douarin de l'Institut d'embryologie du CNRS et du Collège de France ; le Prix socio-économique de la santé (30 000 F) est attribué au docteur Claude Rossignol, médecin conseil national de l'assurance-maladie des travailleurs indépendants. Enfin, notre collaboratrice le docteur Escoffier-Lambotte a reçu, mercredi 14 janvier, le Prix recherche et culture (30 000 F) de mains de M. Chaban-Delmas, pour son œuvre aussi bien dans le domaine journalistique que dans le domaine de la recherche médicale.

soldes
pour elle - pour lui
NICOLL
La tradition anglaise
du vêtement
à Paris, 29 rue Tronchet
depuis 1820

Le numéro du « Monde » daté 15 janvier 1987 a été tiré à 478 203 exemplaires.

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15 + ISLM

A B C D E F G

Le Monde
sur minitel
L'ACTUALITÉ EN DIRECT
Froid, moi ? Conseils sur minitel...
3615 TAPEZ LEMONDE

L'ÉVÉNEMENT POLITIQUE 87:
GLIBE
L'IMPOSTURE DE GLOBE.
Le mensuel.

3615 من الأمل